



HAL
open science

Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs : un outil d'analyse pour l'aménagement des zones fragiles

Sylvie Morardet

► **To cite this version:**

Sylvie Morardet. Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs : un outil d'analyse pour l'aménagement des zones fragiles. Cemagref Editions, pp.292, 1994, Coll. Etudes du Cemagref, série Gestion des territoires, n° 14, 2-85362-395-5. hal-02582087

HAL Id: hal-02582087

<https://hal.inrae.fr/hal-02582087>

Submitted on 3 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETUDES

Gestion des territoires

PUB00012535

n°14



Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs

Sylvie Morardet



CEMA GT 9 AGREF

Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs

Un outil d'analyse pour l'aménagement des zones fragiles

Sylvie MORARDET

Document remanié à partir d'une Thèse de Doctorat
en Analyse et Politique Économiques
de l'Université de Bourgogne, Dijon,
réalisée sous la direction de Jacques Brossier,
Directeur de recherche à l'INRA SAD
Versailles, Dijon, Mirecourt



**CENTRE NATIONAL
DU MACHINISME AGRICOLE
DU GÉNIE RURAL
DES EAUX ET DES FORÊTS**

GROUPEMENT DE MONTPELLIER
361, rue J.-F. Breton - B.P. 5095
34033 Montpellier Cedex 1
Tél. : 67 04 63 00 • Téléc. : 490 990 F
Télécopie : 67 63 57 95

Les Études du CEMAGREF

Cette collection édite des travaux scientifiques du CEMAGREF, thèses, comptes rendus de recherches regroupés en quatre séries qui correspondent aux quatre nouveaux départements scientifiques du CEMAGREF :

- **Gestion des milieux aquatiques** (anc. série *Ressources en eau*),
- **Équipements pour l'eau et l'environnement** (anc. séries *Hydraulique agricole, Gestion des services publics*),
- **Gestion des territoires** (anc. séries *Forêt, Montagne, Production et économie agricoles*),
- **Équipements agricoles et alimentaires** (anc. série *Équipement des IAA*).

Ces séries font suite aux publications ventilées en sept rubriques jusqu'à fin 1993.

■ Série Gestion des territoires

N°11 - *Typologie des stations forestières du massif Sainte Victoire* - 1994, 280 p. - 245 F.

N°12 - *Annales forêt 1993 - 1994*, 280 p. - 220 F.

N°13 - *Écologie du paysage et dynamique végétale post-culturale* - 1994, 336 p. - 275 F.

Études déjà parues :

Forêt (anc. série)

N°1 - *Annales 1988 - 1989*, 126 p. - 150 F.

N°2 - *Le Massif Central cristallin. Analyse du milieu - Choix des essences* - 1989, 104 p. - 150 F.

N°3 - *Les stations forestières du pays d'Othe* - 1990, 174 p. - 150 F.

N°4 - *Culture d'arbres à bois précieux en prairies pâturées en moyenne montagne humide* - 1990, 120 p. - 150 F.

N°5 - *Annales 1989 - 1991*, 196 p. - 150 F.

N°6 - *Annales 1990 - 1991*, 268 p. - 200 F.

N°7 - *Les stations forestières du plateau nivernais* - 1991, 164 p. - 150 F.

N°8 - *Les types de stations forestières du Lannemezan, Gers et Moyen Adour* - 1992, 436 p. - 250 F.

N° 9 - *Annales 1991 - 1992*, 190 p. - 200 F.

N°10 - *Annales 1992 - 1993*, 232 p. - 200 F.

Montagne (anc. série)

N°1 - *Éléments d'hydraulique torrentielle* - 1991, 280 p. - 300 F.

N°2 - *Aspects socio-économiques de la gestion des risques naturels* - 1992, 152 p. - 150 F.

N°3 - *Éléments de pastoralisme montagnard - Tome 1 : Végétation, équipements* - 1992, 168 p. - 200 F.

N°5 - *Rhéologie des boues et laves torrentielles - Étude de dispersions et suspensions concentrées* - 1993, 416 p. - 400 F.

Production et économie agricoles (anc. série)

N°1 - *GEDE Logiciel d'aide à la décision stratégique pour l'exploitation agricole* - 1992, 206 p. - 200 F.

N°2 - *AGREGEDE : méthode de simulation de la production agricole d'une région - Application en Ardèche* - 1992, 232 p. - 250 F.

N°3 - *Vers des solutions pour des bâtiments d'élevage adaptés à des exploitations "moyennes" du Massif Central* - 1993, 128 p. - 150 F.

N°4 - *Développement d'un outil d'aide à la décision en matière de défrichement à vocation agricole* - 1993, 168 p. - 150 F.

N°5 - *Diagnostics à l'échelle de petites régions rurales. Démarches, méthodes et sources d'informations* - 1993, 200 p. - 200 F.

A commander au CEMAGREF - DICOVA,
BP 22, 92162 ANTONY Cedex - Tél. (1) 40 96 61 32 - Télécopie (1) 40 96 61 64
joindre votre paiement à la commande

Le CEMAGREF est un établissement public de recherche sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Ses équipes conçoivent des méthodes et des outils pour l'action publique en faveur de l'agriculture et de l'environnement. Leur maîtrise des sciences et techniques de l'ingénieur contribue à la mutation des activités liées à l'agriculture, à l'agro-alimentaire et à l'environnement.

La recherche du CEMAGREF concerne les **eaux continentales**, ainsi que les **milieux terrestres et l'agriculture**.

Elle permet d'élaborer des méthodes et des outils de **gestion intégrée** des milieux, de conception et d'exploitation d'**équipements**.

Les équipes qui rassemblent un millier de personnes réparties sur le territoire national, sont organisées en **quatre départements scientifiques** :

- **Gestion des milieux aquatiques**
- **Équipements pour l'eau et l'environnement**
- **Gestion des territoires**
- **Équipements agricoles et alimentaires**

En ce qui concerne le département *Gestion des territoires*, les recherches s'orientent vers :

- l'aide à la gestion de milieux naturels, d'espaces et de paysages, à partir de la connaissance et de la compréhension de la dynamique d'écosystèmes forestiers ou agricoles, entretenus ou dégradés ;
- l'aide à la décision des gestionnaires de systèmes d'exploitation agricole ou de production forestière ;
- l'aide au développement régional et à l'aménagement du territoire, à partir de l'étude des logiques d'acteurs et des dynamiques territoriales, du suivi des changements et de l'évaluation des politiques publiques.

Résumé

La démarche d'analyse des comportements fonciers des agriculteurs, proposée ici, s'appuie sur un modèle explicatif des décisions foncières. Elle s'inspire des travaux du CEMAGREF et de l'INRA-SAD, et fait appel aux typologies d'exploitations agricoles mises en relation avec l'espace rural découpé en zones homogènes. Elle est appliquée au cas de la vallée de la Haute-Sarthe (Orne).

La diversité des comportements fonciers des agriculteurs est formalisée par une typologie des stratégies foncières. L'accent est mis sur le rôle fondamental de la famille dans la définition de ces stratégies, en tant que « médiateur » des différents déterminants (milieu naturel, environnement économique et politiques d'aménagement). Le poids respectif de ces derniers varie suivant les types d'exploitations.

La démarche originale d'analyse des stratégies foncières repose sur une typologie des pratiques foncières selon leur modalité, leur facteur de déclenchement et leur place dans le cycle de vie de l'exploitation. On définit également des séquences d'événements fonciers, mis en relation avec le développement global des exploitations, pour décrire les dynamiques d'évolution.

En terme d'action, le travail introduit la notion de phases-clés du développement des exploitations où le foncier joue un rôle moteur, et insiste sur la nécessité de lier politique d'aménagement et de développement agricole.

Summary

This work introduces a new approach to analysing farmers' behaviour regarding land management. A set of assumptions are formulated to explain land decisions. The method, originated from CEMAGREF and INRA-SAD previous works, includes the definition of farm typologies in relation to rural land, divided in homogeneous zones. This method is applied to the Haute-Sarthe valley (Orne).

The diversity of farmers' behaviour regarding land management is formalised through a typology of land strategies. Family is a major component in the definition of these strategies. It acts as a mediator of natural and economic environment and rural development policies. The weight of each of these factors varies for each farm type.

The crucial feature of this method is the analysis of land strategies through a typology of land practices, classified by their mode, their initiating factor and their position in the farm life cycle. Sequences of land events are also defined with regard to the global farm development, to describe different evolutions.

From an operational point of view, the notion of key-phases, in which land plays a leading role in the farm development, is proposed. The necessity to link rural development and agricultural extension policies is also emphasised.

Avant-propos

En 1986, un excellent mémoire de DEA économique était soutenu sur le thème : *Quels outils pour un système d'observation de l'activité agricole dans une petite région ?* Sylvie MORARDET montrait une très bonne maîtrise de l'ensemble des méthodes nécessaires et elle en améliorait certaines. Le but de cet ensemble était de fournir un outil permettant de connaître les exploitations agricoles d'une région, dans leur diversité, leur fonctionnement, leur dynamique. Pour ce faire Sylvie MORARDET s'inspirait des expériences, résultats, savoir-faire issus de recherches successives, menées dans des régions et des contextes différents par des équipes du CEMAGREF et du département de recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement (INRA-SAD), département auquel Sylvie MORARDET a été associée pendant plus d'une année.

Forte de cette maîtrise, Sylvie MORARDET s'est engagée dans un ambitieux travail de thèse pluridisciplinaire sur la compréhension des pratiques et stratégies foncières des agriculteurs pour définir une méthodologie d'analyse pour l'aménagement des zones fragiles. La publication présentée ici est directement issue de la thèse que Sylvie MORARDET a réalisée sur ce thème. Le lecteur appréciera sûrement comme tous les membres du jury la clarté de la démonstration et les grandes qualités d'exposition. Il faut noter que compte tenu de la diversité des champs couverts, Sylvie MORARDET étant ingénieur agronome et économiste, la bibliographie thématique permet au lecteur de retrouver les ouvrages et articles les plus pertinents sur les différents thèmes. C'est utile car Sylvie MORARDET a beaucoup lu et a su retirer l'essentiel de ses lectures.

Les pages présentant la problématique et les étapes de la démarche, complétées par le dernier chapitre proposant une généralisation de la méthode, sont particulièrement bien venues car elles fournissent à toutes les personnes intéressées par l'aménagement rural une méthodologie opérationnelle éprouvée. Comme l'auteur le dit : "le travail apporte des réponses d'ordre cognitif et méthodologique sur les déterminants des comportements fonciers, la possibilité de les appréhender à partir de l'analyse des pratiques foncières, et enfin sur les relations entre une politique relative à l'occupation de l'espace rural et la dynamique de développement des exploitations agricoles". Très concrètement, elle propose quelques règles pour le repérage et la description des pratiques foncières, nécessaires à l'identification des stratégies foncières. Elle insiste à juste titre sur la commodité de s'appuyer sur le tableau d'inventaire des parcelles : c'est fou ce que les agriculteurs peuvent dire quand on fait avec eux cet inventaire. Elle rappelle aussi l'intérêt d'une première classification des exploitations en s'appuyant sur la méthode d'enquête au second degré par jury communal, méthode qui, comme elle l'écrit, a fait ses preuves tant dans une perspective de conseil aux exploitations que pour une représentation globale à l'échelle de la petite région agricole.

Même si elle avoue ne pas avoir abouti à une méthode opérationnelle, en fait nous n'en sommes pas loin. Aussi à partir de son travail, elle peut proposer une démarche de recherche sur les comportements fonciers qui articule monographies, modélisation, détermination des variables pertinentes et validation statistique sur un large échantillon. Les différentes phases sont indispensables, on a trop souvent privilégié telle ou telle. Je dois même dire qu'avec mes collègues du SAD on a trop souvent abusé de façon trop exclusive des monographies.

L'agriculture a longtemps pâti d'une image qui se voulait consensuelle et qui supprimait tout ce qui remet en cause l'homogénéité du monde agricole. La profession avait certes quelques bonnes raisons d'avoir une telle attitude. Elle n'est plus de mise aujourd'hui, elle est même contreproductive, les responsables en conviennent et leur discours est nettement orienté vers la valorisation de la diversité de l'agriculture. L'auteur met parfaitement en évidence le rôle heuristique des typologies pour apprécier et représenter la diversité. Elle confirme que les agriculteurs ont des comportements différenciés vis-à-vis du foncier. On le savait déjà, mais elle précise les types et indiquent comment les repérer. Elle met particulièrement en exergue le rôle de la famille dans ces stratégies ce qui, en plus d'être une clé d'interprétation, fournit une méthode simple et efficace de repérage : "il existe des phases-clés de la vie de l'exploitation et de la famille dans lesquelles le foncier semble jouer un rôle moteur pour le développement". Je suis d'autant plus sensible à cet aspect que l'importance du caractère familial et la nécessité de prendre en compte le système famille-exploitation ont été clairement mis en évidence par notre équipe INRA-SAD il y a quelques années. Sylvie MORARDET va plus loin, elle met en évidence des liaisons fortes entre les modalités et facteurs de déclenchement des pratiques foncières et les moments du cycle de vie des exploitations où elles sont mises en oeuvre. C'est particulièrement utile pour faire de la prospective et établir des scénarios. On peut espérer que cette méthode se diffusera rapidement, car elle est sûre et efficace.

Si elle vérifie le rôle des types de stimuli (internes ou externes) des actions foncières, très honnêtement, Sylvie MORARDET avoue ne pas pouvoir les hiérarchiser avec précision et renvoie la balle aux agronomes systémiques pour évaluer les processus d'adaptation des exploitations à l'espace en intégrant le poids des déterminants biophysiques.

Si on a insisté sur les méthodes, il ne faut pas oublier la matière sur laquelle elle a travaillé et les résultats obtenus qui constituent in fine une des preuves de la validité de son travail : par son travail, on a ainsi la construction d'une intelligibilité des pratiques foncières, particulièrement pour le système Bas Normand, tout à fait remarquable.

Je l'ai dit lors de la soutenance de thèse, je le redis ici : il s'agit d'un excellent travail d'économie appliquée avec un important effort méthodologique, exemplaire de ce que, me semble-t-il, on doit attendre de nos ingénieurs.

Jacques Brossier, septembre 1994

SOMMAIRE

INTRODUCTION	13
CHAPITRE I PROBLEMATIQUE	21
1.1. Les acquis théoriques	23
<hr/>	
1.1.1. L'analyse des décisions dans l'exploitation	23
1.1.2. L'espace dans l'analyse économique et les rôles du foncier dans l'exploitation agricole	32
1.2. Un modèle de décision foncière des agriculteurs	34
<hr/>	
1.2.1. Conséquences du modèle de comportement adaptatif pour les décisions foncières des agriculteurs	35
1.2.2. Des pratiques foncières, résultats des décisions des agriculteurs	38
1.2.3. Quels sont les facteurs de déclenchement des décisions foncières ?	40
1.2.4. Actions sur le foncier et dynamique d'évolution des exploitations : peut-on parler de stratégies foncières ?	46
Conclusion	48
<hr/>	

CHAPITRE II	
LES ETAPES DE LA DEMARCHE	51
2.1. Description d'ensemble de la démarche	53
<hr/>	
2.2. Zonage et classification des exploitations	56
<hr/>	
2.2.1. Zonage de l'espace formé par les huit communes	56
2.2.2. Enquête exhaustive par jurys communaux - Classification des exploitations	59
2.3. Analyse des pratiques et des stratégies foncières	62
<hr/>	
2.4. Enquête parcellaire à Coulonges-sur-Sarthe	65
<hr/>	
Conclusion : Plan de la présentation des résultats	68
<hr/>	
CHAPITRE III	
PRESENTATION DE LA REGION D'ETUDE	71
3.1. Le contexte local de la vallée de la Haute-Sarthe	73
<hr/>	
3.1.1. Les spécificités de la vallée de la Haute-Sarthe	74
3.1.2. Un demi-siècle d'évolution de l'agriculture dans la vallée de la Haute-Sarthe	76
3.1.3. Les politiques agricoles locales et la dynamique de développement engagée	77
3.2. Des systèmes familles-exploitations diversifiés	78
<hr/>	
3.3. Zonage préalable à l'étude des pratiques foncières des exploitations	91
<hr/>	
3.3.1. Des situations communales contrastées	92
3.3.2. Choix de trois secteurs représentatifs	96

3.4. Systèmes familles-exploitations et processus de développement	97
<hr/>	
3.4.1. Des situations familiales contrastées...	98
3.4.2. ... des processus de développement et de capitalisation également variés...	98
3.4.3. ...qui expliquent les projets exprimés par les familles agricoles	103
Conclusion	104
<hr/>	

CHAPITRE IV
DIVERSITE DES PRATIQUES FONCIERES **107**

4.1. Description des pratiques foncières	110
<hr/>	
4.1.1. Les modalités d'actions sur le foncier	110
4.1.2. Les facteurs de déclenchement des pratiques foncières	112
4.1.3. Les dates de mise en oeuvre des pratiques foncières et leur place dans le cycle de vie de l'exploitation	118
4.1.4. Les pratiques foncières concernent des surfaces variables	120
4.2. Une classification des pratiques foncières	122
<hr/>	
4.2.1. Les grandes lignes de clivage des pratiques foncières	122
4.2.2. Onze classes de pratiques foncières	127
4.3. Logiques individuelles de localisation des activités agricoles	131
<hr/>	
4.3.1. A quelles caractéristiques du territoire est liée l'utilisation des différentes parcelles ?	131
4.3.2. Les pratiques de localisation des activités agricoles	136
Conclusion	139
<hr/>	

CHAPITRE V	
PRATIQUES FONCIERES ET ACCUMULATION DU CAPITAL. TYPOLOGIE DES STRATEGIES FONCIERES	141
5.1. Des profils d'évolution foncière très contrastés	143
<hr/>	
5.1.1. La structure foncière des exploitations en 1990	144
5.1.2. La structure foncière des exploitations au moment de l'installation	146
5.1.3. Modalités et vitesse d'évolution de la structure foncière des exploitations	147
5.1.4. Classification des exploitations selon leur profil d'évolution foncière	147
5.2. Place des pratiques foncières dans les processus de développement des exploitations	153
<hr/>	
5.2.1. Identification de séquences d'événements au sein des trajectoires d'évolution des exploitations	153
5.2.2. Situation des actions foncières au sein des trajectoires d'évolution des exploitations	159
5.3. Typologie des stratégies foncières	172
<hr/>	
5.3.1. Déterminants de la place des pratiques foncières dans les processus d'accumulation du capital	172
5.3.2. Trajectoires d'évolution et pratiques foncières. Définition des types de stratégies foncières	177
Conclusion	189
<hr/>	

CHAPITRE VI	
EXTRAPOLATION A L'ENSEMBLE DES HUIT	
COMMUNES. APPLICATION A L'AMENAGEMENT	
RURAL LOCAL	191
6.1. Hypothèses sur les stratégies foncières des différentes classes d'exploitations	193
<hr/>	
6.1.1. Approche des pratiques foncières des différents Systèmes Familles-Exploitations	193
6.1.2. Hypothèses sur les stratégies foncières des exploitations selon leur classe	204
6.2. Localisation des activités agricoles dans la commune de Coulonges-sur-Sarthe - Enseignements pour l'aménagement	213
<hr/>	
6.2.1. Un territoire aux potentialités agronomiques diversifiées	214
6.2.2. Les personnes qui exploitent des terres à Coulonges-sur-Sarthe sont également très diverses	214
6.2.3. La localisation des activités dépend des potentialités du milieu et de la situation du siège d'exploitation	216
6.2.4. Les deux tiers de la SAU appartiennent à des personnes qui résident dans la vallée de la Haute-Sarthe	218
6.2.5. Fragilité relative des espaces agricoles de Coulonges-sur-Sarthe : enseignements pour l'aménagement	218
CONCLUSION	225
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	235
ANNEXES	251

INTRODUCTION

L'objet de la recherche présentée ici est l'analyse des comportements fonciers des agriculteurs. Partant de l'observation des pratiques foncières des agriculteurs, ce travail s'inscrit dans une démarche micro-économique. Il propose une méthode de caractérisation de la diversité des comportements fonciers, à l'échelle d'une petite région. L'objectif ultime est de fournir aux responsables locaux des éléments d'aide à la décision dans le domaine de l'aménagement de l'espace rural.

Des questions concrètes concernant le devenir des espaces ruraux

Les travaux présentés ici s'inscrivent dans le cadre des débats scientifiques et politiques sur le devenir des "zones rurales fragiles" et les méthodes de son appréhension. Le terme de "zones fragiles" est apparu à la fin des années 1980, à la suite des travaux de la SEGESA (DATAR, SEGESA, 1987). Il désigne généralement des zones rurales ayant suivi jusqu'à présent une dynamique de développement fondée sur la modernisation agricole, et qui subissent des déséquilibres socio-économiques, en partie dûs à la réforme de la Politique Agricole Commune.

En 1988, dans son rapport sur "L'avenir du monde rural", la Commission des Communautés Européennes constatait la diminution du poids de l'agriculture dans l'économie des zones rurales et ses conséquences en terme de développement économique régional. Les perspectives d'évolution envisagées à moyen terme faisaient état de la poursuite de la restructuration du secteur agricole et de la probable diminution des surfaces agricoles, ainsi que de la réduction des investissements exogènes en milieu rural.

A l'échelle des petites régions agricoles, les préoccupations des responsables agricoles et des élus locaux peuvent se résumer à trois questions concrètes :

- Comment va être utilisé à l'avenir l'espace agricole de la petite région ? Les terres libérées pourront-elles être reprises par les agriculteurs actuellement en place ou par ceux qui vont s'installer ?

- Peut-on favoriser une occupation de l'espace par des actions auprès des exploitations ?
- Peut-on faciliter le maintien ou le développement des exploitations agricoles par des actions sur le foncier ?

A travers ces questions apparaissent deux points de vue sur l'espace, que l'on retrouve dans l'ensemble des politiques de développement agricole et d'aménagement rural depuis 40 ans :

- Depuis longtemps, l'espace est vu comme un facteur de production qu'il faut améliorer et rendre plus disponible aux acteurs économiques. Les politiques visent alors à favoriser le développement de tous ou de certains de ces acteurs.
- Les politiques qui ont un objectif sur l'espace proprement dit, par exemple un espace à protéger pour des raisons écologiques ou de loisirs, relèvent d'une préoccupation récente. Dans ce cas les politiques visent à contrôler les pratiques des acteurs, en leur imposant des contraintes supplémentaires pour que l'espace puisse remplir d'autres fonctions que celle de production.

La construction de l'objet de recherche : les comportements fonciers des agriculteurs

Les préoccupations des pouvoirs publics vis-à-vis de la maîtrise de l'utilisation de l'espace rural se renforcent à la fin des années 80, avec l'émergence de scénarios de déprise agricole massive (4.5 millions d'hectares abandonnés d'ici l'an 2000)¹. Ces scénarios étaient fondés sur des hypothèses simples concernant la dynamique foncière agricole : déséquilibre entre l'offre de terres des agriculteurs âgés sans successeur et la demande pour des installations ou des agrandissements, homogénéité des comportements fonciers des agriculteurs obéissant au modèle de " l'exploitation agricole professionnelle" et poursuite à moyen terme de la dynamique foncière

¹ voir MOATI, P. (1987) et LE BOTERFF, M. (1988).

passée. Les solutions envisagées à la déprise agricole consistaient d'une part en une évolution des systèmes de production et d'autre part en des actions sur le foncier ² .

Face à cette image simplifiée de la dynamique foncière agricole, génératrice de prévisions alarmistes, les premières observations de terrain ne faisaient pas apparaître de développement important de friches ³. Or certains auteurs ont souligné depuis longtemps la complexité de la dynamique foncière réelle, mettant en avant la diversité des comportements fonciers des agriculteurs et le contrôle social de l'espace exercé notamment par le biais des commissions départementales des structures agricoles, des SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), et des OGAF (Opérations Groupées d'Aménagement Foncier). Par ailleurs, le rôle des acteurs non agricoles dans l'utilisation de l'espace rural a été mis en évidence. Les scénarios d'évolution de l'utilisation de l'espace ne peuvent donc se fonder sur une simple évaluation des agriculteurs en âge de prendre leur retraite et des installations potentielles.

La maîtrise des évolutions de l'espace rural, souhaitée par les responsables agricoles et les élus locaux et nationaux, implique en premier lieu une meilleure connaissance des comportements fonciers des acteurs ruraux et de leurs déterminants. Parmi les acteurs ruraux, les agriculteurs occupent une place importante dans la mise en valeur de l'espace. C'est pourquoi face aux préoccupations évoquées plus haut, ma recherche s'est orientée vers l'analyse des déterminants des comportements fonciers des agriculteurs.

Le contexte scientifique de la recherche

La construction de la démarche et la formulation des hypothèses de recherche ont progressé de façon conjointe. Elles portent la marque du double cadre scientifique dans lequel elles ont été construites : le Département Productions et Economie Agricoles du CEMAGREF et l'unité de recherche de l'INRA sur les Systèmes Agraires et le Développement de Versailles-Dijon-Mirecourt (URSAD Versailles-

² On peut citer par exemple une étude confiée par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (Direction de la Production et des Echanges) au CEMAGREF. Celle-ci visait à déterminer la place que pourrait occuper, dans les régions herbagères laitières, l'élevage de troupeaux allaitants. Cette étude s'est appuyée sur l'analyse de trois sites de la dimension de quelques communes (BOUSSET et al., 1989).

³ voir l'analyse critique que fait C. LAURENT des hypothèses des scénarios de déprise (LAURENT, C., 1992)

Dijon-Mirecourt). Cette dernière a assuré ma formation en économie et l'encadrement de ma thèse, en la personne de Jacques BROSSIER.

Relevant d'une démarche micro-économique, le travail réalisé au cours de cette thèse n'apporte que des réponses partielles à la demande sociale concernant le devenir des zones fragiles. Il s'intègre dans des programmes de recherche pluridisciplinaires plus importants aussi bien au CEMAGREF qu'à l'INRA-SAD.

En 1989 le CEMAGREF lançait une Action Incitative Programmée dont le but était de rassembler et approfondir les compétences acquises par différentes équipes sur deux thèmes : la définition de méthodes d'analyse rapide de la situation de zones fragiles, et de construction de scénarios de développement, et la proposition de solutions de diversification des activités agricoles et forestières, et d'organisation des services. Les travaux de recherche présentés ici participent au premier de ces thèmes.

Depuis sa création en 1979, l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt a mis au point un certain nombre d'outils de recherche-développement permettant de mettre en évidence la diversité des systèmes agricoles à différentes échelles, de l'exploitation à la petite région agricole, et d'en analyser les déterminants. Ces outils relèvent de diverses disciplines sociales (économie, sociologie, géographie) et techniques (agronomie, zootechnie). En 1987, l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt mettait en route un nouveau programme de recherche visant à articuler ces outils à différentes échelles de temps et d'espace pour analyser le dynamique et les modes de gestion des espaces ruraux, dans une perspective d'aide à la décision publique pour le développement et l'aménagement rural. L'insertion dans l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt a contribué largement à la définition de la problématique et aux choix méthodologiques de cette thèse.

Les hypothèses de recherche

Les deux points de vue sur l'espace sous-jacents aux questions des décideurs (l'espace comme instrument ou comme objet de la politique) suggéraient deux entrées théoriques et méthodologiques : l'espace et les agriculteurs, cette dernière étant privilégiée.

Une première étape du travail a consisté à élaborer un modèle pour analyser et expliquer les décisions foncières des agriculteurs. Celui-ci s'appuie sur les deux concepts fondamentaux de stratégie foncière et de pratique foncière. Les fondements théoriques de ce modèle sont issus de la théorie micro-économique, renouvelée par les courants de l'analyse des décisions dans les organisations. Des compléments

théoriques ont été empruntés à l'économie spatiale pour analyser les relations réciproques entre la répartition spatiale des agents et leurs comportements économiques. Le corpus théorique fait également appel aux acquis de la psychosociologie concernant l'analyse des perceptions de l'espace qu'ont les acteurs, et de l'influence sur leurs comportements et leurs relations mutuelles. Enfin, les disciplines techniques (agronomie et zootechnie) contribuent au modèle en expliquant quelles caractéristiques de l'espace interviennent dans les processus mis en oeuvre par les agriculteurs, et comment ils en tiennent compte dans leurs décisions.

La première des hypothèses de recherche pose l'existence de stratégies foncières, projets spécifiques des agriculteurs par rapport au foncier. Elle découle de la théorie du comportement adaptatif. Le constat de la multiplicité des rôles du foncier dans l'exploitation amène à définir trois logiques qui gouvernent les stratégies foncières : logique patrimoniale, logique de consommation, et logique de production. Nous supposons que leur importance respective varie suivant la situation des exploitations et le moment de leur cycle de vie.

La deuxième hypothèse importante est celle de l'existence d'une adaptation réciproque entre les caractéristiques de l'espace et les comportements et activités des agriculteurs. Selon nous, les décisions foncières peuvent être une réponse soit à des tensions entre fonctionnement, projet et espace, internes au Système Famille-Exploitation, soit à des stimuli externes, eux-mêmes de deux ordres : modifications directes de l'espace, ou actions sur les exploitations. La question du poids respectif de ces différents déterminants, au sein des divers types de Systèmes Familles-Exploitations, est posée .

Une méthodologie marquée par un souci d'opérationnalité

Au delà de la réflexion théorique sur les déterminants des comportements fonciers des agriculteurs, le souci d'opérationnalité, constitutif de la recherche au CEMAGREF et à l'INRA-SAD, impliquait de proposer aux décideurs des méthodes d'appréhension de l'évolution de l'utilisation de l'espace.

Des éléments méthodologiques variés et complémentaires ont été mis en oeuvre. Ils répondent au double objectif d'analyse théorique et de facilité de mise en oeuvre par les organismes chargés de l'aménagement et du développement rural. Ils ont largement bénéficié de la réflexion méthodologique qui s'est développée au sein du CEMAGREF à l'occasion de l'AIP "Zones Fragiles", et de l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt.

La mise à l'épreuve des hypothèses de recherche comporte un a priori méthodologique étayé par les travaux de l'INRA-SAD : la possibilité d'appréhender les stratégies foncières des agriculteurs par l'analyse de leurs pratiques foncières. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'analyse de la diversité des comportements fonciers par le biais des typologies d'espaces et d'exploitations.

Un terrain d'application : la vallée de la Haute-Sarthe

Ce travail de recherche a pour cadre une zone agricole fragile de l'est du département de l'Orne : la vallée de la Haute-Sarthe⁴. Celle-ci est orientée vers la production de lait et de viande bovine. La fragilité de cette petite région, composée d'environ 50 communes, tient à plusieurs facteurs :

- la structure démographique agricole, avec une forte proportion de chefs d'exploitations âgés et sans successeur,
- des handicaps naturels liés à la nature des sols (hydromorphes et difficiles à drainer), qui obligent à maintenir les deux-tiers de la SAU en prairies permanentes,
- des systèmes de production bovins très sensibles à la conjoncture économique et fragilisés par des charges foncières élevées,
- et enfin, l'absence d'activités économiques motrices en dehors de l'agriculture (qui représente 40% de la population active).

Face à ce constat, la question formulée par les responsables agricoles locaux (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et Chambre Départementale d'Agriculture) portait sur une évaluation des risques réels de déprise foncière, si possible en la localisant, et des capacités des exploitations agricoles actuelles à faire face aux transformations à venir.

⁴ C'est un des trois sites analysés lors de l'étude sur les systèmes extensifs allaitants demandée par la DPE.

Des résultats cognitifs et méthodologiques

Les deux premiers chapitres de cet ouvrage sont consacrés respectivement à la définition des hypothèses sur les déterminants des comportements fonciers des agriculteurs, et à la présentation des méthodes utilisées. La région d'application est présentée au chapitre III.

Les chapitres IV, V et VI rassemblent les résultats de ce travail. Ils portent sur la description des pratiques foncières mises en oeuvre depuis leur installation par un échantillon d'agriculteurs (chapitre IV), sur la reconstruction de leurs trajectoires d'évolution et l'identification de leurs stratégies foncières (chapitre V).

Ces résultats fournissent des réponses sur les principaux facteurs explicatifs des comportements fonciers des agriculteurs. Extrapolés à l'ensemble des exploitations de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe, ils constituent des éléments d'aide à la décision pour les responsables de l'aménagement de l'espace rural local (chapitre VI). Le cas d'une des communes de la vallée de la Haute-Sarthe illustre les possibilités d'application concrète des résultats. Enfin certains des éléments méthodologiques mis au point à cette occasion, semblent utilisables à plus grande échelle, moyennant quelques améliorations, dans le cadre d'une analyse prospective de l'utilisation de l'espace agricole.

CHAPITRE I

PROBLEMATIQUE

Partant d'une demande concrète d'analyse des transformations de l'utilisation du territoire agricole, formulée par les responsables agricoles de la vallée de la Haute-Sarthe, la recherche s'est orientée vers l'analyse des déterminants des décisions foncières des agriculteurs.

La première section de ce chapitre présente les acquis théoriques sur lesquels s'appuie ce travail. Ils font appel à plusieurs disciplines (économie, sociologie, agronomie...), selon deux entrées : l'espace et les agriculteurs, considérés comme les principaux acteurs de l'espace rural. Du fait du contexte de la recherche, les outils et concepts utilisés se situent fondamentalement dans le cadre micro-économique de l'analyse des comportements des agents économiques. Aussi, l'analyse de l'exploitation agricole en tant que système forme-t-elle le coeur du corpus théorique. Les apports de l'économie spatiale sont plus limités.

A partir de ces acquis théoriques, des hypothèses sont élaborées pour expliquer les décisions foncières des agriculteurs. Elles sont présentées dans la deuxième section.

1.1. Les acquis théoriques

Le corps d'hypothèses sous-jacent à l'analyse des décisions foncières des agriculteurs s'appuie sur les acquis de plusieurs disciplines : l'analyse des décisions dans les organisations, l'école de pensée qui réunit des agronomes, des économistes et des sociologues autour de la représentation de l'exploitation agricole comme un système complexe, l'économie spatiale et régionale, et en particulier les différents courants qui s'intéressent aux différents rôles du foncier dans l'exploitation.

1.1.1. L'analyse des décisions dans l'exploitation

Historiquement, la théorie micro-économique de la firme a fourni un premier modèle de comportement des producteurs, même s'il est aujourd'hui jugé un peu trop grossier. Les critiques apportées à celui-ci depuis le milieu du XXème siècle ont porté sur la conception implicite de la rationalité qui lui est sous-jacente. Elles concernent l'hypothèse de recherche d'un optimum dans la décision et de connaissance parfaite des alternatives et des conséquences de la décision (rationalité limitée ou procédurale, MARCH et SIMON, 1964), et celle de mono-rationalité (SFEZ, 1974). L'importance des modes d'organisation des entreprises dans les processus de décision est mise en évidence (CROZIER et FRIEDBERG E., 1977 - CROZIER, 1988), ceux-ci devenant objets de recherche en tant que tels (approche clinique, RIVELINE, 1977, 1983, 1985, 1986).

Un autre courant, la modélisation systémique (LE MOIGNE, 1977, 1987), contribue à l'élaboration de nouveaux modèles de comportement des agents économiques. Il privilégie les relations entre les éléments, organisés en niveaux hiérarchiques (c'est-à-dire la structure) et les fonctions que remplissent les éléments dans la poursuite de l'objectif général, plutôt que la nature des éléments eux-mêmes, et met en avant les notions d'ouverture et de régulation.

Ce renouveau de la théorie n'a pas concerné que les entreprises industrielles ou les grandes administrations. Il trouve également une application dans le champ de l'économie rurale, avec la théorie du comportement adaptatif qui concerne les agriculteurs.

A l'INRA, l'analyse de l'exploitation en terme de système a pour origine les travaux de recherche sur la diffusion des innovations menés par le Service d'Expérimentation et d'Information dans les années 1970 (OSTY, 1978). D'abord centrée sur l'exploitation, elle est ensuite élargie à l'ensemble formé par l'exploitation et la famille, d'où le terme de Système Famille-Exploitation, qui repose sur l'hypothèse de l'existence d'un projet de la famille sur l'exploitation.

les hypothèses fondatrices de la théorie du comportement adaptatif

Pour expliquer le fonctionnement du Système Famille-Exploitation, Michel PETIT propose la théorie du comportement adaptatif, développée ensuite par l'équipe d'économistes de l'INRA-ENSSAA puis de l'unité de recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement de Dijon (PETIT, 1975 - PETIT, 1981 - CHIA, 1987 - BROSSIER et al., 1989).

Elle repose sur le postulat de cohérence qui pose que toute action de l'agriculteur vise à modifier sa situation en l'adaptant, dans la mesure de ses possibilités, à ses finalités. Ce postulat se démarque de la notion classique de rationalité économique en ce sens que finalités et situations sont endogènes au champ de l'analyse.

La situation est définie comme *"l'ensemble des contraintes qui, à un moment donné, limitent les possibilités d'action productive de l'agriculteur. La situation inclut donc aussi les possibilités d'actions, autrement dit les atouts de l'agriculteur (...). Perçus dans le présent, la situation est bien entendu le résultat instantané et à certains égards provisoire, de l'évolution passée"* (DEFFONTAINES et PETIT, 1985, p. 44). La situation inclut les limites relatives aux moyens matériels (les facteurs de production) que l'agriculteur peut mobiliser et plus ou moins facilement modifier. En fait, plus que la situation objective, c'est la représentation que s'en fait l'agriculteur qui intervient dans le processus de décision.

Parler de finalités du système exploitation c'est faire l'hypothèse qu'il existe au moins un projet indentifiable, c'est-à-dire *"un ensemble complexe d'objectifs plus ou moins hiérarchisés, non dépourvu de contradictions et susceptible d'évoluer"* (BROSSIER, 1978, p. 6). La notion de structure hiérarchisée d'objectifs est importante, ainsi SEBILLOTTE distingue-t-il trois niveaux :

- un niveau global, *"qui traduit les fonctions que l'agriculteur et sa famille assignent à l'exploitation"*,
- le niveau des choix stratégiques : *"on y fixe les orientations à moyen terme qui sont retenues dans le champ des possibles. C'est la mise en place d'un système de production"*,
- celui des choix tactiques : *"on y fixe dans le court terme les moyens (et leur mise en oeuvre quotidienne) qui vont assurer la réalisation sur le terrain du système de production choisi"* (SEBILLOTTE, 1980, p. 21).

Là encore le projet ne se définit pas en dehors de l'agriculteur. Plus encore celui-ci n'en a pas toujours une conscience claire, les objectifs généraux portés par la famille sont souvent implicites. Ainsi la perception qu'a l'agriculteur de sa situation et de son projet est toujours une approximation. C'est en agissant que cette perception s'affine, et que situation et projet peuvent évoluer parallèlement selon un **double processus d'adaptation réciproque**.

Le modèle de prise de décision proposé est donc le suivant : l'agriculteur prend ses décisions en fonction de son projet et de sa situation tels qu'il les perçoit, et il existe une cohérence entre les objectifs et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre.

Limites du modèle et approfondissement par la modélisation systémique

Ce modèle souffre de plusieurs limites : l'absence d'explication des modes d'action de l'environnement sur le système, l'insuffisante prise en compte des relations sociales à l'intérieur de la famille et avec l'environnement (BARTHEZ, 1981 - VINCENT, 1981 - SALMONA, 1981), et l'imprécision sur le contenu des perceptions (SEBILLOTTE et SOLER, 1988).

Des affinements du modèle s'inspirant de la modélisation systémique sont proposés comme le **découpage du Système Famille-Exploitation en plusieurs sous-systèmes** (BROSSIER et al, 1989 - voir figure n°1) :

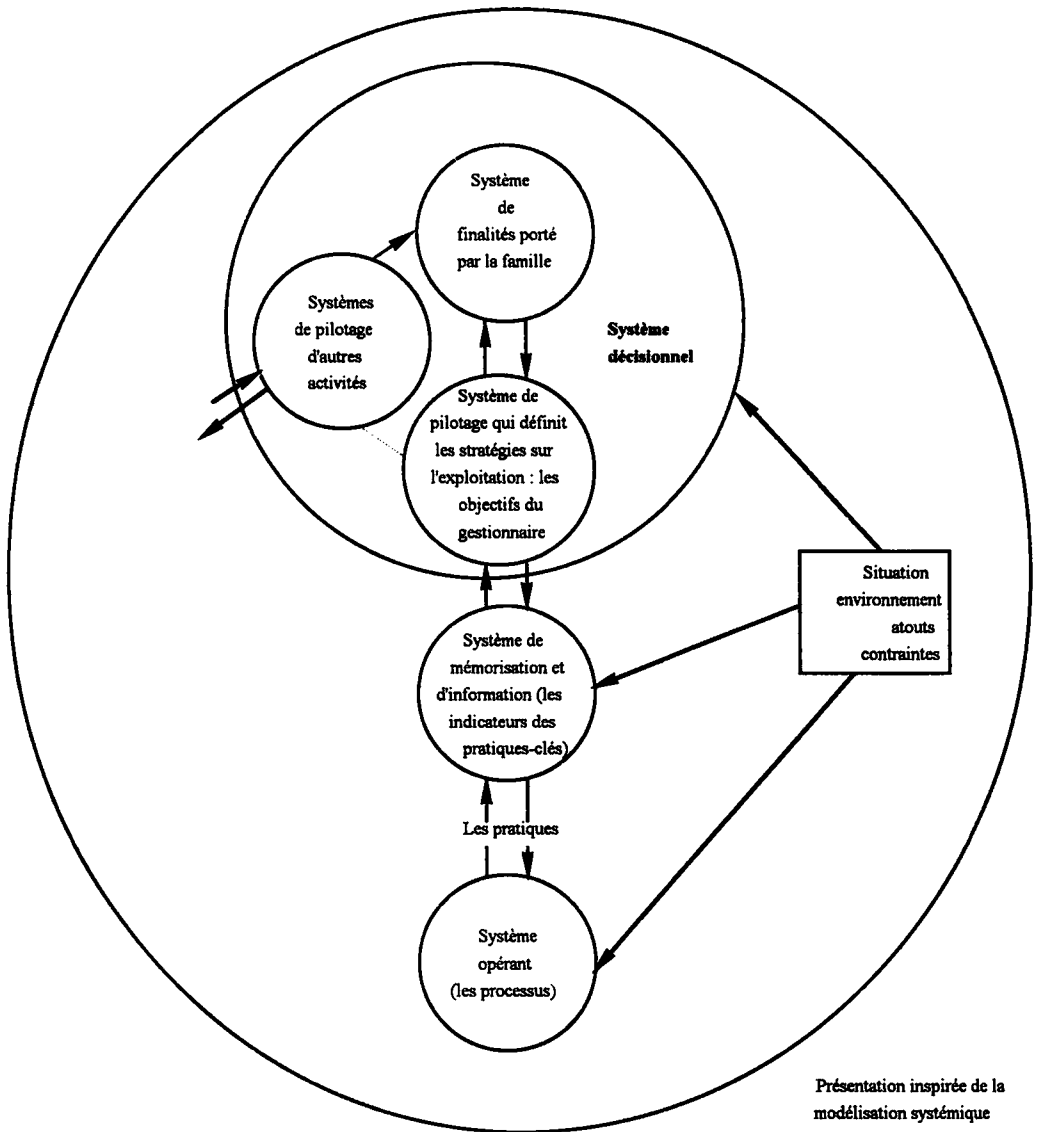


Figure n°1 : Les sous-systèmes définissant le système exploitation. (source : BROSSIER, J., 1991)

- un système décisionnel, regroupant l'ensemble des personnes qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans les processus de décision au sein de l'exploitation. Lui-même peut être décomposé en deux sous-systèmes : le sous-système de finalités, qui exprime les finalités (le projet) de l'exploitation (relatif par exemple au niveau de revenu, au temps libre, à la transmission de l'exploitation). Il s'agit le plus souvent de la famille ou d'une partie de celle-ci ; et le sous-système de pilotage, constitué par les membres de la famille directement impliqués dans les décisions de gestion de l'exploitation, qui conçoivent les alternatives, définissent les programmes et les mettent en oeuvre. Si par le passé, les deux sous-systèmes étaient souvent confondus, de plus en plus l'entreprise se démarque de la famille qui peut par certains de ses membres participer à d'autres organisations (développement de la pluriactivité), même si les liens entre les deux restent forts. C'est ce que veut exprimer la représentation ci-dessus.
- Les programmes définis par le système de pilotage sont mis en oeuvre par le biais du système opérant, ensemble des processus agronomiques et économiques.
- Enfin le système de mémorisation et d'information procure au système de pilotage le moyen de contrôler l'exécution de ces programmes, par le biais d'indicateurs de résultats.

Les relations entre la famille agricole et l'exploitation : cycle de vie de la famille

Contrairement à l'entreprise capitaliste, et comme dans les entreprises artisanales, dans la plupart des exploitations agricoles, c'est la famille qui possède, fournit et gère la plus grande partie des moyens de production : le temps de travail (disparition progressive des salariés agricoles), la terre et le capital financier.

Les conséquences du caractère familial des exploitations pour leur fonctionnement ont particulièrement été mises en évidence par A. CHAYANOV, économiste russe du début du vingtième siècle. Celui-ci remet en cause l'application des catégories conceptuelles de l'économie classique et marxiste (rente foncière, capital, prix, profit...), du fait de l'absence (ou tout au moins la rareté) du travail salarié dans les exploitations agricoles, de la confusion entre capital et patrimoine (notamment foncier), entre l'unité de production (l'exploitation) et l'unité de consommation (la famille) (CHAYANOV, 1972). Cette dernière est d'ailleurs confirmée par les travaux de CHIA (1987) sur les pratiques de trésorerie des agriculteurs.

Selon CHAYANOV le revenu total de la famille agricole, qu'il provienne d'activités agricoles ou non, doit être réparti entre trois utilisations possibles : production

(c'est-à-dire les investissements dans l'exploitation permettant sa croissance et son renouvellement), consommation familiale et épargne familiale.

L'équilibre optimal entre ces trois fonctions (production, consommation, épargne) est défini par la famille agricole de manière subjective sur la base de l'expérience passée. CHAYANOV précise de plus le mécanisme d'établissement de cet équilibre : la famille augmente sa quantité de travail tant que la pénibilité de l'heure marginale de travail (qui croît avec le niveau de production) est jugée inférieure à sa productivité marginale (qui décroît avec le niveau de production). Il s'agit donc d'un équilibre entre le degré de satisfaction des besoins familiaux et le degré de pénibilité du travail.

Les besoins familiaux sont fonction de la dimension de la famille et du rapport entre les membres qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Ceci conduit CHAYANOV à définir un cycle de vie de la famille, au cours duquel la dimension de l'exploitation croît avec celle du collectif de travail et les besoins de consommation du ménage (voir figure n°2).

L'actualité de cette analyse en termes de cycle de vie et d'arbitrage entre travail, investissement et consommation a été démontrée en Europe par de nombreux auteurs (GASSON et al., 1988 - NALSON, 1968 - PUIJK, 1984).

Plusieurs découpages en phases du cycle de vie des familles agricoles sont proposés. Ils font intervenir différents critères : l'évolution des besoins de consommation (en volume et en qualité), l'évolution de la composition de la force de travail et celle de la composition du sous-système de décision. On peut retenir par exemple la proposition de CAVAILHES :

*"pré-renouvellement lorsque le père et le fils travaillent ensemble sur l'exploitation (...);
renouvellement lorsque le fils (ou le gendre) est devenu Chef d'exploitation à la place du père (...);
post-renouvellement, phase qui se situe une quinzaine d'années après le renouvellement ;
maturité lorsque le Chef a de quarante à soixante ans, et qu'il ne collabore pas avec un de ses enfants qui se préparerait à lui succéder ;
pré-retraite quand on est dans la même situation que précédemment mais avec un chef d'exploitation de plus de soixante ans"*(CAVAILHES, 1987).

Schéma de l'escalier : "L'exploitation fait des escaliers"

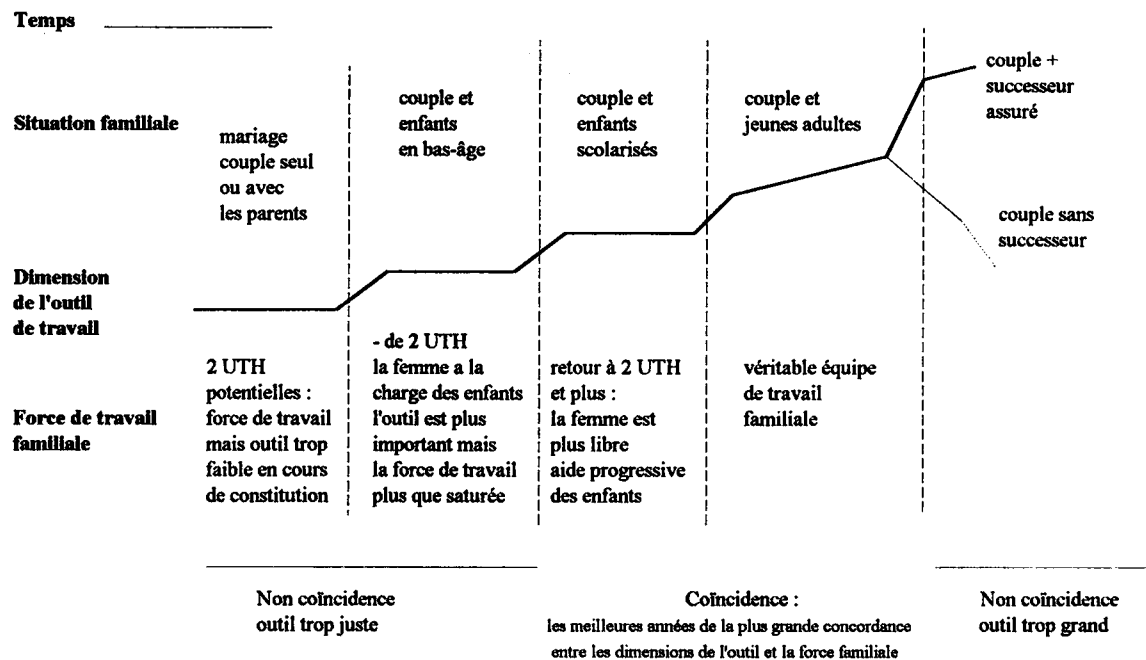


Figure n°2 : Evolution des disponibilités en main-d'oeuvre et de la dimension de l'outil de travail au cours du cycle de vie de la famille (source : MOISAN in FAUQUET, F. (1981). La qualification professionnelle en agriculture. APCA, Paris, repris dans MOISAN, H., 1988)

Les règles et les résultats de l'arbitrage entre production, consommation et accumulation d'un patrimoine varient tout au long de la vie de la famille. Trois voies sont offertes aux familles agricoles pour ajuster les ressources en terre et en capital de l'entreprise, aux besoins de consommation et aux ressources en main-d'oeuvre de la famille : augmentation de la dimension de l'entreprise en terre ou capital (REY, 1987 - CAVAILHES, 1987 - HARRISON, 1967 et 1975 - MAINIE, 1971 - CHIA, 1987), modification du système de production (MAIGROT et POUX, 1991 - LAURENT, 1991 - LIFRAN, 1983), substitution de main-d'oeuvre salariée à la main-d'oeuvre familiale, recherche d'emplois extra-agricoles par certains membres de la famille (BRUN, 1986 - CERC, 1985 - VERT, 1985). Les conditions économiques locales et du moment (marché foncier, marché des capitaux, disponibilités en main-d'oeuvre salariée, marché de l'emploi local) déterminent en partie le choix entre ces différentes options.

Ph. MAINIE souligne par ailleurs la nécessité de la simultanéité des événements internes et des événements externes au Système Famille-Exploitation pour que les transformations des systèmes aient lieu.

La transformation récente des rapports entre famille et exploitation sous la triple influence de la distension des liens familiaux, du chômage et de la crise agricole, ne remet pas fondamentalement en cause l'analyse de CHAYANOV (BRUN, 1989 - MULLER et VALCESCHINI, 1986). Ainsi, que les rapports entre famille et exploitation soient "traditionnels", tels que les décrit CHAYANOV ou d'un type nouveau marqué par la pluriactivité, ils ont incontestablement un impact sur les décisions des agriculteurs (notamment celles qui concernent le foncier), et à ce titre doivent être intégrés dans l'analyse de celles-ci.

L'analyse des pratiques pour mettre à jour les objectifs des agriculteurs

Le modèle proposé par la théorie du comportement adaptatif reste très général. Il est nécessaire en effet de préciser quels sont les objectifs qui structurent le comportement des agriculteurs. Un moyen de les approcher est d'observer ce que font les agriculteurs et surtout la manière dont ils le font, autrement dit leurs pratiques.

TEISSIER définit les pratiques comme "*les activités élémentaires*", "*les manières de faire (des agriculteurs), réalisées dans une optique de production*". Il oppose cette notion (de l'ordre de l'action) à celle de technique (TEISSIER, 1979). LANDAIS précise cette notion : "*il ne nous semble intéressant de parler de pratique à propos d'une activité donnée que si celle-ci présente une certaine stabilité, si elle apparaît répétable, si donc on peut supposer qu'elle procède d'un vouloir-faire et d'un savoir-faire constitutifs du système considéré*" (LANDAIS, 1987).

Née dans le contexte de disciplines techniques (agronomie et zootechnie), cette notion est également utilisée par des chercheurs en sciences sociales (par exemple les pratiques de trésorerie analysées par CHIA, 1987).

L'intérêt d'étudier les pratiques réside dans le fait qu'elles *"permettent de faire émerger les contraintes, la façon dont l'agriculteur s'en accommode et les projets pour s'en affranchir"* (TEISSIER, 1979). En effet contrairement aux objectifs, les pratiques sont observables. De plus elles se situent au carrefour de trois sous-systèmes du Système Famille-Exploitation : sous-systèmes de pilotage, opérant, de mémorisation et d'information. Pour caractériser les pratiques, on peut ainsi, sur la proposition de LANDAIS et DEFFONTAINES (1989), définir :

- **les modalités d'une pratique** : on cherche ici à décrire ce que fait l'agriculteur et comment il le fait, les processus biologiques qu'il met en jeu, et ses interventions techniques. On se place donc du point de vue du système opérant dont les pratiques sont la concrétisation. On distinguera par exemple des pratiques de traite des vaches laitières en salle de traite ou au pâturage.
- **l'efficacité d'une pratique** : on cherche à mesurer les effets désirés ou non sur les objets directement concernés par la pratique, et les conséquences observées sur les autres éléments du système (qui découlent des interrelations entre éléments du système). On parlera par exemple des effets d'une opération culturale sur la structure du sol, et des conséquences de l'adoption de l'ensilage de maïs sur l'organisation du travail. La mesure de l'écart entre l'efficacité attendue d'un certain nombre de pratiques-clés et leur efficacité réelle sert d'indicateurs à l'agriculteur dans sa prise de décision. La mesure de l'efficacité des pratiques relève donc du système d'information et de mémorisation.
- **l'opportunité d'une pratique** : on cherche à éclairer les objectifs poursuivis par l'agriculteur dans la mise en oeuvre d'une pratique. Ils ne peuvent être jugés qu'en référence à son projet et à l'ensemble du système qu'il gère. Par les pratiques on peut remonter aux motivations qui les sous-tendent, c'est-à-dire accéder à ce qui anime le système de pilotage.

Au coeur du fonctionnement du Système Famille-Exploitation, les pratiques sont mutuellement dépendantes. De ce fait, les combinaisons de pratiques qui sont observées ne sont nullement aléatoires, et paraissent intéressantes à décrire et comprendre, dans la mesure où elles sont significatives d'un mode de fonctionnement des Systèmes Familles-Exploitations (HOUDARD, 1978 - AURICOSTE et al., 1983).

Centré sur l'acteur, en l'occurrence l'agriculteur, le modèle de comportement adaptatif adopte un point de vue interne au Système Famille-Exploitation pour comprendre le fonctionnement de celui-ci. Malgré ses insuffisances, c'est un modèle appliqué particulièrement adapté à la conception de programmes de développement et de formation dans le domaine de la gestion technique et économique de l'exploitation. Il nous apparaît également utile pour prévoir les comportements à venir des agriculteurs face à des modifications prévisibles de l'environnement de leurs Systèmes Familles-Exploitations. La mise en oeuvre concrète de ce modèle requiert une approche globale des Systèmes Familles-Exploitations, dont nous détaillerons les méthodes dans le Chapitre II.

Auparavant nous allons présenter rapidement les acquis théoriques sur la place de l'espace dans l'analyse économique et plus particulièrement sur la place du foncier dans les Systèmes Familles-Exploitations.

1.1.2. L'espace dans l'analyse économique et les rôles du foncier dans l'exploitation agricole

Une analyse bibliographique rapide¹ montre que l'économie spatiale et régionale, qu'elle soit générale ou plus spécifiquement orientée vers les questions agricoles, semble largement dominée par trois types de débats :

- sur les questions de la recherche : influence de la répartition spatiale des agents et des objets économiques sur les processus économiques généraux (économie spatiale), ou processus de formation de l'espace (économie régionale en général) ;
- sur les points de vue idéologiques : comportements individuels d'agents économiques spatialisés (micro-économie), ou fonctionnement global de la société (macro-économie) ;
- sur les méthodes : analyse empirique des situations concrètes dans leur diversité, ou construction théorique de portée générale, qui ni l'une ni l'autre ne donne satisfaction.

Alors que les deux premiers débats recouvrent à peu près l'opposition entre les deux principaux courants de l'analyse économique, le dernier lui est transverse et se retrouve dans les deux courants néo-classique et marxiste.

Pour ce qui concerne l'analyse des relations entre les agriculteurs et l'espace, nous retiendrons deux points essentiels :

¹ Les références relatives à l'analyse économique spatiale sont réunies en bibliographie.

- d'un point de vue théorique, l'approche qui consiste à considérer l'espace à la fois comme un contenant contraignant pour les activités humaines, notamment agricoles, et comme un produit de cette activité,
- et d'un point de vue méthodologique, une approche pragmatique centrée sur les comportements réels des agents économiques.

D'une manière plus précise, l'activité agricole se distingue des autres activités économiques par son besoin d'espace d'où l'importance des rôles de cet espace dans son fonctionnement technique et économique. Partant du repérage des différentes catégories d'espaces intervenant dans l'activité d'une exploitation agricole, J.-P. DEFFONTAINES brosse le panorama des liaisons entre l'espace et l'activité agricole (DEFFONTAINES, 1982). L'espace peut être considéré comme :

- le support des opérations agricoles (lieux et trajets) et un des facteurs de leur déroulement ;
- le milieu naturel (l'espace comme support d'écosystèmes) ;
- le produit, au moins en partie, des opérations agricoles (les modes d'occupation des sols et les marques d'organisation - parcelles, chemins, haies, bâti ... - résultent en partie de l'activité agricole) ;
- un patrimoine : l'espace est approprié, il a une valeur établie sur un marché, il représente un enjeu économique et social, il est parfois au centre de conflits entre agriculteurs ou entre ceux-ci et d'autres utilisateurs de l'espace ;
- un cadre et un facteur de relations : les relations peuvent être le fait de la contiguïté des espaces d'activité de deux exploitations (deux agriculteurs travaillant sur des parcelles voisines), du milieu naturel (deux parcelles appartenant à un même bassin versant liées par des écoulements d'eau), de l'appropriation (relation propriétaire-exploitant), ou du "regard" (les espaces auxquels se réfère l'agriculteur pour des raisons diverses, techniques, professionnelles, culturelles ...).

Ces différents points de vue sur l'espace en relation avec l'activité agricole ne sont pas parfaitement distincts les uns des autres. Ils font intervenir plusieurs disciplines : agronomie, sciences du milieu (pédologie, hydrologie, écologie ...), géographie, économie, sociologie. Parmi ces différents rôles de l'espace (support, facteur, produit, patrimoine, cadre de relations), nous retiendrons particulièrement les rôles qui se rapportent à des catégories économiques : facteur de production, produit, patrimoine.

Si le rôle du foncier en tant que facteur de production est assez bien traité par l'analyse économique néo-classique, son rôle de patrimoine est en général évacué par la théorie économique, ou en tous cas très mal pris en compte. Pourtant le caractère patrimonial du foncier a des conséquences importantes pour les comportements individuels des agriculteurs en terme de relations avec les propriétaires, de développement et de transmission de l'entreprise.

A la dualité facteur de production/patrimoine se superpose en outre une double origine du foncier comme don de la nature et produit de l'activité humaine (Cf le débat sur la notion de fertilité). Par ailleurs, le foncier reste encore un enjeu primordial de relations sociales. Aux rivalités anciennes opposant propriétaires et exploitants à propos de la conquête des droits d'usage du sol, de la maîtrise de sa mise en valeur et de l'estimation de sa valeur, s'ajoutent des conflits autour des autres usages de l'espace (loisirs, protection du patrimoine écologique). En dehors de ces relations conflictuelles, le foncier est aussi le support de relations techniques quotidiennes entre les agriculteurs.

A l'issue de cette analyse bibliographique, les points suivants se dégagent :

- l'intérêt d'une approche pragmatique centrée sur l'observation des comportements réels des agents économiques, notamment les agriculteurs, vis-à-vis de l'espace, avant toute tentative de construction d'un modèle théorique de représentation de l'espace ;
- une représentation systémique des comportements des agriculteurs et du fonctionnement des exploitations agricoles ;
- la multiplicité des rôles du foncier dans les exploitations : facteur de production, patrimoine, produit des activités agricoles, cadre et enjeu de relations sociales.

1.2. Un modèle de décision foncière des agriculteurs

A partir des acquis théoriques ci-dessus, nous proposons un modèle de décisions foncières des agriculteurs. On peut les classer selon deux critères : les caractéristiques du foncier sur lesquelles elles portent, et les événements qui les ont déclenchées. Parmi les décisions foncières, nous privilégions celles qui ont un impact visible sur l'espace rural, et celles qui engagent la reproduction des unités économiques que sont les exploitations. Ainsi nous présentons les conséquences

tirées du modèle de comportement adaptatif pour la compréhension des décisions foncières des agriculteurs. Le concept de pratiques foncières, considérées comme des résultats des décisions foncières, est ensuite défini et une première grille d'analyse en est tracée. Enfin nous présentons nos hypothèses sur les différents facteurs de déclenchement des décisions foncières. Ce chapitre se conclue par des questions sur la façon dont les décisions foncières s'insèrent dans la dynamique d'évolution des Systèmes Familles-Exploitations. A cette occasion le concept de stratégies foncières est défini.

1.2.1. Conséquences du modèle de comportement adaptatif pour les décisions foncières des agriculteurs

L'examen des théories visant à expliquer d'une part la manière dont les agriculteurs prennent leurs décisions, d'autre part la façon dont l'espace intervient dans les activités agricoles, permet de proposer quelques hypothèses concernant le fonctionnement des systèmes formés par les exploitations agricoles et leur espace.

1.2.1.1. Logiques de fonctionnement et cycle de vie de l'exploitation

Selon la théorie du comportement adaptatif, la famille (ou une partie de celle-ci) définit les **finalités du système exploitation** (sous-système de finalités). Par ailleurs ces finalités évoluent avec les besoins de revenus et les disponibilités en travail au cours du cycle de vie de la famille. En nous inspirant des auteurs qui insistent sur l'arbitrage réalisé par la famille entre trois fonctions : production, consommation, épargne, nous proposons de distinguer schématiquement trois logiques selon lesquelles peuvent s'organiser ces finalités :

- une logique de production qui vise à assurer le maintien et le développement de l'appareil de production agricole, et à valoriser au mieux son potentiel,
- une logique patrimoniale qui privilégie la constitution d'un patrimoine, éventuellement aux dépens de l'entreprise ; cela signifie que l'agriculteur et sa famille acceptent d'imposer des contraintes à la production pour pouvoir augmenter ou améliorer leur patrimoine ;
- une logique de consommation qui fixe un niveau de revenu global pour la famille, celui-ci pouvant provenir de plusieurs activités, agricoles ou non.

Nous faisons l'hypothèse que les trois logiques sont présentes à la fois dans le Système Famille-Exploitation, mais que l'une ou l'autre domine, selon les moments

du cycle de vie de l'exploitation² et les événements extérieurs qui viennent en perturber le fonctionnement interne. L'examen des décisions foncières devra donc tenir compte d'une double échelle de temps : celle de la vie d'une exploitation donnée, et celle du temps historique (celui de l'environnement de l'exploitation).

Il est assez facile de distinguer au cours de la vie d'une famille agricole des périodes d'installation et de succession ou de préparation de la retraite, qui ont des caractéristiques très marquées en terme de disponibilités en main-d'oeuvre et d'intensité des investissements. Mais entre ces deux phases il se passe de nombreux événements dans l'exploitation qu'il est parfois difficile de relier à des évolutions familiales. Ces transformations de l'exploitation s'inscrivent dans un continuum au sein duquel on ne peut aisément découper des phases. Néanmoins il nous semble intéressant de tester la pertinence d'un découpage de la vie de l'exploitation en phases pour analyser les décisions foncières des agriculteurs. Aussi proposons nous le découpage suivant :

- une première période de 0 à 4 ans après l'installation qui correspond à la mise en place du système de production initial, elle est appelée "*installation*",
- une deuxième période de 5 à 9 ans après l'installation, appelée "*développement*",
- suit une période de 10 à 19 ans après l'installation, appelée "*maturité*",
- la dernière période, au delà de 20 ans de carrière est appelée "*succession*".

Les appellations ci-dessus ne préjugent en rien des objectifs des Systèmes Familles-Exploitations qui guident leur fonctionnement dans chacune de ces périodes. En particulier, il existe une phase finale dans la vie d'une exploitation qu'il y ait ou non succession effective du chef d'exploitation. De même les durées indiquées n'ont aucun caractère strict ou obligatoire. D'une exploitation à l'autre les durées des différentes phases peuvent varier. Simplement il est utile de définir des bornes pour pouvoir comparer ce qui se passe du point de vue du foncier, d'une part dans les différentes phases de la vie d'une même exploitation, d'autre part dans différentes exploitations situées au même moment du cycle de vie.

² Rappelons que l'on peut définir un cycle des investissements qui se déroule parallèlement au cycle de vie de la famille, et au cours duquel le niveau de capitalisation varie.

1.2.1.2. - Fonctionnement courant de l'exploitation et décisions stratégiques

Toujours selon la théorie du comportement adaptatif, le sous-système de pilotage (composé du chef d'exploitation et éventuellement d'autres membres de la famille) définit les grandes orientations de l'exploitation, alors que le système opérant met en oeuvre un certain nombre de processus agronomiques et économiques qui participent à l'élaboration des produits de l'exploitation.

Cette distinction entre sous-système de pilotage et système opérant renvoie à une autre distinction, classique dans le domaine de la gestion, entre les décisions stratégiques et tactiques. Dans son ouvrage **Stratégie**, MARTINET rappelle les caractéristiques propres des unes et des autres :

- les décisions stratégiques *"visent à orienter de façon déterminante et pour le long terme, les activités et structures de l'organisation"* (TABATONI et JARNIOU, 1975, cités par MARTINET, 1983),
- les décisions tactiques consistent à exploiter de la façon la plus efficiente possible le potentiel existant, et à l'adapter au jour le jour aux problèmes qui surgissent (elles font partie du fonctionnement courant de l'entreprise).

Les décisions stratégiques se caractérisent en particulier par un impact global sur l'organisation, des effets de longue durée et peu réversibles. Elles considèrent l'environnement et le temps comme des variables, qui sont précisément objet de choix. Elles se prennent en situation d'information partielle, agrégée, incertaine. Selon MARTINET la gestion stratégique consiste à restaurer le potentiel de l'entreprise et est donc inséparable de la notion d'investissement. Les décisions stratégiques ne concernent pas seulement la définition des modalités des relations avec l'environnement de l'entreprise, mais aussi celle des modes de relations à l'intérieur de l'organisation. WALLISER reprend la même dichotomie lorsqu'il parle des processus de régulation du fonctionnement des entreprises, qui comprennent à la fois :

- le *"processus d'équilibration entre sous-systèmes du système"*,
- et le *"processus de pilotage du système face aux perturbations externes"* (WALLISER, 1978).

Nous faisons l'hypothèse que les décisions foncières des agriculteurs se situent selon les cas à un niveau ou un autre de gestion de l'exploitation (stratégique ou opérationnelle), et qu'au niveau stratégique, elles participent aux deux processus de régulation interne et externe. Etant données les questions concrètes qui nous sont posées (une évolution à moyen terme de l'utilisation de l'espace agricole), nous nous

intéressons essentiellement aux décisions foncières stratégiques, en particulier à celles qui sont des adaptations à un environnement mouvant. Cependant la compréhension des mécanismes de régulation externe implique de connaître aussi le fonctionnement interne des Systèmes Familles-Exploitations, en particulier la place qu'y occupe le foncier.

Avant de présenter plus en détail ces différents horizons de décisions foncières, il nous semble important d'examiner comment elles se manifestent, sur quels objets elles portent.

1.2.2. Des pratiques foncières, résultats des décisions des agriculteurs

Nous avons vu plus haut que les chercheurs de l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt proposent d'aborder les processus de décision des agriculteurs par l'étude de leurs pratiques. A notre tour nous définissons une pratique comme un acte concret, que l'on peut observer, dont on peut évaluer les résultats. C'est l'aboutissement d'un processus intellectuel de l'agriculteur (analyse - diagnostic - pronostic - décision).

Rappelons que selon LANDAIS et DEFFONTAINES (1989), pour qualifier une pratique il faut décrire :

- qui la réalise,
- sur quels objets elle s'applique,
- les moyens matériels mis en oeuvre,
- le lieu,
- sa durée et sa position dans l'échelle des temps de l'exploitation.

C'est que ces auteurs désignent par modalité d'une pratique.

Les pratiques s'insèrent dans le fonctionnement de l'exploitation. Les liaisons entre pratiques et fonctionnement global peuvent être appréhendées :

- par la définition de combinaisons de pratiques élémentaires, cohérentes entre elles et caractéristiques d'un type de fonctionnement³,
- par un jugement sur l'efficacité des pratiques (c'est-à-dire sur leurs conséquences sur les autres éléments du système),
- et sur leur opportunité par rapport au projet de l'agriculteur.

³ Rappelons que deux exploitations ont le même type de fonctionnement lorsqu'elles partagent les mêmes finalités et qu'elles ont choisi les mêmes options stratégiques.

La possibilité de juger les pratiques par rapport au projet de l'agriculteur suppose que l'on connaisse celui-ci. Or nous avons vu qu'il est rarement explicite, y compris pour l'agriculteur lui-même. On ne peut donc se contenter de la seule observation des pratiques pour mettre à jour le projet des agriculteurs. Il est nécessaire d'interroger l'agriculteur sur les raisons de ses pratiques. En confrontant de manière itérative les observations sur les pratiques avec ce que l'agriculteur dit des facteurs qui les ont déclenchées, on reconstruit avec lui le processus de décision (nous abordons là un point qui semble plutôt méthodologique, mais qui est aussi très lié à la conception théorique que nous avons des processus de décision des agriculteurs).

Nous définissons les pratiques foncières comme l'ensemble des actes concrets qui visent à modifier une ou plusieurs caractéristiques de tout ou partie de l'espace exploité par la famille agricole.

L'espace exploité par une famille agricole est composé de plusieurs unités spatiales, les parcelles d'exploitation, qui se caractérisent par une unité d'utilisation. Ainsi une parcelle d'exploitation peut regrouper plusieurs parcelles cadastrales, inversement, une parcelle cadastrale peut être divisée en plusieurs parcelles d'exploitation. Nous privilégions ici le point de vue du fonctionnement plutôt que celui de la propriété.

On peut caractériser une parcelle par :

- ses dimensions,
- ses qualités (par exemple : nature du sol, présence de haies, de clôture, de point d'eau, localisation),
- son utilisation (affectation)
- son mode de faire-valoir.

En fonction de ce qui précède, nous proposons donc de distinguer plusieurs types de pratiques foncières selon les caractéristiques du foncier auxquelles elles s'appliquent. Pour chacun de ces types il peut exister plusieurs modalités :

- mobilisation du foncier : elles affectent l'espace exploité dans ses dimensions, ses modes de faire-valoir (achat et location de terres, augmentation ou réduction de la surface de l'exploitation),
- localisation : elles consistent à choisir quelle activité se déroule sur une portion donnée de l'espace exploité (retourner des prairies, remettre en herbe, choix des troupeaux utilisateurs et des modes de récolte pour les surfaces fourragères),
- amélioration et entretien du capital foncier : elles visent à modifier ses possibilités d'utilisation. Elles peuvent concerner :

- . les aptitudes culturales : assainissement, drainage, entretien de la fertilité, suppression ou plantation de haies,
- . sa structure : elles ont alors pour effet de modifier la disposition spatiale des différentes unités de l'espace exploité (remembrement, échanges parcellaires, abandon d'une parcelle pour en reprendre une autre, etc).

Pour qualifier les pratiques foncières nous devons aussi, au delà de ces caractéristiques, décrire les parcelles concernées (le lieu) et le moment du cycle de vie au cours duquel elles sont mises en oeuvre.

Notre objectif n'est pas dans ce travail d'analyser toutes les pratiques foncières, mais seulement celles qui dérivent de décisions stratégiques. Aussi concentrerons nous notre attention sur les pratiques de mobilisation du foncier et celles de localisation. Parmi les pratiques d'amélioration du capital foncier, nous retiendrons celles qui remettent en cause les orientations de l'exploitation, à savoir les aménagements importants comme le drainage.

Examinons maintenant les différents facteurs susceptibles de déclencher une décision foncière.

1.2.3. Quels sont les facteurs de déclenchement des décisions foncières ?

Nous avons vu plus haut que l'on pouvait distinguer deux catégories de décisions foncières : les décisions tactiques, qui participent au fonctionnement courant du système exploitation, et les décisions stratégiques. Nous examinerons tour à tour les unes et les autres.

1.2.3.1. Les décisions foncières tactiques : le foncier dans le système opérant

En l'absence de perturbations externes il est utile de considérer, au moins théoriquement, l'exploitation comme un système fermé et d'analyser les liens internes entre les différents sous-systèmes. Cette analyse est également nécessaire pour comprendre ensuite comment les perturbations de l'environnement peuvent agir sur le système exploitation.

Nous considérons donc que, à un instant donné, dans le fonctionnement courant de son exploitation, l'agriculteur adapte ses activités à un environnement et une

situation qu'il considère comme donnés. Le fonctionnement à analyser n'est pas le fonctionnement technique fin (décisions tactiques), mais celui qui *"correspond au niveau stratégique du choix du système de production"* (SEBILLOTTE, 1983) et qui donne sa dynamique au système. Dans cette hypothèse, le système fonctionne selon le programme général d'action que s'est fixé l'agriculteur, et qu'il s'agit de mettre en évidence.

Dans un environnement donné, les caractéristiques de l'espace exploité par l'agriculteur, en particulier, sont fixées (dimensions, qualités et localisation). Le programme d'action de l'agriculteur concerne avant tout la production. Il n'est pas dit que l'agriculteur ait en tête un programme d'action spécifique par rapport au foncier. Par contre il est probable qu'il affecte une place plus ou moins importante au foncier dans la réalisation de ce programme. En fait cette affectation n'est pas prévue globalement mais se fait secteur par secteur avec des arbitrages entre secteurs (rôle du système de pilotage). La nature des objectifs et la place du foncier dans chaque secteur vont dépendre de plusieurs éléments :

- l'ensemble des atouts et contraintes de l'exploitation, même s'ils ne sont pas présents en permanence à l'esprit de l'agriculteur,
- la nature des liens entre exploitation et famille, puisque les objectifs stratégiques dépendent en partie des finalités définies par la famille.

Nous posons la question de l'existence d'une relation entre la logique dominante de la famille (production, consommation, patrimoine) et la façon dont est géré le foncier. En particulier existe-t-il des espaces très liés au système de production (espaces "sensibles", "espaces-clés", objets d'enjeux), et au contraire des espaces gérés en marge du système de production, selon une logique qui n'est pas de production immédiate ?

Les travaux de nombreux chercheurs (notamment ceux de l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt) ont montré que le foncier intervient dans ces processus soit comme facteur de production, soit comme produit. Si l'on considère, selon une première hypothèse, le foncier comme un facteur de production, les liens avec le reste de l'exploitation se manifestent de différentes façons :

- Le foncier détermine en partie le **volume de production** permis, par ses dimensions et la nature des sols.
- Le foncier a une influence sur la **nature des productions** possibles et leurs qualités par la fertilité physique et chimique des sols.

- Le foncier intervient dans **l'organisation du travail** par la dispersion et la localisation des parcelles, et par la nature des sols (voir les travaux de l'INRA-SAD Paris-Grignon et de l'INRA-ESR de Grignon).
- Le foncier intervient dans **le choix des équipements et des techniques** employés par les contraintes qu'il impose. Les travaux du CEMAGREF Antony montrent notamment que les liens entre foncier, main-d'oeuvre et matériel (c'est-à-dire l'adéquation entre les différentes ressources de l'exploitation) sont au coeur des préoccupations des agriculteurs en système de Grandes Cultures.

A cet égard les équipements et techniques peuvent être vus comme permettant aux agriculteurs d'adapter leurs processus de production aux caractéristiques de l'espace dont il dispose (ou pourrait disposer). Même si la finalité des matériels est avant tout la production, dans certains cas, ils peuvent apparaître comme des instruments de conquête de l'espace, par exemple l'adoption de la technique de pressage en balles rondes permet de faner des surfaces plus importantes car elle offre un débit de chantier plus rapide.

- Le foncier intervient enfin dans **le fonctionnement économique** de l'exploitation en tant que charge spécifique (fermage, impôts, amendements, remboursements d'emprunts).

Inversement les processus mis en oeuvre par le système opérant ont des impacts sur le foncier :

- modifications des qualités des sols (voir les travaux de REBOUL, 1977 et 1989 et de SEBILLOTTE et al., 1989, sur la fertilité), il s'agit souvent de processus cumulatifs dont les effets se mesurent à long terme ;
- modifications des structures parcellaires (voir les travaux de BENOIT), il s'agit plutôt d'actions ponctuelles, dont les effets sont visibles plus rapidement.

Certaines des actions des agriculteurs sur le foncier font donc partie du fonctionnement courant des exploitations. L'action sur le foncier peut alors être vue comme **mode de régulation** des tensions ou décalages entre fonctionnement technique de l'exploitation et caractéristiques propres du territoire exploité. En réalité nous ne nous intéressons aux interactions citées ci-dessus, qui relèvent de décisions tactiques, que dans la mesure où elles nous permettent de comprendre les décisions foncières stratégiques.

C'est lorsque les caractéristiques de l'espace deviennent trop contraignantes et empêchent irrémédiablement la réalisation des objectifs stratégiques de l'agriculteur, qu'il est amené à les modifier. **Le moteur du changement est donc une inadéquation entre les caractéristiques de l'espace et les objectifs de l'agriculteur et de sa famille.** L'inadéquation peut venir d'abord de l'évolution des objectifs de la famille au cours du cycle de vie (voir paragraphe A). Mais l'action sur le foncier peut aussi être provoquée par une perturbation de l'environnement qui met en défaut le mode de fonctionnement actuel.

1.2.3.2. Les décisions foncières stratégiques provoquées par des modifications de l'environnement

Nous l'avons déjà dit, la réponse à ces perturbations dépend du fonctionnement interne du Système Famille-Exploitation. Il s'agit donc de comprendre les conséquences, pour le foncier, des liens entre le fonctionnement interne de l'exploitation et son environnement.

Dans un premier temps il nous faut identifier les modifications de l'environnement qui déclenchent des tensions entre l'espace exploité et le reste du Système Famille-Exploitation. Deux grands types de perturbations sont possibles : des modifications de l'espace exploité ou des modifications qui agissent directement sur le Système Famille-Exploitation.

L'espace exploité peut être modifié par des éléments extérieurs aux exploitations

Trois types d'interventions sont possibles :

- aménagements fonciers (par exemple, aménagement hydraulique au niveau de plusieurs communes réunies en association, ou construction d'une autoroute),
- décisions d'un propriétaire de vendre ou d'arrêter de louer,
- opportunités foncières d'achat ou de location, de vente ou de cession de bail.

Dans les deux premiers cas, l'espace des exploitations est bouleversé. La représentation qu'a l'agriculteur de son espace est, elle aussi, transformée (surtout lors de grands aménagements comme le remembrement - voir les travaux de BENOIT, 1985 et MOISAN, 1986 et 1988). Dans tous les cas, l'agriculteur est amené à changer son programme d'action et parfois les règles de pilotage de son exploitation. De nouveaux objectifs peuvent s'offrir à lui, ou au contraire des

objectifs auparavant réalistes, devenir inaccessibles. Il s'agit ici d'analyser, dans des cas précis de modifications externes de l'espace exploité, quelles ont été les conséquences pour le fonctionnement des exploitations. Quels sont les objectifs et les règles de pilotage qui ont été modifiés et dans quel sens l'ont-ils été ?

Par ailleurs, de nombreuses influences n'ayant pas, a priori, de composantes spatiales, s'exercent directement sur les exploitations

La distorsion entre espace et fonctionnement de l'exploitation provient alors d'une vitesse d'évolution différente entre les activités agricoles et l'espace : les activités agricoles évoluent généralement plus vite, sous la pression de l'environnement. En réduisant ou au contraire en augmentant le champ des possibles, les modifications de l'environnement de l'exploitation contribuent à la transformation du système de production. L'espace de l'exploitation peut se révéler inadapté à ce nouveau système (nouveaux objectifs, nouvelles règles de décision), et l'agriculteur peut vouloir le transformer.

Les modifications de l'environnement qui s'exercent sur les exploitations et qui peuvent avoir des répercussions sur le foncier sont très diverses. Elles sont résumées sur la figure n°3. Globalement les incitations peuvent venir soit des entreprises situées en amont et en aval des exploitations, soit des différentes composantes de la politique agricole.

Leur influence respective s'exerce selon deux pôles :

- sur les coûts des facteurs de production, soit directement sur le coût du facteur foncier, soit indirectement sur les coûts relatifs des autres facteurs ;
- et sur les prix des produits.

Les premières auront une influence sur le mode de mobilisation du foncier (exemple : le statut du fermage), les pratiques d'amélioration (exemple : le drainage), le niveau d'intensification de l'utilisation (exemple : les prix des intrants). Les secondes joueront plutôt sur les pratiques d'affectation (choix des productions) et également sur les pratiques d'amélioration (par exemple : le drainage devient intéressant dans certaines configurations de prix relatifs).

Quelle est la hiérarchie entre ces différentes influences ? En particulier quel est le poids respectif des déterminants externes à l'exploitation et a-spatiaux (c'est-à-dire action indirecte sur l'espace mais directe sur l'exploitation) et des déterminants spatiaux proprement dits (c'est-à-dire les actions directes sur l'espace) ? Cette hiérarchie varie-elle suivant les types de Systèmes Familles-Exploitations ? Autant de questions qui ont guidé notre recherche.

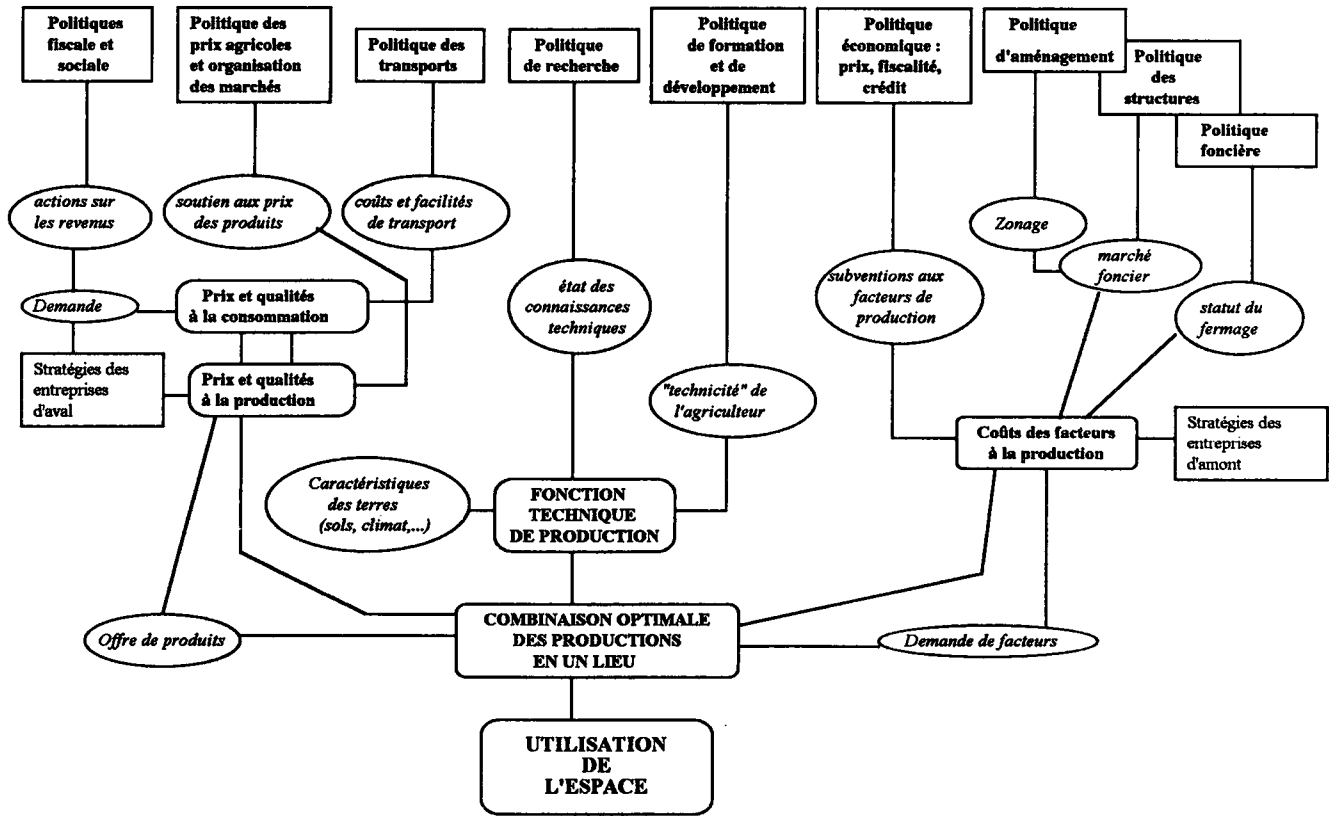


Figure n°3 : Schéma des influences de l'environnement sur l'exploitation ayant des répercussions sur l'utilisation de l'espace.

1.2.4. Actions sur le foncier et dynamique d'évolution des exploitations : peut-on parler de stratégies foncières ?

1.2.4.1. Proposition pour une typologie des pratiques foncières

Une fois les modifications de l'environnement qui déclenchent des actions sur le foncier identifiées, il faut analyser les solutions foncières mises en oeuvre. Il convient aussi de repérer les objectifs et les règles de fonctionnement des agriculteurs qui sont le plus souvent mis en défaut et modifiés. Enfin il faut analyser les solutions foncières mises en oeuvre.

Pour chaque type de facteur de déclenchement d'une décision foncière, on peut a priori envisager plusieurs combinaisons possibles d'actions de modifications de la surface, de réorganisations de l'espace et de modifications des potentialités culturelles, avec des modalités variables pour chacune d'entre elles (achat/vente, location/arrêt de bail, échanges amiables et remembrement, etc).

Dans quelles situations rencontre-t-on plutôt tel ou tel type d'action, telle ou telle combinaison d'actions, telle ou telle modalité ? Pour répondre à ces questions, nous proposons de construire un tableau croisant les facteurs de déclenchement des pratiques foncières et les modalités de celles-ci (caractéristiques du foncier concernées et moment de mise en oeuvre), à partir duquel il sera possible d'élaborer une typologie des pratiques foncières.

1.2.4.2. Combinaison de pratiques foncières et stratégies foncières

Les pratiques s'appliquant à un moment donné à des caractéristiques différentes du foncier (mode de faire-valoir, qualités, structure, utilisation), ou se succédant dans le temps, ont une certaine cohérence entre elles, pas toujours évidente au premier abord, mais sous-tendue par le projet global de l'agriculteur (c'est-à-dire ses finalités générales et ses objectifs stratégiques). Ces pratiques forment ce que nous appelons des **combinaisons de pratiques foncières**.

Par ailleurs, les pratiques foncières s'inscrivent dans une dynamique globale d'évolution de l'exploitation. Elles ont des conséquences sur les différents sous-systèmes de l'exploitation, en particulier celles qui relèvent de décisions stratégiques. L'efficacité et l'opportunité des combinaisons de pratiques foncières ne peuvent se juger que dans la durée en resituant celles-ci parmi les modifications successives du système de production.

Nous proposons d'isoler au sein des processus d'évolution des exploitations des séquences d'événements relatifs au foncier ou au reste du système de production. Nous faisons l'hypothèse que certaines de ces séquences sont communes à plusieurs exploitations et sont révélatrices d'une même stratégie globale d'évolution, dans laquelle les actions sur le foncier occupent une place déterminée.

Nous avons vu plus haut que l'agriculteur prend ses décisions de production en fonction d'un modèle général d'action. De la même façon, nous faisons l'hypothèse qu'il existe un modèle d'action de l'agriculteur concernant le foncier, autrement dit un projet, concernant le foncier et sa place dans le fonctionnement global de l'exploitation, avec un programme d'actions à réaliser pour atteindre ces objectifs. Nous appelons ce modèle d'action **stratégie foncière**.

Les stratégies foncières ne sont pas identifiables directement. Un premier moyen de les approcher est d'observer et d'analyser les pratiques foncières, concrétisation de ces stratégies, ou plus exactement les combinaisons de pratiques foncières, associées aux facteurs qui les ont déclenchées. Mais il est nécessaire également de replacer les pratiques foncières au sein du processus global d'évolution de l'exploitation. Les stratégies foncières sont donc révélées à la fois par les combinaisons de pratiques foncières et par certaines séquences d'événements. La possibilité de définir pour chaque exploitation sa stratégie foncière, autoriserait la construction d'hypothèses d'évolution foncière à partir d'une typologie des exploitations fondée sur leurs pratiques foncières.

Révlées par les pratiques, les stratégies foncières sont par ailleurs sous la domination des finalités globales définies par la famille. Nous nous posons la question de la possibilité d'identifier ces finalités globales à partir des stratégies foncières. Peut-on mettre en relation certaines combinaisons de pratiques foncières avec les logiques globales des Systèmes Familles-Exploitations ? On peut penser notamment à quelques liaisons possibles :

Une logique de production se concrétise-t-elle par des pratiques de mobilisation plutôt orientées vers la location, des agrandissements raisonnés par rapport aux capacités du système de production, des pratiques d'amélioration telles que le drainage, des pratiques de localisation conformes à la hiérarchie des productions au sein du système de production ?

Les pratiques de mobilisation privilégiant l'achat ou la les locations familiales sont-elles synonymes d'une logique patrimoniale ?

Par quelles combinaisons spécifiques de pratiques foncières se traduit une logique de consommation ?

Conclusion

En confrontant les acquis théoriques sur les modèles de décision des agriculteurs et ceux qui concernent les rôles multiples que le foncier joue dans le fonctionnement des exploitations, nous sommes amenés à proposer un modèle de décision foncière des agriculteurs, résumé sur la figure n°4.

HYPOTHESE 1 : La famille définit les finalités du système exploitation, qui répondent à une combinaison variable de trois logiques : production, consommation, patrimoine.

HYPOTHESE 2 : Les décisions foncières relèvent des deux niveaux de gestion de l'exploitation : stratégique et tactique.

HYPOTHESE 3 : Au niveau du système opérant (gestion tactique) le foncier intervient comme facteur de production. Les décisions foncières tactiques concernent l'adaptation du foncier aux autres ressources de l'exploitation (régulation interne).

HYPOTHESE 4 : Les décisions foncières stratégiques sont des réponses :

- à l'évolution des finalités au cours du cycle de vie (hypothèse 4a)
- aux influences directes de l'environnement sur les systèmes de production (hypothèse 4b)
- aux influences directes de l'environnement sur l'espace (hypothèse 4c).

Ces réponses (régulation externe) sont liées au fonctionnement du système opérant.

HYPOTHESE 5 : Les pratiques foncières, résultats des décisions foncières peuvent être classées selon leurs modalités (caractéristiques du foncier concernées et moment de mise en oeuvre) et les facteurs qui les ont déclenchées.

HYPOTHESE 6 : Les agriculteurs ont un modèle d'action vis-à-vis du foncier, appelé stratégie foncière, qui est révélé par les combinaisons de pratiques foncières et leur mode d'insertion dans l'évolution globale de l'exploitation (séquences).

MODELE DE DECISION

HYPOTHESES

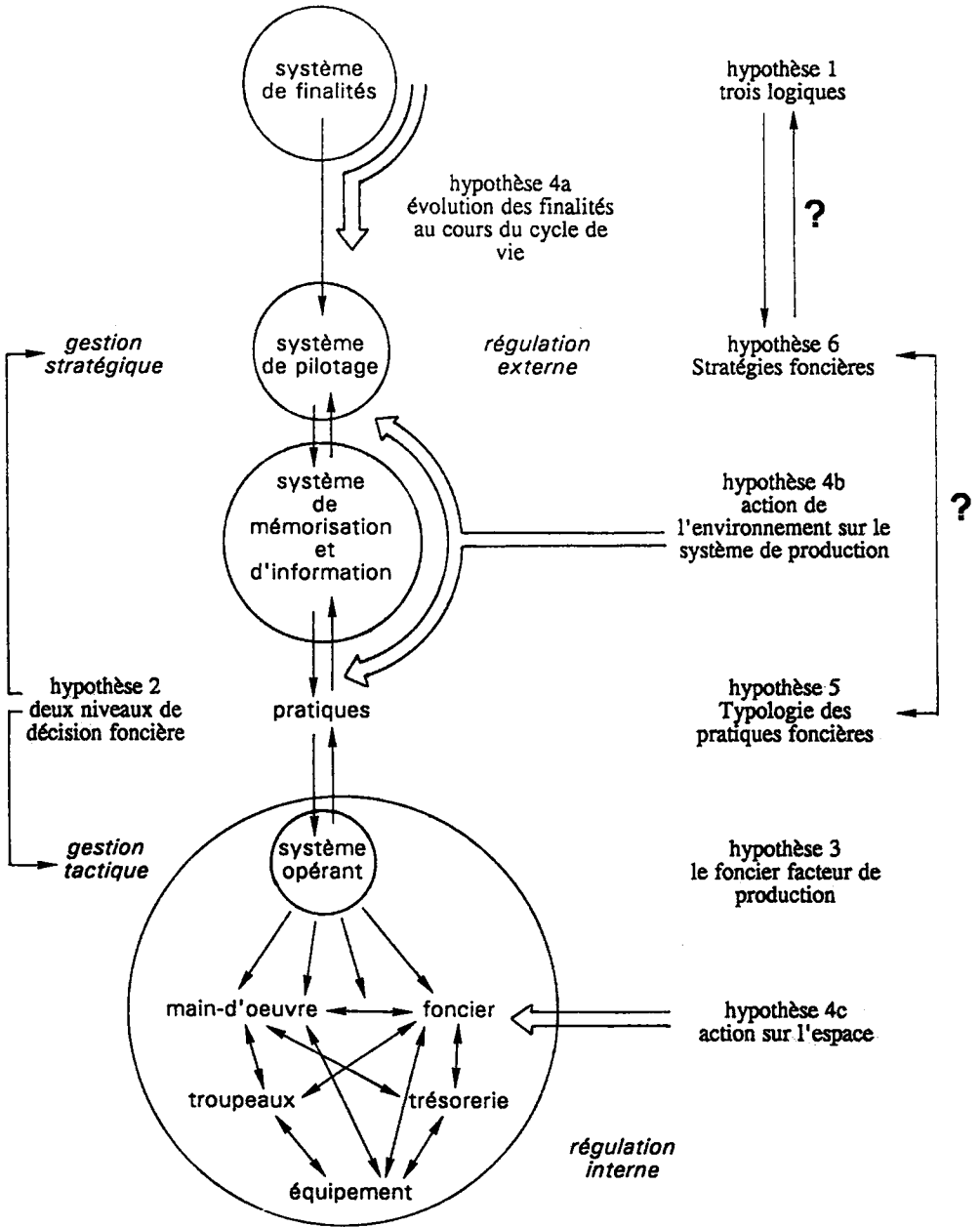


Figure n°4 : Proposition d'un modèle général de décision foncière et hypothèses.

Notre question de départ sur les relations entre les exploitations agricoles et l'espace se précise maintenant :

- Peut-on établir des relations stables entre
 - . les combinaisons de pratiques foncières et les stratégies foncières, d'une part,
 - . les stratégies foncières et les finalités globales des exploitations portées par les familles, d'autre part ?
- Existe-t-il une hiérarchie entre les différents facteurs de déclenchements des pratiques foncières ? Celle-ci varie-t-elle selon les types de Systèmes Familles-Exploitations ?

CHAPITRE II
LES ETAPES DE LA DEMARCHE

Ce chapitre présente les méthodes et outils concrètement mis en oeuvre au cours de ce travail. Nous commencerons par une présentation d'ensemble de la démarche en soulignant les enchaînements entre les étapes. Celle-ci s'inspire des différents outils élaborés par l'URSAJ Versailles-Dijon-Mirecourt, pour l'analyse des systèmes de production au niveau régional (ENSSA, INRA-SAD, INRAP, 1985), et des démarches globales des équipes du CEMAGREF confrontées à des analyses de l'occupation de l'espace agricole.

Dans la Section 2.2., nous rappellerons les outils mis en oeuvre dans le cadre d'une étude sur les possibilités de développement des systèmes de production extensifs en viande bovine, que nous avons réalisée en collaboration avec la division "Productions et Economie Agricoles - Systèmes d'élevage" du CEMAGREF de Riom, à la demande de la Direction de la Production et des Echanges du Ministère de l'Agriculture. Ces outils ont fourni les premiers matériaux de base de ce travail. Ils sont directement dérivés de ceux que cette division a mis au point pour l'analyse de la dynamique économique dans quatre zones rurales fragiles du Massif Central. Nous soulignerons simplement ici les adaptations pour l'étude réalisée dans la vallée de la Haute-Sarthe.

Les autres outils mis en oeuvre, enquête sur les pratiques foncières des agriculteurs et analyse des stratégies foncières, empruntent des éléments méthodologiques à différentes équipes du CEMAGREF et de l'INRA. Ils ont été spécifiquement adaptés ou élaborés pour répondre à la problématique exposée précédemment. Ils sont décrits dans la Section 2.3. Nous concluons ce chapitre en présentant le plan des chapitres suivants qui traitent des résultats de ce travail.

2.1. Description d'ensemble de la démarche

La démarche adoptée comprend plusieurs étapes, qui mobilisent différents outils à différents niveaux d'analyse et d'organisation de l'activité agricole. Ces étapes et leurs relations sont schématisées dans la figure n°5 ci-après.

Huit communes ont été choisies au sein de la vallée de la Haute-Sarthe sur proposition de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et de la Chambre d'Agriculture. Les sols présents sont représentatifs de ceux que l'on rencontre dans l'ensemble de la zone et les tendances d'évolution de l'agriculture y sont proches de celles de l'ensemble de la zone. Par ailleurs, ces communes présentent selon les conseillers de secteur de la Chambre d'Agriculture des situations contrastées de développement agricole.

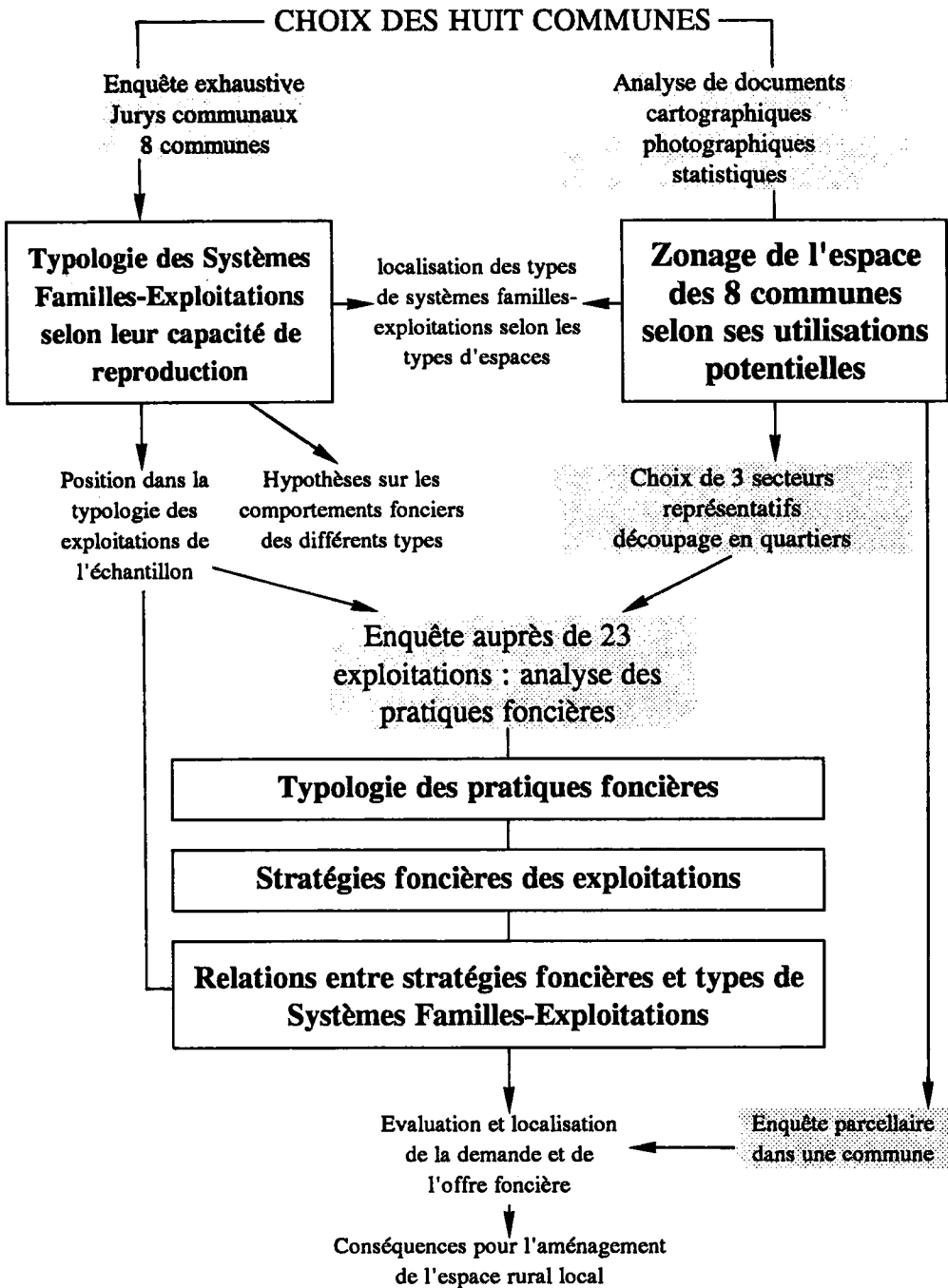


Figure n°5 : Schéma d'ensemble de la démarche

La première étape avait pour objectif de caractériser l'agriculture locale dans sa diversité du point de vue des milieux naturels et des systèmes de production, de comprendre la logique de fonctionnement de ces systèmes, et d'approcher au moins grossièrement leur dynamique foncière. Pour cela, deux outils ont été utilisés en parallèle :

- Une analyse de documents cartographiques, photographiques et statistiques a permis de dresser un zonage de l'espace agricole de ces huit communes, selon ses utilisations possibles. Trois sous-secteurs qui se distinguent par leurs potentialités agronomiques et qui sont représentatifs des milieux naturels existant dans les huit communes ont été repérés.
- Une enquête exhaustive auprès de jurys d'agriculteurs dans les huit communes, qui a abouti à la construction d'une typologie des exploitations selon leurs capacités de reproduction. Cette enquête a été réalisée en grande partie par C. DAUGE, élève de l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand et stagiaire à la division "Productions et Economie Agricoles" du CEMAGREF d'Antony (DAUGE, C., 1988). Un complément d'enquête sur la localisation des terres des exploitations a par ailleurs été réalisé par nos soins. Un premier traitement des résultats a été fait en collaboration avec la division "Productions et Economie Agricoles - Systèmes d'élevage" de Riom, dans le cadre de l'étude demandée par la DPE (MORARDET, S. et al., 1989).

La confrontation entre le zonage du territoire de la région et la première classification des Systèmes Familles-Exploitations permet de déterminer, pour chaque type d'espace identifié, la part qui est exploitée par chaque type d'exploitations. Par ailleurs la distribution des différents types de Systèmes Familles-Exploitations dans l'espace des huit communes permet d'identifier des communes plus ou moins dynamiques sur le plan agricole. Ce critère s'ajoute aux potentialités agronomiques pour définir des zones homogènes et des secteurs représentatifs.

Par ailleurs, on peut déduire de cette première enquête des hypothèses assez grossières concernant les comportements fonciers de chacun des types de Système Famille-Exploitation.

Cependant l'identification des déterminants des décisions foncières des agriculteurs exigeait la mise en oeuvre d'investigations complémentaires : une enquête sur les pratiques et les stratégies foncières d'un échantillon de 23 exploitations, leurs liens avec les contraintes de milieu et l'évolution générale des exploitations. L'échantillon a été constitué sur la base du choix des trois secteurs représentatifs. La majeure partie des exploitations ayant leur siège dans ces trois secteurs ont été enquêtées directement. Ces exploitations ont été situées par rapport à la typologie des exploitations construite lors de la première étape. Le traitement des données de

l'enquête a abouti à une classification des pratiques foncières et à une typologie des exploitations selon leur stratégie foncière.

Une partie des résultats acquis sur l'échantillon de 23 exploitations peut être généralisée à l'ensemble des huit communes, ce qui permet d'affiner les hypothèses sur les stratégies foncières de chaque type de Systèmes Familles-Exploitations, élaborées à l'issue de la première étape.

Finalement, la synthèse des résultats du zonage de l'espace et de la typologie des exploitations selon leur stratégie foncière permet de mettre en évidence des espaces convoités ou au contraire délaissés. Il est ainsi possible d'évaluer et de localiser l'offre et la demande foncière locales. Une application de ces résultats a été tentée pour évaluer l'évolution de l'utilisation du territoire à moyen terme dans une des huit communes. Cette application s'appuie sur une enquête parcellaire spécifique.

2.2. Zonage et classification des exploitations

2.2.1. Zonage de l'espace formé par les huit communes

La méthode employée pour ce zonage est à peu de choses près celle utilisée par la division PEA-Systèmes d'Elevage ou par la division INERM du CEMAGREF (BIANNIC, L., 1989 - MALAVIEILLE, D. et al., 1989 - MALAVIEILLE, D. et al., 1990), qui se veut avant tout opératoire. Mais elle s'appuie également sur des concepts et des outils élaborés à l'INRA-SAD (DEFFONTAINES, J.-P., 1986 - DEFFONTAINES, J.-P., 1982 - BENOIT, M. et al., 1989).

Pour J.P. DEFFONTAINES, les fondements d'une approche spatiale des activités agricoles résident dans les différents rôles que l'espace joue dans ces activités (voir chapitre I). Parce que le résultat des pratiques agricoles laisse des traces plus ou moins pérennes dans l'espace, l'observation du paysage est un des moyens d'analyse privilégiés des relations entre activité agricole et espace (DEFFONTAINES J.-P., 1986), et donc un moyen d'observation des pratiques agricoles et d'analyse du fonctionnement des exploitations.

Pour les équipes du CEMAGREF, notamment celle de l'INERM, cette entrée par l'espace s'intègre dans une démarche plus globale d'analyse du fonctionnement socio-économique de l'espace au niveau local, dont l'objectif est de *"présenter aux acteurs locaux les éléments de connaissances nécessaires à la réflexion et à la préparation d'actions de terrain"*, *"en vue du maintien ou du retour à un entretien*

du territoire" (MALAVIEILLE, D. et al., 1989). L'approche spatiale est considérée alors comme un outil pédagogique à l'intention des acteurs locaux et a pour objectif essentiel l'identification et la localisation des modes d'utilisation du territoire rural.

L'approche spatiale réalisée dans le cadre des travaux présentés ici se rattache plus à ce dernier point de vue, en effet elle a été peu utilisée pour analyser les pratiques agricoles des agriculteurs. Les objectifs principaux du zonage de l'espace sont ici :

- la délimitation et la localisation, à des échelles différentes (la petite région, la commune) de portions de territoire caractérisées par des modes particuliers d'utilisation de l'espace, actuels et potentiels ;
- l'identification des problèmes relatifs à l'activité agricole propres à chaque unité territoriale ;
- la confrontation de ces unités territoriales avec les territoires des exploitations pour contribuer à la définition des stratégies foncières des agriculteurs (notamment les aspects de localisation).

La première étape consiste à élaborer une typologie des usages agricoles du territoire en collaboration avec quelques techniciens agricoles du secteur.

Un premier repérage des zones homogènes (ou quartiers ¹) est fait sur la base de la carte IGN au 1/25000^{ème}, et des photographies aériennes, éventuellement à plusieurs dates. Les critères qui entrent en compte dans le découpage des zones sont des critères de potentialités agricoles (pente, orientation, accessibilité, altitude, type de sols), et d'utilisation actuelle du territoire (cultures présentes, structures agraires).

Les limites des zones sont ensuite affinées par une ou plusieurs visites sur le terrain, qui permettent également de reconnaître ou confirmer les utilisations. Les dates de ces visites sont choisies de manière à pouvoir distinguer les différents usages (notamment fauche et pâtures). La cartographie des usages ainsi réalisée est validée par un jury d'experts locaux.

La cartographie des utilisations agricoles peut être complétée si nécessaire par la localisation des différentes formes de boisements. Les limites des massifs forestiers sont définies à partir de la carte IGN au 1/25000^{ème} la plus récente. Une comparaison avec des cartes anciennes permet de rendre compte de l'avancée ou du recul de la forêt.

¹ Les quartiers sont des portions de territoire de l'ordre de 50-100 ha dans lesquelles l'agriculture présente des caractères visibles particuliers (DEFFONTAINES, 1986)

Dans la vallée de la Haute-Sarthe, le zonage s'est appuyé concrètement sur l'observation des cartes suivantes :

- carte topographique au 1/25000^{ème} de l'IGN, feuilles de Mortagne-au-Perche ouest (n°1816 ouest) et du Mêle-sur-Sarthe est (n°1716 est),
- carte géologique au 1/80000^{ème} du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), feuille de Mortagne-au-Perche,
- cartes pédologiques du canton du Mêle² et des bassins de la Pervenche et de l'Erine³,
- photographies aériennes (Mission de l'Inventaire Forestier National).

Les études pédologiques locales étaient accompagnées d'une carte des potentialités agronomiques décrivant les principales contraintes à la mise en valeur des sols. Nous avons retenu le découpage proposé par ces cartes pour servir de base à la localisation approximative des exploitations des huit communes car il recoupait aussi des critères topographiques. La carte des sols simplifiée pour les huit communes est présentée avec les résultats dans le chapitre III.

Ces limites et la classification des sols correspondante, reportées sur le fond topographique au 1/25000^{ème}, n'ont pas toujours été validées par les différents jurys communaux rencontrés. Dans la commune de Saint-Julien-sur-Sarthe par exemple, les agriculteurs ont proposé un autre découpage de l'espace, plus proche du classement cadastral. Cependant, pour conserver la possibilité d'un traitement homogène des données sur l'ensemble des huit communes, nous avons conservé le découpage agro-pédologique.

La confrontation des données de milieu, d'informations sur la dynamique des exploitations agricoles (voir enquête par jurys communaux), et sur les aménagements fonciers réalisés dans les communes a permis d'isoler trois secteurs représentant environ 500 ha chacun, représentatifs de la diversité des conditions de milieu et de développement agricole présentes dans l'ensemble des huit communes. Ces situations communales constituent à un moment donné un jeu de contraintes qui s'impose au développement individuel des exploitations. Elles doivent à ce titre être prises en compte dans l'analyse des pratiques foncières des agriculteurs.

² ERPA (1987) Canton du Mêle. Etude pédologique. Département de l'Orne.

³ SAS (1987) Etude pédologique des bassins de la Pervenche et de l'Erine. DDAF de l'Orne, SIA des bassins de la Pervenche et de l'Erine.

2.2.2. Enquête exhaustive par jurys communaux - Classification des exploitations

Les objectifs d'une typologie des Systèmes Familles-Exploitations dans le cadre d'une démarche d'analyse des relations entre agriculteurs et espace sont multiples :

- identification des acteurs agricoles et caractérisation de leur comportement par rapport à l'utilisation de leur espace,
- évaluation de l'offre et de la demande foncières locales,
- prévision des réactions des différentes catégories d'agriculteurs en terme d'utilisation de l'espace, face à des mesures de politique agricole,
- repérage des populations "cibles" d'agriculteurs pour les politiques d'aménagement de l'espace.

Ces objectifs impliquent une démarche particulière dans l'élaboration de la typologie. En effet, comme le rappellent J. BROSSIER et M. PETIT, *"il faut tout d'abord affirmer très nettement qu'il n'est pas possible de construire une typologie objective, scientifique, utilisable dans n'importe quel but. (...) Il faut savoir écarter l'hypothèse qu'il serait possible de construire une typologie sans idée a priori. Celles-ci ne sont pas toujours explicites, ni même conscientes, mais elles sont toujours présentes, ne serait-ce que dans la définition des variables observées"*(BROSSIER, J. et PETIT, M., 1977).

La démarche typologique repose sur le postulat de la diversité des systèmes de production, des réactions des agriculteurs face aux décisions de politique agricole, et des modalités d'évolution des exploitations agricoles. Dans ce contexte, la typologie apparaît comme *"le principal instrument d'analyse de la diversité"* (DEFFONTAINES, J.P. et PETIT, M., 1985). Le but est de réduire la multiplicité des cas individuels à une diversité plus facile à appréhender au travers d'un nombre réduit de types (une dizaine environ). La construction de la typologie peut en outre suggérer des hypothèses d'explication de la diversité. Par ailleurs, les hypothèses sous-jacentes à la construction des typologies font explicitement référence aux concepts de Système Famille-Exploitation et à la théorie du comportement adaptatif (voir Chapitre I : Problématique).

Plusieurs méthodes sont possibles pour la construction d'une typologie des Systèmes Familles-Exploitations, rendant compte des comportements différenciés des

agriculteurs vis-à-vis de l'espace. Elles sont notamment proposées par plusieurs équipes du CEMAGREF et de l'INRA-SAD⁴.

Dans la vallée de la Haute-Sarthe, la typologie des Systèmes Familles-Exploitations a été construite à partir d'une enquête exhaustive indirecte auprès de jurys d'experts communaux (3 à 4 agriculteurs connaissant bien toutes les exploitations de leur commune). La durée de cette enquête a été de 8 jours pour la totalité des huit communes étudiées (1 jour par commune). Son but était de recenser les exploitations du site étudié et surtout de collecter, sur ces exploitations, des informations se regroupant en différents thèmes :

- situation familiale et succession éventuelle,
- structure de l'exploitation :
 - . SAU, dont évolution récente et indicateurs de structure parcellaire,
 - . taille du troupeau
 - . bâtiments : état et type
 - . matériel : tracteur, matériel de récolte
- orientation de production :
 - . utilisation des surfaces
 - . décomposition du troupeau
- relations avec l'environnement.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Orne qui a fourni les questionnaires qu'elle utilise pour ses propres enquêtes, modifiés pour les besoins de la présente étude. Le questionnaire complet est repris en annexe n°1.

L'enquête a été réalisée en deux temps : en 1988 125 exploitations ont été recensées, celles de moins de 10 ha n'ayant pas été prises en compte dans un premier temps. Un complément d'enquête l'année suivante a permis de recenser 47 exploitations supplémentaires, de petite taille, dirigées par des retraités ou des doubles actifs. A cette occasion, la localisation des territoires de toutes les exploitations a été précisée. Pour chaque exploitation, les jurys communaux ont indiqué la part de la SAU située dans chaque zone repérée par le zonage. La localisation des exploitations n'est donc pas connue avec précision au niveau parcellaire.

⁴ DEFFONTAINES, J.P. et PETIT, M., 1985 - SEBILLOTTE, M. et al., 1975 - CAPILLON, A. et MANICHON, H., 1987 - CERF, M. et al., 1987 - CEMAGREF, Division TEEBO, 1989 - BIANNIC, L. et al., 1988 - BIANNIC, L. et al., 1989

La qualité des informations recueillies est variable selon les thèmes. Si les questions initialement présentes dans le questionnaire de la Chambre d'Agriculture étaient en général bien renseignées, il n'en est pas allé de même pour toutes les questions que nous avons ajoutées. La localisation des terres sur les différentes communes, le mode de faire-valoir, l'évolution foncière étaient bien connus des jurys communaux sauf pour quelques exploitations marginales (d'un point de vue social). Par contre les indicateurs de la structure parcellaire ont été diversement interprétés selon les jurys et nous n'avons pu exploiter ces données.

En dehors de la pratique de l'ensilage d'herbe ou de maïs et de la date d'introduction sur l'exploitation, il s'est avéré difficile d'obtenir par jurys des indications sur les pratiques fourragères des exploitations. Par contre, la composition des chantiers en commun était bien connue des membres des jurys.

La fiabilité de cette enquête indirecte a pu être appréciée globalement en comparant d'une part les résultats globaux à ceux du RGA réalisé quelques mois plus tard et d'autre part les résultats individuels par exploitation avec ceux des enquêtes directes réalisées par C. DAUGE en 1988, et par nous-même en 1990. La comparaison avec le RGA est reprise au tableau n°1. On constate que les différences varient selon les communes : l'imprécision est plus grande dans les grandes communes où les exploitations sont encore très nombreuses (Pervençères par exemple). Les surfaces et leur utilisation sont mieux connues que les troupeaux, qui par nature sont soit dispersés à travers le territoire, soit parqués dans les bâtiments. La structure d'habitat dispersé offre probablement moins d'opportunités d'observer le troupeau du voisin que l'habitat groupé de Lorraine par exemple, où des enquêtes de ce type ont donné des résultats de meilleure qualité concernant le nombre d'animaux. Parmi les animaux, ce sont les troupeaux de renouvellement et les animaux engraisés pour la viande qui sont les plus mal connus. Cela peut probablement s'expliquer par la complexité des flux d'animaux entrants et sortants sur certaines exploitations. L'évaluation de la taille des troupeaux laitiers est en général assez fiable.

Les données recueillies au moyen de cette enquête ont fait l'objet d'un traitement statistique classique (calcul de moyennes et d'écart types) et d'un traitement par des méthodes d'analyse de données : analyse factorielle et classification automatique. Les méthodes utilisées sont décrites en même temps que leurs résultats (Chapitre III)⁵. Ces traitements ont nécessité un choix préalable de variables parmi l'ensemble des données recueillies. Ce choix a été guidé par la connaissance qu'ont les ingénieurs de la division PEA de Riom du fonctionnement d'exploitations ayant des systèmes de production proches, et par des travaux similaires réalisés en Lorraine par l'INRA-SAD (BENOIT, M. et al., 1989). Les données qui nous paraissaient peu

⁵ Nous avons utilisé pour ces analyses la bibliothèque de programmes LADDAD, diffusée par l'Association pour la Diffusion et le Développement de l'Analyse de Données.

fiables n'ont pas été incluses dans l'analyse multicritère. Les variables retenues pour cette analyse sont présentées au chapitre III, section 3.2.

Les types d'exploitations ont ensuite été répartis entre les communes. Cela a permis d'identifier des communes plus ou moins dynamiques sur le plan agricole (voir Chapitre III). Par ailleurs, les données recueillies sur la localisation des terrains des exploitations (disponibles seulement pour 7 communes soit 138 exploitations sur 172) et sur leur évolution foncière, ont été traitées ultérieurement et rapprochées de la typologie des Systèmes Familles-Exploitations (voir résultats au Chapitre VI).

Tableau n°1 : Comparaison des résultats du RGA 1988 avec ceux de l'enquête indirecte.

Communes	Exploitations		SAU totale		STH		vaches laitières		vaches allaitantes	
	enquête	RGA	enquête	RGA	enquête	RGA	enquête	RGA	enquête	RGA
Coulonges	13	18	426	455	339	332	69	84	90	131
Coulimer	25	37	1055	1213	628	811	374	399	115	165
Marchemaisons	34	13	863	859	530	502	210	217	100	117
Pervenchères	13	36	1512	1595	1224	1301	386	373	238	274
St-Julien	38	44	1147	1353	943	1123	330	324	254	330
St-Léger	17	28	665	767	510	619	254	255	49	82
St-Quentin	10	11	481	497	386	331	185	208	37	35
les Ventes	22	25	1015	1053	709	757	351	337	108	152
Ensemble	172	212	7164	7792	5269	5776	2159	2197	991	1286
Ecart	-40 %		- 8 %		- 9 %		- 2 %		- 23 %	

2.3. Analyse des pratiques et des stratégies foncières

L'enquête exhaustive a recensé 44 exploitations ayant leur siège dans les trois secteurs choisis comme représentatifs de la diversité du milieu naturel et des conditions de développement agricole dans les huit communes. Entre 1988 (date de l'enquête exhaustive) et 1990 (date de l'enquête directe), quelques exploitations ont

disparu. Les plus petites exploitations (de moins de 10 ha) ont été éliminées de l'échantillon.

Les 33 agriculteurs restants ont été contactés par courrier puis par téléphone. 23 exploitants seulement ont accepté de nous recevoir. Ces 23 exploitations ne forment pas un échantillon statistiquement représentatif de la population totale des 172 exploitations. Certains types sont mieux représentés que d'autres. La représentativité statistique n'était pas recherchée, mais nous souhaitions pouvoir observer les pratiques et stratégies foncières d'exploitations placées dans des situations variées de milieu, de dynamisme agricole (d'où le choix de trois secteurs représentatifs) et de Systèmes Familles-Exploitations. Notre recherche se voulait avant tout exploratoire. Il est bien évident que l'utilisation d'une telle démarche à des fins d'actions nécessiterait au contraire d'avoir une représentativité exacte de la typologie de départ de façon à pouvoir extrapoler les résultats à l'ensemble de la population.

Ce mode d'échantillonnage permettait ainsi de comparer les attitudes d'agriculteurs appartenant au même type de Système Famille-Exploitation mais placés dans des environnements différents ou au contraire celles d'agriculteurs mettant en valeur un même milieu dans le même environnement social, mais dont les situations respectives sont différentes.

Les interviews ont duré de 2 heures à une demi-journée selon la taille de l'exploitation. L'enquête débutait par une mise à jour des informations déjà à notre disposition par le biais de l'enquête exhaustive. L'alimentation des animaux présents sur l'exploitation était précisée par période (hiver/été), ainsi que les éventuelles difficultés ressenties dans l'adéquation des ressources fourragères aux besoins des animaux. En effet ce thème nous était apparu particulièrement important pour comprendre les modalités de mise en valeur du territoire.

L'étape suivante consistait à repérer toutes les parcelles de l'exploitation soit à partir d'une reproduction de la carte IGN au 1/25000^{ème} agrandie au 1/18000^{ème} (approximativement), soit à partir de la photographie aérienne au 1/20000^{ème}. A l'usage, l'utilisation de la photographie aérienne s'est révélé plus fiable que celle de la carte, car les limites parcellaires y sont visibles et les agriculteurs parviennent mieux à s'y repérer. En même temps, un tableau était rempli indiquant pour chaque parcelle : sa surface, le mode de faire-valoir, l'identité du propriétaire, le type de terrain, l'utilisation actuelle (en précisant les rotations), les contraintes particulières à la parcelle, les aménagements réalisés, la date de la première exploitation et les projets éventuels.

Des données globales sur les charges foncières étaient recueillies. Un historique des principaux changements intervenus dans l'utilisation du foncier depuis l'installation était reconstitué (agrandissements, abandons de terres, échanges parcellaires, changements d'utilisation, aménagements). Pour chaque événement foncier étaient

précisées les circonstances et les raisons (selon l'agriculteur), son coût éventuel et son financement, ainsi que les conséquences.

L'agriculteur était appelé à exprimer son point de vue sur des aménagements tels que le remembrement ou le drainage, et les conséquences pour son exploitation (s'il en avait bénéficié). Il était également interrogé sur les éventuelles modifications foncières provoquées par l'instauration des quotas laitiers.

Enfin les projets généraux pour l'exploitation et en particulier les projets fonciers étaient évoqués. L'interview se terminait généralement par une discussion à bâtons rompus sur la situation agricole dans la vallée de la Haute-Sarthe et les perspectives d'avenir.

L'ensemble du guide d'entretien est reproduit en annexe n°2.

Le dépouillement des données ainsi recueillies a comporté plusieurs étapes :

- Compréhension du fonctionnement global de chaque exploitation, située par rapport à la première classification (des éléments de ce fonctionnement sont décrits au Chapitre III). Cette analyse s'inspire des travaux de l'INRA-SAD et du CEMAGREF sur le fonctionnement des exploitations agricoles (CEMAGREF, Division TEEBO, 1989 - CAPILLON, A. et MANICHON, H., 1987 - BENOIT, M. et al., 1988).
- Codification des pratiques foncières mises en oeuvre par chaque exploitation à partir de l'historique des changements fonciers. L'ensemble des pratiques foncières de ces 23 exploitations a fait l'objet d'une analyse de données dont les résultats sont présentés au Chapitre IV. Cette analyse aboutit à une classification des pratiques foncières.
- Cartographie des utilisations de l'espace exploité par ces 23 exploitations regroupées en trois secteurs. Les utilisations ont été mises en relation avec les caractéristiques de milieu (sols, hydromorphie) et les variables géométriques (surface, distance au siège) des parcelles. Les résultats de cette analyse sont présentés au Chapitre IV.
- Reconstitution des trajectoires d'évolution des exploitations : les événements relatifs au foncier sont replacés par rapport aux transformations du système de production, aux événements familiaux et aux événements extérieurs à l'exploitation (décisions des propriétaires, aménagements fonciers collectifs, éléments de politique agricole). Les trajectoires sont comparées entre elles. Cela nous a permis de mettre en évidence des séquences d'événements communes à plusieurs exploitations et de dégager des types de trajectoires,

auxquelles nous avons associé des stratégies foncières. Les résultats de cette analyse sont présentés au Chapitre V.

2.4. Enquête parcellaire à Coulonges-sur-Sarthe

Dans la dernière étape de la démarche présentée ici, on se propose d'utiliser les résultats sur les stratégies foncières des agriculteurs, établis dans les étapes précédentes, pour élaborer des projets d'aménagements fonciers. En effet, la confrontation de la première classification des Systèmes Familles-Exploitations réalisée à partir des résultats de l'enquête indirecte et du zonage de l'espace a mis en évidence l'existence d'un gradient de fragilité des communes vis-à-vis des risques de déprise.

Les élus locaux et les responsables professionnels agricoles, engagés dans une dynamique de développement de la vallée de la Haute-Sarthe, envisageaient pour les secteurs les plus fragiles de mettre en place des procédures facilitant la mobilité foncière entre les agriculteurs proches de la retraite et ceux susceptibles de reprendre des terres. Ce projet exigeait d'évaluer et de localiser précisément l'offre de terres par rapport aux terres des exploitations potentiellement demandeuses. Il fallait également identifier les partenaires (agriculteurs et propriétaires) de cet aménagement.

Nous avons donc proposé de tester sur une commune une méthode de collecte de l'information pour répondre aux questions suivantes : où se localisent les terres libérées ? quelles sont les perspectives d'utilisation des différents types de terrain selon qu'ils sont mis en valeur aujourd'hui par tel ou tel type d'agriculteur ?

Seule une enquête au niveau de la parcelle permettait une localisation suffisamment précise pour l'action. Le principe en est simple. Elle consiste à identifier, en collaboration avec un jury communal, le propriétaire et l'utilisateur de chaque parcelle repérée sur le plan cadastral de la commune. Cette identification peut se révéler plus ou moins fastidieuse selon le degré de morcellement du parcellaire. D'un point de vue opérationnel, elle ne peut guère être envisagée que sur quelques communes. Elle a par exemple été réalisée par l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt sur la commune de Viocourt (BENOIT, M. et al., 1989 - BENOIT, M., 1985 - Groupe de Recherches INRA-ENSSAA, 1977). Le questionnaire utilisé comporte plusieurs parties (voir annexe n°3) :

- établissement de la liste des personnes exploitant des terres sur la commune : elle est dressée au fur et à mesure que les parcelles sont identifiées sur le plan cadastral ;

- pour chaque personne exploitant des terres, une fiche parcellaire peut être remplie : elle précise les caractéristiques des parcelles utilisées (surface, mode de faire-valoir, identité du propriétaire, aménagements réalisés, utilisations actuelles et possibles, notamment possibilité de labourer). Nous avons prévu d'enquêter sur les projets éventuels existant sur les parcelles (aménagement, changement d'usage, abandon, etc) mais cela s'est avéré difficile à mettre en oeuvre : les projets n'étaient pas toujours connus des membres du jury communal, et l'enquête devenait ainsi très longue et fastidieuse. De même les aménagements n'ont pu être renseignés (sauf le drainage), et la caractérisation des utilisations a été très simple (prés ou terres labourables).
- Certaines des personnes exploitant des terres dans la commune résidaient en dehors des huit communes enquêtées précédemment et ne figuraient pas sur la liste des agriculteurs. D'autres résidaient dans la commune mais utilisaient des parcelles très petites, souvent à des fins de loisirs ou de consommation (vergers) et non de production. Pour ces deux catégories d'utilisateurs de l'espace, un complément d'enquête a été réalisé, à partir d'un questionnaire allégé par rapport à celui de la première enquête indirecte.

Le recueil des données a mobilisé le jury communal pendant trois demi-journées (pour près de 800 ha de surface agricole). Les interviews ont été complétées par le relevé de certaines informations sur la matrice cadastrale (propriétaires non connus du jury, mauvaise estimation des surfaces).

Par ailleurs, la comparaison du plan cadastral avec les limites du zonage agro-pédologique a permis d'affecter à chaque parcelle utilisée une unité de sol. Cette comparaison s'est faite manuellement et s'est révélée assez longue. Des outils de numérisation et de digitalisation des données spatiales auraient été les bienvenus.

Ces données ont donné lieu à différents traitements cartographiques et statistiques. Trois cartes principales ont été établies :

- une carte des exploitants,
- une carte des propriétaires,
- une carte des utilisations.

A partir de celles-ci et des données recueillies au cours de l'enquête, il est possible d'établir des cartes thématiques des parcelles (certaines d'entre elles sont présentées au Chapitre VI) :

- selon la pérennité de l'exploitation,
- selon le statut de l'exploitant (temps complet et temps partiel),
- selon la taille de l'exploitation,
- selon le type de production dominante (lait, viande ou mixte).

Tableau n°2 : Variables contenues dans les fichiers "exploitants", "propriétaires" et "parcelles" (enquête parcellaire sur la commune de Coulonges-sur-Sarthe).

exploitants	<ul style="list-style-type: none"> . numéro d'identification . commune siège . SAU totale . SAU à Coulonges . numéro d'identification des propriétaires . année de naissance du chef d'exploitation . existence d'un successeur . référence laitière . nombre de vaches laitières . nombre de vaches allaitantes . type de bovins mâles produits . type de bâtiment . revenu extérieur . classe (1)
propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> . n° d'identification . commune ou région de résidence . profession
parcelles	<ul style="list-style-type: none"> . n° d'identification faisant référence à l'exploitant . n° du propriétaire . type d'utilisation (terres, prés, vente d'herbe, friche, inconnue) . surface approximative . mode de faire-valoir (propriété, fermage, location précaire, non connu) . ensemble de variables décrivant le type de sol (d'après la carte pédologique au 1/25000^{ème} établie par le bureau d'étude ERPA à la demande du SIVOM du Mêle-sur-Sarthe (2)) <ul style="list-style-type: none"> * substrat * profondeur * type de profil pédologique * classe d'hydromorphie

1) ceci fait référence à la classification des exploitations établie en 1989 sur 8 communes de la région (MORARDET S. et al. (1989). Opus cité).

(2) ERPA (1987). Opus cité.

Trois fichiers ont été construits :

- un fichier des exploitants,
- un fichier des propriétaires,
- un fichier des parcelles.

Le contenu de ces fichiers est précisé dans le tableau n°2. A partir de ces fichiers, différents tris croisés ont pu être effectués ; ils sont présentés au Chapitre VI.

Chaque agriculteur exploitant des terres à Coulonges-sur-Sarthe peut être situé par rapport à la typologie des Systèmes-Familles-Exploitations élaborée à partir de l'enquête indirecte. Par référence aux résultats de l'enquête sur les pratiques foncières, on peut également attribuer à chacun d'entre eux une stratégie foncière supposée. Cela permet ainsi d'évaluer et de localiser les terres potentiellement libérables par les agriculteurs qui vont cesser leur activité, et parmi celles-ci, celles qui peuvent être reprises compte tenu des potentialités de leurs sols et des caractéristiques des exploitations qui se maintiennent. Les propositions d'aménagement qui découlent de ces observations sont présentées au Chapitre VI.

Conclusion : plan de la présentation des résultats

Les outils et les méthodes mis en oeuvre au cours de ce travail sont variés. Cette diversité s'explique par la complexité des relations existant entre les exploitations et l'espace, qui exige pour être explicitée d'être abordée selon différents points de vue et différents niveaux d'analyse. Les premiers outils utilisés dans le cadre d'une étude sur les possibilités de développement des systèmes de production extensifs en viande bovine ont été conçus (en collaboration avec la division PEA-Systèmes d'élevage de Riom) dans une perspective d'action. D'autres sont plus spécifiques à notre problématique et à une démarche plus exploratoire.

La présentation des résultats qui va suivre, nous permettra de préciser les intérêts et les limites de chacun de ces outils et de vérifier la qualité et la nature de leurs articulations. Cette présentation est centrée sur les résultats de l'enquête directe sur les pratiques foncières (23 exploitations). Cependant, pour chaque type d'analyse réalisée à partir de cette enquête, nous avons tenté d'en situer les résultats par rapport aux informations fournies sur le même thème par les autres outils, ce qui permet parfois une généralisation des résultats à l'ensemble des exploitations des huit communes (voir Chapitre VI).

Pour faciliter la lecture des chapitres suivants, nous avons repris le schéma d'ensemble de la démarche de la figure n°5 en substituant aux cadres "Résultats"

Pour faciliter la lecture des chapitres suivants, nous avons repris le schéma d'ensemble de la démarche de la figure n°5 en substituant aux cadres "Résultats" l'indication des Chapitres et Sections où ceux-ci sont présentés (voir figure n°6, ci-après).

Le Chapitre III rassemble la description des matériaux de base de notre travail : présentation générale de la zone (Section 3.1.), première classification des Systèmes Familles-Exploitations (Section 3.2.), zonage du territoire (Section 3.3.), présentation des 23 exploitations (Section 3.4.). Le Chapitre IV présente les résultats de l'analyse de la diversité des pratiques foncières (description et classification). Le Chapitre V tente une explication de la diversité des pratiques foncières précédemment décrites en les replaçant par rapport à l'évolution globale des exploitations. Il se conclue par une typologie des stratégies foncières des exploitations. Enfin le Chapitre VI tente une généralisation des résultats élaborés à partir de l'échantillon de 23 exploitations à l'ensemble des huit communes. Il présente en outre un exemple d'application de ces résultats à l'aménagement foncier d'une des huit communes (Coulonges-sur-Sarthe).

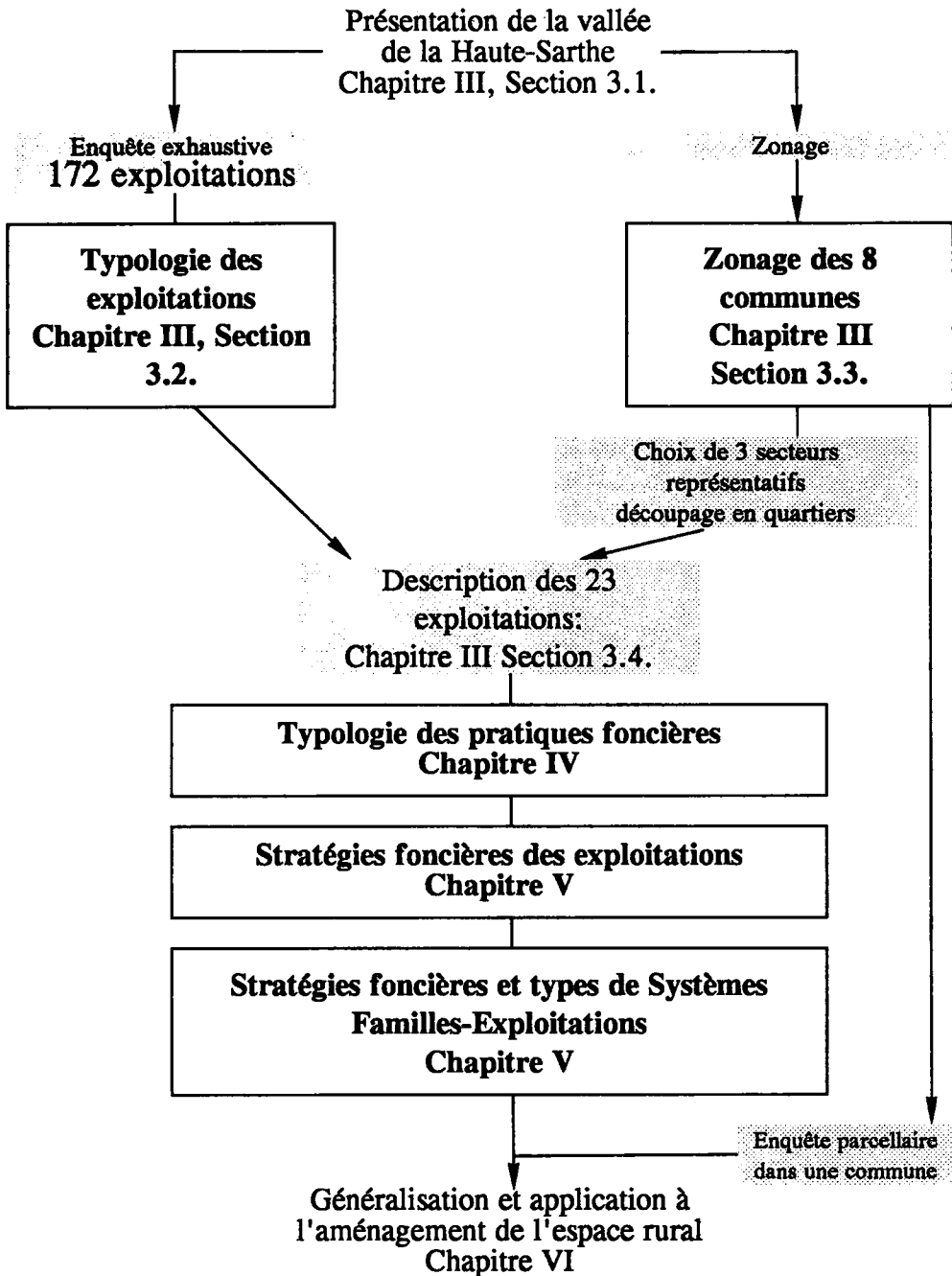


Figure n°6 : Organisation générale de la présentation des résultats

CHAPITRE III
PRESENTATION DE LA REGION
D'ETUDE

L'objectif de ce premier chapitre est avant tout de présenter les matériaux de base de ce travail de recherche : les Systèmes Familles-Exploitations présents dans la zone d'étude et l'espace agricole qu'ils mettent en valeur. Rappelons qu'une de nos hypothèses de travail est que les comportements des agriculteurs vis-à-vis du foncier dépendent entre autres du fonctionnement global des Systèmes Familles-Exploitations, et des caractéristiques de l'espace qu'ils ont à mettre en valeur. Analyser la diversité des comportements fonciers des agriculteurs implique donc de connaître la diversité des modes de fonctionnement global des Systèmes Familles-Exploitations et la diversité des espaces.

Ces matériaux sont issus de plusieurs types d'enquêtes :

- une enquête indirecte auprès de jurys d'experts communaux concernant 172 exploitations réparties dans huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe,
- une enquête directe auprès de 23 exploitations réparties dans trois secteurs géographiques jugés représentatifs de la diversité des espaces agricoles des huit communes,

La Section 3.1. reprend en détail les raisons du choix de la vallée de la Haute-Sarthe comme terrain d'étude, elle présente les grandes lignes de l'évolution de l'agriculture locale depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et la politique de développement agricole récemment mise en oeuvre dans cette région. Les résultats de la première enquête nous permettent de décrire les différents types de Systèmes Familles-Exploitations présents dans la zone, au travers d'une typologie présentée dans la Section 3.2., et d'en évaluer l'importance numérique. La Section 3.3. sera l'occasion de décrire la diversité des espaces agricoles au sein des huit communes étudiées, du point de vue des caractéristiques du milieu naturel comme de celui des situations locales de développement et d'aménagement agricoles. La Section 3.4., enfin, situera les 23 exploitations de la deuxième enquête par rapport à la typologie des Systèmes Familles-Exploitations précédemment décrite, en précisant les processus de développement à l'oeuvre au sein de ces systèmes et les projets d'avenir formulés par les exploitants.

3.1. Le contexte local de la vallée de la Haute-Sarthe

La région qui sert de cadre aux travaux de recherche dont il est ici question, la vallée de la Haute-Sarthe, a été choisie en collaboration avec les responsables agricoles locaux (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne).

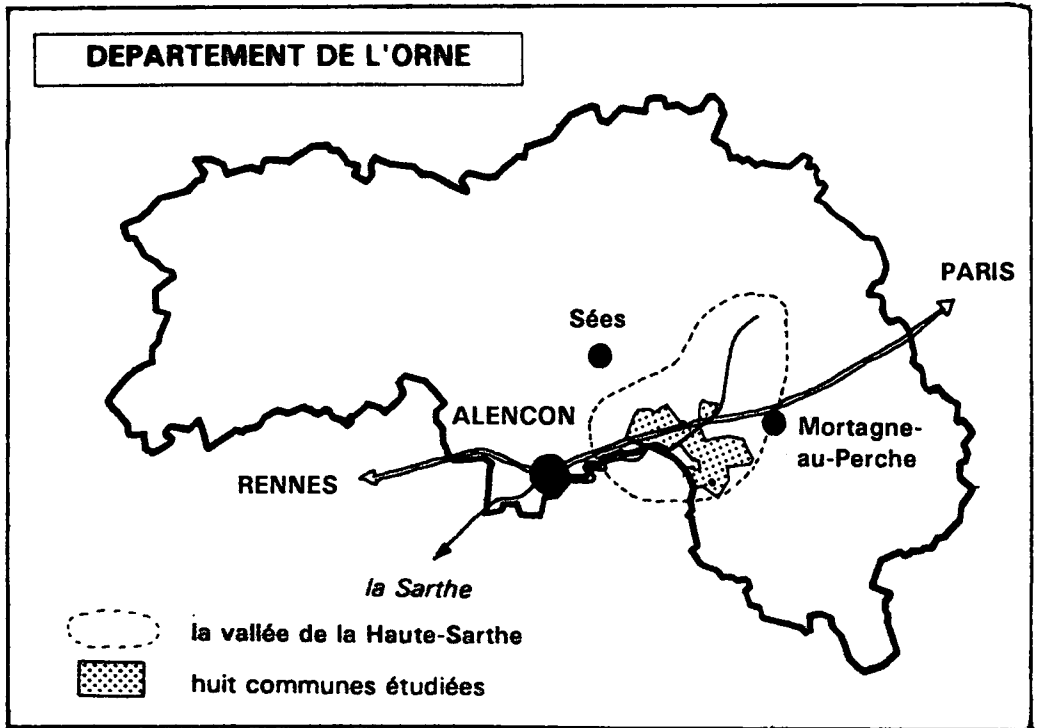


Figure n°7 : Situation de la vallée de la Haute-Sarthe.

3.1.1. Les spécificités de la vallée de la Haute-Sarthe

La vallée de la Haute-Sarthe se compose d'une cinquantaine de communes (cinq cantons ou parties de cantons), situées au nord-ouest de la petite région agricole du Perche Ornais, classée en zone défavorisée. Elle correspond au bassin versant amont de la Sarthe, entre les agglomérations d'Alençon au sud-ouest, Sées à l'ouest et Mortagne-au-Perche à l'est. Elle est traversée par la Route Nationale n°12 (voir figure n°7).

Plusieurs critères ont guidé le choix des responsables agricoles locaux :

- la vallée de la Haute-Sarthe est, avec la partie ouest du Bocage, une des régions du département de l'Orne où le rythme de diminution du nombre des exploitations entre 1979 et 1988 est le plus fort. A cela s'ajoute une forte

proportion d'exploitants âgés et sans successeur, avec des conséquences inquiétantes pour une zone où l'agriculture constitue la principale activité.

- La vallée de la Haute-Sarthe se distingue du reste du Perche Ornaïs par des handicaps naturels liés à la nature des sols. Dans sa partie ouest, le sous-sol est constitué, pour la majeure partie, de calcaires marneux et d'argiles. Les sols y sont lourds, froids et difficiles à travailler. Dans la partie est le sous-sol est plus diversifié, et les sols y sont plus faciles à travailler mais certains sont séchants. Les sols des fonds de vallées, plus riches, restent néanmoins longtemps humides après les inondations hivernales. Enfin, dans de nombreuses communes, la présence d'argile glauconieuse rend les sols imperméables et très difficiles à drainer. Ces caractéristiques pédologiques constituent un frein important au développement des cultures et rendent souvent obligatoire le maintien des surfaces en herbe.
- Le Perche est, avec le Pays d'Auge, la petite région agricole où le revenu cadastral par hectare est le plus élevé dans un département qui se classe déjà au 13^{ème} rang national. Or on sait que le revenu cadastral intervient dans la fixation de la valeur locative des baux ruraux et dans le calcul de la taxe sur le foncier non bâti.

Par ailleurs, pour les agriculteurs encore imposés au forfait, le revenu cadastral est pris en compte dans le calcul du bénéfice forfaitaire et dans le montant de l'imposition. Enfin, corrigé par des coefficients d'adaptation, il sert de base de calcul pour les cotisations de la Mutualité Sociale Agricole (allocations familiales, assurance vieillesse, AMEXA).

On mesure donc l'incidence non négligeable que le niveau du revenu cadastral peut avoir sur le revenu des agriculteurs d'autant plus que ce niveau n'a généralement que peu de rapport avec les potentialités agronomiques des terres.

Ainsi la conjonction de trois phénomènes : diminution importante du nombre d'exploitations agricoles, contraintes agro-pédologiques fortes et charges foncières élevées ont conduit les responsables agricoles départementaux à demander au CEMAGREF une étude sur les possibilités d'évolution à moyen terme des systèmes d'exploitations et de l'utilisation de l'espace agricole dans la vallée de la Haute-Sarthe.

3.1.2. Un demi-siècle d'évolution de l'agriculture dans la vallée de la Haute-Sarthe

L'évolution de l'agriculture dans la vallée de la Haute-Sarthe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale se caractérise par :

- la poursuite de l'exode agricole initié au dix-neuvième siècle avec un ralentissement depuis 1970 : en 1982 la population des ménages agricoles représente environ un tiers de la population totale, et la population active agricole 37% de la population active totale ;
- une intensification fourragère et un développement de la production laitière tardifs : les systèmes de production restent traditionnels jusque dans les années 1970 (vaches de race normande, productivité laitière moyenne stagnante aux alentours de 3500 litres/vache laitière/an, systèmes herbagers). Depuis 1970, par contre on assiste à une intensification et à une forte concentration de l'élevage laitier, accélérée depuis l'instauration des quotas laitiers. Ceux-ci ont en outre pour effet une diminution du cheptel bovin (réduction du troupeau de renouvellement, diminution de l'engraissement). La diminution très importante du nombre de vaches laitières (-22%) est presque compensée par l'augmentation du nombre de vaches nourrices (reconversion des vaches laitières).
- Des exploitations de plus en plus grandes dans un contexte foncier plus ouvert. La structure foncière héritée du XIX^{ème} siècle (grande propriété foncière non exploitante, et location ou vente de terres entre parents agriculteurs en retraite et leurs enfants en activité ¹) se transforme : maintien ou même une croissance des surfaces en propriété jusqu'en 1980 (progression du mode de faire-valoir mixte), puis augmentation de la part de la SAU en fermage.

Les montants des fermages et les prix des terres restent très élevés, malgré une baisse importante à partir de 1978. Aujourd'hui, ils s'établissent aux alentours de 15000 F l'hectare pour des terres labourables, souvent moins pour des prairies naturelles, les fermages s'élevant de 800 à 1200 F, ce qui est encore beaucoup compte tenu des potentialités médiocres des sols.

¹ COULOMB, P. (1988). "Les systèmes fonciers locaux. Approche historique des rapports entre formes d'usage du sol et croissance industrielle." *Études rurales*, n°110-111-112, avril-décembre, "La terre : succession et héritage."

3.1.3. Les politiques agricoles locales et la dynamique de développement engagée

Devant le retard de développement des exploitations de la vallée de la Haute-Sarthe par rapport au reste du département, les organisations professionnelles agricoles locales mettent en oeuvre plusieurs types d'actions qui portent sur l'aménagement foncier, l'organisation du travail et la formation technico-économique des agriculteurs. Par ailleurs des actions d'animation sont entreprises pour encourager la réalisation de plans de développement et l'installation de jeunes avec DJA ². Une opération groupée d'aménagement foncier (OGAF) démarre en 1983 et favorise l'installation de jeunes agriculteurs hors du cadre familial. Les actions dépassent le strict cadre du développement agricole avec un projet "habitat et tourisme rural" en 1986-87 destiné à promouvoir la création de gîtes ruraux et à améliorer l'habitat.

Depuis 10 ans une dynamique de développement s'est donc mise progressivement en place, elle se traduit concrètement par une progression de la production laitière plus forte que dans le reste du département, des installations et des plans de développement plus nombreux, alors qu'en 1980, la vallée de la Haute-Sarthe était à la traîne. Cette dynamique trouve un prolongement récent avec la création en 1990 de l'Association de Développement Rural de la vallée de la Haute-Sarthe qui regroupe une cinquantaine de communes. D'actions centrées sur le monde agricole, on est passé à une problématique plus globale du développement local, avec une participation active des collectivités territoriales (communes et département).

Malgré la dynamique de développement engagée depuis plus de 10 ans, la vallée de la Haute-Sarthe demeure une zone agricole fragile. Cette fragilité tient à la structure démographique (chefs d'exploitation âgés et sans successeurs), aux potentialités médiocres du milieu, à la grande sensibilité des systèmes de production bovins à la conjoncture économique, et à l'absence d'activités économiques motrices autres que l'agriculture.

La méthodologie envisagée pour cette étude imposait de travailler à l'échelle de petits territoires (quelques communes contiguës). Huit communes ont donc été retenues au sein de la vallée de la Haute-Sarthe (voir figure n°8). Elles ont servi de support à la première phase d'enquête indirecte auprès des jurys d'experts communaux et ont fait l'objet d'un zonage.

² Dotation à l'installation des Jeunes Agriculteurs

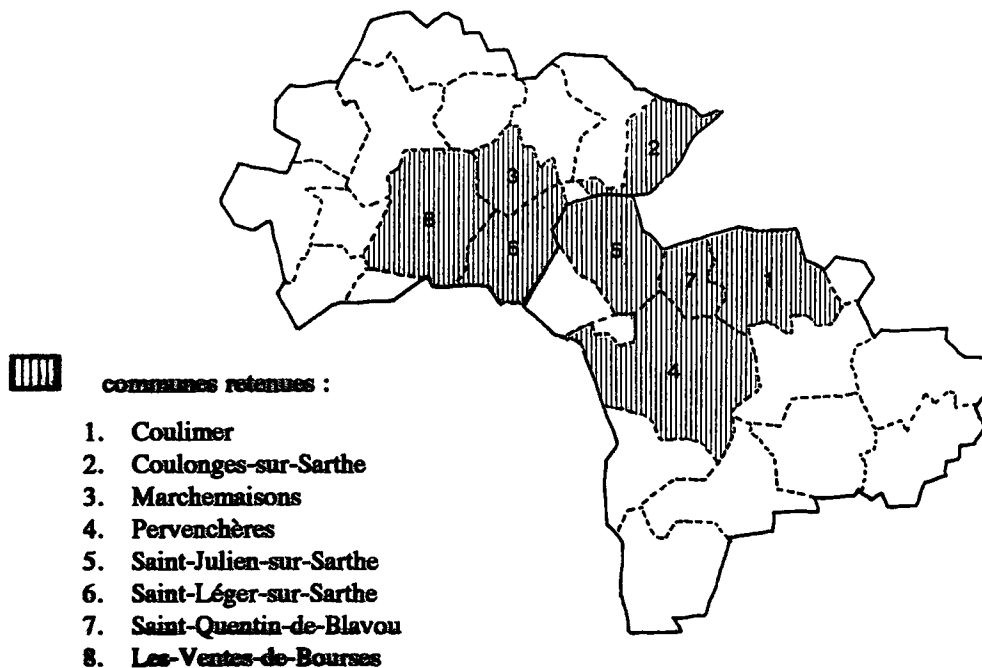


Figure n°8 : Carte des huit communes ayant servi de support à l'enquête indirecte (source : DAUGE, C., 1988)

3.2. Des systèmes familles-exploitations diversifiés

172 exploitations ont été recensées dans les huit communes par les jurys d'experts. Elles exploitent au total 7164 ha de SAU, et rassemblent 7248 UGB, dont 2159 vaches laitières et 991 vaches allaitantes. Les informations recueillies lors de l'enquête indirecte nous permettent de donner une image de l'exploitation moyenne des huit communes (voir tableau n°3) : il s'agit d'exploitations agricoles de taille moyenne, herbagères et bovines.

Mais l'image moyenne des exploitations de la zone masque une grande diversité qui se structure autour de quelques variables : dimension, orientation, intensification, modernisation.

Tableau n°3 : L'exploitation moyenne de la vallée de la Haute-Sarthe en 1988

	enquête huit communes	RGA Haute-Sarthe *
une superficie moyenne	42 ha	35 ha
de petits cheptels essentiellement bovins % des exploitations ayant des bovins ayant des vaches nombre moyen de vaches	88 % 77 % 24	81 %
une orientation laitière marquée % d'exploitations produisant du lait référence moyenne	50 % 107 300 litres	41 %
une production de viande bovine importante % d'exploitations produisant du boeuf ayant des vaches allaitantes	2/3 4/10	
une forte proportion de surfaces en herbe	73 % de la SAU	67 %
des bâtiments d'élevage peu modernisés		
Un faire-valoir mixte % de la SAU en propriété en locations familiales	41 % 20 %	33 %
Un âge moyen du chef d'exploitation assez élevé	51 ans	
Une main d'oeuvre essentiellement familiale % d'exploitations ayant moins de deux unités de main-d'oeuvre familiale ayant des salariés	25 % 7 %	

* Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Recensement agricole 1988 - Orne - Résultats cantonaux. Agreste, Séries, 1989

Plusieurs méthodes d'analyse de données ont été utilisées pour construire une représentation synthétique de la diversité des exploitations de ces huit communes. Pour ces analyses, 16 variables ont été retenues. On peut schématiquement les regrouper en 6 ensembles :

- localisation (commune siège),
- situation familiale (âge du chef d'exploitation, existence d'un successeur, existence d'un revenu non agricole),
- dimension de l'exploitation (SAU, UGB),
- structure de l'exploitation (mode de faire-valoir, état des bâtiments d'exploitation),
- orientation de production (nombre de vaches laitières, nombre de vaches allaitantes, type de bovins mâles),
- niveau d'intensification (% de STH dans la SAU, % de maïs dans la SFP, % de la SAU drainée, chargement, référence laitière moyenne par vache).

La pérennité du projet familial sur l'exploitation³ constitue un critère important de différenciation des exploitations. Elle varie suivant l'âge et la succession des chefs d'exploitations (voir figure n°9 et tableau n°4). Trois groupes d'exploitations peuvent ainsi être distingués :

NON PERENNES : exploitations appelées à disparaître d'ici 5 ans faute de successeur familial, certaines d'entre elles, ont une dimension économique suffisante pour pouvoir être reprises hors du cadre familial : elles représentent 34% des exploitations, occupent 25% de la SAU des huit communes, et rassemblent 29% des UGB ;

A LA PERENNITE INCERTAINE : exploitations à l'avenir incertain, dirigées par des agriculteurs âgés de 46 à 55 ans sans successeur déclaré, qui ont malgré tout un projet agricole à moyen terme (5 à 15 ans) : 24% des exploitations, 25% de la SAU, 26% des UGB ;

PERENNES : exploitations pérennes à moyen terme, dirigées par des agriculteurs âgés de moins de 45 ans ou de plus de 45 ans avec un successeur assuré : 42% des exploitations, 50% de la SAU, 45% des UGB.

³ Il ne s'agit pas de pérennité économique : des exploitations économiquement viables peuvent être amenées à disparaître s'il ne se trouve aucun membre de la famille pour porter ce projet.

Tableau n°4 : Répartition des exploitations des huit communes de la vallée de la Haute-sarthe selon leur pérennité (source : enquête 1988).

Pérennité	Age du chef d'exploitation	Succession	% des exploitations
Assurée	< 45 ans	-	31
	46-55 ans	oui	3
	> 55 ans	oui	8
Incertaine	46-55 ans	non	24
Non assurée	> 55 ans	non	34

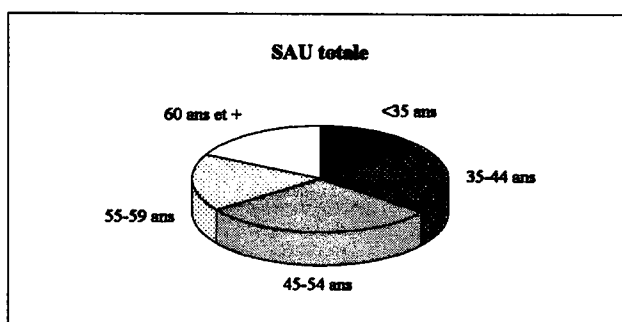
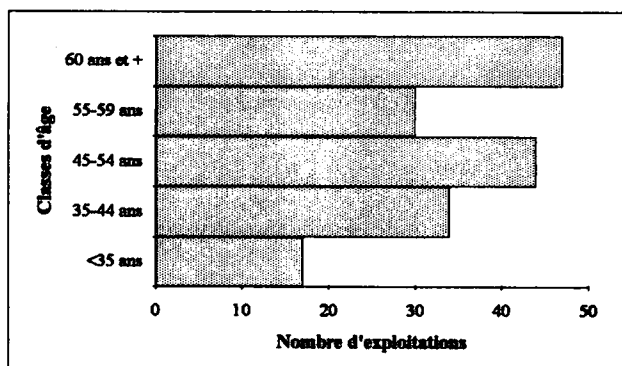


Figure n°9 : Nombre d'exploitations et SAU exploitée selon l'âge du chef d'exploitation dans huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe (source : enquête 1988).

Les dimensions, l'orientation de production, le niveau d'intensification et de modernisation varient avec la pérennité des exploitations :

- Les exploitations non pérennes ont une orientation viande plus marquée que celles dont la pérennité est incertaine ou assurée.
- La dimension économique diminue lorsqu'on passe des exploitations pérennes aux exploitations non pérennes.
- Dans les orientations laitières les différences de dimension sont peu marquées entre les exploitations pérennes et celles dont la pérennité est incertaine, alors que les exploitations non pérennes sont nettement plus petites. Par contre exploitations pérennes et exploitations à pérennité incertaine se distinguent nettement par le niveau de référence laitière à surface équivalente.
- Les exploitations pérennes sont mieux équipées (bâtiment et mode de traite) que celles dont la pérennité est incertaine ou non assurée.
- Plus de la moitié des exploitations non pérennes disposent d'un revenu extérieur contre à peine plus du tiers des exploitations dont la pérennité est incertaine ou assurée. L'origine de ces revenus extérieurs varie également avec la pérennité des exploitations : revenu d'activité extérieure du chef d'exploitation ou du conjoint pour les exploitations pérennes, revenu de l'activité extérieure du chef ou retraite du conjoint pour les exploitations à pérennité incertaine, retraite du chef ou du conjoint pour les exploitations non pérennes.

L'analyse en composantes principales, réalisée sur le tableau des 172 exploitations décrites par les 16 variables listées ci-dessus, met en évidence d'autres relations :

- La dimension foncière (SAU) est fortement corrélée à la taille du troupeau (nombre d'UGB), et notamment à celle du troupeau laitier. Elle est liée également au niveau de modernisation des bâtiments. Par contre elle s'oppose à la présence d'un revenu non agricole.
- Les variables descriptives du mode d'utilisation du territoire sont liées entre elles : pourcentage de maïs-fourrage, pourcentage de terres drainées et chargement bovin à l'hectare, corrélés positivement entre eux, s'opposent au pourcentage de STH. Le pourcentage de maïs-fourrage et le chargement sont par ailleurs liés au nombre d'UGB, au nombre de vaches laitières, à la référence laitière moyenne et au type de bâtiment.
- Le mode de faire-valoir n'est corrélé significativement avec aucune autre variable.

Ces relations illustrent le processus d'intensification de la production laitière à l'oeuvre dans la zone. La production de viande bovine apparaît relativement en marge de ce processus puisque le type de bovins mâles et le nombre de vaches allaitantes ne sont significativement corrélés avec aucune autre variable.

Ainsi la dimension des exploitations (SAU et taille du troupeau), associée en particulier à la taille du troupeau laitier et à la part du maïs-fourrage, d'une part, la présence d'une production de viande associée à l'âge du chef d'exploitation, d'autre part, sont les variables qui discriminent le plus les exploitations.

Les modes de faire-valoir, qui structurent également la diversité des exploitations apparaissent relativement indépendants des autres variables descriptives des Systèmes Familles-Exploitations. Cela signifie-t-il que les comportements fonciers des agriculteurs qui se traduisent pour une part dans les modes de faire-valoir sont indépendants d'un fonctionnement plus global des Systèmes Familles-Exploitations approché par les autres variables ?

L'Analyse Factorielle de Correspondance, réalisée sur les mêmes variables découpées en classes, confirme et précise les résultats de l'ACP. Elle met par ailleurs en évidence le rôle discriminant de variables qualitatives telles que l'existence d'un revenu non agricole, le type de bâtiment - révélateur d'un certain niveau d'accumulation du capital - et le type de bovins mâles produit - significatif d'un certain processus de spécialisation.

Différents modes cohérents d'utilisation de l'espace agricole se dégagent : aux deux extrémités s'opposent le modèle de production laitière intensive et l'exploitation herbagère de petite dimension, mais entre les deux existe un continuum de façons d'utiliser le territoire, qui peuvent apparaître comme différents stades dans le processus de développement des exploitations agricoles.

Les 172 exploitations ont été classées par classification ascendante hiérarchique (CAH). L'observation de l'histogramme des indices de niveau et de l'arbre de classification suggère de retenir une partition en 9 classes.

Le tableau n°5 résume les caractéristiques moyennes des 9 classes d'exploitations identifiées. La position relative des différentes classes et les processus qui permettent de passer de l'une à l'autre sont résumés sur la figure n°12. Nous constatons ainsi que nous nous trouvons en présence d'un continuum de systèmes d'exploitations plutôt que d'une segmentation stricte en classes clairement individualisées. Ces 9 classes peuvent être rassemblées en trois pôles.

Petites exploitations à temps partiel avec ressources non agricoles

Les exploitations de ce groupe sont de petites dimensions. Le système de production est peu intensif : forte proportion de STH, pas de maïs, pas de drainage. La proportion d'exploitations non pérennes est plus élevée que la moyenne, et le ménage agricole bénéficie d'un autre revenu (retraite ou activité extérieure) dans 84% des cas. Les exploitants sont plutôt propriétaires de leur SAU. La différence entre ces trois classes tient surtout à l'orientation de production, au degré de modernisation des bâtiments, à la pérennité de l'exploitation, et à l'origine du revenu non agricole.

classe 1 : petites exploitations en vente d'herbe

Il s'agit d'exploitations qui ne possèdent pas de bovins, dirigées soit par des ménages pluriactifs ou bénéficiant d'une retraite généralement agricole. Les quelques hectares de prairies sont loués à l'année à d'autres agriculteurs qui les fauchent ou y font pâturer quelques animaux. L'agriculture ne constitue pas pour ces exploitants la source de revenu principale.

classe 4 : petites exploitations orientées vers l'engraissement de bovins viande

Les systèmes de production de ces exploitations sont très variés, plutôt orientés vers la viande bovine avec quelques vaches. Elles se distinguent des précédentes par une plus forte proportion d'exploitations bénéficiant d'une retraite et d'exploitations non pérennes (voir figures n°10 et 11).

classe 5 : petites exploitations de pré-retraite ou de retraite, avec un système allaitant, ayant investi modérément dans les bâtiments (18 exploitations)

Ces exploitations produisant des boeufs ou des brouards se distinguent de celles des deux précédentes classes par leur troupeau un peu plus important de vaches allaitantes, sur une surface sensiblement équivalente, et des investissements en bâtiments d'élevage de petites dimensions, une moyenne d'âge plus élevée et une proportion d'exploitations non pérennes la plus forte de toutes les classes (voir figure n°11). Il s'agit typiquement d'exploitations de pré-retraite ou de retraite : plus de 60% des ménages bénéficient au moins d'une retraite agricole.

Tableau n°5 : Caractéristiques principales des classes d'exploitations dans les huit communes (valeurs moyennes par classe - source : enquête 1988)

Classes	Petites exploitations à temps partiel avec ressources non agricoles			Exploitations à temps complet à orientation mixte lait + viande		Grandes exploitations allaitantes	Grandes exploitations système de production intensif appareil de production modernisé		
	1	4	5	7	6	2	8	9	3
Age	50	55	65	56	50	51	47	34	40
Successeur	oui/non	non	non	non	oui/non	oui/non	oui/non	oui	oui
Revenu ext.	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non
SAU	14	18	21	40	64	66	51	75	60
UGB	0	10	26	37	66	76	73	72	70
VL	0	2	0	12	21	0	40	47	28*
VA	0	2	8	4	6	34	0	0	0
Bovins mâles	-	B ou Br	B ou Br	B ou -	B	B ou Br	B ou -	-	T ou B
% STH	91	90	92	90	81	91	58	56	36
% maïs	0	0	2	4	8	0	15	26	22
% drainé	0	0	0	0	0	0	5	24	25
Chargement	0	0,9	1,6	1	1,2	1,2	1,5	1,3	2,2
Référence moyenne/VL				2800*	3300*		4500	5000	4800*
Bâtiment	Sans ou ancien	Ancien	Stabulation	Ancien ou aménagé	Aménagé ou stabulation	Ancien ou stabulation	Stabulation avec ou sans SdT	Stabulation ± SdT	Stabulation (±SdT)*
Effectif	20	32	18	25	21	15	19	9	13

(*) Exploitations ayant du lait.

B : Boeufs ; Br : Broutards ; T : Taurillons ; SdT : Salle de Traite.

D'après les tendances relevées au niveau départemental, on peut dire qu'il s'agit probablement d'exploitations ayant diminué leur dimension à l'approche de la retraite, et/ou qui ont bénéficié des aides à la cessation d'activité laitière⁴.

Exploitations à temps complet à orientation mixte lait + viande

Les deux classes suivantes 6 et 7 se distinguent du premier groupe par leurs dimensions (toujours plus de 20 ha) et par leur caractère globalement plus laitier, plus modernisé, et plus intensif. Plus précisément, elles se différencient par leur système de production dérivé du système Normand traditionnel, associant l'engraissement de boeufs à la production laitière. Le troupeau laitier est parfois complété par quelques vaches allaitantes. Le système reste essentiellement herbager avec plus de 80% de STH. Il s'agit dans près de 9 cas sur 10 d'exploitations à temps complet, dans lesquelles l'agriculture constitue la principale sinon la seule source de revenu du ménage.

Le passage de la classe 7 à la classe 6 se fait par croissance et modernisation de l'appareil de production sans intensification. Les exploitations de la classe 6 sont en moyenne de plus grandes dimensions (foncière et laitière) que celles de la classe 7. Le processus de développement se traduit dans la classe 6 par des bâtiments aménagés ou neufs (anciens dans la classe 7), et une productivité laitière par vache légèrement plus élevée (3300 litres/VL/an en moyenne contre 2800).

Ces différences de développement s'accompagnent de situations familiales légèrement différentes : le chef d'exploitation est en moyenne plus jeune dans la classe 6 que dans la classe 7, et la proportion d'exploitations pérennes ou à pérennité incertaine plus importante (voir figure n°11).

Grandes exploitations à temps complet au système de production intensif, ayant modernisé leur appareil de production

Le groupe formé par les exploitations des classes 8, 9 et 3 se distingue des autres classes par la dimension de leur troupeau laitier, leur niveau d'intensification et le degré de modernisation de leur appareil de production (opposition selon le facteur 1 de l'AFC - voir figure n°12)

⁴ ADASEA de l'Orne, Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Orne : **Programme de restructuration et d'aménagement laitier**. Département de l'Orne, Union des Organisations Agricoles, Chambre d'Agriculture, FDSEA, CDJA, DDAF, multigraphié, 1987.

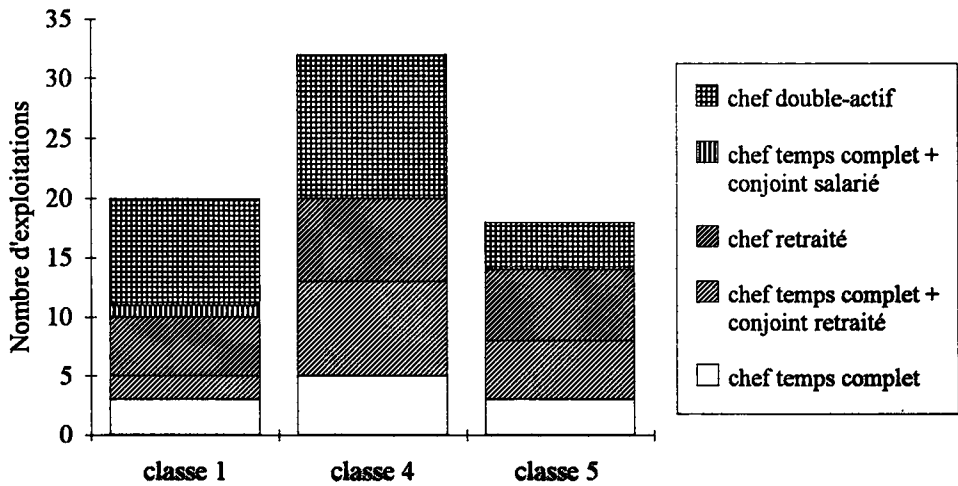


Figure n°10 : Diversité de l'activité du ménage selon les classes de Systèmes Familles-Exploitations (source : enquête 1988).

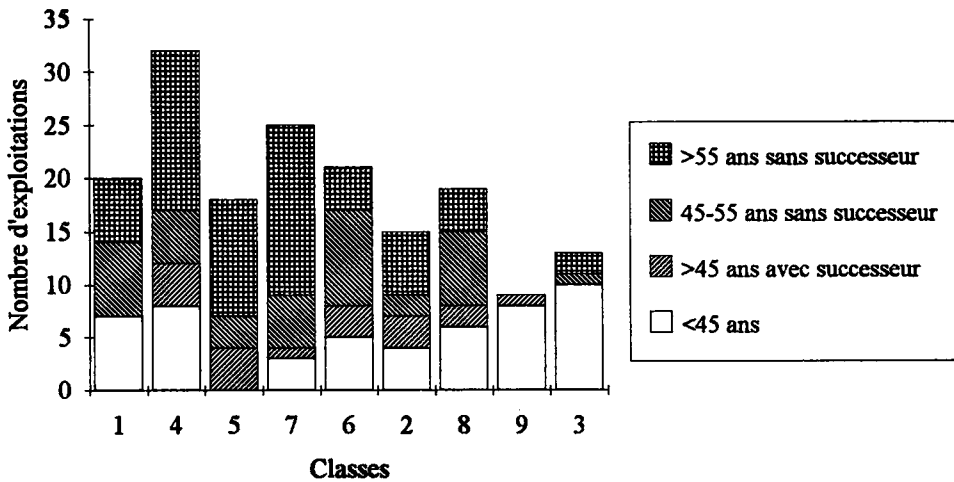


Figure n°11 : Diversité de la pérennité selon les classes de Systèmes Familles-Exploitations (source : enquête 1988).

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Orne, Service statistique : L'élevage bovin dans l'Orne au 1^{er} décembre 1986. multigraphié, 1987.

Ces exploitations se distinguent plus des classes 7 et 6 par leur dimension laitière que par leur dimension foncière. Ces exploitations s'opposent également à celles des autres classes par l'importance des cultures de vente et du maïs-fourrage. Cette intensification fourragère a permis l'augmentation de la productivité laitière par vache jusqu'à 4500-5000 litres par vache et par an et souvent au dessus⁵.

Ce développement de la production laitière s'accompagne toujours d'investissements importants dans l'appareil de production (stabulation pour les vaches laitières, souvent une salle-de-traite, éventuellement drainage).

L'âge du chef d'exploitation et la composition de la main-d'oeuvre ne distinguent pas ce groupe du précédent (couple d'agriculteurs à temps complet, âge du chef d'exploitation assez varié). Par contre près des deux tiers des exploitations de ce groupe ont leur pérennité assurée à moyen terme.

Les classes 8, 9 et 3 se distinguent entre elles essentiellement par le système de production et des nuances dans l'intensification.

classe 8 : exploitations mixtes intensives (19 exploitations)

La classe 8 représente l'étape suivant les classes 7 et 6 dans le processus de développement de la production laitière avec une spécialisation laitière accrue sur une surface sensiblement équivalente. Le nombre de vaches laitières est plus élevé, la référence plus de deux fois plus importante. L'engraissement des boeufs devient tout à fait secondaire. La proportion de maïs est plus importante.

classe 9 : exploitations laitières spécialisées intensives (9 exploitations)

La classe 9 représente l'étape finale du processus de développement et de spécialisation laitière : troupeau laitier en moyenne plus grand que dans la classe 8, référence totale et productivité laitière plus élevée, pas de production de viande bovine, fréquence plus élevée des drainages.

Les exploitations de la classe 9 sont dirigées par un chef jeune et la pérennité est assurée dans tous les cas.

⁵ Il faut noter que nous ne disposons que d'une productivité laitière estimée par la référence laitière moyenne par vache, le nombre de vaches ayant pu être sous-estimé ou sur-estimé par le jury communal.

classe 3 : exploitations mixtes ou viande intensives + cultures de vente (13 exploitations)

On trouve parmi les exploitations de la classe 3, deux types de systèmes de production :

- exploitations mixtes lait + taurillons,
- exploitations d'engraissement de taurillons ou boeufs sans troupeau de vaches.

Elles se distinguent des autres classes de ce groupe par la forme de sortie des mâles, taurillons au lieu de boeufs, ce qui exige une plus grande intensification des surfaces fourragères, notamment de la STH, une proportion de céréales souvent plus importante, et la fréquence des drainages.

Les classes 3 et 9 se distinguent par la jeunesse de leurs chefs d'exploitation et leur fort taux d'exploitations pérennes (voir figure n°11).

On peut résumer les différences entre les trois classes de ce groupe par leur position relative par rapport aux axes factoriels de l'AFC. La classe 3 se distingue des classes 8 et 9 selon les facteurs 3 (absence de salle de traite, type de bovins mâles) et 4 (type de bovins mâles, âge du chef, SAU). Les classes 8 et 9 s'opposent selon les axes 2 (âge du chef d'exploitation, absence de bovins mâles, importance du drainage) et 4 (voir figure n°12).

classe 2 : grandes exploitations allaitantes à temps complet (15 exploitations)

La dernière classe d'exploitations se situe dans une position intermédiaire entre les trois groupes principaux que nous venons de décrire. Par ses dimensions, elle se rapproche du dernier groupe (classes 8, 3, 9). Par son système de production, elle rejoint au contraire la classe 5 : troupeau allaitant important, produisant des boeufs ou des broutards à partir d'un système essentiellement herbager.

On peut supposer qu'une partie des exploitations de la classe 5 sont des exploitations de la classe 2 qui ont régressé à l'approche de la retraite sans changer de système de production. Les chefs d'exploitations de la classe 2 sont plus jeunes et près de la moitié ont une succession assurée (voir figure n°11).

Dans l'espace des facteurs de l'AFC, les exploitations de la classe 2 se distinguent de celles des classes 4 et 5 par leurs dimensions, leur degré de modernisation et l'absence de revenu extérieur (facteur 1), la présence d'un troupeau allaitant (facteur 3).

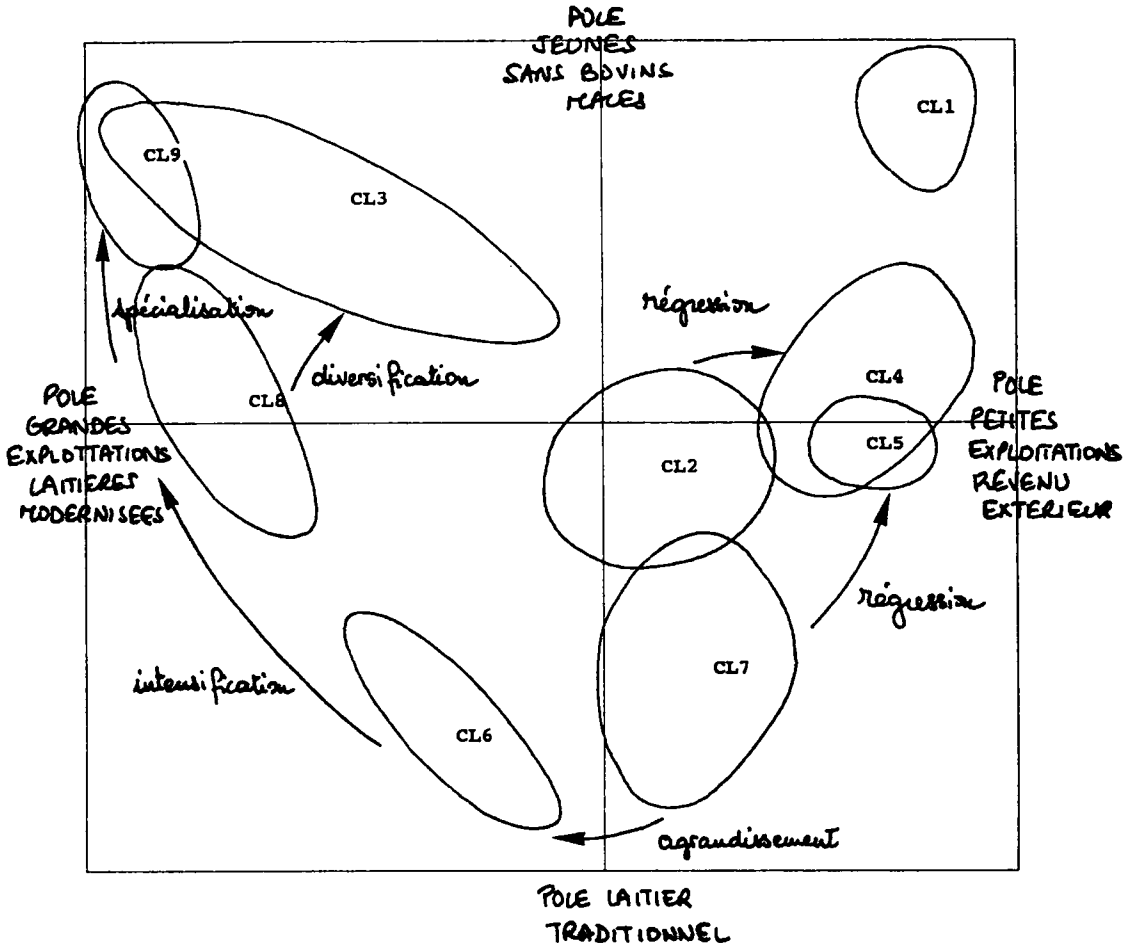


Figure n°12 : Représentation des 9 classes de Systèmes Familles-Exploitations (centres de gravité et ellipses d'inertie) dans le plan factoriel 1-2 de l'AFC (source : enquête 1988 -traitement : bibliothèque de programmes LADDAD).

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête indirecte auprès des jurys d'experts communaux permettent de construire une classification des exploitations selon leur dimension, leur système de production et leur situation familiale, notamment leur pérennité. Les différences mises en évidence entre les types de Systèmes Familles-Exploitations posent des questions quant à leur comportement foncier :

- Quels sont les déterminants des processus de développement, notamment foncier, des différents types de systèmes Familles-Exploitations ?
- Quels liens peut-on établir entre les caractéristiques du foncier mis en valeur (surface, milieu naturel, mode de faire-valoir) et les processus de développement à l'oeuvre dans les différents types de systèmes Familles-Exploitations : sont-ils un moteur ou un frein au développement, ou seulement un résultat de ces processus ?
- Y-a-t-il concurrence entre les investissements fonciers et les autres investissements ?
- Comment l'attitude des agriculteurs par rapport au foncier (modalités d'utilisation et exigences par rapport aux qualités du sol, attitude face aux agrandissements et aux actions de restructuration parcellaire) varie-t-elle suivant les types de systèmes Familles-Exploitations ?
- Quel le devenir à moyen terme des terres des différents types de systèmes Familles-Exploitations ?

Cette première enquête indirecte ne pouvait apporter de réponses à toutes ces questions, une analyse approfondie des évolutions conjointes de l'assise foncière des exploitations et de leur système global était nécessaire, d'où la deuxième phase d'enquête directe sur les pratiques foncières, dont les résultats sont présentés au Chapitre IV. Auparavant, voyons comment la localisation des différents types de systèmes Familles-Exploitations au sein du territoire des huit communes contribue à la définition de zones homogènes.

3.3. Zonage préalable à l'étude des pratiques foncières des exploitations

Les huit communes choisies comme support de l'étude diffèrent à la fois par la répartition des exploitations entre les différentes classes définies ci-dessus, leur

situation en terme d'aménagement et leur milieu naturel. L'ensemble de ces critères a permis de déterminer trois secteurs jugés représentatifs de la diversité des situations locales, et qui ont servi de support à la deuxième phase d'enquête directe sur les pratiques foncières des agriculteurs.

3.3.1. Des situations communales contrastées

3.3.1.1. ...en terme de développement des exploitations agricoles

On peut résumer la diversité des situations de développement agricole dans les huit communes à partir de quelques variables :

- le nombre d'exploitations et la part de la SAU exploitée dans chaque commune selon la pérennité, l'orientation et la taille des exploitations,
- la répartition des exploitations selon leur classe et leur commune-siège (voir tableau n°6),
- le dynamisme foncier des communes caractérisé par deux critères : la part de la SAU cadastrée de la commune qui est exploitée par des exploitations ayant leur siège dans la commune (degré de maîtrise du foncier communal par les agriculteurs de la commune), et la part de la SAU des exploitations ayant leur siège dans la commune située hors de la commune-siège (attitude plus ou moins conquérante sur l'extérieur des agriculteurs de la commune).

Tableau n°6 : Répartition des exploitations des huit communes selon leur classe et leur commune-siège

Classes	1	4	5	2	7	6	8	9	3
Coulimer	2	4	2	1	2	4	5	1	4
Coulonges	1	4	3	1	2	1	-	-	1
Marchemaisons	1	1	1	2	1	1	1	3	2
Pervençères	3	8	2	3	9	3	4	1	1
St-Julien	7	5	8	5	5	3	3	-	2
St-Léger	1	4	1	-	4	5	1	-	1
St-Quentin	3	-	-	1	1	1	1	2	1
Les Ventas	2	6	1	2	1	3	4	2	1
Ensemble	20	32	18	15	25	21	19	9	13

Ces variables nous permettent de distinguer trois groupes de communes :

*** des communes en perte de vitesse :** Coulonges-sur-Sarthe, Pervençhères et Saint-Julien-sur-Sarthe caractérisées par une forte proportion d'exploitations non pérennes, des exploitations plus petites que la moyenne, une orientation laitière peu marquée qui a fortement régressé depuis 20 ans, des exploitations moins modernisées, moins intensives. Ce sont aussi des communes "conquises" sur le plan foncier par les exploitations des communes voisines.

*** des communes fragiles :**

A Coulimer, la fragilité actuelle de l'agriculture tient à une faible proportion d'exploitations pérennes et à une forte proportion d'exploitations dont la pérennité est incertaine. Coulimer est par ailleurs de plus en plus "grignotée" par les communes voisines. Cependant les exploitations y sont encore nombreuses, et les conditions pédo-climatiques plus favorables qu'ailleurs.

A Saint-Léger-sur-Sarthe, un tiers des exploitations pérennes disposent d'un revenu non agricole et n'ont pas une dimension suffisante pour constituer une unité économique viable. Saint-Léger est par ailleurs fortement "conquise" par l'extérieur. Elle se caractérise par une dominance des exploitations mixtes de surface moyenne mais dont la référence laitière est faible.

*** des communes dynamiques :** Marchemaisons, Saint-Quentin-de-Blavou, Les Ventes-de-Bourse. Elles se caractérisent par une forte proportion d'exploitations pérennes, une dominance des exploitations moyennes et grandes, une spécialisation laitière ou viande (notamment en taurillons) marquée.

Les agriculteurs de ces trois communes, plutôt "conquérants" sur les communes voisines sont également ceux qui ont le plus drainé.

3.3.1.2. en terme d'aménagement foncier

Les huit communes présentent également des situations variées en terme d'aménagement foncier : remembrement plus ou moins récent, assainissement réalisé ou non, opérations collectives de drainage ou drainage individuel (voir tableau n°7).

On trouvera en annexe n°4 une description détaillée des différents types de sols. La carte ci-dessus (figure n°13) donne la localisation des principaux types de sols à l'intérieur des communes. On peut y distinguer plusieurs ensembles :

- La vallée alluviale de la Sarthe, large et plate coupe la zone d'est en ouest. Inondable, elle est occupée par des prairies permanentes.
- Au nord-ouest de la Sarthe (les-Ventes-de-Bourse, Saint-Léger-sur-Sarthe), on trouve d'anciennes terrasses alluviales au relief très plat et dont les sols ont une forte proportion d'argiles vertes. Dans la commune de Marchemaisons ces terrasses sont surmontées de terrains sur marnes à bancs calcaires, labourables et de bonnes potentialités. Le sommet des buttes, sous forêt, a des sols sur argiles vertes.
- Au sud-est de la zone (Coulimer, sud de Pervençères), on trouve un plateau formé de matériaux crayeux et argileux, par endroits recouverts de limons des plateaux. Les sols y sont plus sains que dans la vallée mais de qualité médiocre (sauf les sols sur limons très localisés). Ils sont occupés par des cultures ou des prairies permanentes. Les cours d'eau ont largement entaillé ce plateau dans sa frange nord-ouest et formé de nombreuses buttes-témoins (Pervençères, Saint-Quentin-de-Blavou). La transition entre le plateau et les vallées est plus ou moins abrupte. Les sols sont généralement très humides et difficiles à drainer. On y trouve essentiellement des prairies permanentes.
- On retrouve ce même ensemble : plateau crayeux surmontant des pentes sur argiles vertes, dans la commune de Coulonges-sur-Sarthe, au nord-est de la zone. Le plateau y est couvert d'une large formation de limons favorables à toutes les cultures.
- Dans la partie nord de la commune de Saint-Julien-sur-Sarthe, les argiles vertes cèdent la place à des sols sur sables fins limoneux (Callovien supérieur). Labourables et plus faciles à travailler que les sols sur argiles vertes, ces sols sont néanmoins humides et de structure fragile.

3.3.2. Choix de trois secteurs représentatifs

Trois secteurs ont finalement été retenus pour la deuxième phase d'enquête directe sur les pratiques foncières : ils rassemblent l'ensemble des types de sols que l'on peut rencontrer dans les huit communes, et présentent les différentes situations de développement agricole et d'aménagement foncier existantes. Il s'agit (voir figure n°13) :

- du nord-est des Ventes-de-Bourse (secteur I : terrasses d'alluvions anciennes), il se situe à cheval sur deux communes dynamiques sur le plan agricole, qui ont connu récemment des procédures d'aménagement foncier (remembrement et drainage). Le milieu naturel assez homogène y est peu favorable aux cultures.

Ces variables nous permettent de distinguer trois groupes de communes :

*** des communes en perte de vitesse :** Coulonges-sur-Sarthe, Pervençères et Saint-Julien-sur-Sarthe caractérisées par une forte proportion d'exploitations non pérennes, des exploitations plus petites que la moyenne, une orientation laitière peu marquée qui a fortement régressé depuis 20 ans, des exploitations moins modernisées, moins intensives. Ce sont aussi des communes "conquises" sur le plan foncier par les exploitations des communes voisines.

*** des communes fragiles :**

A Coulimer, la fragilité actuelle de l'agriculture tient à une faible proportion d'exploitations pérennes et à une forte proportion d'exploitations dont la pérennité est incertaine. Coulimer est par ailleurs de plus en plus "grignotée" par les communes voisines. Cependant les exploitations y sont encore nombreuses, et les conditions pédo-climatiques plus favorables qu'ailleurs.

A Saint-Léger-sur-Sarthe, un tiers des exploitations pérennes disposent d'un revenu non agricole et n'ont pas une dimension suffisante pour constituer une unité économique viable. Saint-Léger est par ailleurs fortement "conquise" par l'extérieur. Elle se caractérise par une dominance des exploitations mixtes de surface moyenne mais dont la référence laitière est faible.

*** des communes dynamiques :** Marchemaisons, Saint-Quentin-de-Blavou, Les Ventes-de-Bourse. Elles se caractérisent par une forte proportion d'exploitations pérennes, une dominance des exploitations moyennes et grandes, une spécialisation laitière ou viande (notamment en taurillons) marquée.

Les agriculteurs de ces trois communes, plutôt "conquérants" sur les communes voisines sont également ceux qui ont le plus drainé.

3.3.1.2. en terme d'aménagement foncier

Les huit communes présentent également des situations variées en terme d'aménagement foncier : remembrement plus ou moins récent, assainissement réalisé ou non, opérations collectives de drainage ou drainage individuel (voir tableau n°7).

Tableau n°7 : Situation des communes selon la dynamique de développement agricole et les aménagements fonciers réalisés.

Communes	en perte de vitesse	fragile	dynamique
remembrement avant 1960 drainage individuel	Pervenchères St-Julien Coulonges		
remembrement années 1970 drainage individuel		Coulimer	
remembrement après 1980 drainage individuel			St-Quentin
remembrement après 1980 drainage collectif		St-Léger	Marchemaisons Les-Ventes

3.3.1.3. ...en terme de milieu naturel

Le milieu naturel des huit communes apparaît globalement comme contraignant et peu favorable à la culture. Cependant il présente une certaine diversité intra et intercommunale. Les types de sols identifiés sur les huit communes peuvent être rassemblés en quatre groupes :

- Sols sur alluvions modernes : en général inondables, ils sont le domaine des prairies naturelles
- Terrains sur argiles vertes ou alluvions anciennes à forte teneur en argiles vertes : lourds, peu stables, ils présentent une forte rétention en eau et sont difficiles à drainer. Ils présentent des contraintes à la fois pour les cultures d'hiver et de printemps.
- Sols labourables avec fortes contraintes, soit du fait de leur hydromorphie et de leur caractère battant, soit de leur faible épaisseur et de leur position sur pente.
- Sols labourables avec de bonnes potentialités malgré l'hydromorphie.

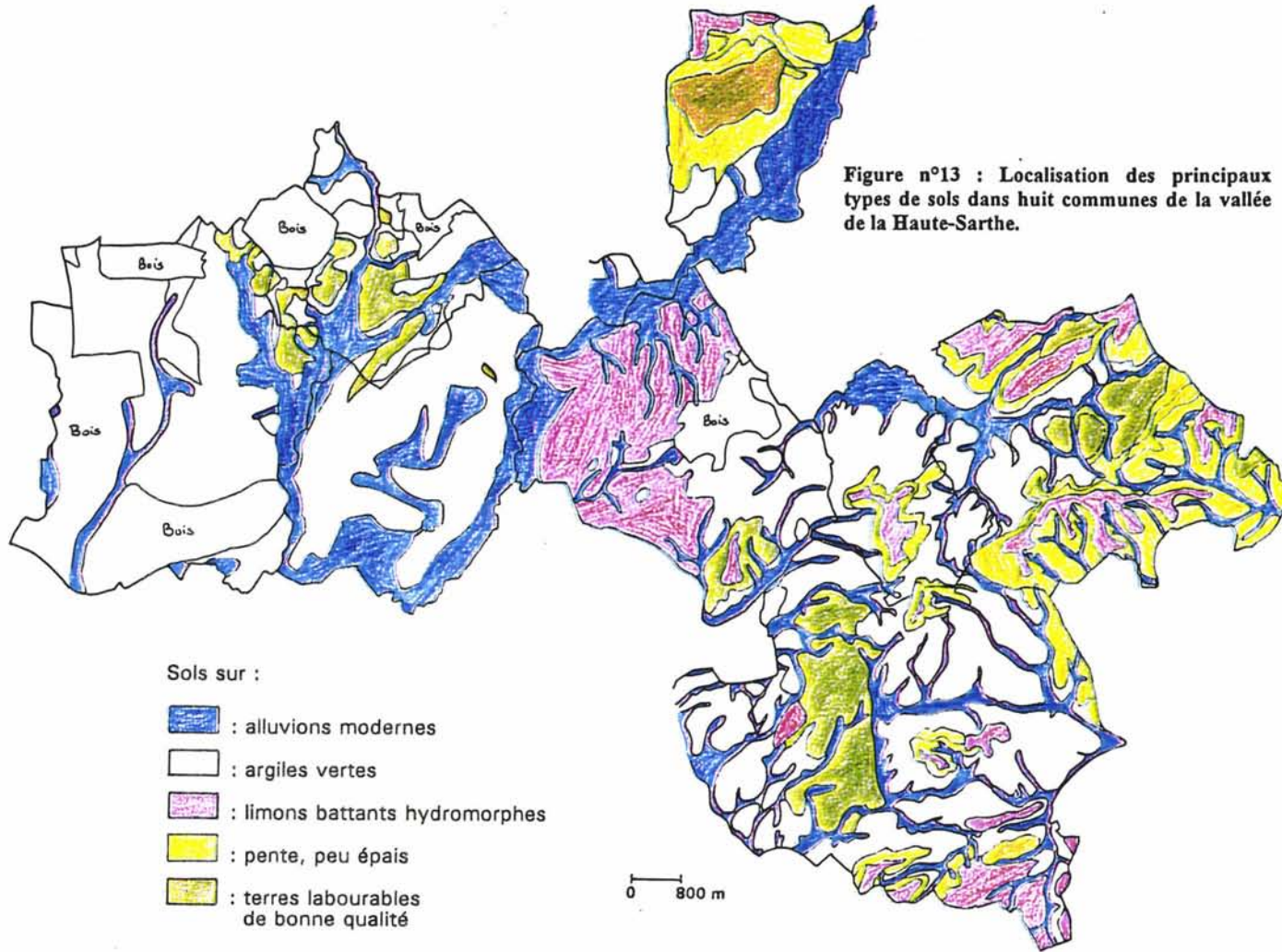


Figure n°13 : Localisation des principaux types de sols dans huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe.

On trouvera en annexe n°4 une description détaillée des différents types de sols. La carte ci-dessus (figure n°13) donne la localisation des principaux types de sols à l'intérieur des communes. On peut y distinguer plusieurs ensembles :

- La vallée alluviale de la Sarthe, large et plate coupe la zone d'est en ouest. Inondable, elle est occupée par des prairies permanentes.
- Au nord-ouest de la Sarthe (les-Ventes-de-Bourse, Saint-Léger-sur-Sarthe), on trouve d'anciennes terrasses alluviales au relief très plat et dont les sols ont une forte proportion d'argiles vertes. Dans la commune de Marchemaisons ces terrasses sont surmontées de terrains sur marnes à bancs calcaires, labourables et de bonnes potentialités. Le sommet des buttes, sous forêt, a des sols sur argiles vertes.
- Au sud-est de la zone (Coulimer, sud de Pervençhères), on trouve un plateau formé de matériaux crayeux et argileux, par endroits recouverts de limons des plateaux. Les sols y sont plus sains que dans la vallée mais de qualité médiocre (sauf les sols sur limons très localisés). Ils sont occupés par des cultures ou des prairies permanentes. Les cours d'eau ont largement entaillé ce plateau dans sa frange nord-ouest et formé de nombreuses buttes-témoins (Pervençhères, Saint-Quentin-de-Blavou). La transition entre le plateau et les vallées est plus ou moins abrupte. Les sols sont généralement très humides et difficiles à drainer. On y trouve essentiellement des prairies permanentes.
- On retrouve ce même ensemble : plateau crayeux surmontant des pentes sur argiles vertes, dans la commune de Coulonges-sur-Sarthe, au nord-est de la zone. Le plateau y est couvert d'une large formation de limons favorables à toutes les cultures.
- Dans la partie nord de la commune de Saint-Julien-sur-Sarthe, les argiles vertes cèdent la place à des sols sur sables fins limoneux (Callovien supérieur). Labourables et plus faciles à travailler que les sols sur argiles vertes, ces sols sont néanmoins humides et de structure fragile.

3.3.2. Choix de trois secteurs représentatifs

Trois secteurs ont finalement été retenus pour la deuxième phase d'enquête directe sur les pratiques foncières : ils rassemblent l'ensemble des types de sols que l'on peut rencontrer dans les huit communes, et présentent les différentes situations de développement agricole et d'aménagement foncier existantes. Il s'agit (voir figure n°13) :

- du nord-est des Ventes-de-Bourse (secteur I : terrasses d'alluvions anciennes), il se situe à cheval sur deux communes dynamiques sur le plan agricole, qui ont connu récemment des procédures d'aménagement foncier (remembrement et drainage). Le milieu naturel assez homogène y est peu favorable aux cultures.

- du sud de Saint-Julien-sur-Sarthe (secteur II : argiles vertes et sables fins limoneux), il est localisé dans une commune en perte de vitesse sur le plan agricole, et où les aménagements fonciers sont rares (drainage) ou bien très anciens (remembrement en 1954). Le milieu naturel est, comme dans le secteur I, très contraignant et peu diversifié.
- et du nord-est de Coulimer (secteur III : plateau crayeux et pentes sur argiles vertes), il se situe dans une commune fragile sur le plan agricole, où les aménagements fonciers sont assez anciens (remembrement en 1974). Il offre une plus grande diversité de quartiers que dans les deux secteurs précédents avec davantage de terres labourables.

3.4. Systèmes familles-exploitations et processus de développement

L'échantillon des 23 exploitations qui ont servi de support à l'enquête directe sur les pratiques foncières illustre assez bien la diversité des systèmes d'exploitation existant dans les huit communes, sans pour autant assurer une représentation statistique équivalente de toutes les classes (voir tableau n°8).

On constate que les classes d'exploitations les plus grandes, les plus modernisées et les plus laitières sont les mieux représentées. Les analyses tirées des résultats de cette enquête, que nous présenterons dans les chapitres suivants ne peuvent donc s'appliquer qu'aux exploitations à temps plein, de dimension moyenne à grande.

Tableau n°8 : Répartition des exploitations de l'échantillon selon les classes de systèmes d'exploitation (source : enquête 1988).

Classes	Petites exploitations avec revenu extérieur			Exploitations moyennes à grandes					
	1	4	5	7	6	2	8	3	9
Nombre d'exploit. dans l'échantillon	0	3	0	0	4	2	9	3	2
Nombre total	20	32	18	25	21	15	19	13	9
Taux de sondage	0%	9%	0%	0%	19%	13%	47%	23%	22%

3.4.1. Des situations familiales contrastées...

Les situations familiales des ménages agricoles des 23 exploitations enquêtées se distinguent par l'âge du chef d'exploitation, la présence d'enfants à charge, l'existence d'un successeur pour les exploitants de plus de 45 ans, la taille du collectif de travail, l'activité extérieure d'un ou de plusieurs membres de la famille. Nous pouvons ainsi distinguer six situations différentes résumées dans le tableau n°9.

Tableau n°9 : Répartition des 23 exploitations selon leur situation familiale (composition de la famille et activité du ménage) (source : enquête 1990)

Activité du ménage		couple à temps complet > 2 UMO	chef à temps complet conjoint salarié ou retraité < 2 UMO	plusieurs ménages à temps complet
Composition de la famille				
Couple < 45 ans enfants à charge		111 - 112 106 - 101 81 - 58 - 92	68 - 85 - 150 conjoint salarié	
Couple > 45 ans	enfants à charge succession assurée ou incertaine	97 - 105 - 91		
	pas d'enfants à charge pas de successeur	62 - 98 - 63 65 - 74	110 - 138 77 - 84	
Couple > 45 ans enfants travaillant sur l'exploitation				22

3.4.2. ... des processus de développement et de capitalisation également variés...

La dynamique en cours dans ces 23 exploitations peut être approchée, dans un premier temps, en observant leur évolution entre 1988 (date de l'enquête exhaustive indirecte) et 1990 (date de l'enquête directe). Certaines exploitations ont fortement augmenté leur SAU entre 1988 et 1990, d'autres au contraire ont subi une réduction importante de leur surface. Certaines exploitations ont pu bénéficier de supplément de référence, ce qui leur a permis d'augmenter la taille de leur troupeau laitier. D'autres au contraire ont cessé la production laitière pour se reconvertir vers la viande.

Les processus de développement et de capitalisation à plus long terme des exploitations peuvent être caractérisées par plusieurs variables :

- . la nature, l'importance et le rythme des investissements,
- . le mode de financement adopté,
- . l'importance, le rythme et le mode d'accroissement du troupeau,
- . les changements d'orientation éventuels,
- . le niveau de productivité du travail atteint aujourd'hui.

On peut ainsi distinguer trois attitudes face aux investissements :

3.4.2.1. Faibles investissements et priorité à l'autofinancement

Le premier groupe (exploitations n°62-110-77-74-138-150-65-101) rassemble des agriculteurs qui ont peu investi dans l'appareil de production et qui, lorsqu'ils l'ont fait, ont privilégié l'autofinancement. Le recours aux emprunts est très rare. Les investissements concernent essentiellement la machine à traire et les bâtiments en partie ou totalement auto-construits. La croissance du cheptel, en particulier du troupeau de vaches laitières, est lente et d'origine interne. La plupart de ces exploitations sont encore imposées au forfait et ne tiennent pas de comptabilité. On retrouve ici les plus petites exploitations orientées vers la viande spécialisée.

La mise en place des quotas laitiers a provoqué l'arrêt de la production laitière dans les plus petites de ces exploitations. Le système traditionnel (lait + boeufs) qui avait peu évolué depuis l'installation s'en est trouvé fragilisé. Cependant la conduite générale de l'exploitation, et notamment des surfaces fourragères, n'a pas été modifiée. Les quotas laitiers constituent le seul changement notable d'orientation dans ces exploitations.

Dans les exploitations n°101 et 65, de plus grandes dimensions, le système mixte Normand traditionnel s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. La production laitière ne s'est jamais développée. L'instauration des quotas laitiers, en imposant un arrêt brutal à une croissance très lente de la productivité, a compromis tout développement du système de production vers le lait. Le troupeau, Normand à l'origine, supporte de plus en plus de croisements avec des races à viande (Charolais, le plus souvent).

3.4.2.2. Investissements raisonnés et étalés dans le temps

Ce groupe (exploitations n°63-98-84-91-105-106-97) rassemble des exploitations qui ont investi de façon prudente d'abord dans les bâtiments d'élevage dans les années 1960-70, puis dans le matériel, au début des années 1980. Les investissements ont

été étalés dans le temps et le recours aux emprunts est limité⁶. La plupart de ces exploitations sont imposées au réel et tiennent une comptabilité fiscale ou de gestion. La croissance du troupeau s'est faite soit par sauts assez importants entrecoupés de phases de stabilité, soit de manière plus lente et continue. Elle est plutôt d'origine interne.

Les quotas laitiers ont surpris ces exploitations dans des positions diverses :

- Les exploitations n°98 et 84 se sont développées progressivement à partir de petites surfaces en système traditionnel Normand. Des investissements en bâtiments sont réalisés dans les années 1970, et juste avant les quotas, dans l'installation de traite et le matériel. Les agriculteurs envisageaient alors une spécialisation laitière plus poussée. Les quotas laitiers ont remis en cause ces projets en maintenant la référence aux alentours de 100.000 litres, et obligeant au maintien de la production de viande. La prudence vis-à-vis des investissements incite les agriculteurs à ne pas modifier leur système. Les investissements réalisés après 1984 visent surtout à améliorer les conditions de travail.
- Deux exploitations (n°105 et 106) ont de même engagé leur processus d'intensification de la production laitière peu de temps avant l'instauration des quotas, qui limitent leur production à un niveau jugé insuffisant (100 à 150.000 litres). Ils conduisent au maintien ou au développement d'une production de viande complémentaire. Le développement de la production laitière se poursuit néanmoins après 1984 à la faveur d'agrandissements et de la réalisation d'un plan d'amélioration matérielle, qui permet d'augmenter la référence de 50 à 90.000 litres.
- Trois exploitations enfin (n°91, 63 et 97) se sont spécialisées très tôt (dans les années 1960) dans la production laitière. Les quotas fixent la production aux alentours de 200.000 litres de référence. Leur système n'est pas modifié après les quotas. L'appareil de production a atteint un niveau de modernisation satisfaisant, sauf pour l'exploitant n°97 contraint par son propriétaire à changer de siège d'exploitation.

3.4.2.3. Modernisation rapide et investissements importants

Il s'agit d'agriculteurs qui se sont installés à la fin des années 1970 ou au début des années 1980 (exploitations n°81-112-92-68-111-22-85-58). La croissance du cheptel en particulier du troupeau de vaches laitières a été très rapide et s'est faite par achat

⁶ A titre d'exemple, les exploitations n°63 et 84 ont respectivement un taux d'endettement (emprunts + dettes / total passif) de 42 et 34%, pour une annuité de remboursement du capital de 75 à 85.000 F.

essentiellement. C'est souvent les prêts jeunes agriculteurs qui ont permis de financer cette croissance du troupeau, en plus de l'achat du matériel d'occasion.

La construction de bâtiments a souvent suivi de près l'installation. Ces investissements ont été financés par des prêts spéciaux d'élevage ou des plans d'amélioration matérielle (PAM). Selon les cas, la salle de traite a été construite en même temps que les bâtiments ou un peu plus tard. L'étape suivante dans les investissements a été le drainage et/ou l'agrandissement ou l'amélioration des bâtiments. Trois de ces exploitations ont ou envisagent un statut de société : GAEC ou EARL.

Dans ce groupe, plus qu'ailleurs, les quotas laitiers ont eu une influence importante sur les exploitations : la plupart étaient en phase de développement de la production laitière au moment de l'instauration des quotas, certaines avaient déjà atteint un bon niveau de production (200.000 l ou plus). Les réponses aux quotas laitiers sont variées :

- Pour celles dont la référence était élevée en 1984 (aux alentours de 200.000 l), elle a consisté en une intensification des surfaces fourragères et une augmentation des surfaces consacrées aux cultures de vente.
- Certaines ont opté pour une diversification vers la production de viande intensive.
- D'autres ont cherché à obtenir un quota supplémentaire (en réalisant un PAM).
- La diversification vers la production de viande plus "extensive" a été plus rare jusqu'à présent, mais elle fait partie des projets de trois exploitations au moins.

Les deux exploitations en système viande + céréales, de ce groupe (n°68 et 85) ont beaucoup moins investi que les exploitations laitières. Elles sont néanmoins proches de celles-ci par la rapidité de leur évolution récente, même si celle-ci intervient après une longue période de stabilité. Dans les deux cas, l'épouse du chef d'exploitation exerce une activité salariée. Cela explique l'absence de développement de l'exploitation, car les besoins de la famille sont couverts par le salaire extérieur, et le choix d'un système peu exigeant en travail : engraissement de bovins-viande "âgés" à partir d'animaux maigres achetés, et production de céréales.

Dans les deux cas, le processus de développement s'engage à la faveur d'un agrandissement important. Un bâtiment est construit, qui permet soit d'augmenter le cheptel sans changer de production (n°85), soit de mettre en place un troupeau de vaches allaitantes et une production de taurillons (n°68). La suite de l'évolution

diffère d'une exploitation à l'autre : intensification de la production de viande pratiquement en hors-sol, à la suite d'une diminution de SAU imposée par le propriétaire (n°85), ou poursuite du développement de la production de viande à partir d'un troupeau allaitant et augmentation de la surface en cultures de vente, grâce à l'embauche d'un salarié à temps partiel (n°68).

Pour résumer, ce groupe d'exploitations en phase de modernisation se caractérise par :

- des investissements importants sur une courte période avec un recours systématique aux emprunts ⁷,
- une augmentation très rapide du troupeau par achat,
- une recherche de référence supplémentaire et/ou une diversification vers les céréales ou la viande intensive associée à une croissance foncière importante, récente ou en projet.

3.4.2.4. Ces processus de capitalisation variés aboutissent à des systèmes d'exploitations différents

La mise en relation des systèmes d'exploitation et des processus de capitalisation des 23 exploitations (voir tableau n°10) montre que les exploitations qui ont les systèmes de production les plus modernisés et les plus intensifs sont également celles qui ont le plus accumulé. Par contre, les exploitations les plus petites et les plus extensives ont très peu investi. La situation des exploitations viande dominante (classe 2) est remarquable car ce sont des exploitations de grande dimension foncière qui n'ont pas ou peu investi (en dehors d'éventuels investissements fonciers).

La date d'installation influence également le rythme d'accumulation du capital dans les classes 8, 3 et 9 : installation avant 1970 dans le cas d'investissements progressifs, à partir de la fin des années 1970 dans le cas des investissements importants et rapides. Dans ce dernier cas le contexte économique moins favorable pousse à l'intensification. De plus des actions de développement agricole plus nombreuses suscite un recours plus systématique aux possibilités de financement bonifié après 1980 ⁸.

⁷ A titre d'exemple, les exploitations n°111 et 22 ont respectivement un taux d'endettement de 89% et 65% pour des annuités de remboursement du capital de 80-100.000 F.

⁸ Voir l'histoire récente du développement agricole dans cette petite région.

Tableau n°10 : Répartition des 23 exploitations selon leur système d'exploitation et leur processus de capitalisation (source : enquête 1990).

Classes en 1988	Investissements très faibles et sans emprunts	Investissements prudents et progressifs	Investissements très importants et rapides
4	110-150-138		
2	101- 62		
6	65-77-74	106 *	
8		98-105-63-84-97	112-22-58-81
9		91	111
3			68-85-92

* Exploitation ayant bénéficié d'un quota supplémentaire.

3.4.3. ...qui expliquent les projets exprimés par les familles agricoles

On constate qu'il existe certains liens entre les projets, les situations familiales et les processus de capitalisation (voir tableau n°11).

Les exploitants qui ont peu investi forment deux catégories de projets : maintien du système en continuant à limiter les investissements, pour les ménages jeunes à temps complet ou partiel, diminution progressive de l'activité, avec un repli éventuel sur les terres en propriété pour les ménages âgés dont la succession familiale est exclue. Dans ce cas, l'exploitation pourra être reprise quelques années par l'épouse du chef d'exploitation avant d'être démembrée.

Les exploitants qui ont investi progressivement expriment trois sortes de projets selon leur situation familiale : diminution progressive d'activité, avec reprise par le conjoint, avant démembrement, pour les exploitations sans successeur familial, ou stabilisation du système de production (investissements réduits) dans l'attente d'une succession familiale pour l'instant incertaine, ou encore préparation de la succession par des projets d'agrandissements et d'investissements qui permettront la constitution d'un GAEC père-fils.

Tous les exploitants qui ont fait des investissements importants sur une courte période sont jeunes, la pérennité de leur exploitation est donc assurée. Quatre types de projets sont formulés :

- . agrandissement avec poursuite de l'intensification (drainage) pour accroître les surfaces en cultures de vente, dans le cadre d'une EARL,
- . agrandissement avec des investissements limités, et développement de la production de viande extensive,
- . stabilisation et restructuration foncière après une phase de développement "explosif" aussi bien sur le plan foncier que sur celui de l'appareil de production,
- . disparition ou tout au moins régression de l'activité à cause de difficultés financières (investissements trop importants et adoption d'un système fourrager très intensif inadapté au contexte pédoclimatique).

Le mode d'échantillonnage "par poches" choisi pour cette phase d'enquête directe ne permet pas d'avoir une représentativité équivalente de toutes les classes d'exploitations identifiées à l'issue de l'enquête exhaustive indirecte. Néanmoins, les secteurs choisis étant eux-mêmes représentatifs de la diversité du milieu naturel et des situations locales de développement et d'aménagement agricoles, les 23 exploitations de notre échantillon donnent une assez bonne idée de la diversité des systèmes d'exploitations existant dans les huit communes.

Les critères les plus discriminants de cet échantillon de 23 exploitations sont la situation familiale, le processus de capitalisation et le projet familial. Ces trois variables sont très liées entre elles. A l'intérieur des groupes ainsi définis, des nuances apparaissent concernant l'orientation de production et la voie de développement choisie (intensification fourragère et/ou augmentation de la production laitière et/ou diversification). Celles-ci dépendent plus des contraintes structurelles et des contraintes de milieu auxquelles sont soumis les agriculteurs, ainsi que de leurs goûts et de leurs capacités techniques et économiques.

Conclusion

Une des hypothèses de ce travail est que les actions sur le foncier des agriculteurs s'insèrent dans le fonctionnement des Systèmes Familles-Exploitations. Les processus de capitalisation et les projets sont des manifestations de ce fonctionnement (passé et futur). D'où l'importance de leur connaissance pour comprendre les déterminants des comportements fonciers des agriculteurs.

Tableau n°11 : Répartition des exploitations selon leur situation familiale, leur processus de capitalisation et leur projet (source : enquête 1990).

	Investissements très faibles et sans emprunt	Investissements prudents et progressifs	Investissements très importants et rapides
Couple à temps complet moins de 45 ans	101	△ 106	△ 112 △ 111 △ 81 △ 92 (58)
Couple à temps partiel moins de 45 ans	150		68 △ 85
GAEC			22
Couple à temps complet plus de 45 ans succession assurée ou incertaine		105 □ 97 □ 91 □	
Couple à temps complet plus de 45 ans pas de succession	○ 62 ○ 65 ○ 74	○ 98 ○ 63	
Couple à temps partiel ou personne seule plus de 45 ans succession non assurée ou incertaine	110 ○ 138 77	84	

○ préparation à la retraite
stabilité

□ préparation de la succession

△ poursuite du développement

() régression ou disparition

~ restructuration foncière, stabilisation du système

Projets :

La classification des systèmes d'exploitations établie sur l'ensemble des huit communes, à partir de variables structurelles, de données sur l'orientation et le niveau d'intensification des systèmes de production, ne peut rendre compte qu'imparfaitement des projets et des processus de capitalisation à l'oeuvre.

Le projet des agriculteurs peut être apprécié indirectement au travers des variables décrivant la famille, variables qui sont relativement faciles à mobiliser même pour un grand nombre d'exploitations.

Il n'en est pas de même des processus de capitalisation que l'on ne peut aborder sans avoir une perspective historique et des données économiques. L'enquête indirecte ne peut fournir que des données très frustes sur le passé des exploitations : date d'installation, SAU et taille du troupeau à l'installation et quelques années en arrière. De même elle ne fournit aucune donnée économique sur les exploitations, indispensables pour décrire complètement l'importance, le rythme et les modalités de capitalisation dans les exploitations.

L'analyse des informations recueillies par l'enquête indirecte suggère néanmoins un certain nombre de questions concernant les liens entre les pratiques foncières et les caractéristiques des Systèmes Familles-Exploitations. Mais ces données ne sont pas assez précises pour comprendre la nature exacte de ces liens.

La deuxième phase d'enquête directe permet une description plus précise de 23 Systèmes Familles-Exploitations. Elle met notamment en évidence les liaisons entre les projets, la situation familiale et les processus de capitalisation des 23 exploitations.

La vérification de l'hypothèse de liaison entre pratiques foncières et fonctionnement du Système Famille-Exploitation, possible sur cet échantillon, exige une description détaillée des pratiques foncières réellement mises en oeuvre dans ces exploitations débouchant sur une typologie de pratiques. Ce sera l'objet du Chapitre IV.

Le Chapitre V abordera ensuite les différents modes d'articulation entre les pratiques foncières et le fonctionnement des Systèmes Familles-Exploitations au travers d'une typologie des trajectoires d'évolution et des stratégies foncières des 23 exploitations.

CHAPITRE IV
DIVERSITE DES PRATIQUES
FONCIERES

Nous avons défini plus haut les pratiques foncières comme l'ensemble des actes concrets qui visent à modifier une ou plusieurs caractéristiques de tout ou partie de l'espace exploité par la famille agricole. Elles sont considérées comme la manifestation tangible des stratégies foncières des agriculteurs dans un champ de contraintes internes et externes au Système Famille-Exploitation.

L'enquête directe auprès des 23 exploitations de trois secteurs représentatifs a porté sur l'historique des actions sur le foncier au sein des exploitations de 1966 à 1990, et sur la description de l'espace agricole actuellement exploité par les agriculteurs. Les informations recueillies permettent de décrire la diversité des pratiques foncières selon deux dimensions : une dimension temporelle (le cycle de vie des exploitations) et une dimension spatiale (le champ des différents Systèmes Familles-Exploitations). Cela permet de répondre à deux questions : l'évolution des comportements fonciers au cours de la vie de l'exploitation, et leur liaison avec les Systèmes Familles-Exploitations.

Avant d'examiner, au Chapitre V, les liens entre les pratiques foncières et le fonctionnement général des exploitations, ce chapitre se propose de décrire les pratiques foncières mises en oeuvre par les 23 exploitations (Section 4.1.) et de traduire leur diversité en en construisant une typologie (Section 4.2.).

Parmi l'éventail des actions possibles sur le foncier, les actions d'affectation, c'est-à-dire celles qui consistent à choisir parmi les activités de production de l'exploitation celles qui seront réalisées sur une portion donnée de l'espace de l'exploitation (parcelle ou ensemble de parcelles), font l'objet d'un traitement séparé. Ces actions n'ont pas été prises en compte au même titre que les autres pratiques foncières parce qu'elles mettent en jeu des caractéristiques du foncier qui ne peuvent être codifiées de la même façon que pour les autres pratiques foncières (localisation des parcelles et nature des sols), et parce qu'elles n'ont pas été saisies dans la durée de la vie de l'exploitation mais de manière instantanée au moment de l'enquête.

Ainsi la Section 4.3. tentera d'évaluer l'importance respective des contraintes liées au territoire des exploitations et des exigences des systèmes de production dans la localisation des différentes activités agricoles de l'exploitation

4.1. Description des pratiques foncières

Pour la description des pratiques foncières mises en oeuvre par les 23 exploitations enquêtées, nous reprendrons les propositions de LANDAIS et DEFFONTAINES de décrire les pratiques foncières par leurs modalités et leur opportunité (nous parlons plus simplement de facteurs de déclenchement), complétées par la date de mise en oeuvre, la période du cycle de vie de la famille correspondante et la surface concernée.

4.1.1. Les modalités d'actions sur le foncier

Les actions sur le foncier peuvent en affecter des caractéristiques différentes. Nous distinguerons celles qui concernent les dimensions foncières de l'exploitation, celles qui visent à améliorer le foncier et celles qui se traduisent par un changement d'utilisation du foncier.

Le tableau n°12 donne pour chaque modalité rencontrée le nombre d'actions recensées dans l'échantillon de 23 exploitations, le nombre d'exploitations concernées, la surface totale et la surface moyenne concernée.

Tableau n°12 : Nombre de pratiques foncières, nombre d'exploitations concernées, surface moyenne et surface totale concernées selon la modalité des pratiques foncières (source : enquête 1990).

Modalité des pratiques foncières	nombre de pratiques foncières	nombre d'exploitations	surface moyenne (ha)	surface totale (ha)
Héritage	2	2	6.0	12
Achat	16	12	8.3	133
Location familiale	12	10	18.8	226
Location tiers	40	17	11.2	449
Non renouvellement de bail	10	9	17.7	177
Echanges parcelaires	4	3	7.0	28
Drainage	10	10	12.2 (*)	98
Retournelements	9	6	7.8 (*)	63
ENSEMBLE	104	23	12	1186

(*) moyenne sur 8 exploitations (information manquante)

4.1.1.1. Les modalités qui affectent les dimensions foncières des exploitations sont les plus nombreuses : 81 sur 104 actions recensées

L'interview des agriculteurs, qui était centrée sur cet aspect des dimensions foncières explique en partie un aussi grand nombre de réponses. L'importance de certaines actions sur le foncier, comme les changements d'utilisation des parcelles, a été sous-estimée car la question n'a pas été posée systématiquement pour toutes les parcelles. Il n'en reste pas moins que les modifications des dimensions de l'exploitation restent un moyen privilégié d'action sur le foncier et font partie intégrante du processus de développement des exploitations, comme nous le verrons plus loin. Différentes façons de modifier les dimensions des exploitations ont été rencontrées :

- Les locations de parcelles supplémentaires, notamment à des tiers, sont le mode le plus fréquent ; viennent ensuite les locations à des membres de la famille, la plupart du temps il s'agit des parents du chef d'exploitation ou de son conjoint. La majorité des exploitations (17) sont concernées par les locations tiers, alors que 10 seulement ont pu bénéficier de locations familiales.
- Les agrandissements par achat sont assez fréquents (24% des agrandissements). Dans un premier cas (achat de moins de 5 ha) c'est plus souvent le fait d'exploitations peu développées qui ont par ailleurs peu investi dans l'appareil de production (processus de capitalisation I). Dans les cas où la surface achetée est plus importante, il s'agit d'exploitations plus développées (processus de capitalisation II et III).
- Les non-renouvellements de bail sont assez fréquents également (9 exploitations). Il s'agit presque toujours de locations à des tiers (seulement un cas de non-renouvellement de bail à un membre de la famille). Il sont très fréquemment suivis de reprise d'autres parcelles (7 fois sur 10) en location ou achetées.
- L'acquisition de foncier par héritage reste marginale (seulement 2 cas rencontrés).
- Aucun cas de vente de foncier n'a été recensé. Les terres vendues aux agriculteurs enquêtés l'ont probablement été par des exploitations ayant disparu au moment de l'enquête.

4.1.1.2. Les modalités qui tendent à améliorer le foncier sont moins fréquentes : seulement 14 cas recensés

Quatre cas concernent des échanges parcellaires soit entre propriétaires-exploitants, soit entre locataires avec accord du propriétaire. A ceux-ci il faut ajouter les abandons de parcelles suivis de reprises qui peuvent procéder de la même démarche.

Dix cas concernent des drainages : les surfaces drainées sont généralement faibles. Les drainages se font en une seule fois.

Dix agriculteurs ont par ailleurs participé à un remembrement avec des incidences diverses sur le foncier de l'exploitation. Ces interventions externes sur le foncier n'ont pas été comptabilisées avec les autres actions individuelles.

4.1.1.3. Enfin, les changements d'affectation semblent également peu fréquents (9 cas recensés)

Mais rappelons qu'ils sont certainement sous-estimés. Ils concernent le plus souvent des unités de faible dimension. Il s'agit la plupart du temps de retournements de prairies naturelles pour faire des cultures fourragères ou des cultures de vente. Un seul cas de remise en herbe de terres labourées a été recensé. D'autres agriculteurs ont cependant souligné que certaines parcelles devraient être remises en herbe, s'ils avaient suffisamment de terres labourables de bonne qualité. Les retournements de prairies concernent des surfaces faibles (7 cas en dessous de 10 ha). Ils sont le fait d'un petit nombre d'exploitations, toutes développées.

4.1.2. Les facteurs de déclenchement des pratiques foncières

On doit ici distinguer les objectifs généraux attribués par l'agriculteur et sa famille au système d'exploitation, et les événements qui favorisent ou non la réalisation de ces objectifs. Les premiers sont du domaine de la volonté du chef d'exploitation et de sa famille. Ils guident les décisions stratégiques que prend l'agriculteur dans la gestion de son exploitation. Certains des événements qui déclenchent les décisions des agriculteurs - et en particulier les décisions foncières - sont d'origine interne au Système Famille-Exploitation. D'autres sont d'origine externe (influence de l'environnement de l'exploitation).

Parmi les objectifs stratégiques de l'agriculteur et de sa famille, on peut distinguer deux grandes catégories : ceux qui ont trait au revenu, et ceux qui ont trait au travail. La famille réalise par ailleurs un arbitrage sur l'utilisation du revenu entre la consommation familiale, l'épargne familiale, notamment celle qui est destinée à la constitution d'un patrimoine, et l'investissement dans le système de production.

Ces objectifs d'ordre général sont rarement évoqués explicitement par les agriculteurs, même s'ils apparaissent en filigrane dans leurs propos. Par contre ils citent plus volontiers les événements internes ou externes au Système Famille-Exploitation qui provoquent les actions sur le foncier.

Le tableau n°13 page suivante essaie de représenter les différents événements cités par les agriculteurs : ceux-ci sont d'abord classés selon qu'ils sont externes ou internes au Système Famille-Exploitation, puis ils sont rattachés à l'objectif général dont ils favorisent ou bien contrarient la réalisation.

4.1.2.1. Les facteurs de déclenchement internes au Système Famille-Exploitation

Parmi ceux-ci on peut distinguer les événements relatifs à la famille et ceux relatifs à l'exploitation.

Les événements relatifs à la famille peuvent affecter soit les besoins exprimés par la famille soit les ressources offertes par elle (notamment en termes de travail).

- Les événements qui affectent les besoins de la famille et provoquent des actions sur le foncier peuvent être soit réels soit anticipés.

Dans le premier cas on a affaire à des actions foncières qui répondent à une augmentation des besoins familiaux : il s'agit presque toujours des premiers agrandissements intervenant dans les premières années d'installation (au plus 7 ans pour les exploitations qui se sont installées dans un contexte foncier très tendu).

Ils correspondent à l'augmentation de la taille de la famille avec la naissance des enfants. Le foncier repris provient soit de l'exploitation des parents (6 cas), soit d'exploitations voisines dont le chef diminue ou cesse son activité (5 cas). Dans deux cas la reprise de terres se fait à l'occasion du remembrement.

Les cas de variation anticipée des besoins familiaux recouvrent les actions qui visent à préparer la retraite. Pour deux exploitations (n°65 et 138), il s'agit de se constituer un patrimoine sur lequel se retirer au moment de la retraite. Ces achats interviennent une quinzaine d'années après l'installation. Pour une troisième exploitation, les exploitants pensent à constituer un patrimoine pour leurs enfants plutôt que pour la retraite. Les exploitants sont double-actifs et encore jeunes au moment de l'achat.

- Les événements qui affectent les ressources en travail familial peuvent aller dans le sens de l'augmentation des ressources : c'est le cas de l'exploitation n°74, où le chef précédemment salarié à l'extérieur arrête son activité non agricole pour se consacrer à l'agriculture à temps complet ; ou de l'exploitation n°22, qui se constitue en GAEC avec l'installation successive du fils et de la fille du chef d'exploitation initial.

Tableau n°13 : Répartition des 23 exploitations selon les événements déclenchant leurs pratiques foncières et les objectifs généraux des familles agricoles mis en jeu par celles-ci (source : enquête 1990)

EVENEMENTS DECLANCHANT LES ACTIONS SUR LE FONCIER				OBJECTIFS GENERAUX			
				REVENU			TRAVAIL
				Consommation familiale	Investissements dans l'exploitation	Epargne	
Evénements INTERNES au système Famille-Exploitation	Famille	Besoins	actuels : augmentation de la taille de la famille naissance des enfants	105-91-68-98 85-97-65-62 84-81-111-112 12 expl.		65-138-150 3 exploit.	
		Resources	actuelles : anticipées :	22			74-138-22 (68) 3 exploit. 138 1 exploit.
	Exploitation	Besoins	actuels : - intensification - emprunts - troupeau en - structure parc		91-92-106-110 97-63-58 7 exploit.		63-65-138-150- 62-84-81 7 exploit.
			anticipés : risques	sécuriser le revenu	92-74-138-68 3 exploit.		
Evénements EXTERNES au système Famille-Exploitation	Contraintes économiques - quotas laitiers - diminution des prix des céréales			77-65-81-111-112-58-92-106 limite le revenu disponible pour la famille et pour l'exploitation			
	Relations avec le propriétaire			85-97-63-62 - limitation du revenu disponible - limite les disponibilités foncières			
	Offre ou diminution de terres familiales			91-68-106-101- 97-77-74-150 augmente ou limite le revenu			

Les événements peuvent également aller dans le sens d'une diminution des ressources en main-d'oeuvre familiale, soit réelle (cas de l'exploitation n°138 : la production laitière avec vente directe est arrêtée pour des raisons de santé et la surface est agrandie pour pouvoir produire suffisamment de viande pour maintenir le revenu), soit anticipée (c'est encore le cas de l'exploitation n°138, dont les agriculteurs diminuent plus tard la surface en prévision de la retraite du mari). On peut d'ailleurs noter que cette raison, si elle n'a été évoquée qu'une seule fois parmi les pratiques passées recensées, est fréquemment citée dans les projets fonciers des exploitants n'ayant pas de successeur. Ils envisagent assez souvent un repli sur les terres en propriété au moment de la retraite, avec abandon progressif des parcelles en location au fur et mesure que les baux prennent fin.

Enfin, dans deux exploitations (n°68 et 85), le retournement de parcelles en herbe pour produire plus de céréales est justifié par la recherche d'un système peu exigeant en main-d'oeuvre (conjointe travaillant à l'extérieur de l'exploitation).

Parmi les événements relatifs à l'exploitation on pourrait faire la même distinction que ci-dessus entre des événements qui se produisent réellement et ceux qui sont anticipés par l'agriculteur.

- Dans le premier cas (événements réels), les agriculteurs, évoquent assez souvent leur volonté d'intensifier la production laitière, ce qui suppose une augmentation des surfaces en terres labourables pour produire du maïs fourrage. Cela se traduit soit par une augmentation de la SAU en terres labourables (par achat ou location), soit par un retournement de parcelles en herbe, soit encore par le drainage qui favorise la mise en culture (l'un n'étant pas exclusif de l'autre). Cette raison est citée par 5 agriculteurs (pour 8 actions foncières).

Un agriculteur justifie un agrandissement par la nécessité d'augmenter la production pour rembourser les emprunts contractés pour les bâtiments.

Enfin un autre agriculteur évoque la nécessité de s'agrandir pour nourrir un troupeau en croissance.

- Nous classerons parmi les événements anticipés relatifs aux besoins du système de production les risques d'affouragement. Trois agriculteurs justifient des agrandissements pour des raisons de sécurité d'affouragement d'un cheptel existant, sans augmentation de sa taille. C'est le cas par exemple de l'exploitation n°92 qui a commencé à recourir à des "locations d'herbe" à l'année pour combler le déficit d'herbe estival et assurer une

alimentation correcte du troupeau laitier. La volonté de limiter les risques liés au climat est aussi invoquée pour le drainage.

La distinction entre événements réels et événements anticipés est parfois très subtile : les deux aspects, réaction à des événements réels et réaction à des événements anticipés sont souvent mêlés dans la démarche des agriculteurs.

- D'autres contraintes qui ne sont pas à proprement parler des "événements", mais qui sont relatives à l'exploitation sont citées par les agriculteurs. Il s'agit des contraintes de la localisation du parcellaire. Cette raison se rapproche dans son esprit de la volonté d'intensification. Le but recherché ici est une amélioration des conditions de travail, une diminution de sa quantité, et une augmentation de son efficacité (autrement dit de sa productivité). Les contraintes à lever sont celles de la surveillance des troupeaux ou de la réalisation des foins sur des parcelles éloignées du siège. A la contrainte d'éloignement citée par 7 agriculteurs, peut parfois s'ajouter une mauvaise qualité des sols. Nous aborderons plus en détail en Section 4.3., les pratiques de localisation des différentes activités de l'exploitation, et leurs liaisons avec la structure des parcelles d'exploitation et les types de sols.

4.1.2.2. Les facteurs de déclenchement externes au Système Famille-Exploitation

Ils peuvent être scindés en trois groupes : les contraintes économiques externes, l'offre de terres en provenance de la famille, les relations avec les propriétaires.

- La contrainte économique majeure paraît être, dans cette région d'élevage, les quotas laitiers qui imposent une diversification à bon nombre d'agriculteurs. Cela se traduit sur le plan foncier par des agrandissements en terres labourables, des drainages et des retournements pour ceux qui s'orientent vers les céréales (exploitations n°81, 111, 58, 92), ou des agrandissements en surfaces en herbe pour ceux qui se diversifient vers la viande bovine (n°77, 65, 106). Seule l'exploitation n°92 cite comme contrainte économique externe, en plus des quotas laitiers, la baisse des prix des céréales.

Là encore il peut y avoir des recouvrements entre ce facteur et d'autres plus internes comme les besoins de l'intensification et la prévention des risques climatiques.

- L'offre de terres appartenant à la famille peut être un événement suffisant pour agir sur le foncier d'une exploitation, sans que l'agriculteur ait des projets plus précis par rapport à celui-ci. Cette raison a été retenue en

l'absence de motifs plus clairement exprimés par l'agriculteur. Elle concerne huit exploitations. L'offre de terres correspond le plus souvent à la diminution ou la cessation d'activité des parents des exploitants (exploitations n°68, 106, 101, 97, 150), plus rarement à la cessation d'activité d'un fermier louant des terres à des parents (exploitations 68, 101), ou à un héritage (exploitations n°74 et 150). Dans le cas de l'exploitation n°91, la soeur du chef d'exploitation disposait d'un capital qu'elle a investi dans du foncier pour le louer à son frère. Enfin deux cas peuvent être rattachés à cette catégorie d'événements, même s'ils agissent dans le sens d'une contrainte : le partage des terres en indivision, qui dans un cas (exploitation n°77) oblige à payer des soultes pour maintenir l'intégralité de l'exploitation, et dans un autre entraîne la perte de 4 ha (exploitation n°74).

- Les relations avec les propriétaires sont signalées lorsqu'elles interviennent comme contraintes. C'est la raison majeure des actions sur le foncier dans 4 cas mais elles peuvent être concomitantes d'autres raisons. Dans deux cas le propriétaire exige un loyer jugé trop élevé par l'exploitant (n°62, 85). Dans un autre la reprise du foncier par le propriétaire pour installer son fils oblige à un changement de siège (n°97). Enfin, dans le dernier cas, le propriétaire souhaite vendre une parcelle à l'expiration du bail ; le fermier proche de la retraite ne désire pas investir et abandonne la parcelle (exploitation n°63).

Les relations avec le propriétaire peuvent aussi jouer dans un sens favorable à l'exploitation : c'est le cas par exemple de l'exploitation n°65 qui se voit proposer 21 ha en 1968 par le propriétaire de la ferme initiale, un industriel parisien qui n'avait plus le temps d'exploiter lui-même. L'opération se renouvelle en 1986 avec le frère de celui-ci qui propose 19 ha, déjà plus ou moins exploités par le fermier qui assurait la surveillance des animaux. Ces propositions de locations ou de vente émanant directement du propriétaire se retrouvent dans d'autres exploitations (n°92 par exemple) conjointement à d'autres événements déterminants.

- Certains événements relatifs à l'exploitation correspondent à une variation de la main-d'oeuvre salariée. Cette raison n'a été évoquée qu'une fois, par l'exploitant n°68 qui a pu envisager un agrandissement très important (50 ha) parce qu'il avait la possibilité d'employer un salarié, qui travaillait précédemment avec son père. Il avoue que sans celui-ci il n'aurait pas autant augmenté sa surface. Cet événement n'étant cité qu'une seule fois, il a été regroupé dans la suite de l'analyse avec les événements qui affectent les ressources en travail familial.

4.1.3. Les dates de mise en oeuvre des pratiques foncières et leur place dans le cycle de vie de l'exploitation

Les pratiques foncières recensées dans les 23 exploitations ont été mises en oeuvre de 1966 à 1990. Le nombre de pratiques foncières augmente au cours de cette période avec le nombre d'exploitations installées, cependant on constate que jusqu'en 1980, le nombre de pratiques foncières recensées par année reste inférieur à 5. A partir de 1980 le nombre de pratiques foncières par année augmente très fortement, et aussi plus rapidement que le nombre d'exploitations installées (voir tableaux n°14 et 15). Cela peut correspondre à une détente sur le marché foncier qui favorise les actions sur le foncier.

D'après l'histogramme de répartition du nombre de pratiques par an, on retiendra 4 périodes pour la suite de l'analyse : 1966-74, 1975-80, 1981-85, 1986-90.

Tableau n°14 : Nombre de pratiques foncières et nombre d'exploitations concernées selon la période de réalisation (source : enquête 1990).

périodes	nombre total de pratiques foncières	nombre moyen/an	nombre moyen d'exploitations	nombre de pratiques par exploitation
1966-74	14	1.5	12	1.14
1975-80	17	2.8	17	0.98
1981-85	29	5.8	22	1.32
1986-90	38	7.6	23	1.65
inconnue	7			

On peut également répartir les pratiques foncières selon le temps qui sépare leur mise en oeuvre de l'installation. Rappelons qu'une des hypothèses de ce travail est que les agriculteurs ont des stratégies foncières différentes selon la phase du cycle de vie dans laquelle ils se situent. On a retenu un découpage de la vie de l'exploitation en cinq phases. Dans un premier temps, ces phases ne sont pas rattachées a priori à des objectifs particuliers des agriculteurs concernant le fonctionnement de leur système. Les cinq phases retenues sont les suivantes :

- une première période de 0 à 4 ans après l'installation, appelée "installation" (codée INST),
- une deuxième période de 5 à 9 ans après l'installation, appelée "développement" (codée DVPT),
- suit une période de 10 à 14 ans après l'installation, appelée "maturité 1" (codée MAT1),
- la période suivante de 15 à 19 ans de carrière est appelée "maturité 2" (codée MAT2),
- la dernière période, au delà de 20 ans de carrière est appelée "succession" ¹ (codée SUC).

Tableau n°15 : Nombre de pratiques foncières et nombre d'exploitations concernées selon les phases du cycle de vie de l'exploitation (source : enquête 1990).

Années depuis l'installation	nombre de pratiques foncières	nombre moyen d'exploitations présentes	nombre de pratiques par exploitation présente
0-4 ans	13	23	0.57
5-9 ans	32	22	1.45
10-14 ans	19	18	1.08
15-19 ans	19	15	1.25
> 20 ans	15	10	1.47
inconnu	6		
moyenne	19.6	14	1.39

Si l'on rapporte le nombre de pratiques foncières de chaque période au nombre d'exploitations de notre échantillon ayant connu cette période, on peut constater que (voir tableau n°15) :

¹ Ces appellations ne préjugent en rien des objectifs des Systèmes Familles-Exploitations qui guident leur fonctionnement dans chacune de ces périodes. En particulier, il existe une phase finale dans la vie d'une exploitation qu'il y ait ou non succession effective du chef d'exploitation.

- la période suivant l'installation est peu active sur le plan foncier (à peine plus d'une action pour 2 exploitations),
- les deux périodes les plus actives sur le plan foncier sont la phase de "développement" (5-9 ans) et la phase de "succession" de l'exploitation (plus de 20 ans après l'installation),
- les deux phases intermédiaires (10-19 ans) sont moins actives sur le plan foncier.

Nous verrons plus loin en quoi consiste cette activité foncière en croisant cette variable "phase du cycle de vie" avec la modalité et l'opportunité des pratiques foncières mises en oeuvre. On trouvera en annexe n°5 un tableau de répartition des pratiques foncières et des exploitations concernées par périodes et par phase du cycle de vie.

4.1.4. Les pratiques foncières concernent des surfaces variables

Les surfaces concernées par les pratiques foncières sont en moyenne plutôt faibles (14,7 ha - à vérifier). L'histogramme de répartition des pratiques foncières selon la classe de surface concernée (figure n°14) montre une prédominance des petites superficies (1 à 10 ha), le nombre de pratiques diminuant ensuite régulièrement de 11 à 55 ha. Dans la suite de l'analyse, on retiendra 5 classes de surface : 1 à 5 ha, 6 à 10 ha, 11 à 20 ha, 21 ha et plus, et surface non connue.

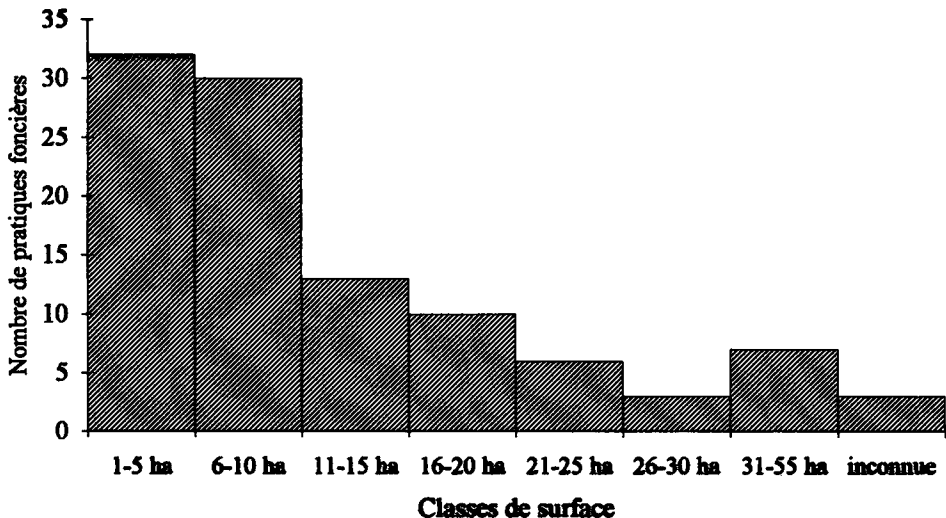


Figure n°14 : Nombre de pratiques foncières selon la surface concernée (source : enquête 1990)

Conclusion

La description des pratiques foncières montre leur grande diversité selon trois facteurs importants : la modalité des pratiques, le facteur de déclenchement, la position dans le temps (en général et dans la vie de l'exploitation).

Les modalités de pratiques foncières qui affectent les dimensions du foncier sont de loin les plus nombreuses. Cela tient en partie à l'interview des agriculteurs qui a été centrée sur cette question. Malgré tout il nous semble que cette domination des actions sur la dimension foncière, au-delà des biais de l'enquête, est révélatrice d'un certain comportement vis-à-vis du foncier.

Les facteurs de déclenchement des pratiques foncières liés respectivement à la famille (internes au Système Famille-Exploitation), à l'exploitation (internes) et les facteurs externes au Système Famille-Exploitation ont une importance équivalente. Mais dans la réalité les choses ne sont pas aussi simples, car si pour simplifier la description, chaque pratique foncière n'a été rattachée qu'à un seul facteur de déclenchement, plusieurs événements peuvent être associés. C'est le cas lorsque les opportunités foncières externes concordent avec la stratégie propre à l'agriculteur, et des événements internes au Système Famille-Exploitation. Inversement, la stratégie d'un agriculteur pourra ne pas s'extérioriser en l'absence de facteurs externes favorables. Or si nous avons décrit ici uniquement les pratiques foncières réellement mises en oeuvre, l'absence d'action sur le foncier peut aussi être interprétée comme une pratique foncière. Les convergences entre plusieurs facteurs de déclenchement et l'absence d'actions foncières ne peuvent être mises en évidence et interprétées que par rapport à la dynamique globale des exploitations, ce qui sera fait dans le Chapitre V.

La distribution hétérogène des pratiques foncières dans le temps apparaît liée à deux facteurs : l'existence d'époques plus favorables aux actions sur le foncier (depuis 1980 par exemple) auxquelles se superposent des moments de la vie des exploitations également plus ou moins favorables aux actions foncières. Notre échantillon d'exploitations n'est pas suffisant pour évaluer la part respective de ces deux phénomènes.

L'interprétation de cette diversité sera réalisée en deux temps. La première étape consistera à mettre en relation les différentes caractéristiques des pratiques foncières recensées afin d'en dégager une typologie (voir Section 4.2.). Les pratiques foncières qui ont trait à la localisation des différentes activités, ne peuvent être codifiées de la même façon que les autres en raison de leurs relations à l'espace et du fait qu'elles n'ont pas été recensées dans la durée comme les autres. Leur cas sera traité à part dans la Section 4.3. L'ensemble des pratiques foncières (celles examinées ici et les pratiques de localisation) seront ensuite replacées dans le fonctionnement et la dynamique d'évolution globale des exploitations (Chapitre V).

4.2. Une classification des pratiques foncières

Chacune des 104 pratiques foncières recensées est qualifiée par sa modalité, l'événement qui l'a provoquée, la surface qu'elle concerne, la date à laquelle elle est mise en oeuvre et la phase du cycle de vie de l'exploitation au cours de laquelle elle est réalisée.

L'élaboration de la classification des pratiques foncières s'appuie sur des méthodes d'analyse de données (analyse factorielle de correspondance et classification ascendante hiérarchique, analyse du tableau de BURT²).

Le fichier d'origine est constitué par l'ensemble des pratiques foncières (104 individus) caractérisées par leur modalité (8 possibilités), l'événement déterminant (10 possibilités), la surface concernée, la date de réalisation, le nombre d'années séparant leur mise en oeuvre de l'installation. Au total, le fichier analysé compte 34 variables qualitatives codées en 0 ou 1 après transformation des variables.

4.2.1. Les grandes lignes de clivage des pratiques foncières

Une analyse factorielle des correspondances est réalisée sur le tableau recodé. Les trois premiers axes représentent 25% de l'inertie totale du nuage, pour 30 variables³, ce qui illustre la grande diversité des pratiques foncières rencontrées, diversité qu'il n'est pas facile de décrire de manière synthétique. Cela conduit également à être prudent dans l'interprétation, la taille de notre échantillon étant un peu faible au regard de la diversité des pratiques foncières rencontrées. Cette analyse fournit néanmoins des pistes pour leur classification.

L'interprétation est basée sur les variables les plus contributives aux axes. Nous nous appuyerons sur trois plans factoriels (plans 1-2 : figure n°15, 2-3 : figure n°16, et 1-4 : en annexe n°5) pour décrire les principaux résultats de l'AFC.

Sur l'axe 1, les modifications du foncier qui ont un rapport avec son utilisation (= drainage et retournement de prairies, du côté négatif de l'axe) s'opposent aux modifications qui concernent la structure parcellaire (= non-renouvellement de bail et échanges parcellaires, du côté positif de l'axe). Les modifications des dimensions du foncier sont situées au centre (voir figure n°15).

² tableau de contingence des variables prises deux à deux

³ certaines variables sont éliminées parce qu'elles contribuent très fortement aux premiers axes de l'analyse sans pouvoir être interprétées : "raison inconnue", "surface inconnue", "date inconnue" et "phase inconnue".

Sur l'axe 2, c'est la disposition des différents facteurs de déclenchement des pratiques foncières qui est intéressante (voir figures n°15 et 16) : on voit s'opposer

- . les événements relatifs à la famille (qu'ils soient internes ou externes au Système Famille-Exploitation) qui mettent en cause les objectifs de consommation et d'épargne ;
- . aux événements qui concernent l'exploitation, là encore qu'ils soient internes ou externes, et qui mettent en cause les objectifs de consommation, de travail et d'investissement dans l'exploitation.

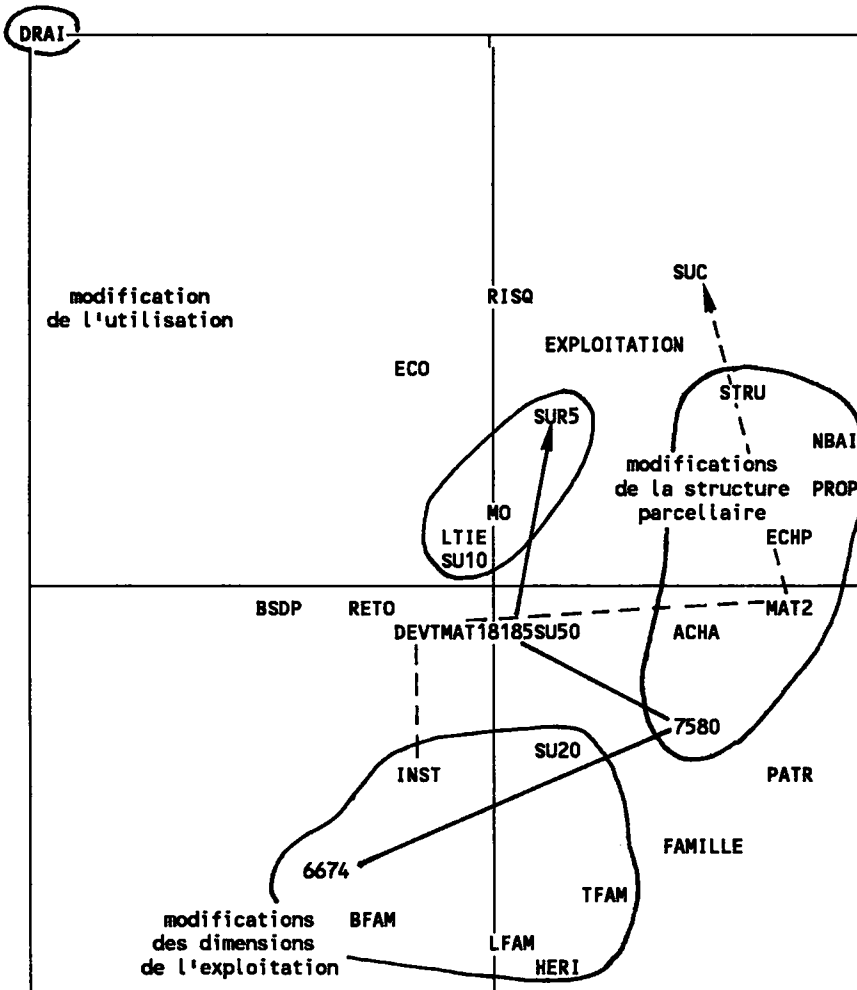
L'axe 3 fait une autre distinction en opposant les événements qui concernent les besoins de consommation et les ressources en travail de la famille dans le court terme, à ceux relatifs au patrimoine, c'est-à-dire aux ressources de la famille dans le long terme (voir figure n°16).

L'opposition entre les différentes phases est particulièrement visible sur l'axe 2 (voir figures n°15 et 16). Le long de celui-ci, s'échelonnent également les différentes périodes. L'axe 2 peut ainsi être considéré comme un axe des temps.

L'observation des trois premiers axes permet ainsi d'identifier quatre groupes significatifs de variables :

- la modalité drainage (DRAI), (voir plans 1-2, 2-3 et 1-4) ;
- les modalités achat (ACHA) et non-renouvellement de bail (NBAI), associées aux relations avec les propriétaires (PROP) et à l'amélioration des structures parcellaires (STRU), ainsi qu'à la période 1975-80 et à la phase de "maturité 2" (MAT2), (voir plan 1-2) ;
- la modalité location familiale (LFAM) associée à la variation des besoins familiaux (BFAM) et à l'offre de terres appartenant à la famille (TFAM), ainsi qu'à la période 1966-74, à la phase d'"installation", et aux surfaces comprises entre 10 et 20 ha (voir plans 1-2 et 2-3) ;
- la modalité location tiers (LTIE) associée à la variation des disponibilités en main-d'oeuvre (MO) et à la variation des besoins familiaux (BFAM), aux surfaces comprises entre 5 et 10 ha et à la période récente 1986-90 (voir plan 2-3).

**Figure n°15 : AFC sur les pratiques foncières des 23 Familles-Exploitations -
Axe horizontal (1) - axe vertical (2)**



NOMBRE DE POINTS SUPERPOSES : 1
8690(SUR5)

Le plan 1-4 permet d'éclater le deuxième groupe en opposant la modalité achat (plutôt associée ici à la constitution du patrimoine) à la modalité non-renouvellement de bail, qui reste liée aux relations avec les propriétaires, et dans une moindre mesure aux surfaces supérieures à 20 ha (il s'agit ici des changements de siège provoqués par des attitudes défavorables des propriétaires). Les autres variables de ce groupe sont rassemblées au centre de l'axe 4.

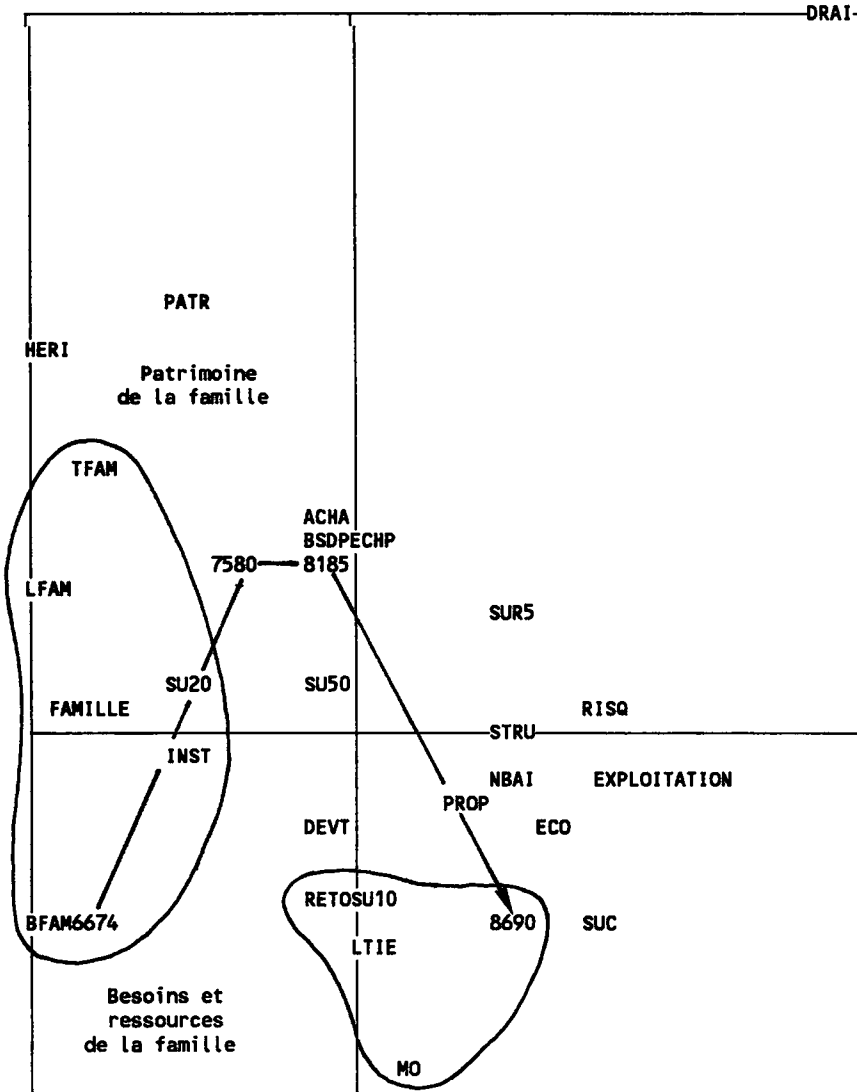
Ainsi les grandes lignes de clivage entre les pratiques foncières apparaissent :

- les caractéristiques du foncier affectées par les différentes modalités : utilisation, dimensions, structure ;
- les objectifs de la famille mis en cause par les événements déterminants des pratiques foncières, selon qu'ils sont liés plutôt à la famille ou à l'exploitation : objectifs de consommation, travail, épargne, pour les événements liés à la famille, objectifs de consommation et de travail encore, mais surtout de développement de l'entreprise, pour les événements internes ou externes au Système Famille-Exploitation qui concernent l'exploitation ;
- les phases du cycle de vie de l'exploitation.

L'observation directe du tableau de contingence des variables descriptives des pratiques foncières et les résultats de l'AFC mettent en évidence une évolution conjointe de l'intensité de l'activité foncière, des modalités et des facteurs de déclenchement des pratiques foncières au cours du cycle de vie des exploitations.

- L'intensité de l'activité foncière augmente dans les dix premières années de la vie de l'exploitation, elle diminue ensuite légèrement avant de stagner pendant 10 à 15 ans, pour diminuer encore à l'approche de la retraite.
- Les modalités des pratiques foncières jouant sur la dimension, globalement les plus nombreuses, sont particulièrement dominantes au début de la vie de l'exploitation. Les locations familiales sont les plus fréquentes 10 à 15 ans après l'installation, alors que les achats se poursuivent jusque vers la fin de la vie professionnelle. Les actions de restructuration (échanges parcellaires, abandon de parcelles suivi ou non de reprise) apparaissent plutôt vers la fin du cycle de vie de l'exploitation.

**Figure n°16 : AFC sur les pratiques foncières des 23 Familles-Exploitations -
Axe horizontal (2) - axe vertical (3)**



NOMBRE DE POINTS SUPERPOSES : 2
MAT2(8185) MAT1(SU50)

- Les différents facteurs de déclenchement des pratiques foncières se succèdent également au cours du temps : l'accent est mis sur les besoins de consommation de la famille et la valorisation des ressources en main-d'oeuvre au début de la vie de l'exploitation, sur le développement et les besoins de l'entreprise agricole en milieu de vie, sur le patrimoine et l'amélioration des conditions de travail à la fin.

Une classification ascendante hiérarchique va nous permettre de définir des groupes de pratiques foncières à partir de ces grandes tendances.

4.2.2. Onze classes de pratiques foncières

La partition des pratiques foncières en onze classes issue de la classification ascendante hiérarchique illustre les grandes lignes de clivage définies ci-dessus. Le tableau n°16 décrit en détail ces onze classes. On peut les regrouper selon les objectifs généraux du Système Famille-Exploitation auxquels elles contribuent :

- Un objectif de satisfaction des besoins de consommation de la famille, auquel contribuent évidemment les pratiques foncières de la classe 4 (location tiers). Celles de la classe 5 (locations familiales) n'ont pas été explicitement liées par les agriculteurs aux besoins de la famille, mais on peut faire l'hypothèse qu'elles contribuent au moins à cet objectif. En effet ces pratiques sont mises en oeuvre dans les premières phases du cycle de vie de l'exploitation ("installation" et "développement") c'est-à-dire celles où les besoins de la famille connaissent la plus forte expansion. D'autre part, les exploitations qui bénéficient de terres familiales n'ont pas eu, ou pas saisi, d'autres occasions de s'agrandir dans ces phases. Les locations familiales jouent donc le même rôle que les agrandissements par locations tiers pour les autres exploitations.
- Un objectif de constitution du patrimoine auquel participent les pratiques foncières des classes 8 et 6, et probablement une partie des achats de celles de la classe 7, dont les déterminants n'ont pas été clairement définis. On pourrait également y rattacher certaines pratiques de la classe 5, dans la mesure où les terres en location familiale sont appelées à terme, et au moins en partie, à intégrer le patrimoine propre du chef d'exploitation ou de son conjoint. Ainsi les pratiques de la classe 5 obéissent à deux objectifs conjoints.
- Un objectif de valorisation de la main d'oeuvre, auquel contribuent les pratiques de la classe 9. Ces pratiques répondent soit à une expansion de la main-d'oeuvre disponible, et dans ce cas il s'agit d'agrandissements, soit à

une main-d'oeuvre restreinte dès le départ ou en diminution : on a plutôt affaire alors à des retournements de prairies pour faire des cultures de vente.

- Un objectif de développement et d'amélioration de l'entreprise. Les pratiques qui y répondent sont plus diverses : classes 1, 10 et 11. Elles concernent soit des modifications de dimensions (classes 10 et 11), soit des modifications de l'utilisation du foncier (classes 1, 10 et 11). Une autre partie de la classe 7 peut sans doute y être associée (= les pratiques qui ont pour facteur de déclenchement les besoins du système de production, la prévention des risques, les contraintes économiques).
- Un objectif d'amélioration des conditions de travail, qui passe sur le plan foncier par une amélioration de la structure du parcellaire (échanges parcellaires, abandons suivis de reprise). Les pratiques de la classe 3 et deux actions de la classe 2 peuvent y être rattachées⁴.

La figure n°17 illustre la répartition des pratiques foncières selon la phase du cycle de vie de l'exploitation pendant laquelle elles sont mises en oeuvre, et l'objectif général de la famille agricole auquel elles contribuent. On peut ainsi constater que chaque phase du cycle de vie correspond à une combinaison d'objectifs différente.

- Ainsi la phase d'"installation" se caractérise par la dominance de l'objectif de satisfaction des besoins de consommation de la famille, sans exclure d'autres objectifs.
- La phase de "développement" est partagée entre la satisfaction des besoins de consommation de la famille et le développement de l'entreprise. Les objectifs de valorisation de la main-d'oeuvre et d'amélioration des conditions de travail y sont également présents mais de façon moins importante.
- La phase suivante voit encore dominer l'objectif de développement de l'entreprise alors que les besoins de la famille se font moins pressants (ou tout au moins ne se traduisent pas par des actions foncières). L'objectif de constitution du patrimoine prend de l'importance, et la valorisation de la main-d'oeuvre demeure présente.
- La phase de "maturité 2" voit grandir encore l'importance de la constitution du patrimoine et de l'amélioration des conditions de travail.
- La phase finale du cycle de vie de l'exploitation est dominée par des pratiques foncières répondant à une stratégie de développement de

⁴ Les autres actions de la classe 2 sont déterminées par l'attitude du propriétaire de façon trop étroite pour pouvoir être rattachées à une stratégie volontaire des agriculteurs (l'exploitant n'a pas d'autre choix que d'abandonner la parcelle).

l'entreprise. Cela peut paraître paradoxal, en réalité il s'agit, pour trois d'entre elles, de pratiques destinées à prévenir les risques de rupture d'affouragement, pratiques qui portent sur de faibles surfaces (moins de 5 ha). Plus que d'un développement de l'entreprise, il faut parler ici de sécurisation du système de production. L'attention portée à la valorisation de la main-d'oeuvre et à l'amélioration des conditions de travail demeure importante dans cette phase.

Nous reviendrons ultérieurement dans le Chapitre V sur cette répartition des objectifs dominants selon les phases du cycle de vie de l'exploitation, lorsque nous aborderons les séquences de transformations (foncières ou non) des Systèmes Familles-Exploitations.

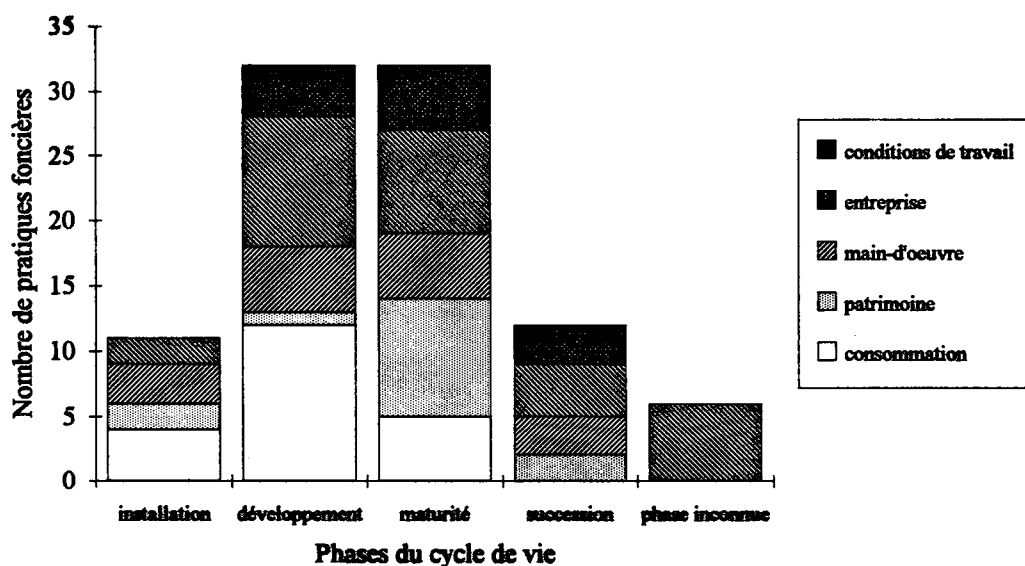


Figure n°17 : Répartition des pratiques foncières selon la phase du cycle de vie de l'exploitation et l'objectif général de la famille agricole mis en cause (source : enquête 1990)

Tableau n°16 : Classification des pratiques foncières issue de la classification ascendante hiérarchique (source : enquête 1990 - traitement : bibliothèque de programmes LADDAD)

- 1 : drainage pour des raisons inconnues (7 actions)**
- 2 : abandon de parcelles liés aux relations avec le propriétaire, date plutôt récente, phases finales du cycle de vie : "maturité 2" ou "succession", surfaces variables (6 actions)**
- 3 : échanges parcellaires ou abandons suivis de reprises en location tiers, liés à l'amélioration de la structure parcellaire, aux périodes 1975-80 et 1986-90, phases de "développement" ou de "maturité 2" ou de "succession", surfaces plutôt faibles (11 actions)**
- 4 : locations tiers pour les besoins de la famille, périodes 1966-74 et 1981-85, phases d'"installation" et de "développement" de l'exploitation, surfaces variables (10 actions)**
- 5 : locations familiales dues à une offre de terres familiales, périodes 1975-80 et 1981-85, phase de "développement", surfaces variables (11 actions)**
- 6 : héritage lié à une offre de terres familiales (2 actions)**
- 7 : achats ou locations tiers pour des raisons non précisées ou diverses, périodes et surfaces variées, milieu du cycle de vie ("maturité 1" et "maturité 2") (22 actions)**
- 8 : achats pour constituer un patrimoine, périodes 1975-80 et 1981-85, phase de "maturité 2", surfaces diverses (3 actions)**
- 9 : location tiers ou retournements pour des raisons de main-d'œuvre, période 1986-90, phase de "maturité 1", surfaces très diverses (16 actions)**
- 10 : locations tiers ou drainages pour limiter les risques techniques et économiques, période 1986-90, phase variée, surfaces faibles (4 actions)**
- 11 : locations tiers ou drainages ou retournements de prairies répondant à des contraintes économiques, périodes récentes 1986-90 et 1981-85, phase de "développement", surfaces variables (12 actions)**

4.3. Logiques individuelles de localisation des activités agricoles

Dans un premier temps, nous essaierons de dégager les liens existant entre l'utilisation des parcelles de ces exploitations et trois facteurs supposés de la localisation des activités agricoles : le milieu de la parcelle elle-même et des autres parcelles de l'exploitation (notamment le type de sol), la taille des parcelles, la situation par rapport au siège d'exploitation⁵.

Dans un deuxième temps, nous mettrons en relations les différents façons de répartir les activités au sein du territoire d'une exploitation et les caractéristiques de celle-ci : caractéristiques du territoire (morcellement, distance, types de sols), système de production, processus de capitalisation.

4.3.1. A quelles caractéristiques du territoire est liée l'utilisation des différentes parcelles ?

BENOIT a montré dans sa thèse que la localisation des différentes fonctions techniques de production, qui sont combinées au sein des systèmes de production, *"est structurée par l'accessibilité des parcelles à partir du siège d'exploitation"* (BENOIT, 1985, p. 134). Ainsi *"une organisation de type concentrique se dessine :*

- *une première auréole centrée sur le siège d'exploitation contenant les parcs à vaches laitières,*
- *une deuxième auréole où se trouvent les prés de fauche, les terres cultivées,*
- *les parcelles les plus éloignées (...) où paissent les génisses"* (BENOIT, 1985, p. 54).

Les types de terrains n'interviennent que dans la localisation des parcelles cultivées en céréales (dans le cas de la zone étudiée par BENOIT, les céréales étaient localisés sur les sols calcaires, la production d'herbe sur les argiles).

⁵ Rappelons que dans cette analyse, les parcelles sont celles qui ont été désignées par les agriculteurs eux-mêmes. Lors du traitement des données, certaines parcelles ont été regroupées, d'autres ont été scindées en plusieurs parties de façon à satisfaire des conditions d'homogénéité d'utilisation et de faire-valoir. Le type de terrain attaché à chaque parcelle a été repéré sur la carte pédologique au 1/25.000^{ème}. Lorsque le terrain n'est pas homogène sur la parcelle, c'est le substrat dominant qui a été retenu.

Nous essaierons de mesurer la validité de ce modèle pour les systèmes de production bovins de la vallée de la Haute-Sarthe, qui sont assez proches des systèmes lorrains mais se situent en zone d'habitat dispersé. Nous examinerons donc tour à tour les relations entre l'utilisation des parcelles d'une part et les caractéristiques du milieu naturel, la taille et la localisation relative des parcelles, d'autre part.

4.3.1.1. Localisation des activités agricoles et type de terrain

Le tableau n°17 donne la répartition de la SAU des 23 exploitations selon leur utilisation et leur type de terrain. Globalement sur l'ensemble des territoires des 23 exploitations, les terrains sur argiles vertes dominant, suivis des sols de limons battants hydromorphes de qualité médiocre et des sols sur alluvions. Les sols labourables de bonne qualité ne représente que 14% de la SAU.

La répartition des terrains pour les parcelles pâturées par les vaches laitières est proche de l'ensemble des utilisations, en terme de surface, avec une fréquence légèrement plus importante des sols sur limons battants hydromorphes.

La répartition des terrains pour les parcelles pâturées par d'autres animaux est également proche de celle de l'ensemble des utilisations, avec une fréquence plus élevée de sols sur alluvions et moins élevée sur limons battants hydromorphes.

Les plus gros écarts avec la répartition moyenne par type de terrains se rencontrent pour les utilisations "foin" et "cultures" (le nombre de parcelles de prairies ensilées est trop faible pour que l'on puisse tirer des enseignements généralisables de ce seul tableau). Les surfaces en foin se concentrent pour les deux-tiers sur des terrains contraignants (alluvions et argiles vertes).

A l'inverse, les surfaces cultivées (céréales et/ou maïs) sont dix fois moins fréquentes sur les alluvions que l'ensemble des utilisations. La proportion sur argiles vertes est également moins importante. Par ailleurs on observe une différence entre les parcelles en monoculture de maïs-fourrage et celles qui sont l'objet d'une rotation céréales-maïs ou qui sont cultivées seulement en céréales. Les premières se concentrent pour plus des deux-tiers sur les argiles vertes, contre un quart seulement de la surface qui porte des céréales. Les parcelles qui portent des céréales sont au contraire plus souvent que la moyenne sur limons battants hydromorphes.

Tableau n°17 : Répartition de la SAU des 23 exploitations selon leur utilisation et le type de terrain (source : enquête 1990).

Utilisation Type de terrain	Pâturage vaches laitières	Pâturage autre	Foin	Ensilage d'herbe	Cultures (dont maïs fourrage)	Ensemble
Alluvions	10%	15%	22%	10%	1%	10%
Argiles vertes	41%	42%	45%	67%	31%	39%
Limons battants hydromorphes	26%	8%	7%	0%	30%	18%
Gaizes	8%	6%	5%	0%	7%	6%
Argiles de l'Oxfordien	12%	14%	8%	10%	9%	11%
Marnes grises ou limons des plateaux	4%	1%	0%	14%	6%	3%
Inconnu	0%	15%	12%	0%	15%	12%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Certaines exploitations pratiquent une rotation maïs/blé ou prairies temporaires/maïs sur une partie des parcelles cultivées et une monoculture de maïs sur le reste. Elles se situent dans le secteur I, c'est-à-dire celui où la proportion d'argiles vertes est la plus importante. Les besoins en ensilage de maïs, les rendements possibles et leurs disponibilités en terres labourables sont tels qu'il ne leur est pas possible de pratiquer une rotation sur l'ensemble des parcelles. En général les parcelles en monoculture de maïs sont les plus humides ou bien celles où la proportion d'argiles vertes est la plus forte. Les argiles vertes s'avèrent donc plus contraignantes pour la culture de céréales que pour celle de maïs, ou plus exactement la contrainte de sols est ignorée dans la localisation des parcelles en maïs dès lors que sa prise en compte empêche la réalisation d'un stock suffisant d'ensilage de maïs.

4.3.1.2. Localisation des activités agricoles et dimension des parcelles

Dans l'ensemble, la surface des parcelles des 23 exploitations est très variée, de quelques dizaines d'ares à plus de 20 ha. Elle est en moyenne plus petite dans le

secteur II (3,6 ha à Julien-sur-Sarthe : remembrement ancien) et plus grande dans le secteur III (6,6 ha à Coulimer : remembrement en 1973).

Le tableau n°18 donne pour chaque type d'utilisation la répartition des parcelles par classes de taille. Les classes retenues correspondent aux quintiles de la répartition de l'ensemble des parcelles. Les points les plus marquants de cette répartition sont :

- l'absence de très petites parcelles parmi celles qui sont pâturées par les vaches laitières et, au contraire, la plus grande fréquence des très grandes parcelles,
- la fréquence relativement moins élevée des parcelles de taille médiane parmi celles qui sont pâturées par d'autres animaux,
- la rareté relative des plus grandes dimensions parmi les parcelles fanées,
- la répartition uniforme des tailles parmi les parcelles cultivées (maïs et/ou cultures de vente), hormis une fréquence moins élevée des plus grandes dimensions.

Tableau n°18 : Répartition des parcelles des 23 exploitations selon leur utilisation et leur dimension (source : enquête 1990).

Utilisation Taille des parcelles	Pâturage vaches laitières	Pâturage autre	Foin	Ensilage d'herbe	Cultures (dont maïs fourrage)	Ensemble
0-2 ha	0%	22%	24%	10%	22%	20%
2-3 ha	18%	20%	21%	10%	19%	19%
3-4,3 ha	27%	13%	29%	20%	22%	21%
4,3-7,6	23%	18%	14%	40%	22%	20%
7,6 ha et +	32%	26%	12%	20%	16%	20%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%
nombre total	22	89	42	10	115	278

La dimension n'apparaît pas comme un facteur très discriminant de l'utilisation des parcelles, sauf en ce qui concerne le pâturage des vaches laitières, en effet les parcelles pâturées par les vaches laitières sont 7 fois sur 15 parmi les plus grandes parcelles des exploitations (il n'y a dans ce cas qu'une seule parcelle consacrée à cette activité). Dans les autres exploitations, le pâturage des vaches laitières se répartit sur 2 ou 3 parcelles, plus petites mais contiguës.

4.3.1.3. Localisation des activités par rapport au siège d'exploitation

L'observation de la figure n°18 qui donne la répartition des parcelles en fonction de leur utilisation et de leur distance au siège d'exploitation, laisse à penser que cette dernière variable est fortement structurante de la localisation des activités au sein du territoire des exploitations.

Deux activités se localisent de manière privilégiée à proximité des bâtiments d'exploitation (moins de 1000 m) : le pâturage des vaches laitières et l'ensilage d'herbe.

Pour trois activités, au contraire, la localisation peut aller au delà de 4 km du siège d'exploitation : il s'agit des prairies pâturées par d'autres animaux que les vaches laitières, des prairies fanées et des parcelles portant une rotation maïs/céréales.

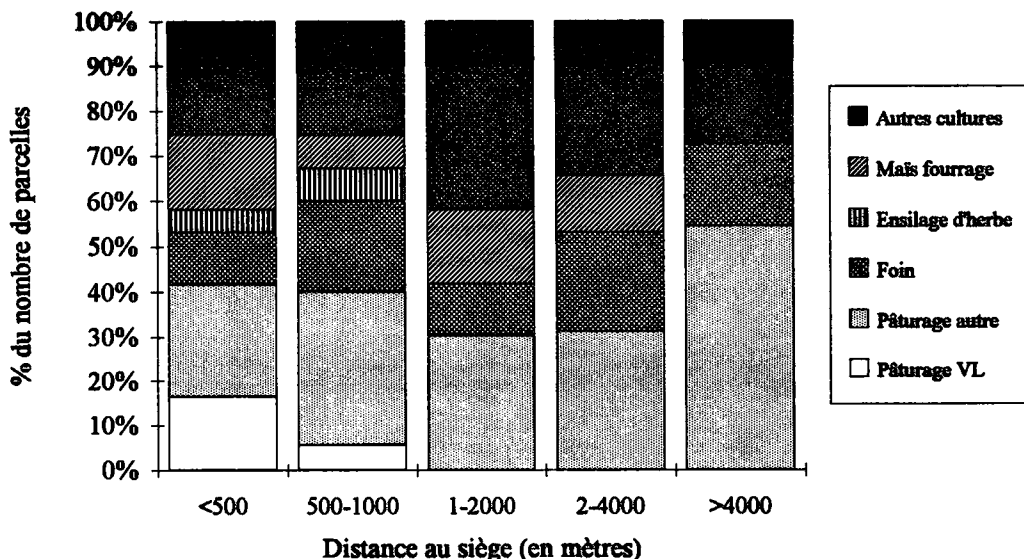


Figure n°18 : Répartition des parcelles des 23 exploitations en fonction de leur utilisation et de leur distance au siège (source : enquête 1990)

Les parcelles pâturées par d'autres animaux ont été traitées de manière globale jusqu'à présent, mais il convient de distinguer, en ce qui concerne la distance au siège d'exploitation, le pâturage des vaches allaitantes de celui du troupeau de renouvellement ou des bovins mâles. Les neuf exploitations qui ont des vaches allaitantes utilisent 15 parcelles pour leur pâturage. Toutes sont situées à moins de 2500 m des bâtiments d'élevage et 80% à moins de 500 m. Inversement sur les huit exploitations qui produisent du boeuf, cinq pratiquent un pâturage séparé des bovins mâles et du troupeau de renouvellement. Cinq des huit parcelles utilisées pour cette activité sont situées à plus de 4000 m des bâtiments d'exploitation.

Les parcelles en monoculture de maïs sont en position intermédiaire entre les prairies ensilées et les parcelles en céréales/maïs : forte proportion de parcelles proches et quelques parcelles lointaines, mais jamais au-delà de 4000 m.

Cette analyse globale de l'ensemble des parcelles, sans tenir compte des exploitations au sein desquelles elles sont insérées, permet de confirmer que l'affectation des activités agricoles aux parcelles de l'exploitation est liée à certaines caractéristiques du foncier. Les caractères qui entrent en jeu diffèrent selon les utilisations : c'est la distance aux bâtiments d'exploitation et la taille des parcelles qui structurent la localisation des parcelles pâturées par les vaches laitières (et dans une moindre mesure celles pâturées par les vaches allaitantes). Pour les autres parcelles en herbe, ce sont les contraintes de sols et la distance qui jouent le plus dans la localisation :

- dominance des argiles vertes et proximité du siège pour les prairies ensilées,
- dominance des argiles vertes et éloignement du siège pour les prairies fanées,
- relative fréquence des terrains alluviaux et éloignement du siège pour les prairies pâturées par le troupeau de renouvellement et les bovins mâles.

La localisation des parcelles cultivées est beaucoup plus liée au type de terrain :

- argiles vertes pour la monoculture de maïs,
- sols plus favorables aux labours, notamment limons battants hydromorphes pour les terres portant des céréales, avec une tendance plus nette à l'éloignement que pour les parcelles en monoculture de maïs.

Observons maintenant comment se modulent en fonction des différents types de territoires rencontrés les grandes règles de répartition des activités qui viennent d'être dégagées, et quelle est l'influence du système de production de l'exploitation.

4.3.2. Les pratiques de localisation des activités agricoles

Comme l'a fait BENOIT dans sa thèse, nous caractérisons ici pour chaque activité la morphologie du territoire qu'elle occupe au sein de l'exploitation. Nous

distinguerons comme lui des territoires groupés ou dispersés, proches ou éloignés ⁶. L'analyse globale de l'utilisation des parcelles réalisée ci-dessus a mis en évidence l'homogénéité des territoires alloués au pâturage des vaches laitières ou allaitantes : ils sont proches et groupés pour toutes les exploitations qui ont un tel troupeau. Les territoires alloués au troupeau de renouvellement (noté "parcelles génisses" dans la suite) et les parcelles occupées par les activités de constitution des stocks fourragers (ensilage d'herbe, de maïs, foin, notés "parcelles stocks" dans la suite) sont de forme plus variée. La culture des céréales étant moins fréquente que les autres activités, leur localisation ne sera pas spécifiquement prise en compte ici (elle est souvent la même que celle du maïs).

On peut distinguer quatre groupes principaux d'exploitations en fonction de la répartition des différentes activités au sein de leur territoire respectif. Leurs principales caractéristiques sont résumées dans le tableau n°19.

Les groupes d'exploitations que nous avons défini en fonction de la structure de répartition de leurs activités au sein de leur territoire semblent obéir chacun à une logique particulière de répartition où interviennent dans des proportions variées les contraintes de la structure parcellaire et les exigences du Système Famille-Exploitation.

Le premier groupe ("parcelles génisses" et "parcelles stocks" proches et groupées) bénéficie d'une structure parcellaire particulièrement favorable : groupée et proche. C'est ici la qualité des terrains qui structure la répartition des activités, les plus favorables étant réservés aux cultures ou au pâturage du troupeau reproducteur. La dominance des systèmes orientés vers la viande et des exploitations au développement faible et autonome est-elle une coïncidence ? Quelle est la nature de la relation observée entre une structure de territoire et un type de système de production ?

Le deuxième groupe ("parcelles génisses" groupées et éloignées et "parcelles stocks" proches) donne la priorité à la qualité des terrains et à la proximité pour les "parcelles stocks", avec une structure parcellaire moins favorable que dans le premier groupe (mais où il n'y a pas cumul entre le morcellement et l'éloignement). Ces systèmes mixtes à dominante laitière font une place faible aux cultures de vente.

⁶ Les conventions adoptées ici sont les mêmes que celles de BENOIT :

- un territoire est dit groupé lorsque plus de la moitié de la surface allouée à une fonction est concentrée en un lot de parcelles mitoyennes,
- il est considéré comme proche lorsque le barycentre de ses éléments (ou parcelles) se trouve à moins d'un kilomètre du siège d'exploitation.

Tableau n°19 : Caractéristiques des exploitations (morphologie du parcellaire, système de production, processus de capitalisation) selon le mode de répartition des activités dans le territoire (source : enquête 1990).

Répartition des activités	Morphologie du parcellaire		Système de production	Processus de capitalisation
parcelles "génisses" et parcelles "stocks" groupées et proches (8 exploitations)	parcellaire proche ou très proche et plutôt groupé sols les plus contraignants pour les génisses et le foin		spécialisées viande ou mixte à dominante viande	faible et lent ou important et rapide
parcelles "génisses" groupées et éloignées et parcelles "stocks" proches (5 exploitations)	parcellaire varié plutôt éloigné priorité au regroupement du troupeau de renouvellement sols les plus contraignants pour les génisses		4 exploitations mixtes à dominante lait	important et progressif
			1 exploitation en vente d'herbe	faible et lent
parcelles "génisses" dispersées et éloignées et parcelles "stocks" proches (4 exploitations)	parcellaire éloigné mais plutôt groupé	priorité aux VL, ensilage de maïs et d'herbe, distance déterminante	2 exploitations mixtes à dominante lait	important et rapide
		pas d'activité privilégiée sauf pâturage des VA et des VL	2 exploitations mixtes à dominante viande	faible et lent
parcelles "génisses" dispersées et éloignées et parcelles "stocks" éloignées (6 exploitations)	parcellaire éloigné et plutôt morcelé	cultures privilégiées	5 exploitations mixtes à dominantes lait	important et rapide (3 exploitations)
		qualité des terrains déterminante		important et progressif (2 exploitations)
		pâturage privilégié taille des parcelles déterminante	1 exploitation viande	faible et lent

Le quatrième groupe ("parcelles génisses" éloignées et dispersées et "parcelles stocks" éloignées) obéit à la même logique qui donne la priorité à la qualité des terrains pour les "parcelles stocks". Mais ici la volonté de regroupement des "parcelles génisses" se heurte à une structure parcellaire encore plus défavorable avec cumul de l'éloignement et du morcellement. De plus le système de production plus intensif que dans le groupe précédent (la part du maïs-fourrage dans la SFP y est plus importante) fait une plus large place aux céréales. Le critère de qualité des terrains devient ici plus important que celui de proximité, pour la localisation des cultures fourragères qui sont en rotation avec les cultures de vente. Aucune logique commune de localisation des activités ne se dessine dans le troisième groupe ("parcelles génisses" éloignées et dispersées et "parcelles stocks" proches).

Structure parcellaire et système de production jouent donc conjointement dans la logique de répartition des activités. La structure parcellaire influence plus la localisation des parcelles destinées au pâturage du troupeau de renouvellement, alors que le système de production oriente plutôt la localisation des activités d'élaboration des stocks fourragers. L'influence du système de production sur la répartition des activités est d'autant plus forte que celui-ci est plus intensif et plus tourné vers la production de céréales.

Conclusion

Les 23 exploitations de notre échantillon ont mis en oeuvre depuis leur installation un grand nombre d'actions foncières. Celles-ci peuvent être différenciées selon une classification dont les grandes lignes de clivage sont : les caractéristiques du foncier affectées par les différentes modalités, les objectifs de la famille mis en cause par les événements déclenchants et les phases du cycle de vie de l'exploitation au cours desquelles elles sont réalisées. Chacune de ces phases correspond à une combinaison particulière d'objectifs mis en cause par les pratiques foncières.

Il en découle que selon la phase du cycle de vie atteint par une exploitation donnée, l'éventail des pratiques foncières qu'elle aura mis en oeuvre sera différent. Le tableau en annexe n°5 en donne une illustration. Ce tableau montre que malgré des ressemblances, les combinaisons de pratiques foncières mises en oeuvre par des exploitations situées au même stade de leur cycle de vie restent assez hétérogènes. Cette hétérogénéité peut provenir de la taille un peu trop faible de notre échantillon, qui ne permet pas de dégager les grands traits caractéristiques des différents groupes d'exploitations. Mais elle suggère aussi que si la phase du cycle de vie joue un rôle dans le choix des pratiques foncières mises en oeuvre, d'autres facteurs peuvent également intervenir dans ce choix.

Nous faisons l'hypothèse qu'au-delà des événements déclenchants des pratiques foncières qui sont spontanément cités par les agriculteurs, il existe des facteurs plus globaux (que nous nommons stratégies foncières) qui interviennent dans le choix des

pratiques foncières et qui aboutissent à des profils d'évolution foncière différents. Pour les identifier, il nous faut maintenant replacer ces pratiques foncières et les trajectoires d'évolution foncière qui en résultent, dans le fonctionnement et l'évolution globale des Systèmes Familles-Exploitations étudiés. Ce sera l'objet du Chapitre suivant.

Une analyse globale des relations entre l'utilisation de toutes les parcelles des 23 exploitations de notre échantillon, et certaines caractéristiques de ces parcelles (type de terrain, taille, distance par rapport au siège) a permis d'apporter quelques nuances au modèle de répartition des activités agricoles proposé par BENOIT pour la Lorraine. Si la proximité du siège reste le facteur principal de localisation des parcelles pâturées par le troupeau reproducteur (vaches laitières ou allaitantes), l'influence du type de terrain apparaît plus importante ici qu'en Lorraine, pour les parcelles cultivées mais aussi pour le pâturage du troupeaux de renouvellement et des bovins mâles et la production de foin. Ce rééquilibrage des déterminants apparents de la localisation peut-être attribué pour une partie à la fréquence plus élevée du maïs-fourrage dans les systèmes fourragers de la vallée de la Haute-Sarthe, et pour une autre partie à la dispersion de l'habitat et des bâtiments d'exploitation.

Les règles générales de localisation des activités sont modulées dans chaque exploitation en fonction du type de territoire et du système de production. Lorsque le parcellaire est groupé à proximité des bâtiments, ce qui est souvent le cas des exploitations à dominante viande, c'est la qualité des terrains qui détermine la localisation des activités. Lorsque la structure parcellaire est plus défavorable, les exploitants ont tendance à privilégier le regroupement des parcelles destinées au pâturage du troupeau de renouvellement, même au prix d'un éloignement, et à consacrer les parcelles dont les terrains sont plus favorables au labour, et/ou qui sont plus proches de l'exploitation aux cultures. Lorsque les contraintes de morcellement et de dispersion s'accroissent encore, c'est la qualité des terrains qui prend le pas sur les considérations de distance au siège et de regroupement dans la localisation des activités.

La coïncidence entre les structures parcellaires les plus défavorables et un système de production plus intensif et plus orienté vers les céréales laisse à penser que cette structure parcellaire résulte de la dynamique de développement du Système Famille-Exploitation : le choix fait d'un système plus exigeant vis-à-vis des caractéristiques du milieu conduit l'agriculteur à rechercher des parcelles labourables de bonne qualité même assez loin de l'exploitation. On constate de même une coïncidence entre une structure parcellaire groupée et proche et des systèmes orientés vers la production de viande bovine et qui ont connu un processus de développement assez faible et autonome. L'explication sera sans doute à rechercher dans l'analyse des processus conjoints de développement des Systèmes Familles-Exploitations et de constitution de l'assise foncière des exploitations, que nous mènerons au Chapitre suivant.

CHAPITRE V
PRATIQUES FONCIERES ET
ACCUMULATION DU CAPITAL.
TYPLOGIE DES STRATEGIES
FONCIERES

Dans les chapitres précédents, on a tout d'abord présenté les Systèmes Familles-Exploitations existant dans la vallée de la Haute-Sarthe, et le milieu naturel dans lequel les agriculteurs réalisent leurs activités (Chapitre III). On a ensuite décrit en détail les pratiques foncières mises en oeuvre par les agriculteurs (Chapitre IV).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les articulations entre les modes de fonctionnement global des Systèmes Familles-Exploitations et les décisions foncières qui ont été décrits séparément jusqu'à présent, ceci afin de vérifier les hypothèses que nous avons émises à la fin du Chapitre II sur le modèle de décision foncière des agriculteurs.

Les pratiques foncières ont été décrites au Chapitre IV sans tenir compte des exploitations qui les ont mises en oeuvre. La première étape de cette tentative d'articulation consiste à identifier les profils d'évolution foncière globale (variation totale de SAU et modes de faire-valoir) auxquels les combinaisons de pratiques foncières aboutissent pour chaque exploitation (Section 5.1.).

On décrira ensuite comment les pratiques foncières se succèdent dans le temps et s'intercalent entre les autres événements qui participent à l'évolution globale des Systèmes Familles-Exploitations (Section 5.2.). Ceci permettra d'identifier des trajectoires typiques d'évolution parmi les 23 exploitations enquêtées, et d'associer à chaque trajectoire une ou des stratégies foncières qui expliquent la place qu'occupent dans ces trajectoires les pratiques foncières (Section 5.3.).

5.1. Des profils d'évolution foncière très contrastés

L'évolution foncière globale des exploitations constitue la manifestation concrète la plus facile à appréhender du comportement des agriculteurs vis-à-vis du foncier. Pour chaque exploitation on peut décrire un profil d'évolution foncière qui résulte de la structure foncière au moment de l'installation, sur laquelle interviennent les différentes pratiques foncières mises en oeuvre au cours de l'histoire du Système Famille-Exploitation, laquelle évolution aboutit à la structure foncière actuelle. On examinera successivement les différentes composantes des évolutions foncières des 23 exploitations rencontrées lors de la deuxième phase d'enquête, avant de caractériser des profils-types d'évolution.

5.1.1. La structure foncière des exploitations en 1990

Elle est décrite par plusieurs variables : la SAU totale, et la proportion des différents modes de faire-valoir (propriété, location familiale, location aux tiers). On examinera successivement la diversité des 23 exploitations selon ces quatre critères avant de dégager quelques situations typiques.

Les locations à des membres extérieurs à la famille sont le mode de faire-valoir le plus fréquent : elles concernent 19 exploitations sur 23 et 58% de la SAU totale de ces exploitations. Il faut rappeler que nous sommes dans une région de fermage traditionnel avec de grands domaines fonciers dont les propriétaires ne sont pas agriculteurs. Au fermage auprès des grands propriétaires se superpose le fermage familial, qui concerne 12 exploitations sur 23 et 19% de la SAU totale des exploitations.

Enfin, les surfaces en propriété qui représentent 23% de la SAU totale de l'échantillon concernent 17 exploitations sur 23. La surface en propriété varie de 0 à 43 ha. On peut différencier les exploitations selon l'importance de leurs surfaces en propriété, autrement dit de leur patrimoine foncier, mais il est aussi intéressant d'observer l'origine de ce patrimoine. Le tableau n°20 suivant en donne un aperçu.

Tableau n°20 : Répartition des 23 exploitations selon l'importance du patrimoine foncier et l'origine de celui-ci (source : enquête 1990).

Origine des terres en propriété	Surface totale en propriété		
	Faible < 7 ha	Moyenne 11-17 ha	Importante > 25 ha
Achats à des tiers	surf. moy. ¹ = 5 ha 3 exploitations (110, 98, 65)	surf. moy. = 14 ha 8 exploitations (138,74,91,105, 111,22,150,85)	surf. moy. = 10 ha 5 exploitations (63,62,77,101,106)
Achats à la famille	84 : 5 ha		77 : 19 ha (soultes)
Héritage	surf. moy. : 4 ha 2 exploitations (150-74)		77 : 18 ha 101 : 32 ha

¹ Surface moyenne des achats. L'acquisition du patrimoine peut se faire en plusieurs étapes.

On constate une prépondérance des achats à des tiers : il semble que lorsqu'il y a utilisation de terres appartenant à la famille, cela se fait plutôt en location, le partage des terres et la transmission du patrimoine familial intervenant ultérieurement. On retrouve ici le décalage entre la transmission de l'entreprise et celle du patrimoine, signalé par CAVAILHES (1987).

L'acquisition du patrimoine foncier se fait très souvent en une seule fois, quelle que soit la taille de ce patrimoine, soit au moment de l'installation (7 exploitations sur 19), soit plus tardivement : rachat des terres familiales au moment du partage, héritage, achat de terres déjà louées lorsque le propriétaire veut vendre, ou encore achat de nouvelles parcelles.

Quelle que soit l'origine du foncier en propriété, en fermage familial ou en fermage aux tiers, on peut distinguer en 1990 six situations foncières typiques selon l'importance de la SAU et les différents modes de faire-valoir (voir figure n°19).

On peut supposer que la diversité des situations foncières présentes résulte en partie de celle des situations foncières à l'installation, que l'on va examiner maintenant.

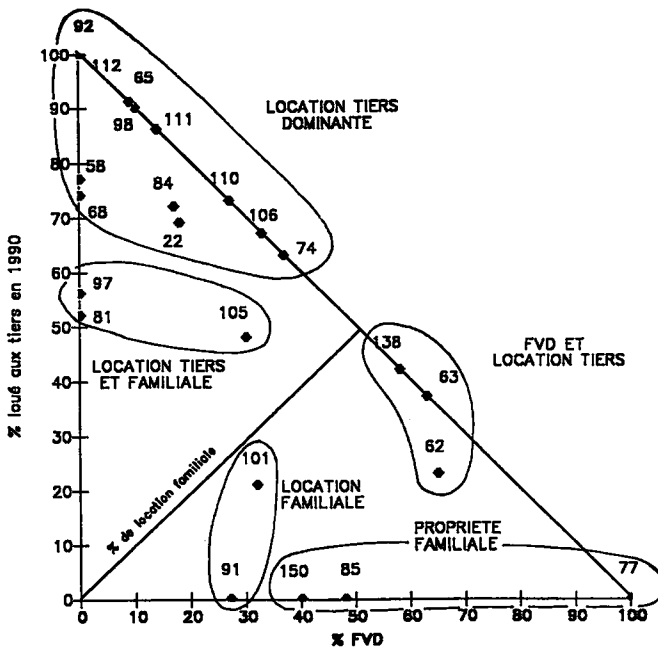


Figure n°19 : Structure foncière des 23 exploitations en 1990 : part de la SAU en faire-valoir direct et part des locations aux tiers (source : enquête 1990)

5.1.2. La structure foncière des exploitations au moment de l'installation

Elles sont également très diverses. On peut considérer six situations selon l'importance de la SAU à l'installation (inférieure ou supérieure à 35 ha), l'importance des différents modes de faire-valoir, l'origine du foncier (exploitation familiale ou tiers), la date et les conditions financières d'installation (avec ou sans emprunts) (voir figure n°20).

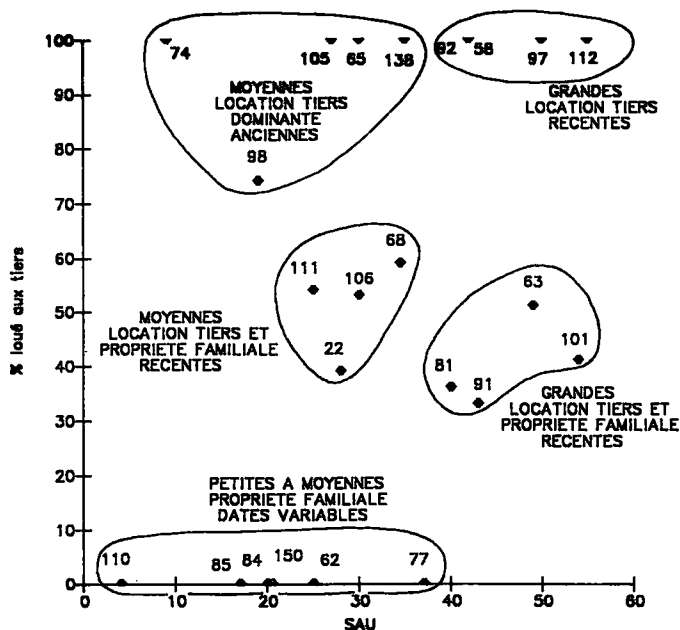


Figure n°20 : Structure foncière des 23 exploitations au moment de leur installation : SAU et part des locations aux tiers (source : enquête 1990)

L'exploitation de départ peut avoir une origine familiale (11 exploitations) ou tiers (12 exploitations).

L'installation sur une exploitation tiers s'explique soit par l'absence d'exploitation familiale (5 exploitations), soit par un décalage entre l'installation du jeune et la cessation d'activité des parents, l'exploitation parentale étant trop petite pour subvenir aux besoins de deux ménages. Dans ce dernier cas la reprise des terres familiales a lieu de 10 à 15 ans plus tard au moment de la cessation définitive

d'activité des parents. Celle-ci peut éventuellement se dérouler en deux étapes (cessation d'activité du père puis de la mère).

On retrouve ce décalage également pour certains agriculteurs qui s'installent sur une partie de l'exploitation parentale (4 agriculteurs). Le noyau de l'exploitation parentale n'est rattaché à l'exploitation du fils que 5 à 10 ans plus tard, là encore parfois en deux étapes (cessation d'activité du père puis de la mère). Pour les autres, il n'y a pas de reprise ultérieure de terres provenant de l'exploitation familiale, soit que celle-ci ait été totalement reprise à l'installation, soit qu'elle ait été partagée entre les frères et soeurs.

5.1.3. Modalités et vitesse d'évolution de la structure foncière des exploitations

La mise en relation des situations à l'installation et des situations 1990 (voir tableau n°21) met en évidence une certaine dispersion. Il ne semble donc pas y avoir de déterminisme fort de la situation foncière actuelle lié aux conditions d'installation, et notamment à la structure foncière initiale. Les modalités et les rythmes d'évolution du foncier présentent une grande diversité, que l'on peut décrire à l'aide de deux variables : la variation brute de SAU et la part de locations aux tiers dans la variation totale de surface.

5.1.4. Classification des exploitations selon leur profil d'évolution foncière

Le tableau n°21 est insuffisant pour prendre en compte la diversité des trajectoires foncières, tout au moins il ne donne pas une représentation satisfaisante des proximités entre exploitations. Pour prendre en considération un plus grand nombre de variables concernant les trajectoires foncières, on a procédé à une analyse de données sur le tableau constitué des 23 exploitations décrites par les variables suivantes :

- la situation initiale est décrite par la date d'installation, la SAU à l'installation, le pourcentage de SAU selon le mode de faire-valoir : propriété, location familiale, location tiers ;
- l'évolution est décrite par la variation totale de SAU et la variation brute des différents modes de faire-valoir, ainsi que par le nombre de pratiques foncières mises en oeuvre (agrandissements, échanges parcellaires, drainage, etc.) et la vitesse d'évolution de la SAU exprimée en ha/an (multipliée par 100) ;

Tableau n°21 : Répartition des 23 exploitations selon leur situation foncière initiale et leur situation foncière actuelle (source : enquête 1990).

SITUATION FONCIERE INITIALE		SITUATION FONCIERE ACTUELLE						
		Surface 1990	PETITES		MOYENNES		GRANDES	
		Faire-valoir 1990	loc. tiers	prop. fam.	propriété	loc. fam.	loc. fam.	loc. tiers
SAU	date	Faire-valoir installation						
< 35 ha	1960-70	100% propriété exploitation tiers	110		62			
		100% location tiers exploitation tiers	74		138		105	65-98
	1960-80	100% location familiale exploitation parents		77-150 85				
	1970-80	propriété + loc. tiers exploitation tiers ou parents						111-22 106-68
> 40 ha		100% location tiers exploitation tiers					97	58-92 112
		location familiale et tiers exploitation parents			63	91-101	81	

- enfin, la structure foncière en 1990 est décrite par la SAU en 1990 et la part de surface selon les différents modes de faire-valoir.

La première étape de l'analyse consiste à réaliser une analyse en composantes principales. On constate les liaisons suivantes :

- L'importance de la SAU à l'installation ne dépend pas de la date d'installation. De même, la répartition entre les différents modes de faire-valoir n'a pas de lien ni avec la date d'installation ni avec la SAU.
- Les exploitations qui augmentent le plus leur surface sont également celles qui évoluent le plus vite. La location tiers apparaît comme le mode privilégié d'agrandissement. Par contre, évolution en propriété et évolution en location familiale s'opposent : tout se passe comme si les agriculteurs qui ont la possibilité de louer des terres familiales, terres qui rentreront ultérieurement dans leur patrimoine foncier propre, ne voient pas la nécessité d'augmenter celui-ci directement par achat ¹.
- L'importance et la forme de la croissance foncière ne sont pas ou peu liées aux conditions d'installation. Seule la vitesse d'évolution apparaît liée à la date d'installation : les exploitations qui évoluent le plus vite se rencontrent plutôt parmi les plus récemment installées.
- La SAU 90 n'est liée significativement à aucune forme de faire-valoir en 1990, par contre elle est liée à la vitesse d'évolution et à la variation totale de SAU : il n'y a pas d'exploitation de grande taille aujourd'hui qui n'ait pas beaucoup augmenté sa surface depuis l'installation, quelle que soit la surface à l'origine. Les formes de faire-valoir en 1990 ne sont qu'en partie liées à celles existant au moment de l'installation.

Les exploitations qui ont une grande part de leur SAU en faire-valoir direct se sont installées précocement. Cela peut résulter de trois phénomènes non exclusifs :

- . ces exploitations ont eu plus le temps que les autres d'accumuler un patrimoine foncier ;
- . la constitution volontaire du patrimoine foncier par achat intervient à un stade de développement donné (à un moment du cycle de vie) de l'exploitation que les autres exploitations n'ont pas encore atteint ;

¹ Nous avons vu plus haut que l'essentiel des agrandissements en propriété sont bien des achats et non des héritages. On peut donc assimiler acquisition en propriété et achats.

. ces agriculteurs sont plus en âge d'avoir hérité que les autres. Cette explication ne peut qu'être marginale étant donné que l'essentiel du foncier en propriété provient d'achats extérieurs comme nous l'avons vu plus haut.

Les trois premiers facteurs de l'ACP représentent 69% de l'inertie du nuage : l'axe 1 décrit la structure foncière en 1990 et l'importance de l'évolution, l'axe 2 la situation à l'installation et l'intensité de l'activité foncière, l'axe 3 la part des locations familiales dans l'évolution.

Ces résultats servent à l'élaboration d'une classification des exploitations selon leur profil d'évolution foncière globale : on part tout d'abord des situations foncières observées en 1990. Pour chaque type de situation, on identifie ensuite les différentes trajectoires qui y ont abouti, en s'intéressant plus particulièrement à la variation totale de SAU et à la part des accroissements en location tiers. La situation à l'installation, SAU et part des locations familiales apparaît comme la deuxième ligne de clivage des exploitations. Les cinq profils-types d'évolution finalement retenus sont décrits au tableau n°22.

Certaines exploitations apparaissent en position intermédiaire entre deux profils. Par ailleurs l'évolution des plus petites exploitations apparaît très hétérogène, et il est difficile de dégager des profils typiques parmi elles. Elles ont néanmoins été regroupées dans le profil n°5 en raison de leur faible croissance foncière et de l'importance relative de leur patrimoine foncier.

On trouvera en annexe n°6 une figure qui donne une illustration des positions relatives des profils-types et des exploitations intermédiaires, ainsi qu'une représentation de la trajectoire d'évolution de chaque exploitation sur un graphique donnant la SAU en fonction du temps.

Conclusion

La diversité des profils d'évolution foncière des 23 exploitations, qui viennent d'être décrits, tient pour une part seulement aux conditions d'installation. La situation foncière actuelle est beaucoup plus liée à l'importance et au mode d'évolution de la SAU depuis l'installation. Les exploitations qui font une place importante aux achats fonciers dans leur croissance se développent en moyenne moins que les autres. Au contraire les forts accroissements de SAU se font toujours en location (tiers ou familiale). L'importance des locations familiales semble jouer un rôle discriminant dans les évolutions foncières globales.

Tableau n°22 : Description des profils-types d'évolution foncière des 23 exploitations (source : enquête 1990)

Profils	1	2	3	4	5
Conditions d'installation	1970-90 25-35 ha location tiers + propriété exploitation tiers ou familiale	1960-70 20-30 ha >75% en location tiers exploitation tiers	1965-80 40-55 ha >60% en location familiale ou propriété exploitation parentale	1980-90 40-55 ha 100% en location tiers exploitation tiers	1960-80 <35 ha faire-valoir varié exploitation parentale ou tiers
Evolution de la SAU	+ 45 ha ou plus 5,5 ha/an >80% en location tiers	+ 30 à 50 ha 1,5 ha/an location tiers	+ 20 à 55 ha 2 ha/an achat ou location familiale	+ 10 à 15 ha location tiers	+ 25 ha ou moins achat (+ location tiers)
Situation foncière en 1990	75-100 ha >2/3 en location tiers	50-80 ha 90% en location tiers	>60 ha fort % de location familiale	50-70 ha 100% en location tiers	<50 ha >1/3 de propriété
Exploitations concernées	111-22-68-106 (84-58)	65-98 (84-105)	91-101-81 (84-58-105-97- 63)	92-112 (58-97-63)	110-74-62-138 77-150-85

Tableau n°23 : Répartition des 23 exploitations selon leur profil d'évolution foncière et les principaux objectifs de la famille mis en cause par les pratiques foncières (source : enquête 1990).

Objectifs mis en cause par les pratiques foncières	PROFILS GLOBAUX D'EVOLUTION FONCIERE					
	SAU faible à l'installation évolution importante en location tiers		SAU forte à l'installation		Petites exploitations < 50 ha évolution en propriété	
	rapide	lente	évolution faible en loc. tiers	évolution forte en loc. familiale ou propriété.	faible	forte
Consommation de la famille et développement de l'entreprise	111 106	98	112 92 (97)	(58)		(85)
Valorisation de la main-d'oeuvre et développement de l'entreprise	22 68					74
Amélioration des conditions de travail et développement de l'entreprise			(63)	81 91		
Constitution du patrimoine et développement de l'entreprise		65			77	
Constitution du patrimoine et amélioration des conditions de travail	(84)*				138 62	
Constitution du patrimoine et consommation de la famille				(105) 101		150

* Les exploitations des profils intermédiaires (entre parenthèses) ont été classées avec le profil le plus proche.

Si l'on compare les profils d'évolution foncière globales aux combinaisons de pratiques foncières mises en oeuvre par les exploitations, on constate qu'il n'y pas nécessairement recouvrement total entre les deux, comme le montre le tableau n°23. Des exploitations ayant mis en oeuvre des combinaisons de pratiques foncières mettant en jeu des objectifs proches peuvent appartenir à des profils d'évolution foncière différents. Inversement des exploitations appartenant à un même profil d'évolution foncière peuvent avoir des combinaisons de pratiques foncières mettant en jeu des objectifs différents.

Ce décalage peut provenir du fait que la surface mise en jeu par les pratiques foncières n'a pas été retenue comme facteur discriminant dans la classification de celles-ci, alors qu'elle intervient dans la définition des profils d'évolution foncière. Malgré tout la lecture du tableau n°23 laisse entrevoir certaines liaisons entre les combinaisons de pratiques foncières et les évolutions foncières globales, qui vont être analysées maintenant.

5.2. Place des pratiques foncières dans les processus de développement des exploitations

Les actions foncières des 23 exploitants interrogés vont maintenant être situées dans le processus d'accumulation du capital qu'ils ont suivi. On tentera d'évaluer dans quelle mesure ces pratiques contribuent ou freinent ces processus de capitalisation. On ne considérera dans un premier temps que les pratiques foncières qui modifient la dimension du foncier (agrandissements, abandons de parcelles). La première étape d'analyse consiste à identifier des séquences élémentaires d'évolution, communes à plusieurs exploitations. On observera ensuite comment ces séquences se combinent entre elles dans les processus différenciés de capitalisation des 23 exploitations.

5.2.1. Identification de séquences d'événements au sein des trajectoires d'évolution des exploitations

L'approche réalisée ici des processus de capitalisation des 23 exploitations n'est que qualitative. En effet, hormis pour quelques exploitations, il n'a pas été possible d'avoir accès aux résultats comptables, même les plus récents, a fortiori la reconstitution des résultats économiques antérieurs s'est avérée impossible.

Malgré tout il est possible d'avoir une estimation approximative du capital accumulé au cours de la vie de l'exploitation en s'appuyant sur deux critères qui ont pu être

recueillis lors de l'enquête : l'évolution de la taille du cheptel et les investissements en bâtiments et installations de traite. En effet, d'après les résultats des analyses de groupe réalisées par le Centre de Gestion et de Vulgarisation Agricole et Rurale de l'Orne (C.G.V.A.R.) pour la région du pays d'Ouche² et les quelques résultats comptables dont nous disposons, le cheptel vif et les bâtiments représentent plus de la moitié du capital d'exploitation pour les systèmes de production de la région.

D'autres éléments recueillis au cours de l'enquête sont également importants pour décrire les processus de capitalisation des exploitations : le recours aux emprunts pour les investissements, et éventuellement le montant de ceux-ci, et les modifications du système de production, qui peuvent correspondre à une augmentation de la quantité d'intrants utilisée par unité produite, ou à un changement d'orientation.

L'ensemble de ces éléments permet d'identifier pour chacune des exploitations enquêtées, les grands événements qui ont rythmé son évolution depuis l'installation. On retiendra principalement : les modifications de la surface de l'exploitation (qui font partie des pratiques foncières), les modifications de la taille et de la composition du cheptel, les principaux investissements en matériel, en drainage et en bâtiments, l'introduction de nouvelles productions sur l'exploitation (même si celle-ci n'a pas toujours pu être datée avec exactitude), la reconversion éventuelle du système de production.

L'observation des trajectoires d'évolution des 23 exploitations ainsi reconstituées révèle l'existence de séquences d'événements communes à plusieurs exploitations. Ces séquences ont d'abord été identifiées pour les exploitations dont les chefs se sont installés depuis plus de 10 ans, et ayant connu un processus de capitalisation plutôt progressif. Elles s'appliquent plus ou moins bien aux exploitations installées plus récemment qui ont connu un développement très rapide. En effet ces exploitations se distinguent par une trajectoire d'évolution plus courte et surtout plus mouvementée : les événements se "télescopent", à tel point qu'il est parfois difficile d'identifier des séquences d'événements significatives d'une réelle étape dans le processus de développement.

Les critères retenus pour différencier les séquences sont : l'augmentation (ou non) du cheptel, la construction (ou non) d'un bâtiment (ou d'une autre installation), les modifications du système de production (intensification, diversification, reconversion). On distingue pour plus de commodité les séquences qui suivent immédiatement l'installation (dites séquences initiales) des séquences ultérieures. Les principales séquences rencontrées et les exploitations concernées sont décrites dans le tableau n°24, ainsi que la durée moyenne des séquences.

² C.G.V.A.R. : Résultats. Campagne 88. Exercice 88-89. Pays d'Ouche. juin 1988.

Tableau n°24 : Description des séquences d'événements les plus fréquemment rencontrées dans les processus de capitalisation des 23 exploitations (source : enquête 1990)

Séquences	durée moyenne	Exploitations concernées
n°1a Installation - augmentation du cheptel ^(*) - construction d'un bâtiment ^(*) - action foncière	6,2 ans	62 - 110 - 65 ^(*) 101 - 98
n°1b Idem avec intensification du système de production	5,4	63 - 91 - 105 ^(*) 97 - 112 - 68 ^(*) 92
n°2 Installation - stabilité courte - action foncière	4,7	106 - 84 - 150 111 - 22 - 81
n°3 Installation - stabilité longue - action foncière	15,5	77 - 74 - 138 85
n°4 Action foncière - augmentation du cheptel	2,5	62 - 65 - 63 77 - 74 - 106 84 - 111 - 58
n°5 idem + construction d'un bâtiment	5	63 - 101 - 98 138 - 85 - 106 84 - 97
n°6 Action foncière - augmentation du cheptel + modifications du système de production a : intensification de la production laitière b : diversification vers la viande bovine ou ovine	3,2	91 - 138 - 85 ^(**) 111 - 22
	2,4	65 - 101 - 77 22 - 81 - 92 - 58
n°7 idem + construction d'un bâtiment a : intensification de la production laitière b : diversification vers la viande bovine ou ovine c : reconversion lait-viande	2,3	110 - 98 - 91 - 105 111
	3,3	77 - 106 - 105 22 - 81 - 84 - 92
	3,5	74 - 138

(*) les exploitations marquées d'une astérisque ne construisent pas de bâtiment

(**) intensification de la production de viande -diversification vers les céréales

Il faut noter que le découpage de la trajectoire d'évolution en séquences est structuré par la position des actions sur le foncier dans cette trajectoire. Autrement dit, une séquence est limitée par deux actions sur le foncier ou par une action sur le foncier et une période de stabilité. En effet, aux séquences décrites dans le tableau n°24, il faut ajouter des séquences de stabilité très nombreuses (19 pour 18 exploitations concernées), pendant lesquelles aucune modification importante du Système Famille-Exploitation n'intervient. Ces pauses peuvent être directement précédées par une action foncière ou non.

Ce mode de découpage, s'il privilégie le point de vue du foncier adopté dans l'interview, ne préjuge en rien des liaisons de causalité entre deux événements successifs : une transformation du Système Famille-Exploitation suivant une action sur le foncier peut trouver son origine dans des événements antérieurs à celle-ci, internes ou externes au Système Famille-Exploitation. Seule la réponse faite par l'agriculteur à la question des conséquences, pour le Système Famille-Exploitation, des différentes actions sur le foncier permet de trancher.

Grossièrement on peut distinguer trois types de séquences qui correspondent à des modes différents de croissance des exploitations. La nomenclature utilisée pour désigner les modes de croissance des exploitations est empruntée à Ph. MAINIE (1971, p. 35) :

- Certaines séquences correspondent à une simple croissance par homothétie, c'est-à-dire une augmentation de la dimension de l'exploitation sans accroissement du montant du capital par hectare : le cheptel croît proportionnellement à la surface, il n'y a pas ou peu d'investissement (séquences n°4 et certaines séquences n°1a).
- D'autres séquences constituent une phase réelle de développement : la dimension de l'exploitation (surface, cheptel) augmente en même temps que le montant du capital par hectare. Le cheptel croît plus que proportionnellement à la surface et/ou il y a un investissement important en bâtiment (séquences n°1b, 5, 6a et 7a). Ces séquences s'accompagnent parfois d'une transformation du système de production par intensification de la production laitière : adoption massive du maïs-fourrage dans l'alimentation des vaches laitières, introduction de céréales dans l'assolement, investissements en matériel pour les cultures (travail du sol, traitements) (séquences n°1b, 6a, 7a).
- Enfin des séquences associent au développement de l'exploitation (croissance et augmentation du capital par hectare) une modification de l'orientation de production. Depuis l'instauration des quotas laitiers, on assiste à une diversification de certaines exploitations, qui avaient engagé un processus de spécialisation laitière, vers la production de viande bovine ou ovine, plus

rarement vers la production de cultures de vente (céréales essentiellement) (séquences n°6b et 7b). Le déplacement de l'équilibre entre les productions de lait et de viande peut aller pour certaines exploitations jusqu'à la reconversion lait-viande (séquences 7c).

Cette première classification des séquences permet d'ores et déjà d'identifier des groupes d'exploitations selon les types de séquences dominantes dans leur trajectoire d'évolution :

- Les exploitations du premier groupe privilégient la croissance par homothétie ou le développement (avec un accroissement modéré du capital par hectare) sans véritable intensification du système de production³, et connaissent à un moment donné de leur trajectoire un déplacement de l'équilibre lait-viande vers la viande pouvant aller jusqu'à la reconversion totale du système de production. On retrouve dans ce groupe, six des huit exploitations ayant suivi un processus général de développement faible et basé sur l'autonomie financière (processus I - exploitations n°65, 77, 74, 62, 101, 138).
- La trajectoire des exploitations du deuxième groupe comporte des séquences de développement avec intensification du système de production laitier (associées parfois à des séquences de croissance homothétique) mais la diversification vers la production de céréales ou de viande bovine reste limitée. Ce groupe rassemble deux des sept exploitations du processus II (développement important mais progressif), une exploitation du processus I et une exploitation du processus III (exploitations n°98, 97, 110, 112).
- Les exploitations du troisième groupe associent des phases de développement avec intensification du système de production et des phases de développement avec diversification soit vers la production de viande bovine (exploitations n°105, 106), soit vers la production de céréales (exploitations n°111, 91, 84, 81, 68, 85), soit vers les deux (exploitations n°22, 92, 58, 63). Ce groupe rassemble sept des huit exploitations du processus III et cinq exploitations du processus II.

Le tableau n°25 résume la répartition des 23 exploitations selon deux classifications des processus de développement : la première est essentiellement fondée sur la nature, l'importance et le rythme des investissements, les modes de financement adoptés, et le niveau de productivité du travail atteint aujourd'hui (classification

³ Nous distinguons ici augmentation du capital par hectare et "intensification" c'est-à-dire augmentation de la quantité d'intrants utilisés par unité produite, qui aboutit souvent à une augmentation de la productivité unitaire (par hectare ou par animal). Si l'augmentation du capital par hectare (les anglo-saxons emploient le terme de "capital intensive") est très souvent une condition nécessaire à l'augmentation de la productivité unitaire de la terre, ce n'est pas une condition suffisante, l'augmentation de productivité de la terre (qui peut passer par l'intermédiaire de l'animal) exige le plus souvent des transformations dans les techniques de productions.

présentée au Chapitre III Section 3.4.), et la deuxième s'intéresse davantage aux modalités des transformations des systèmes de production (voir ci-dessus). On constate ainsi une assez bonne concordance entre les deux.

Peut-on affirmer que les exploitants de chacun de ces groupes ont un comportement homogène vis-à-vis de la place assignée aux actions foncières dans les processus de développement ? Pour s'en assurer il est nécessaire d'observer comment les différentes séquences, qui n'ont été ici que recensées, se combinent, s'articulent pour former la trajectoire d'évolution de chaque exploitation, en partie révélatrice du comportement des chefs d'exploitation.

Tableau n°25 : Répartition des 23 exploitations selon l'importance et le rythme des investissements d'une part, selon les modalités de transformation des systèmes de production d'autre part (source : enquête 1990)

Importance et rythme des investissements Transformations des systèmes de production	Faibles autonomie financière I	Importants progressifs II	Importants rapides III
Croissance homothétique sans intensification importance croissante de la production de viande	65 - 77 - 74 62 - 101 - 138		
Intensification de la production laitière diversification limitée	110	98 - 97	112
Intensification de la production laitière et diversification		84 - 106 105 - 91 - 63	111 - 81 22 - 92 - 58 68* - 85*

* exploitation sans production laitière

5.2.2. Situation des actions foncières au sein des trajectoires d'évolution des exploitations

On cherche ici à établir une typologie des trajectoires d'évolution conjointe de l'assise foncière des exploitations et de l'ensemble de leur système. Trois critères sont utilisés pour différencier les trajectoires : les processus généraux de capitalisation, les modalités de transformation des systèmes de production identifiées par les types de séquences présentes dans les trajectoires, et l'organisation temporelle des séquences, en particulier, la position des actions foncières par rapport au cycle de vie familial.

On décrira successivement les types de trajectoires rencontrés dans les différents types de processus de capitalisation.

5.2.2.1. Trajectoires des exploitations ayant connu une capitalisation faible et basée sur l'autonomie financière

Les types de séquences présents et leur organisation temporelle permettent de distinguer deux types de trajectoires parmi les exploitations ayant suivi un processus de capitalisation I.

a - Trajectoire n°1 : longue stabilité et reconversion lait-viande

Cette trajectoire se caractérise par une longue période de stabilité initiale suivie d'une reconversion lait-viande vers la fin de la vie professionnelle. L'organisation temporelle des séquences est la suivante (voir figure n°21) :

- L'installation se fait dans le début des années 60.
- La séquence initiale est de type n°3 c'est-à-dire que l'installation n'est suivie d'aucune croissance du foncier ni du cheptel. L'absence de développement s'explique en partie par des événements familiaux (décès du mari, problèmes de santé du chef d'exploitation) ou une activité extérieure qui limitent les disponibilités en main-d'oeuvre sur l'exploitation. Par ailleurs les exploitants font le choix, ou sont contraints (partage des terres familiales et paiement de soultes), d'acheter le foncier base de leur exploitation, alors que leur système de production ne dégage pas suffisamment de revenus pour permettre les deux modes d'accumulation (foncier et capital). Cela limite le développement de leur entreprise. La présence d'un revenu extérieur, pour l'une des exploitations, peut également expliquer que l'exigence de revenu soit moins grande vis-à-vis de l'entreprise agricole.

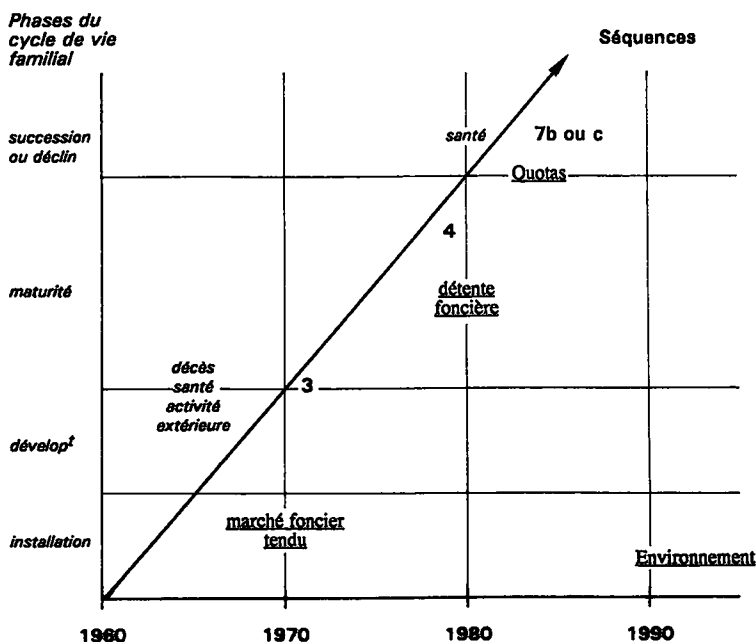


Figure n°21 : Trajectoire n°1 - Position des séquences d'événements par rapport aux phases théoriques du cycle de vie familial

- Deux questions restent sans réponse : le poids des conditions d'installation, relativement confortables pour l'époque, et qui n'ont peut-être pas incité les agriculteurs à développer leur entreprise ; et le rôle de la position sociale des chefs d'exploitation dans l'accès au foncier (ce que E. CHIA appelle le capital social (CHIA, 1987).
- Les plus importants changements du système de production (investissements en bâtiment, diversification puis reconversion vers la viande) sont déclenchés par des événements extérieurs tels que les quotas laitiers, qui interviennent dans les dernières phases de la vie de l'exploitation. En réalité les quotas laitiers ne font probablement que précipiter une évolution du lait vers la viande qui se serait quand même produite à l'approche de la retraite (volonté de diminuer la quantité de travail).

En dehors des achats de foncier réalisés environ 15 ans après l'installation, dans la phase de maturité, les agrandissements sont assez limités. Ils interviennent au moment des quotas laitiers, à la fin de la vie de l'exploitation, dans une situation de marché foncier relativement favorable, mais à un moment où le collectif de travail est en réduction. Ces agrandissements ont pour objectif soit de limiter les risques de

rupture d'affouragement, soit de développer le patrimoine. Dans tous les cas ils facilitent la reconversion du système de production.

Les investissements dans les bâtiments sont postérieurs aux derniers agrandissements et à la reconversion : ils sont assez limités et sont plus destinés à améliorer les conditions de travail qu'à augmenter la productivité du travail.

b - Trajectoire n°2 : croissance importante par homothétie et développement de la production de viande bovine au détriment du lait

Cette trajectoire se caractérise par la dominance des séquences de croissance homothétique et par le développement de la production de viande bovine au détriment de la production laitière, à partir d'un système initial traditionnel Normand (voir figure n°22).

- L'installation se fait soit au début des années 60, soit au début des années 70. La séquence initiale est de type n°1, c'est-à-dire que l'installation est suivie d'une phase de croissance du cheptel, essentiellement par croissance interne, et de la construction d'un ou plusieurs petits bâtiments. Le système de production de l'exploitation reprise est conservé.
- Le premier agrandissement intervient moins de dix ans après l'installation et permet de prolonger la phase de développement post-installation. Il s'agit d'une croissance de type homothétique : le système de production traditionnel est agrandi à l'identique (séquence n°4 ou 5).
- La position et l'importance des agrandissements suivants est très variable. Il y a au moins un agrandissement important (15-20 ha) qui intervient à des moments variés du cycle de vie familial (3, 10 ou 15 ans après l'installation). Situé plusieurs années avant l'instauration des quotas laitiers, cet agrandissement a tendance à conforter le système de production initial plutôt traditionnel (séquence n°4)⁴. Au contraire, s'il a lieu quelques années avant ou après les quotas, il déclenche une deuxième phase de transformation du système de production (séquence n°6b) qui se situe dans la phase de succession-déclin ou de maturité : renforcement de la composante viande du système au détriment de la production laitière figée à un niveau assez faible (60-80.000 litres de référence).

⁴ Pour cette exploitation il n'y a pas d'agrandissement au moment des quotas et la reconversion vers la production de viande bovine est totale. L'abandon définitif de la production laitière peut s'expliquer par plusieurs facteurs : les quotas interviennent plus tard dans le cycle de vie de l'exploitation que pour les deux autres exploitations, et l'exploitation avait été atteinte peu de temps auparavant par la brucellose, ce qui a conduit la laiterie à encourager vivement la cessation d'activité laitière.

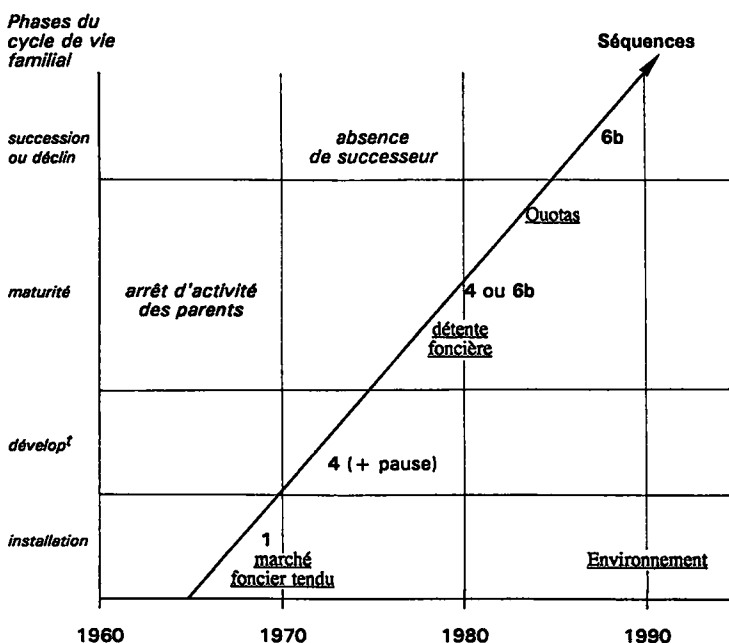


Figure n°22 : Trajectoire n°2 - Position des séquences d'événements par rapport aux phases théoriques du cycle de vie familial

- L'agrandissement important peut être précédé ou suivi de quelques petits agrandissements par achat qui ne modifient pas le système de production. Ces derniers ont lieu dans la phase de maturité (15-20 ans après l'installation). Ils confèrent une composante patrimoniale à la trajectoire de ces exploitations.

L'origine du foncier repris, à l'installation et plus tard, est familiale pour deux exploitations. Pour la troisième exploitation, la famille ne joue aucun rôle dans la croissance foncière, mais elle bénéficie de relations privilégiées avec son propriétaire principal ce qui lui assure une croissance foncière importante au fur et à mesure que le propriétaire en question se désengage de l'exploitation directe des terres agricoles. Dans tous les cas nous pouvons dire que les agriculteurs valorisent par leur croissance foncière un capital social important.

Une autre particularité de cette trajectoire est qu'il n'y a aucune phase de développement en dehors des séquences qui suivent un accroissement foncier. Celui-ci semble donc être le moteur de la croissance de l'exploitation.

Les investissements en bâtiment sont toujours réalisés avant le premier agrandissement, mais ils sont de faible importance ou inexistant.

5.2.2.2. Trajectoires des exploitations ayant réalisé des investissements importants mais progressifs

On trouve parmi les exploitations ayant suivi un processus de capitalisation II deux types de trajectoires :

a - Trajectoire n°3 : croissance foncière, moteur du développement de la production laitière, puis diversification plus ou moins importante vers la viande

Les trajectoires de ces exploitations se caractérisent plutôt par des séquences de croissance homothétique, mais à la différence des exploitations du groupe précédent, c'est la production laitière qui est privilégiée. Le processus d'intensification, amorcé, est freiné par l'instauration des quotas laitiers (voir figure n°23).

- L'installation se fait dans les années 60 ou au début des années 70. Les conditions d'installation sont assez classiques dans la région pour cette période : 20-30 ha d'origine familiale ou tiers, une dizaine de vaches laitières, activité antérieure : aide familial, environ 50.000 F d'emprunts.
- La séquence initiale est de type n°2 : l'installation est suivie d'une courte période de stabilité sans aucun développement de l'exploitation, ou de type n°1 : développement du cheptel après l'installation.
- La séquence initiale est suivie de deux séquences successives de croissance homothétique avec ou sans investissement en bâtiment (séquences n°4 ou 5), elles-mêmes suivies d'une pause. Après l'instauration des quotas laitiers, il y a croissance avec diversification plus ou moins importante du système de production vers la production de viande, et investissement en bâtiment. Cette séquence de type n°7b intervient dans la phase de "maturité" de l'exploitation. Elle est suivie selon les cas d'une pause ou d'une faible croissance homothétique.

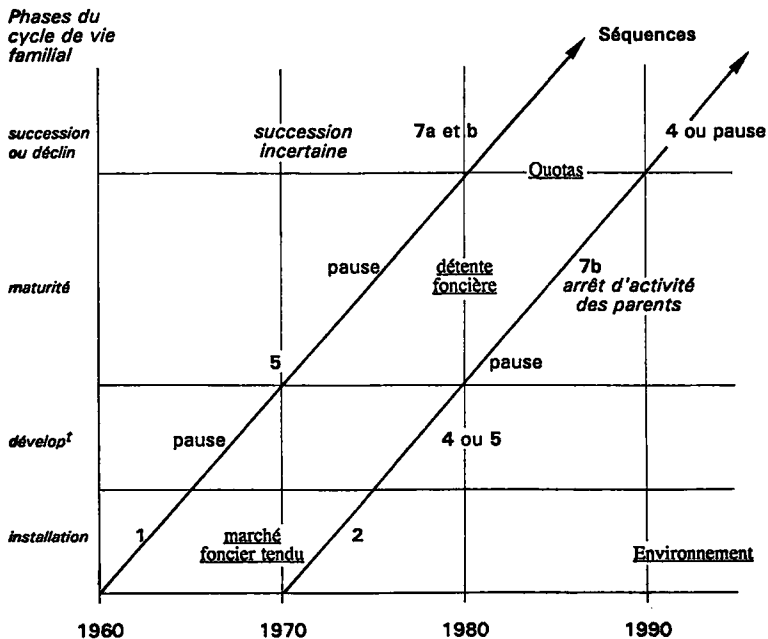


Figure n°23 : Trajectoire n°3 - Position des séquences d'événements par rapport aux phases théoriques du cycle de vie familial

Dans cette trajectoire globale les actions foncières jouent un rôle moteur : les deux premiers agrandissements interviennent rapidement après l'installation (3 à 6 ans pour le premier, phase de "développement") et sont très proches l'un de l'autre (2 à 5 ans entre les deux). Chacun d'entre eux est d'importance moyenne (6 à 11 ha en location tiers ou familiale à chaque fois), mais au total ils représentent un doublement de la taille de l'exploitation. Ils suscitent tous les deux une phase de croissance homothétique, dans un système de production laitière, c'est-à-dire que le cheptel laitier croît jusqu'à saturer la nouvelle surface disponible.

L'un ou l'autre des agrandissements s'accompagne d'un investissement en bâtiment destiné à améliorer la productivité laitière. Cet investissement est plus important que dans le groupe d'exploitations précédent mais il reste néanmoins adapté à la taille du troupeau : le bâtiment est construit à la fin d'une période de croissance du cheptel, au moment où son effectif se stabilise, les dimensions du bâtiment n'anticipent pas les accroissements ultérieurs de la taille du troupeau.

L'évolution ultérieure, pendant la phase de "maturité", diverge pour les trois exploitations : réorganisation foncière sans agrandissement, ou agrandissement modéré (8 ha), ou agrandissement très important (27 ha).

Dans tous les cas il y a diversification plus ou moins importante vers la production de viande bovine, provoquée par les quotas laitiers (la référence est fixée aux alentours de 100-150.000 litres).

- Deux exploitations avaient engagé un processus d'intensification de la production laitière peu de temps avant l'instauration des quotas laitiers (construction d'une salle de traite). L'absence ou la faiblesse de la croissance foncière à ce moment-là s'ajoute aux quotas pour empêcher la poursuite du développement de la production laitière. Il y a tout de même une augmentation de la productivité laitière par vache. L'absence ou la faiblesse de la croissance foncière limite aussi les possibilités de diversification (quelques taurillons ou boeufs engraisés).
- Pour la troisième exploitation, au contraire, la croissance foncière très importante permise par l'arrêt d'activité des parents et poursuivie ensuite par achat et location tiers, permet de continuer à développer la production laitière. Un Plan d'Amélioration Matérielle est réalisé pour obtenir un supplément de référence. L'agrandissement important permet aussi de diversifier de façon importante le système de production (implantation d'un atelier d'engraissement de bovins mâles de taille importante). On peut supposer que les niveaux de productivité et de production, au moment des quotas, plus élevés que dans les deux autres exploitations et l'âge moins élevé du chef d'exploitation ont joué un rôle, à la fois dans la décision de l'exploitant de poursuivre le développement de la production laitière et dans l'agrément du plan.

Comme dans le groupe d'exploitations précédent, le contexte familial ou les relations privilégiées avec des propriétaires tiers jouent un rôle important dans la croissance foncière.

Dans ces exploitations, le foncier apparaît comme un moteur du développement : en l'absence de croissance foncière l'exploitation stagne, en particulier après l'instauration des quotas laitiers. L'impact des quotas est différent selon les possibilités de croissance foncière à ce moment. La stratégie des agriculteurs ressort plus d'une démarche d'entrepreneur que dans le groupe précédent d'exploitations, bien que le développement se déroule dans le cadre des productions traditionnelles régionales. La composante patrimoniale est faible (il n'y a pas d'achat de foncier), elle se limite à la valorisation du patrimoine accumulé par les parents.

b - Trajectoire n°4 : spécialisation et intensification laitières précoces

Les trajectoires de ces exploitations se caractérisent par des séquences de croissance de l'exploitation avec intensification de la production laitière et diversification vers la production de céréales. L'organisation temporelle des séquences et la place des actions foncières sont les suivantes (on décrira le cas des exploitations n°91 et 105, qui représentent en quelque sorte un archétype) (voir figure n°24) :

- La séquence initiale est de type n°1b : croissance du cheptel, intensification et spécialisation laitières rapides (adoption du maïs-fourrage, achat de vaches de race Française-Frisonne-Pie-Noire), construction d'un bâtiment.
- Le premier agrandissement se situe moins de 10 ans après l'installation. L'origine du foncier est familiale dans les deux cas, l'agrandissement est moyen (8 à 12 ha).
- Ce premier agrandissement permet une relance du développement. Ainsi la séquence initiale est suivie pratiquement sans pause d'une deuxième séquence de développement : l'intensification de la production laitière et la diversification vers les céréales ou les productions hors-sol se poursuivent, le bâtiment est construit à la charnière entre les deux séquences, éventuellement complété par un deuxième, un peu plus tard.
- L'agrandissement suivant est rapproché pour l'une des exploitations, plus éloigné dans le temps pour l'autre. Tous les deux ont pour origine un achat auprès de la SAFER (17 ha dans les deux cas).
- Les deux séquences suivantes s'organisent donc différemment dans les deux exploitations selon la place des agrandissements. Selon que les quotas se placent avant ou après l'agrandissement, le mode de développement est différent : un agrandissement avant les quotas permet de poursuivre le développement de la production laitière et d'atteindre une bonne référence en 1984 (185.000 litres), les quotas sont dans ce cas sans effet majeur sur le développement de l'exploitation. Par contre, s'il n'y a pas d'agrandissement avant les quotas, la référence est plus faible, et lorsque l'agrandissement arrive, il entraîne une diversification du système de production (ici vers la viande bovine compte tenu de la qualité des sols).
- Malgré tout, dans les deux cas, il y a poursuite du développement laitier après les quotas grâce à la réalisation d'un PAM (augmentation du capital d'exploitation, supplément de référence), et sans qu'il y ait agrandissement foncier. Ces transformations sont réalisées en prévision de la succession, envisagée dans un avenir proche.

Les trajectoires de ces exploitations se distinguent donc des précédentes par :

- l'importance de la famille dans la croissance foncière,

- la composante patrimoniale forte du développement (achat important de foncier), mais l'achat ne gêne pas le développement ultérieur de l'exploitation. En effet il intervient à un moment où le système de production "tourne bien" et dégage des revenus suffisants pour permettre une double accumulation en foncier et en capital d'exploitation. L'achat a deux objectifs : constituer un patrimoine et conforter l'entreprise.
- Le choix fait dès le départ de l'intensification de la production laitière : ces agriculteurs sont des innovateurs aussi bien en terme de produits (céréales, hors-sol) que d'organisation de la production, ils sont parmi les premiers dans la région à s'engager dans un tel processus. On peut d'ailleurs comparer leur attitude à celle des exploitations de la trajectoire n°2. Elles s'installent dans des conditions comparables. La croissance foncière des exploitations de la trajectoire n°4 est moins importante que celle des exploitations de la trajectoire n°2, mais elle agit comme un catalyseur d'un processus de développement qui a sa dynamique propre, alors que pour les exploitations de la trajectoire n°2, les agrandissements sont le support essentiel de la croissance générale du système.

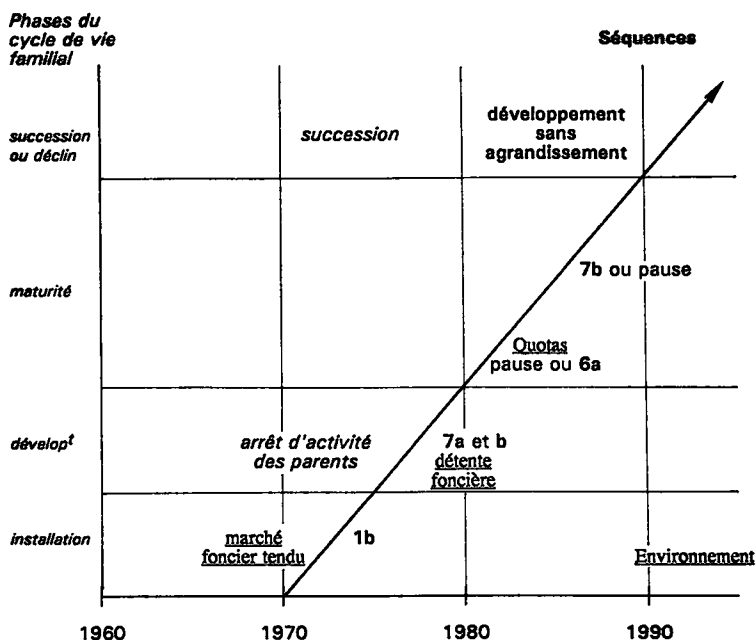


Figure n°24 : Trajectoire n°4 - Position des séquences d'événements par rapport aux phases théoriques du cycle de vie familial

Il existe une variante par rapport à la trajectoire n°4 typique qui vient d'être décrite. Le choix d'intensification et de spécialisation laitières est également précoce et suit l'installation. Le premier agrandissement est du même ordre que pour les exploitations ci-dessus mais il survient plus tardivement (en période de "maturité"). Il est l'occasion de relancer le développement de la production laitière avec une nouvelle accumulation de capital. Le deuxième agrandissement par contre est de faible amplitude (3 ha achetés). Néanmoins le niveau de production laitière atteint en 1984 est important (215.000 litres), et les quotas n'entraînent aucune modification du système de production.

5.2.2.3. Trajectoires d'évolution des exploitations ayant connu une capitalisation importante et rapide

Comme on l'a signalé plus haut les séquences précédemment définies pour les exploitations ayant suivi un processus de capitalisation de type I ou II n'ont pas tellement de sens pour celles ayant suivi un processus de type III.

La position des agrandissements par rapport à l'installation ne discrimine pas entre elles les exploitations de ce processus III (en moyenne 3 à 6 ans après l'installation pour le premier agrandissement, 10 ans pour les suivants). De même la position de l'investissement en bâtiment par rapport à l'installation et au premier agrandissement est assez homogène au sein de ce groupe (1 à 3 ans après l'installation et toujours avant le premier agrandissement important). Il y a pratiquement toujours plusieurs étapes d'investissement en bâtiment (stabulation des vaches laitières d'abord, puis salle de traite et stabulation des génisses, parfois hangar pour les fourrages).

L'importance, l'origine et la position des agrandissements par rapport à l'instauration des quotas laitiers, discriminent trois types de trajectoires :

- La trajectoire n°5 se caractérise par deux agrandissements importants dont la moitié a une origine familiale (cessation d'activité des parents). L'augmentation du cheptel est simultanée, ainsi que la diversification vers les céréales. Elles s'accompagnent d'un investissement en drainage. Les quotas laitiers interviennent 5 à 10 ans après l'installation et 1 à 2 ans après le premier agrandissement qui est important. Comme le développement de la production laitière suit immédiatement l'installation, la référence atteinte est importante (> 200.000 litres). La réponse à la limitation de la production laitière consiste en une augmentation de la production de céréales et ou une diversification vers la viande bovine intensive (taurillons). Un des agriculteurs réussit à obtenir un supplément de référence grâce à la cessation d'activité de ses parents.
- La trajectoire n°6 consiste en un premier agrandissement important (d'origine tiers) suivi d'agrandissements très faibles ou nuls. L'augmentation du cheptel

est simultanée ou même anticipée par rapport à l'agrandissement. Pour l'une des exploitations, l'agrandissement survient un an avant les quotas et permet de stabiliser le système de production qui avait connu une forte expansion préalable. La référence atteinte est élevée, et l'agriculteur ne change rien à son système de production. Pour l'autre exploitation, l'agrandissement survient juste après les quotas, il permet grâce à la réalisation d'un PAM, d'obtenir un supplément de référence important (96.000 litres) et donc de poursuivre le développement de la production laitière (construction d'une salle de traite) et la diversification vers les céréales.

- La trajectoire n°7 se définit par des premiers agrandissements très faibles (d'origine tiers), sans changements pour le système de production, suivis d'un ou deux agrandissements très importants avec augmentation de main-d'oeuvre, ce qui permet le développement de nouvelles productions à une échelle assez grande. La croissance foncière est ici indispensable pour valoriser la main-d'oeuvre. Deux cas de figures se rencontrent : la main-d'oeuvre familiale croît avec l'installation d'un fils puis d'une fille en GAEC ; ou bien il y a une opportunité de s'agrandir avec une main-d'oeuvre salariée (reprise de terres familiales avec un salarié employé par les parents).

Une autre exploitation a une trajectoire assez proche de celle-ci, au moins dans la première partie : les agrandissements sont très limités, et ont tendance à conforter le système de production existant plutôt qu'à provoquer des changements d'orientation. Le deuxième agrandissement important n'est pour l'instant qu'en projet (27 ha) et se fera sans augmentation de la main-d'oeuvre.

Pour deux de ces exploitations, les quotas interviennent 1 à 4 ans après l'installation et surtout 1 à 2 ans avant le premier agrandissement : la référence atteinte est faible ou moyenne (< 150.000 litres). Si l'une des exploitations obtient un supplément de référence grâce à la création du GAEC, et à la réalisation d'un PAM, l'autre se distingue en s'orientant vers un système de production plus extensif, après avoir éprouvé les limites de l'intensification (et grâce à une opportunité foncière). La troisième exploitation ne produit pas de lait.

D'une manière générale,

- Dans les exploitations laitières, la construction du bâtiment intervient très rapidement après l'installation (grâce à un financement par un prêt Jeune Agriculteur et/ou un PAM), en tous cas avant le premier agrandissement et avant les quotas. Dans tous les cas, il y a simultanément croissance du cheptel et construction du bâtiment. La croissance du cheptel est moins progressive que dans les trajectoires n°3 et 4 et fait plus souvent appel à des

achats extérieurs. La mise en place du système de production se fait avec une intensification par rapport à l'exploitation reprise.

- Après l'instauration des quotas laitiers, les accroissements du cheptel laitier ne se font jamais sans croissance foncière (et sans obtenir de référence supplémentaire) mais soit juste avant (dans ce cas il y a anticipation par rapport à l'agrandissement), soit juste après l'agrandissement.

A cet égard il faut noter l'importance de la liaison entre la réalisation d'un PAM et la croissance foncière, qui permet d'augmenter la référence et donc autorise le développement de la production laitière dans trois exploitations sur six. La relation entre croissance foncière et supplément de référence n'est pas toujours clairement établie, et l'on peut s'interroger sur le rôle des capacités de négociation des agriculteurs auprès de la laiterie et de la DDAF dans son obtention.

- Compte tenu des potentialités limitées des sols, le développement de l'entreprise passe nécessairement par la croissance foncière (même si une intensification limitée est possible). Mais celle-ci, comme pour les exploitations de la trajectoire n°4, n'est qu'un catalyseur d'un processus qui a sa dynamique propre (où l'équation personnelle du chef d'exploitation joue un grand rôle).
- Le contexte familial joue un rôle important dans le développement foncier pour plusieurs de ces exploitations mais dans une moindre mesure que pour les exploitations de la trajectoire n°4.

Conclusion

Nous pouvons caractériser globalement chaque type de trajectoire par quatre critères : le mode de croissance de l'exploitation (homothétique ou avec intensification), le rôle du foncier (moteur ou catalyseur de la croissance), le rôle du capital social (relations familiales ou avec les propriétaires) dans l'accès au foncier, la composante patrimoniale de la croissance. Ces caractéristiques sont reportées au tableau n°26 ci-contre. Nous pouvons voir ainsi que si les trois premières trajectoires se caractérisent par une tendance à la croissance de type homothétique, avec un rôle moteur du foncier, elles se distinguent entre elles par les possibilités d'accès au foncier (trajectoire n°1), et le poids de la composante patrimoniale dans l'évolution (trajectoire n°3). Les trajectoires n°4, 5, 6 et 7, qui se rapprochent par une croissance basée sur une intensification précoce de la production laitière, se distinguent entre elles par le poids de la composante patrimoniale et le rythme de développement.

Tableau n°26 : Caractéristiques des différentes trajectoires d'évolution des 23 exploitations

Trajectoires	1	2	3	4	5	6	7
Exploitations concernées	77 - 138 - 74	62 - 65 - 101	84 - 106 - 98	63 - 91 - 105	111 - 58	112 - 81	22 - 68 - 92
Processus de capitalisation	faible autonome	faible autonome	important progressif	important progressif	important rapide	important rapide	important rapide
Type de croissance	homothétique longue pause initiale reconversion lait-viande	homothétique maintien du système traditionnel	développement avec intensification tardive et diversification	développement avec intensification spécialisation précoces	développement avec intensification spécialisation précoces	développement avec intensification spécialisation précoces	développement intensification laitière et diversification précoces
Position des principaux agrandissements dans le cycle de vie par rapport aux quotas	fin après	début ou fin avant	développement ou maturité avant	maturité et développement avant ou après	développement et maturité avant et après	installation ou développement avant ou après	développement ou maturité après
Poids du foncier dans le développement	moteur	moteur	moteur/ catalyseur	catalyseur	catalyseur	catalyseur	catalyseur
Composante patrimoniale	forte	forte	faible ou nulle	forte	faible	faible	faible
Capital social	faible	important	important	important	important	?	important

5.3. Typologie des stratégies foncières

On cherche ici à confronter des résultats issus de plusieurs étapes de l'analyse afin de tester les hypothèses les plus importantes concernant les comportements fonciers des agriculteurs. Il s'agit dans un premier temps d'évaluer le poids de différents déterminants des trajectoires d'évolution. Puis on tentera de vérifier l'existence de relations entre combinaisons de pratiques foncières élémentaires et trajectoires globales d'évolution, avant d'en dégager une typologie des stratégies foncières. La dernière étape consistera à examiner les relations entre les stratégies foncières et les types de Systèmes Familles-Exploitations.

5.3.1. Déterminants de la place des pratiques foncières dans les processus d'accumulation du capital

Plusieurs registres de déterminants peuvent expliquer les trajectoires qui viennent d'être décrites. On traitera tout d'abord des déterminants externes aux Systèmes Familles-Exploitations c'est-à-dire les différents contextes économiques de développement des exploitations agricoles qui se sont succédés depuis 1955 et dans lesquels se sont déroulées les différentes phases de développement des exploitations. On examinera ensuite les déterminants internes aux Systèmes Familles-Exploitations : conditions d'installation, événements familiaux et capital social des familles agricoles, équation personnelle du chef d'exploitation. On conclura en évaluant le poids de ces déterminants dans les différentes trajectoires.

5.3.1.1. Facteurs externes aux exploitations : contextes de développement

On peut distinguer trois périodes d'évolution de l'agriculture depuis 1955 :

La période 1955-1973 se caractérise par :

- une croissance du revenu agricole sur le plan national grâce à une progression importante des livraisons, malgré une hausse des consommations intermédiaires et des autres charges,
- une hausse des prix de la terre au niveau régional, la concurrence foncière pour l'achat ou la location est forte,
- un développement local de la production laitière, essentiellement par augmentation du nombre de vaches laitières. Les systèmes traditionnels

herbagers à base de troupeaux de race normande se maintiennent, la productivité laitière par vache stagne.

Dans cette période le développement des exploitations passe obligatoirement par une croissance foncière. Or celle-ci est rendue difficile par la concurrence entre les exploitations encore très nombreuses et les prix élevés. Seules les agriculteurs qui peuvent faire jouer leurs relations familiales ou avec leurs propriétaires ont accès au foncier. C'est le cas des agriculteurs qui suivent une trajectoire de type 2 ou 3, contrairement à ceux de la trajectoire n°1. Les exploitations des autres trajectoires ne sont pas présentes dans cette période, ou sont seulement dans leur phase d'installation, qui comme nous l'avons vu est en général peu propice à une croissance foncière.

La période 1973-1982 se caractérise par :

- la crise agricole et la baisse des revenus, la restriction de l'accès au crédit, notamment foncier, mais un crédit peu cher compte tenu de l'inflation,
- la hausse continue des prix de la terre, avec une tendance maintenue aux achats,
- le début de l'intensification de la production laitière avec le retournement de certaines prairies, le développement du maïs-fourrage, l'introduction de vaches de race Frisonne. Les rendements laitiers progressent, et la production commence à se concentrer dans les deux-tiers des exploitations.

Dans cette période deux voies de développement s'offrent aux exploitations : la croissance foncière, en conservant un système traditionnel, et l'intensification de la production laitière avec ou sans croissance foncière.

La première voie continue à être suivie par les exploitations de la trajectoire n°1, qui réussissent à accéder au foncier dans cette période, de façon toutefois limitée, et par celles de la trajectoire n°2. La seconde voie est empruntée par les exploitations des trajectoires n°3 et 4.

Les exploitations de la trajectoire n°3 réalisent la première étape de leur développement sur la base des agrandissements réalisés en fin de période précédente. La période 1973-1982 est pour eux l'occasion de poursuivre une intensification mesurée de la production laitière, qui est suivie d'une pause assez longue dans le développement. Il n'y a pratiquement aucun agrandissement.

Les agriculteurs de la trajectoire n°4 font figure de pionniers : ce sont les premiers à entamer un processus d'intensification de la production laitière avant même le début de cette période, au cours de laquelle ils poursuivent leur développement. Celui-ci est soutenu par ailleurs par une croissance foncière qui doit beaucoup au contexte familial favorable (arrêt d'activité des parents, aide au financement), et à l'activité de

la SAFER. Contrairement aux exploitations de la trajectoire n°3, le processus de développement ne connaît pas de pause.

Les exploitations des trajectoires n°3 et 4 se distinguent donc par l'importance du capital social qui leur facilite ou non l'accès au foncier, et probablement aussi par la personnalité du chef d'exploitation plus ouverte aux messages des organismes de développement. En effet en dehors de ces deux caractéristiques, ces exploitations semblent placées dans les mêmes conditions de développement, y compris à l'installation. Les exploitations des trajectoires n°5, 6 et 7 ne sont pas présentes dans cette période ou démarrent leur phase d'installation.

La période 1982-1990 se caractérise par :

- le contingentement de la production laitière, la baisse des prix des produits agricoles (viande, céréales) et la stagnation du revenu, le renchérissement du crédit,
- un marché foncier moins tendu avec une baisse du prix des terres plus forte en Normandie que dans d'autres régions, et une tendance aux locations plutôt qu'aux achats fonciers,
- la diminution de la surface des prairies naturelles au profit du maïs et surtout des céréales, et l'abandon des plus mauvaises prairies, la poursuite de la concentration de la production laitière, accélérée par les quotas laitiers, la croissance forte de la productivité laitière par vache, le développement de l'élevage allaitant.

Le contexte économique continue à pousser les exploitations à l'intensification de la production laitière, en même temps que la croissance foncière devient plus facile (diminution des prix et offre accrue de terres). Cependant la concurrence foncière devient aussi plus vive pour certaines catégories de terres labourables. Cette période est la plus favorable de toutes à l'agrandissement : les exploitations de toutes les trajectoires augmentent leur taille dans cette période, y compris celles qui sont en fin de cycle de vie et qui s'étaient peu agrandies jusqu'à présent. Mais les agrandissements sont surtout importants pour les exploitations des trajectoires n°5, 6 et 7 qui se situent en pleine phase de développement.

Cette période est également marquée par la diversification accrue des systèmes de production, sous l'influence des quotas laitiers. Les formes de diversification varient selon les opportunités foncières (prairies ou terres labourables), le niveau d'intensification déjà atteint et les goûts des agriculteurs.

5.3.1.2. Facteurs internes aux exploitations

les conditions d'installation

Si l'on observe la répartition des 23 exploitations selon leur trajectoire et leurs conditions d'installation telles que nous les avons décrites précédemment, nous pouvons remarquer une grande dispersion des exploitations (voir tableau n°27). Les exploitations de la trajectoire n°1 ont des conditions d'installation relativement homogènes (petite surface, tout en location, années 60). Les exploitations de toutes les autres trajectoires sont très dispersées.

Les trajectoires globales d'évolution apparaissent beaucoup plus liées à la variation totale de SAU et aux évolutions des modes de faire-valoir qu'aux conditions d'installation. Seule la date d'installation apparaît un peu discriminante. On peut distinguer deux périodes : avant 1973 (trajectoires n°1, 2 et 3) et après (trajectoires n°5, 6 et 7).

Tableau n°27 : Répartition des 23 exploitations selon leur trajectoire d'évolution et leurs conditions d'installation (source : enquête 1990).

Trajectoire conditions d'installation	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5, 6 et 7
< 35 ha propriété		62			
< 35 ha locations familiales	77-150		84		
< 35 ha propriété et locations			106		111-68 22
< 35 ha locations tiers	74-138	65	98	105	
> 40 ha locations tiers et familiales		101		63-91	81
> 40 ha locations tiers				(97)	58-112 92

les événements familiaux, le capital social

Nous avons déjà évoqué le rôle des événements familiaux lorsque nous avons décrit les facteurs de déclenchement des pratiques foncières. Les plus importants dans la détermination des trajectoires globales d'évolution sont :

- l'arrêt d'activité des parents et la possibilité ou non de disposer à cette occasion de nouvelles terres ; cette opportunité, qui est une composante du capital social de la famille, détermine largement l'évolution pendant les premières phases du cycle de vie ;
- l'activité extérieure du chef d'exploitation ou de son conjoint, qui limite les disponibilités en main-d'oeuvre, mais assure une partie du revenu de la famille, ce qui a tendance à diminuer la "faim de terres" au début du cycle de vie (cas de certaines exploitations de la trajectoire n°1) ;
- la présence d'un successeur, qui suscite une nouvelle phase de croissance foncière accompagnée d'investissements en fin de cycle de vie (cas des exploitations des trajectoires n°3 et 4), alors que l'absence de successeur contribue au maintien du système de production en l'état (trajectoire n°2) ;
- les problèmes de santé, enfin, qui associés à l'absence de successeur peuvent entraîner un désengagement foncier et un repli sur les terres en propriété (constaté sur une exploitation de la trajectoire n°1, et cités dans les projets d'autres familles des trajectoires n°2 et 3).

Nous l'avons déjà dit, les possibilités d'accès au foncier sont souvent fonction des relations que la famille agricole entretient avec les autres agriculteurs et avec les propriétaires fonciers. C'est évident lorsque ces derniers font partie de la famille du chef d'exploitation ou de son conjoint, mais c'est vrai aussi avec des propriétaires tiers. Dans cette région de grande propriété foncière, des relations durables de confiance s'instaurent souvent entre les familles des propriétaires et celles des fermiers. Celles-ci conduisent les propriétaires à proposer eux-mêmes à leurs fermiers des terres libérées par d'autres fermiers partant en retraite. Cela peut aussi se produire lorsque l'exploitant ou un membre de sa famille (père notamment) occupe une position de notable local. Inversement lorsque ces relations de confiance ne s'instaurent pas, le fermier se trouve à la merci d'une décision unilatérale de son propriétaire de reprendre son bien, qui peut compromettre le développement de l'exploitation.

l'équation personnelle du chef d'exploitation

Son poids n'est pas toujours facile à cerner, car il se combine avec d'autres facteurs. Cependant il nous est apparu important dans certains cas, par exemple pour distinguer les trajectoires n°3 et n°4, dans le choix du système de production ou de la voie de développement (croissance foncière ou intensification), lorsque ce choix est possible.

Cette rapide analyse nous permet de voir que les facteurs externes aux exploitations se superposent aux facteurs internes pour modeler leurs trajectoires d'évolution. Il faut d'ailleurs insister sur l'importance, pour le développement des exploitations, de la conjonction des facteurs externes et internes favorables (exemple des exploitations de la trajectoire n°4 pendant la période 1973-1982). Le poids de la politique agricole s'accroît dans la dernière période. Mais son influence varie aussi selon les exploitations. Finalement on peut distinguer les exploitations pour lesquelles le poids de l'environnement est relativement faible par rapport aux événements familiaux (trajectoires n°1 et 2), et celles au contraire où il domine l'évolution (trajectoires n°3, 4, 5, 6 et 7).

5.3.2. Trajectoires d'évolution et pratiques foncières. Définition des types de stratégies foncières

Le retour aux pratiques foncières élémentaires qui contribuent aux trajectoires d'évolution, et notamment aux événements qui les ont déclenchées, permet d'associer à chaque trajectoire les stratégies foncières qui les sous-tendent. L'analyse des relations entre les stratégies foncières et les Systèmes Familles-Exploitations tels qu'ils ont été définis au Chapitre III permet de dégager des critères simples d'identification des trajectoires d'évolution foncière.

5.3.2.1. Trajectoires d'évolution et pratiques foncières

Les modalités de localisation des activités dans le territoire (voir Chapitre IV, Section 4.3.) sont caractéristiques de logiques différentes de localisation, qui peuvent être mises en relation avec les trajectoires d'évolution (voir tableau n°28).

Tableau n°28 : Répartition des 23 exploitations selon leur trajectoire d'évolution et leur logique de localisation des activités (source : enquête 1990).

Trajectoire Logiques de localisation	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5, 6 et 7
parcelles "génisses" et parcelles "stocks" proches et groupées	(110) 138-77	101	84		68-92
parcelles "génisses" groupées et éloignées parcelles "stocks" proches	150		106-98	105-63	
parcelles "génisses" dispersées et éloignées parcelles "stocks" proches		62-65			81-112
parcelles "génisses" dispersées et éloignées parcelles "stocks" éloignées	74			91-(97)	111-58 22

Les exploitations des trajectoires n°1 et 3 bénéficient d'une structure parcellaire relativement favorable, et se caractérisent par une tendance au groupement des parcelles "génisses" et au rapprochement des parcelles "stocks". Les terrains de meilleure qualité sont réservés à la constitution des stocks fourragers. Les cultures de vente y occupent une faible place. Deux exploitations de la trajectoire n°7 ont également une structure parcellaire favorable tout en ayant des terrains de relativement bonne qualité, ce qui leur permet un système de production plus intensif.

Au contraire, les exploitations des trajectoires n°5 et 6 et une exploitation de la trajectoire n°7 ont une structure parcellaire défavorable due à leur croissance foncière rapide, sans qu'il y ait eu de restructuration interne. Leur système de production étant intensif, elles donnent la priorité à la qualité des terrains pour les parcelles "stocks" (maïs ou prairies temporaires) ce qui explique l'éloignement par rapport au siège de ces activités.

Les exploitations des trajectoires n°2 et 4 sont assez hétérogènes du point de vue de la localisation des activités, qui dépend surtout de la morphologie du parcellaire propre à chaque exploitation.

Ainsi les pratiques de localisation des activités au sein des exploitations apparaissent bien liées pour une certaine part à la dynamique de développement des exploitations.

Tableau n°29 : Répartition des pratiques foncières selon la trajectoire d'évolution des exploitations qui les ont mises en oeuvre et l'objectif général de la famille mis en cause (source : enquête 1990)

Trajectoire Objectif de la famille	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5, 6 et 7
Consommation de la famille	1	4	5	3*	7
Constitution du patrimoine	7	4	2	1	0
Valorisation de la main-d'oeuvre	4	0	0	1	10
Développement et amélioration de l'entreprise	5	1	5	5	16
Amélioration des conditions de travail	4	3	3	3	2
Autres	0	0	1	2	0
Ensemble	21	12	16	15	35
Moyenne par exploitation	4,2	4	5,3	3,75	5

* pratiques foncières ayant aussi un objectif patrimonial

De même, la répartition des pratiques foncières selon l'objectif de la famille qu'elles mettent en cause et la trajectoire de l'exploitation qui les a mises en oeuvre montre une correspondance entre ces deux critères (voir tableau n°29).

Les exploitations de la trajectoire n°1 mettent en oeuvre des combinaisons de pratiques foncières orientées principalement vers la constitution du patrimoine, et dans une moindre mesure vers la valorisation de la main-d'oeuvre (main-d'oeuvre en réduction dans leur cas) et l'amélioration des conditions de travail. Les pratiques foncières des exploitations de la trajectoire n°2 se partagent entre des objectifs de

consommation de la famille et de constitution du patrimoine, celles des exploitations de la trajectoire n°3 entre des objectifs de consommation et de développement de l'entreprise. Les objectifs mis en cause par les pratiques foncières des exploitations de la trajectoire n°4 sont très variés, aucun ne se détache en particulier. Les exploitations des trajectoires n°5, 6 et 7 ont des pratiques foncières dominées par des objectifs de développement de l'entreprise, et dans une moindre mesure de valorisation de la main-d'oeuvre (trajectoire n°7 surtout), et de consommation.

L'intensité de l'activité foncière mesurée par le nombre moyen de pratiques foncières par année écoulée de cycle de vie, diffère aussi selon les trajectoires. Il augmente des trajectoires n°1, 2 et 4 aux trajectoires n°5, 6 et 7. Les exploitations de la trajectoire n°3 se situent dans la moyenne.

5.3.2.2. Définition des types de stratégies foncières

Les stratégies foncières ont été définies comme les modèles d'action des agriculteurs concernant le foncier, les projets concernant sa place dans le fonctionnement global de l'exploitation. Il est possible à partir des trajectoires décrites ci-dessus (et notamment des types de séquences qui les composent) et des facteurs de déclenchement des pratiques foncières (voir tableau n°29 ci-dessus) de distinguer quatre grands types de stratégies foncières :

- une stratégie d'**accumulation du patrimoine**, qui se signale par des pratiques foncières d'achat ou de location familiale,
- une stratégie foncière qui fait du **foncier le moteur de la croissance de l'exploitation**, et que l'on peut caractériser par une dominance des séquences de croissance homothétique de l'exploitation (voir tableau n°24 p.111),
- une autre stratégie qui ne considère **le foncier que comme un catalyseur du développement** : elle se caractérise par des séquences de développement de l'exploitation avec intensification de la production laitière, des séquences de développement sans croissance foncière, des pratiques de localisation des activités privilégiant la qualité des terrains,
- une dernière stratégie qui fait du **foncier un moyen d'améliorer le fonctionnement de l'exploitation**, qui se signale par des pratiques foncières destinées à diminuer les risques d'affouragement, ou à améliorer les conditions de travail par restructuration du parcellaire.

Ces quatre types de stratégies se combinent au sein des différentes trajectoires (voir tableau n°30 ci-dessous).

Tableau n°30 : Correspondance entre trajectoires d'évolution et stratégies foncières

Trajectoires	Stratégies foncières
n°1	Accumulation du patrimoine Amélioration du fonctionnement de l'exploitation
n°2	Accumulation du patrimoine Moteur de la croissance
n°3	Moteur de la croissance
n°4	Accumulation du patrimoine Catalyseur du développement
n°5, 6 et 7	Catalyseur du développement

Ainsi sans qu'il y ait de liaison univoque entre un type de pratiques foncières et une trajectoire, ou entre une trajectoire et une forme d'évolution globale de la SAU, la correspondance est suffisamment forte pour confirmer notre hypothèse sur la possibilité d'identifier les stratégies foncières des agriculteurs à partir des pratiques foncières élémentaires qu'ils mettent en oeuvre. Cette correspondance mériterait cependant d'être confirmée sur un plus grand nombre d'exploitations.

Un des objectifs de l'identification des stratégies foncières est de pouvoir prévoir et comprendre les projets fonciers à moyen terme des agriculteurs. Dans l'échantillon d'exploitations enquêtées ici, on observe une assez bonne correspondance entre les trajectoires foncières qui ont été reconstituées ci-dessus et les projets globaux et fonciers exprimés par les agriculteurs :

- les exploitations ayant suivi une trajectoire de type 1 ou 2 ont selon le temps qui les sépare de la retraite, des projets de régression de l'exploitation autour des terres en propriété, ou de stabilité ;
- au contraire les exploitations qui ont suivi une trajectoire de type n°5 ou 6 ont des projets de poursuite du développement avec agrandissement, et celles ayant une trajectoire de type n°7 (croissance très rapide avec dispersion du parcellaire) ont très logiquement des projets de stabilisation du système de production et de restructuration parcellaire ;
- enfin les exploitations ayant suivi une trajectoire de type n°3 ou 4 ont des projets beaucoup plus variés qui sont dépendants de leur situation familiale.

Ainsi, connaissant la trajectoire d'évolution suivie jusqu'à présent par les exploitations et la situation familiale actuelle des agriculteurs, on peut en déduire facilement leurs projets fonciers (voir tableau n°31).

Tableau n°31 : Répartition des 23 exploitations selon leur trajectoire d'évolution, leur situation familiale et leur projet (source : enquête 1990)

Trajectoires Situation familiale	1	2	3	4	5	6	7
Couple à temps complet moins de 45 ans		101	△106		(58)△111	△112-81△	△92△
Couple à temps partiel moins de 45 ans	150						68★
GAEC							22★
Couple à temps complet plus de 45 ans succession assurée				105-91 □97			
Couple à temps complet plus de 45 ans pas de succession	○74	○62-65	○98	○63			
Couple à temps partiel ou personne seule plus de 45 ans sans succession	○138-110 77		84				

- Projets :
- préparation à la retraite
stabilité
 - préparation de la succession
 - △ poursuite du développement
 - () régression ou disparition
 - ★ (restructuration foncière,
stabilisation du système

5.3.2.3. Relations entre stratégies foncières et Systèmes Familles-Exploitations

On peut résumer les relations entre stratégies foncières et types de Systèmes Familles-Exploitations à partir d'un tableau de contingence croisant des variables descriptives de ces derniers et des variables descriptives des comportements fonciers des exploitations. L'AFC réalisée à partir de ce tableau montre des liaisons importantes entre les deux catégories de variables (voir résultats complets en annexe n°12).

Les systèmes Familles-Exploitations sont décrits par des variables statiques (données 1990) : orientation, dimension, niveau d'intensification, situation familiale, classe (selon la typologie définie au chapitre III), et des variables dynamiques : séquence initiale de développement, modalités de croissance ultérieure⁵, projets à moyen terme.

Les trajectoires sont décrites par les conditions d'installation (voir les différents cas identifiés en Section 5.1., plus haut), l'importance de l'accroissement de la SAU, les objectifs dominants des pratiques foncières, la position des agrandissements par rapport au cycle de vie et aux quotas laitiers, la part du foncier actuel qui a été acheté, et la part du foncier d'origine familiale dans l'accroissement de SAU (locations familiales ou reprises de terres précédemment louées par les parents).

Les différentes trajectoires se différencient tout d'abord selon les trois premiers axes de l'AFC (voir figures n°25 et 26 ci-après). L'axe 1 oppose les trajectoires n°1 d'une part et n°5 et 6 d'autre part. Les trajectoires n°2 et 7 s'opposent selon l'axe 2. Enfin la trajectoire n°4 s'oppose aux trajectoires n°2 et 3 sur l'axe 3.

En ce qui concerne les variables décrivant les Systèmes Familles-Exploitations, le premier axe peut être assimilé à un axe de développement (comme dans l'AFC qui avait servi à la détermination des classes de Systèmes Familles-Exploitations⁶). Il oppose les petites exploitations viande plutôt extensives, qui connaissent une longue période de stabilité après leur installation et une reconversion du lait vers la viande en fin de carrière, aux grandes exploitations plutôt laitières, et surtout, dirigées par un chef jeune travaillant à temps complet, c'est-à-dire les exploitations des classes 1, 4 et 5 de la classification des exploitations à celles du pôle laitier : classes 8, 9 et 3.

⁵ Ces variables sont aussi des descripteurs des trajectoires d'évolution, mais elles ont été classées en variables "systèmes" car elles qualifient un processus global qui concerne l'ensemble de l'exploitation et non seulement le foncier.

⁶ voir figure n°12 au Chapitre III, Section 3.2.

Figure n°25 : AFC du tableau croisant les variables foncières et les variables "système" des 23 exploitations - Axe horizontal (1) - Axe vertical (2).

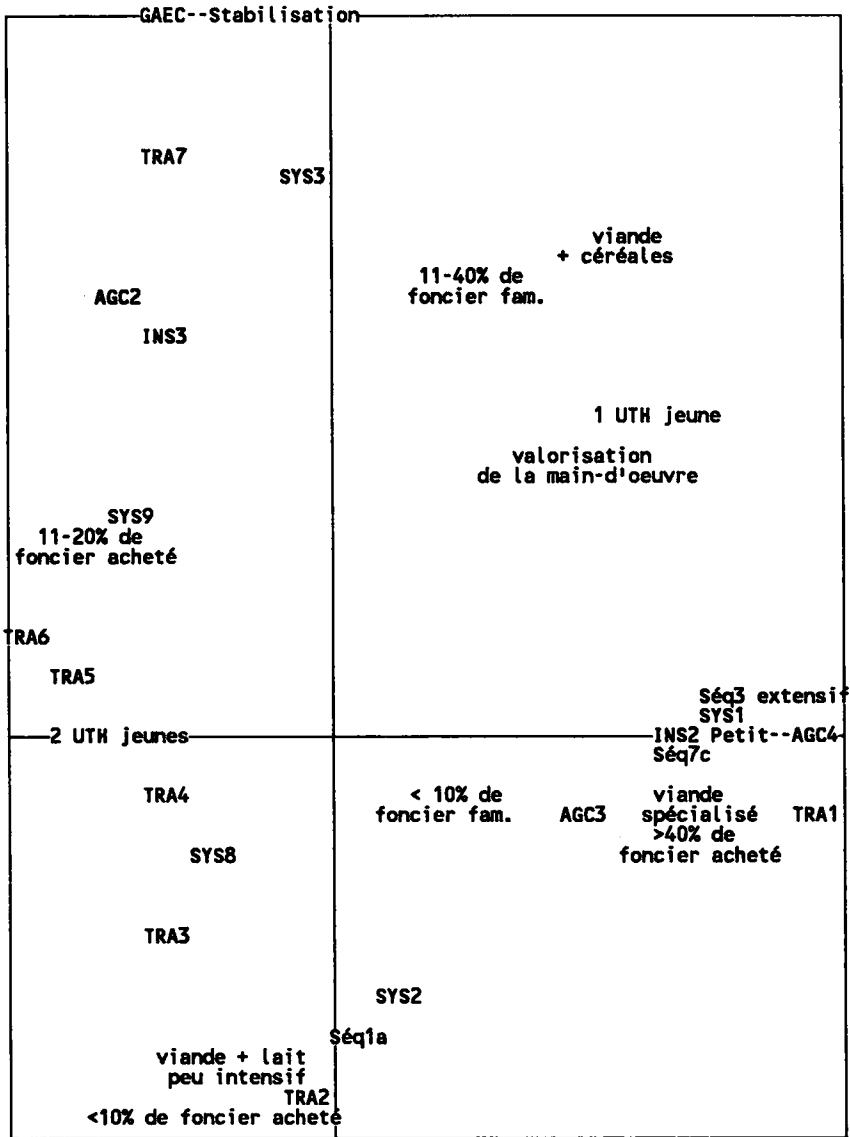
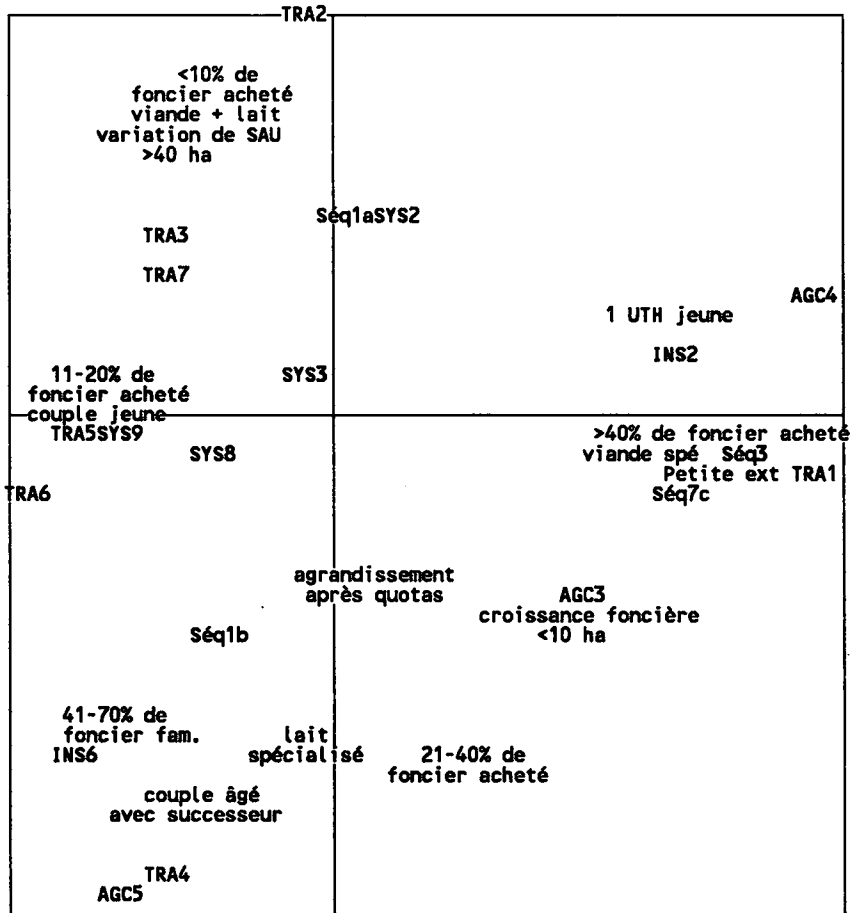


Figure n°26 : AFC du tableau croisant les variables foncières et les variables "système" des 23 exploitations - Axe horizontal (1) - Axe vertical (3).



Signification des variables :

- AGC2 : agrandissements importants en début et milieu de cycle de vie
- AGC3 : très faibles agrandissements
- AGC4 : agrandissements forts en fin de cycle de vie (maturité)
- AGC5 : agrandissements moyen en milieu et fin de cycle de vie
- INS2 : installation sur faible SAU en location familiale
- INS3 : installation sur faible SAU en location tiers et familiale
- INS6 : installation sur SAU importante en location tiers
- Séqx : séquences d'événements définies au tableau n°24, section 5.2.
- TRAx : trajectoire n°x, définies en section 5.2.
- SYSx : classes de système famille-exploitation, définies au chapitre III, section 3.2.

Les variables "systèmes" globalement les plus contributives à l'axe 1 sont des variables décrivant le système de production (orientation, niveau d'intensification et taille). En regard les variables "foncières" les plus contributives sont la position des agrandissements par rapport au cycle de vie de l'exploitation, les conditions d'installation, la part de foncier acheté. Il existe donc bien une logique commune entre le choix du système de production et le comportement foncier. L'analyse des trajectoires individuelles des exploitations suggère que dans le cas des exploitations les plus développées, c'est le système de production qui commande le comportement foncier : les actions foncières répondent à des besoins de fonctionnement du système de production. Au contraire dans les plus petites exploitations, le pôle familial du Système Famille-Exploitation semble plus développé que le pôle exploitation, les décisions concernant le système de production et les actions foncières sont intimement liées et sous la dépendance d'une stratégie familiale de consommation et de constitution du patrimoine.

Le deuxième axe de l'analyse factorielle reproduit également, quoique moins nettement, le deuxième axe de la classification des exploitations : opposition entre un pôle herbager traditionnel (classe 2) et un pôle plus intensif (classe 3). Les variables "systèmes" les plus contributives à l'axe 2 se rattachent plutôt au pôle famille du Système Famille-Exploitation : situation familiale et projet. Cet axe est lié à la situation particulière de deux exploitations : la croissance forte des disponibilités en main-d'oeuvre, par constitution d'un GAEC ou embauche d'un salarié. Cette situation n'est pas liée à une orientation de production particulière. Très logiquement les variables "foncières" les plus contributives à cet axe sont l'objectif de valorisation de la main-d'oeuvre (en tant que facteur de déclenchement des pratiques foncières), et la position des agrandissements par rapport au cycle de vie : il s'agit d'exploitations qui viennent de réaliser une croissance foncière très importante et très rapide, au cours de leur phase de développement (5 à 10 ans après l'installation).

Les variables "système" les plus contributives au troisième axe concernent à la fois le pôle familial (projet) et le pôle exploitation (orientation laitière spécialisée, qui traduit un processus d'intensification et de spécialisation précoce). Il s'agit ici d'exploitations qui ont des projets d'investissements et d'agrandissements liés à la présence d'un successeur potentiel. Les variables "foncières" les plus contributives sont caractéristiques des modes d'accroissement du foncier : part du foncier acheté et part du foncier provenant de la famille. Ces résultats suggèrent que la présence d'un successeur est en partie liée à l'importance du patrimoine foncier à mettre en valeur.

Même s'il est possible que les différentes classes d'exploitations aient suivi d'autres trajectoires que celles recensées dans l'échantillon enquêté, le travail réalisé ici donne une première indication pour l'identification des trajectoires d'évolution et des stratégies foncières sur une population importante d'exploitations. Les résultats de

l'AFC montrent en effet que l'on peut caractériser les différentes trajectoires identifiées ci-dessus à partir de variables simples, facilement accessibles par enquêtes légères, sans avoir recours systématiquement à une analyse fine des pratiques foncières.

La typologie des Systèmes Familles-Exploitations présentée au Chapitre III introduit une première dichotomie entre les trajectoires : la trajectoire n°1 est associée aux classes 1, 4 et 5, la trajectoire n°2 à la classe 2, et les trajectoires n°3 à 7 aux classes 8, 9 et 3. On ne connaît pas les trajectoires des exploitations des classes 6 et 7, mal représentées dans l'échantillon.

La date d'installation (ou à défaut l'âge de l'exploitant) permet de scinder les exploitations ayant suivi les trajectoires n°3 à 7 en deux groupes : installation avant 1975 (ou exploitant de plus de 45 ans) pour les trajectoires n°3 et 4, et installation après 1975 (ou exploitant de moins de 45 ans) pour les trajectoires n°5 à 7.

La distinction entre les trajectoires dans chacun des groupes ainsi constitués repose ensuite surtout sur l'importance de l'accroissement de la SAU et l'origine du foncier (achat, reprise de l'exploitation familiale, ou location tiers).

- Les trajectoires n°1 et 2 se différencient l'une de l'autre par le volume de l'accroissement de SAU, la part de foncier acheté et la part de foncier d'origine familiale.
- De la même façon, on distingue assez bien la trajectoire n°3 de la n°4 par la part de foncier acheté et la part de foncier d'origine familiale. A ces variables foncières se superposent des variables "système" telles que la pérennité de l'exploitation et le niveau d'intensification.
- Par contre la distinction entre les trajectoires n°5, 6, et 7 sur la base de ces mêmes variables est délicate. En effet c'est plus la position des agrandissements dans le cycle de vie, l'augmentation associée ou non de la main-d'oeuvre, et l'objectif des pratiques foncières qui les différencient. L'analyse fine des pratiques foncières et des séquences d'événements est alors nécessaire pour affecter aux exploitations l'une ou l'autre de ces trajectoires.

L'arborescence reproduite à la figure n°27 qui résume les distinctions entre les trajectoires recensées constitue une clé de répartition des exploitations qui pourrait être appliquée à l'ensemble des exploitations de la vallée de la Haute-Sarthe.

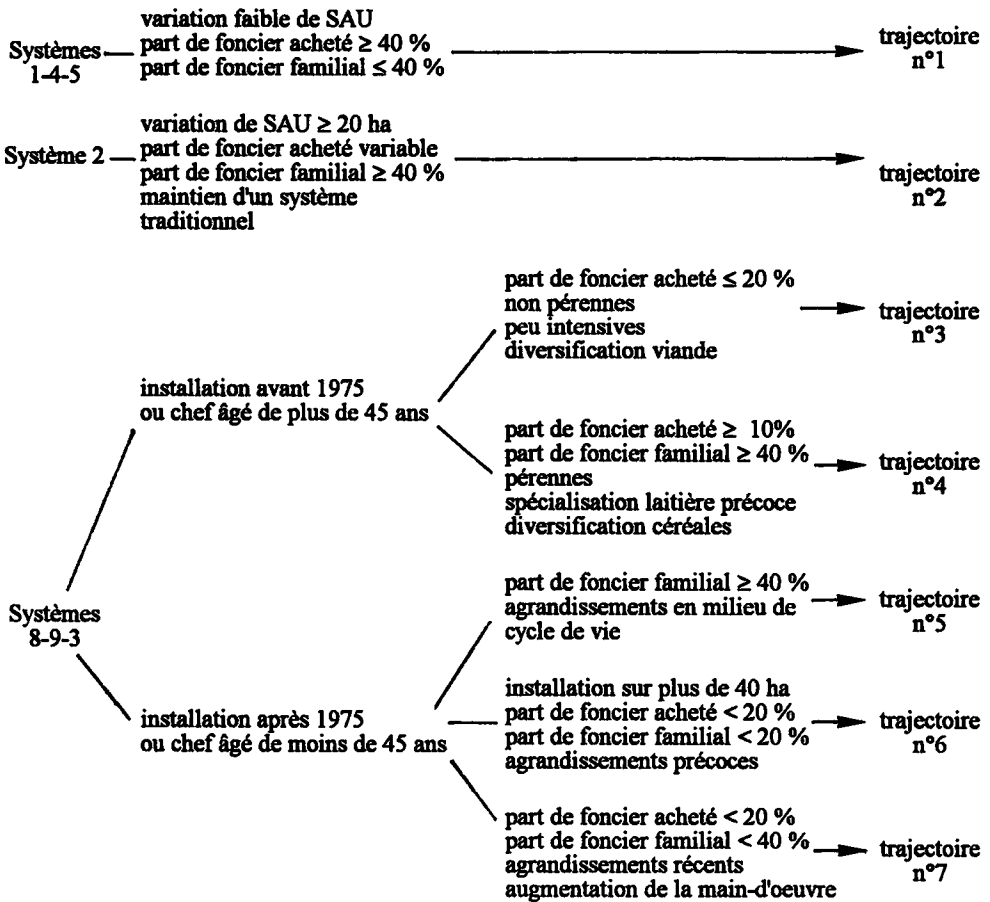


Figure n°27 : Clé de répartition des 23 exploitations entre les différentes trajectoires sur la base de critères simples.

Conclusion

Les analyses menées dans ce chapitre permettent de confronter et de synthétiser des résultats établis précédemment. La première façon de caractériser le comportement foncier global des agriculteurs est de mesurer la variation totale de SAU depuis l'installation et la variation par mode de faire-valoir. Cette analyse menée sur l'échantillon de 23 exploitations a permis de définir cinq profils-types d'évolution foncière globale. Elle montre que la situation foncière actuelle est beaucoup plus liée à l'importance et au mode d'évolution de la SAU qu'aux conditions d'installation elles-mêmes. Deux variables apparaissent discriminantes : la part des achats de foncier dans la croissance foncière (plus elle est importante plus la croissance foncière totale est faible), et la part des locations familiales. Cette analyse pourrait être étendue à l'ensemble des exploitations des huit communes car elle fait appel à des variables disponibles facilement auprès d'un grand nombre d'exploitations.

La description plus détaillée de l'évolution foncière et de son articulation avec le développement global du Système Famille-Exploitation permet de définir sept grands types de trajectoires à partir des processus globaux de capitalisation et surtout de l'organisation temporelle de séquences d'événements caractéristiques de différents modes de croissance. Ces trajectoires se différencient selon le mode de croissance privilégié, le rôle du foncier dans ce processus, le rôle du capital social dans l'accès au foncier et la composante patrimoniale du développement de l'exploitation.

Il existe globalement une bonne correspondance entre les trajectoires, définies surtout à partir des agrandissements, et l'ensemble des pratiques foncières mises en oeuvre par les exploitations. Cette correspondance permet, par le biais des facteurs de déclenchement des pratiques foncières de remonter aux stratégies foncières qui sous-tendent les trajectoires d'évolution. Ainsi nous avons défini quatre types de stratégies foncières : valorisation du patrimoine foncier, sécurisation du système de production, le foncier moteur de la croissance et le foncier catalyseur de la croissance. Ces stratégies se combinent différemment selon les trajectoires.

Certaines trajectoires apparaissent plus sensibles que d'autres aux facteurs de l'environnement économique des exploitations, le poids de ces facteurs externes s'accroissant depuis le début des années 1980. L'importance de la concordance nécessaire entre les événements familiaux et le contexte économique environnant pour qu'il y ait développement réel de l'exploitation a été également soulignée. L'évaluation du poids respectif de ces deux types de déterminants n'est pas aisée et est susceptible d'évoluer à l'avenir en fonction des décisions de la politique agricole commune. Cela amène à s'interroger sur la pertinence en terme de prospective de la typologie des trajectoires d'évolution et des stratégies foncières proposée ici.

L'analyse des relations entre trajectoires et situation actuelle des Systèmes Familles-Exploitations montre qu'il existe une logique commune entre choix du système de production et comportement foncier. En se fondant sur cette adéquation, sur quelques variables foncières facilement accessibles ainsi que sur la liaison entre trajectoires passées et projets familiaux à moyen terme, on devrait pouvoir élaborer des hypothèses d'évolution foncière pour chacun des types de Systèmes Familles-Exploitations, au niveau régional, plus précises que celles que l'on peut déduire de la simple observation de la structure des exploitations.

CHAPITRE VI
EXTRAPOLATION A L'ENSEMBLE
DES HUIT COMMUNES.
APPLICATION A L'AMENAGEMENT
RURAL LOCAL



Une analyse fine des pratiques foncières et de leur insertion dans les trajectoires globales d'évolution des exploitations a été réalisée à partir d'un échantillon de 23 exploitations enquêtées directement (chapitre IV et V). Elle a permis de relier chaque type de trajectoire, associée à une combinaison particulière de pratiques foncières et à un système de production donné, à une stratégie foncière particulière. Nous avons défini à la fin du chapitre V une grille d'identification des comportements fonciers qui permet d'associer à chaque exploitation caractérisée par un certain nombre d'indicateurs une des stratégies recensées dans l'échantillon.

Un des postulats de départ de notre travail était que la connaissance des stratégies foncières, étendue à l'ensemble des exploitations d'une petite région, était utile, voire indispensable, à la réflexion sur l'aménagement de l'espace rural local.

Nous verrons dans ce chapitre comment construire des hypothèses sur les stratégies foncières de l'ensemble des exploitations de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe, sur la base de l'enquête indirecte auprès des jurys d'experts communaux, et par extrapolation des résultats obtenus pour les 23 exploitations.

Dans un deuxième temps, nous essaierons d'appliquer ces hypothèses à la réflexion sur l'aménagement foncier d'une des huit communes, Coulonges-sur-Sarthe.

6.1. Hypothèses sur les stratégies foncières des différentes classes d'exploitations

6.1.1. Approche des pratiques foncières des différents Systèmes Familles-Exploitations

Bien que l'enquête indirecte auprès des jurys d'experts communaux n'ait pas été conçue dès le départ dans le but d'étudier les pratiques foncières des agriculteurs, elle fournit des informations succinctes qui sont des indicateurs de comportement vis-à-vis du foncier. Quelques critères renseignés au cours de l'enquête nous paraissent intéressants à ce titre : les modes de faire-valoir, bien sûr, mais aussi les conditions d'installation et l'évolution foncière globale depuis l'installation, l'évolution foncière plus récente (1983-88), la réalisation de drainages en association ou individuellement. Ces critères se distribuent différemment selon les classes de Systèmes Familles-Exploitations précédemment définies.

6.1.1.1. Le mode de faire-valoir selon les Systèmes Familles-Exploitations

La part des terres en propriété est plus forte pour les exploitations à temps partiel de petite dimension (classes 4, 5 et 1) ainsi que pour les grandes exploitations allaitantes (classe 2). La propriété semble donc être liée à la production de viande bovine. Dans les classes 1, 4, 5, on a plutôt affaire à des exploitations en propriété quasi-exclusive, alors que dans la classe 2, il s'agit d'exploitations avec un fort pourcentage de terres en propriété mais associant aussi des terres en location familiale ou tiers (voir tableau n°32).

Le faire-valoir direct dominant des classes d'exploitations 1, 4 et 5 semble plutôt lié à l'âge du chef d'exploitation qu'à l'existence d'un revenu extérieur. Deux phénomènes pourraient se conjuguer ici : la durée plus longue de la vie professionnelle pour les agriculteurs plus âgés, qui leur permet théoriquement une accumulation plus importante, et le repli des agriculteurs âgés sur les terres en propriété après la retraite et l'abandon progressif des terres louées auparavant.

La part de terres en location familiale varie selon les classes mais de façon moins importante que pour la part en propriété ou en location tiers. C'est dans les classes de plus grande dimension que cette part est la plus élevée, et notamment pour les classes 8 et 3 (voir tableau n°32).

Les exploitations qui ont une forte proportion de locations familiales sont plutôt tenues par des chefs de moins de 45 ans (50% au lieu de 30% dans l'ensemble de la population). Il s'agit certainement dans ce cas d'exploitants louant une partie de leurs terres à leurs parents. L'augmentation de la SAU moyenne en location familiale avec l'âge, jusqu'à 45-54 ans, puis la brusque diminution au-delà de 55 ans militent en ce sens (on passe de 11 ha en location familiale en dessous de 35 ans à 16 ha entre 35 et 55 ans, puis 3,5 ha seulement au-delà).

Ce sont les exploitations les plus laitières et les plus modernisées qui ont la part de terres en location tiers la plus importante (voir tableau n°32). Par ailleurs la surface en location tiers varie de façon importante entre les classes d'exploitations de plus grandes dimensions : entre la classe 7 et les classes 6 et 8, les deux-tiers de l'augmentation de SAU tiennent aux locations tiers. On retrouve ici l'association, observée dans les 23 exploitations, entre des fortes proportions de terres en location et le niveau de développement des entreprises agricoles.

Le mode de faire-valoir apparaît donc lié dans une assez large mesure aux Systèmes Familles-Exploitations.

Tableau n°32 : Répartition des exploitations des huit communes selon leur classe et leur part de SAU en propriété, en location familiale et en location tiers. Surface moyenne en propriété, en location familiale et en location tiers selon la classe (source : enquête 1988)

Classes	1	4	5	7	6	2	8	9	3	ens.
% de surface en propriété										
> 90 %	10	16	13	4	1	4	0	1	1	50
21-90 %	1	5	1	6	6	7	7	3	3	40
0-20 %	9	10	4	15	14	4	12	5	9	82
% de surface en loc. fam.										
> 90 %	3	3	1	2	2	1	1	1	0	14
21-90 %	0	3	1	4	4	5	8	1	8	34
0-20 %	17	26	16	19	15	9	10	7	5	124
% de surface en loc. tiers.										
> 90 %	4	3	3	8	7	1	5	4	2	37
11-90 %	3	8	1	8	9	6	9	2	9	55
0-10 %	13	21	14	9	5	8	5	3	2	80
Surf. moyenne en propriété	6.6	11.4	17.0	11.0	11.7	28.7	11.4	15.1	11.7	13.1
en loc. fam.	4.0	3.8	1.5	8.0	16.2	20.6	16.1	10.4	20.6	10.1
en loc. tiers	3.7	2.7	2.1	20.8	35.7	16.6	33.6	49.3	27.9	18.4

6.1.1.2. Les conditions d'installation et l'évolution de la SAU selon les Systèmes Familles-Exploitations

Nous ne disposons de données sur l'évolution de la SAU depuis l'installation, et en particulier depuis 1983, que pour 123 exploitations sur 172. Parmi celles-ci, seules sont bien représentées les classes d'exploitations les plus grandes (classes 7, 6, 2, 8, 9 et 3). Nous ne pourrions donc tirer de conclusions très sûres concernant l'évolution foncière des exploitations des classes 4, 5 et 1.

La date d'installation est logiquement liée aux classes d'exploitations par le biais de l'âge des chefs d'exploitations.

La SAU à l'installation varie également selon les classes. Bien que toutes les dimensions soient représentées dans toutes les classes (voir figure n°28), on observe certaines tendances. Les petites exploitations à temps partiel se sont plutôt installées sur des surfaces faibles (<25 ha) ce qui paraît logique compte tenu de leur dimension actuelle. Pour les exploitations mixtes des classes 7 et 6, l'installation se fait de façon dominante sur des surfaces petites à moyennes (15 à 40 ha). Dans les grandes exploitations les plus intensives (classes 8, 9 et 3), l'installation se fait préférentiellement sur des surfaces un peu plus grandes (25 à 55 ha). La part des exploitations installées sur plus de 55 ha est la plus importante dans la classe 2 (grandes exploitations allaitantes).

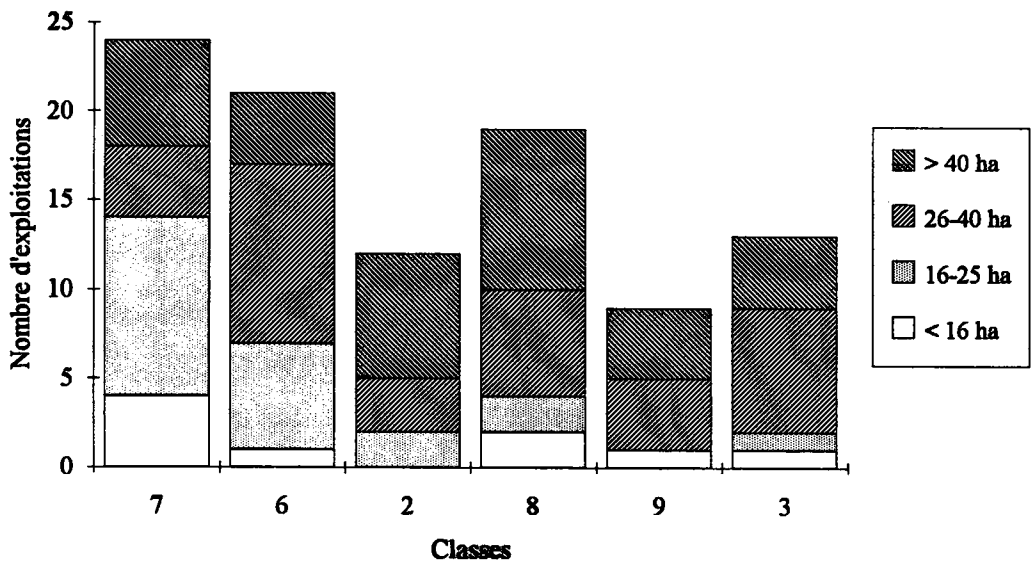


Figure n°28 : Répartition des exploitations de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe selon leur SAU à l'installation et leur classe (source : enquête 1988)

L'évolution de la SAU depuis l'installation permet de distinguer les classes encore plus nettement. Globalement, une exploitation sur dix a diminué sa surface depuis l'installation, un quart n'a pas modifié sa surface, et près des deux tiers ont augmenté leur surface d'un nombre d'hectares variable. Le tableau n°33 donne un aperçu des différences entre les exploitations selon l'importance de leur évolution foncière.

Tableau n°33 : Caractéristiques des exploitations de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe selon le sens et l'importance de leur évolution foncière depuis leur installation (source : enquête 1988).

Evolution de la SAU depuis l'installation	nombre d'expl.	Sau à l'inst.	Sau en 1988	% d'expl. ayant des VL	nombre moyen de VL	% d'expl. faisant du maïs	Age moyen du chef	% d'expl. pérennes	Surface moyenne (ha)		
									en propriété	en location familiale	en location tiers
Augmentation											
> 35 ha	23	29	80	83 %	33	78 %	45	57 %	12	21	45
20-34 ha	25	32	58	84 %	28	72 %	49	40 %	15	14	30
10-19 ha	19	27	41	52 %	23	53 %	48	42 %	20	7	12
1-9 ha	16	36	42	56 %	25	56 %	48	38 %	8	11	23
Stabilité	29	46	46	52 %	26	48 %	51	51 %	17	13	16
Diminution	11	47	30	27 %	11	18 %	61	9 %	20	4	6
Non connue	49	?	15	17 %	6	2 %	56	32 %	8	3	4
Ensemble	172		42	51 %	25	42 %	51	40 %	13	10	18

Les exploitations qui ont diminué leur surface depuis l'installation sont plus petites, moins laitières et moins intensives que la moyenne des exploitations. La majorité de ces exploitations est en faire-valoir direct dominant. Tous les chefs d'exploitations ont plus de 50 ans, et la pérennité n'est pratiquement jamais assurée. On compte parmi elles cinq ménages de retraités et deux pluri-actifs. Comme on l'a observé dans l'échantillon des 23 exploitations, la réduction de la dimension foncière est caractéristique des ménages agricoles en pré-retraite ou en retraite, elle correspond généralement à une volonté de diminuer la quantité de travail, souvent pour des raisons de santé.

Les exploitations qui n'ont pas modifié leur SAU depuis l'installation sont assez proches de la moyenne des exploitations. On y trouve cependant un peu plus d'exploitations pérennes.

Les exploitations qui ont augmenté leur SAU de moins de 20 ha sont également proches de la moyenne de l'ensemble des exploitations. Elles ne se caractérisent par aucun trait marquant : les modes de faire-valoir sont très variés, les dates d'installation et les surfaces également.

Les exploitations qui ont le plus augmenté leur SAU depuis l'installation (de plus de 20 ha) sont en moyenne plus grandes, plus laitières et plus intensives que l'ensemble des exploitations. Le fermage y est dominant, surtout en location tiers. Seules les exploitations ayant augmenté leur SAU de plus de 35 ha se distinguent par la jeunesse de leur chef et leur pérennité plus fréquemment assurée.

Comme dans les 23 exploitations, il ne semble pas y avoir de liaisons très fortes entre l'importance de l'évolution foncière et le mode de faire-valoir actuel (sauf peut-être pour la surface en propriété) ou les conditions d'installation. Par contre le sens et l'importance de l'évolution de la SAU varient dans une certaine mesure avec la classe d'exploitation (voir figure n°29).

- Les petites exploitations avec un revenu non agricole (classes 1, 4 et 5) évoluent globalement peu : elles se répartissent équitablement entre diminution, stabilité et faible augmentation de la SAU.
- Les très fortes augmentations de SAU dominent dans la classe 6.
- Les autres classes connaissent des évolutions assez diverses sans qu'aucune ne domine. Cependant on peut constater que la part des exploitations ayant beaucoup augmenté leur SAU depuis l'installation est la plus importante pour les classes d'exploitations les plus intensives (8, 9 et 3).

En fait les classes d'exploitations moyennes à grandes se distinguent mieux par leur évolution foncière récente, depuis 1983 (voir figure n°30).

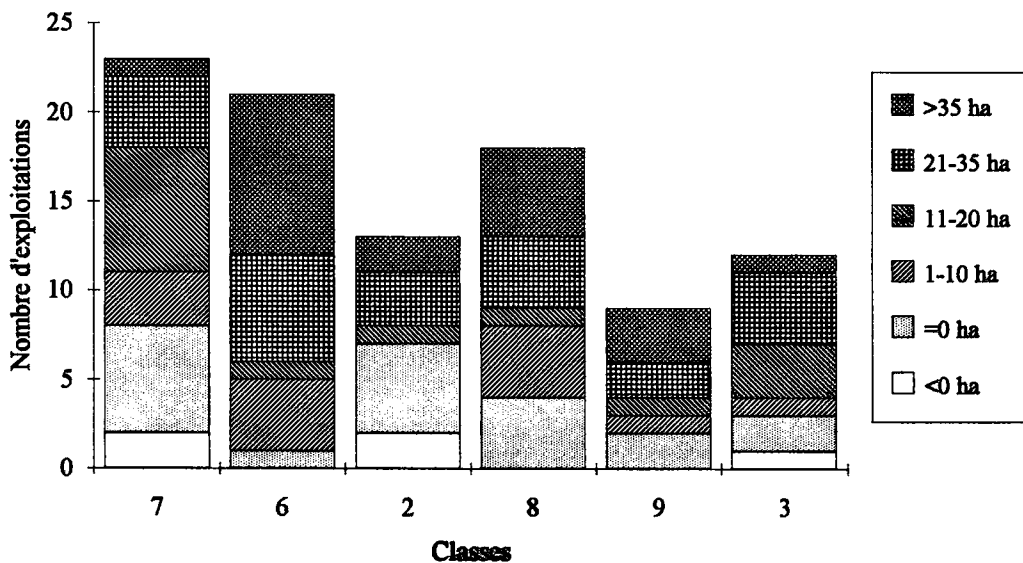


Figure n°29 : Répartition des exploitations de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe selon l'évolution de leur SAU depuis l'installation et leur classe (source : enquête 1988)

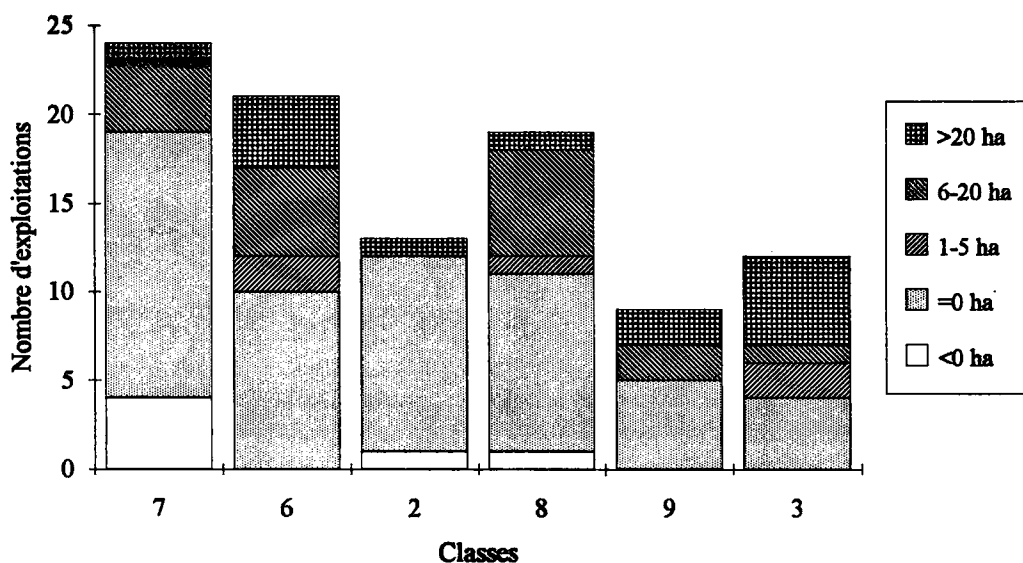


Figure n°30 : Répartition des exploitations de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe selon l'évolution de leur SAU depuis 1983 et leur classe (source : enquête 1988)

- Les exploitations des classes 7 et 2 sont très stables.
- Dans la classe 6, les exploitations sont soit très stables, la SAU de 1983 est dans ce cas supérieure à 40 ha, soit connaissent une augmentation de plus de 20 ha de leur surface, qui était inférieure à 40 ha en 1983.
- Les exploitations de la classe 8 soit connaissent une évolution foncière modérée (10-20 ha), soit restent stables.
- Dans les classes 9 et 3, les exploitations qui restent stables sont celles qui se sont installées le plus récemment (souvent après 1983), les autres ont une croissance assez forte à partir d'une surface moyenne de 50 ha.

Parmi les exploitations qui se sont agrandies, la moitié l'ont fait par location uniquement (en moyenne 18 ha), 20% par achat (en moyenne 6 ha), 16% par achat et location (en moyenne 4 ha achetés et 15 ha loués), les autres ont bénéficié de donation ou d'héritage. La modalité d'agrandissement privilégiée dans la période récente est donc la location, le plus souvent à une personne extérieure à la famille¹.

L'utilisation des terres nouvellement acquises (par achat ou location) varie suivant les exploitations. Cependant les deux-tiers des exploitations qui ont augmenté leur surface depuis 1983 ont acquis des surfaces supplémentaires pour les utiliser en terres de culture. Compte tenu de l'orientation élevage dominante, on peut penser que c'est avant tout pour faire des cultures fourragères (maïs essentiellement). L'agrandissement s'accompagne donc souvent d'une transformation du système de production. On peut cependant s'interroger sur la poursuite de cette dynamique dans un contexte de limitation de plus en plus sévère de la production de lait et de céréales.

6.1.1.3. Le drainage dans les différentes classes de Systèmes Familles-Exploitations

Le drainage apparaît comme un facteur discriminant des classes de systèmes d'exploitations identifiées au Chapitre I. On ne trouve des exploitations ayant drainé que dans les classes d'exploitations les plus grandes et les plus développées (voir tableau n°34). La présence du drainage est liée à la production laitière intensive ou à la production de viande intensive.

Le drainage s'accompagne en général d'un développement supplémentaire : dans une même classe, le nombre de vaches laitières, la référence totale, et la référence

¹ Ce fait est confirmé pour l'ensemble de la vallée de la Haute-Sarthe par l'évolution comparée des surfaces en fermage et en propriété : entre 1979 et 1988, la SAU en faire-valoir direct diminue de 15% alors que la SAU en fermage stagne (source : RGA 1979 et 1988).

moyenne par vache sont plus élevés pour les exploitations drainées que pour les non drainées. Par ailleurs, le drainage permet une diversification des productions de l'exploitation : alors que la part du maïs reste à peu près équivalente lorsqu'on passe d'une exploitation drainée à une exploitation non drainée, la part de la STH diminue, laissant plus de place aux cultures de vente.

Tableau n°34 : Nombre d'exploitations ayant drainé et part des terres drainées dans la SAU selon la classe de Système Famille-Exploitation dans huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe (source : enquête 1988)

Classe	Nombre d'exploitations ayant drainé	% d'exploitations	% de SAU drainée (exploitations ayant drainé)
1	0	0	0
4	2	6	10
5	0	0	0
7	0	0	0
2	2	13	38
6	5	24	9
3	8	62	40
8	7	78	13
9	5	26	44
Ensemble	25	15	

6.1.1.4. Les types de sols exploités par les différentes classes de Systèmes Familles-Exploitations

Nous disposons pour les exploitations de sept des huit communes de données concernant la répartition de la SAU selon les différents types de sols de la région. On peut définir dix combinaisons contrastées de types de sols parmi les 138 exploitations pour lesquelles on dispose de l'information².

Les combinaisons de sols les plus contraignants sont les plus répandues (40% des exploitations) avec les combinaisons de sols moyennement contraignants (43% des

² Les types de sols sont décrits en annexe n°4, ainsi que les combinaisons de types de sols

exploitations). Les combinaisons où dominent des sols peu contraignants sont relativement rares (10% des exploitations).

La confrontation de ces données avec les variables descriptives des Systèmes Familles-Exploitations aboutit à quelques constatations (voir tableau n°35) :

Tableau n°35 : Répartition des exploitations des sept communes selon leur classe et leur combinaison de sols (source : enquête 1988-89)

Classes	sols à contrainte forte	sols à contrainte moyenne	sols à contrainte faible	sols inconnus
1	8	5	3	1
4	14	5	3	2
5	4	11	0	1
7	9	7	0	0
6	12	2	2	2
2	5	3	2	2
8	8	5	2	0
9	3	1	2	2
3	5	4	2	1
Ensemble	68	43	16	11

- La localisation de l'exploitation a une influence déterminante sur la combinaison de sols mise en valeur par l'agriculteur : celle-ci est liée à la nature et à l'importance des sols existant sur le territoire communal. Cette influence est d'autant plus importante que l'exploitation est petite et exploite l'essentiel de son foncier à l'intérieur de la commune-siège.
- Les très fortes proportions d'argiles vertes (plus de 80%) sont associées à de très fortes proportions de STH dans la SAU, et plus généralement les combinaisons de sols les plus contraignantes sont liées aux classes d'exploitations les moins développées. On peut raisonnablement faire l'hypothèse que ces contraintes constituent un frein au développement de ces exploitations, mais il existe aussi des exploitations peu développées qui présentent des combinaisons de sols plus favorables (c'est-à-dire plus polyvalentes).
- Une part importante d'argiles vertes dans la SAU (mais inférieure à 80%) ne paraît pas être un handicap au développement de certaines exploitations, à condition qu'elles soient associées à une certaine part de terres labourables de bonne

potentialité. Les argiles vertes sont d'ailleurs surtout contraignantes pour les céréales, ainsi les exploitations développées qui ont une forte proportion d'argiles vertes sont-elles orientées vers le lait de façon prédominante. Inversement la culture de céréales impose, à partir d'une certaine importance dans l'assolement (environ 20%), d'avoir des terres labourables même de qualité médiocre.

- Le drainage semble plutôt concerner les terres labourables de bonnes potentialités, ce qui paraît assez logique puisqu'elles sont les mieux à même de valoriser cet investissement.

Conclusion

Bien qu'elle n'ait pas été conçue dans ce but, l'enquête exhaustive indirecte nous renseigne sur quelques traits de comportement des agriculteurs vis-à-vis du foncier, ou plus exactement sur le résultat de ces comportements. L'analyse met en évidence certaines relations entre les pratiques foncières (aussi grossières qu'elles soient décrites ici) et les systèmes d'exploitation. Les relations les plus nettes apparaissent au sujet du drainage (classes 9, 3 et 8), des terres en propriété (classes 1, 4, 5 et 2), et de l'évolution de la SAU depuis l'installation et depuis 1983 (faible évolution pour les classes d'exploitations petites à temps partiel, importance des fortes augmentations dans les classes d'exploitations les plus grandes et les plus intensives).

La modalité d'agrandissement privilégiée est la location, elle permet les plus forts accroissements de surface. Les surfaces acquises depuis l'installation sont très souvent utilisées en terres de culture. L'accroissement de SAU permet ainsi la diversification et l'intensification du système de production. Tout cela confirme que la croissance foncière est une composante essentielle du développement global des exploitations.

L'analyse de la répartition des différents types de sols selon les classes de Systèmes Familles-Exploitations confirme l'existence d'une relation entre les caractéristiques du territoire des exploitations et leur système de production. On peut ainsi parler de "pratiques régionales" d'utilisation de l'espace liées aux types de Systèmes Familles-Exploitations.

Si les contraintes agro-pédologiques constituent un frein puissant au développement de certaines exploitations, comme le suggère la fréquence élevée des combinaisons de sols les plus contraignantes parmi les exploitations les moins développées, d'autres exploitations connaissent un développement important malgré des sols aux potentialités médiocres. L'analyse des trajectoires d'évolution des 23 exploitations a d'ailleurs montré que les caractéristiques des sols agissent plus en tant que catalyseur

ou frein dans un processus de développement déterminé par ailleurs que comme moteur de celui-ci. Cependant au cours de la vie de l'exploitation les deux influences réciproques peuvent jouer : un agriculteur fera beaucoup de céréales parce qu'il disposera sur son exploitation de beaucoup de terres labourables, et à un autre moment le choix d'un système de production avec céréales orientera la recherche de terrains présentant des caractéristiques adaptées.

6.1.2. Hypothèses sur les stratégies foncières des exploitations selon leur classe

La synthèse des analyses par indicateurs de comportement foncier réalisées ci-dessus, et l'application de la clé d'identification des comportements fonciers décrite à la figure n°27 (chapitre V), permettent d'émettre des hypothèses sur les stratégies foncières des agriculteurs des différentes classes de Systèmes Familles-Exploitations.

Petites exploitations à temps partiel avec ressources non agricoles

Pour les ménages agricoles des classes 1, 4 et 5, l'agriculture n'est pas la seule source de revenu. Compte tenu du fort pourcentage de propriétaires-exploitants parmi eux, on peut faire l'hypothèse que ces ménages ont vis-à-vis du foncier une stratégie de valorisation d'un patrimoine familial. Cela est vrai aussi bien pour les ménages pluri-actifs que pour les ménages de retraités, qui auraient d'autant plus tendance à poursuivre leur activité qu'ils ont une part importante de terres en propriété.

L'importance de cette stratégie patrimoniale diminuerait lorsque l'on passe de la classe 1 à la classe 4 puis 5, en s'associant à une stratégie de consommation, à mesure que l'agriculture fournit une part plus importante des ressources de la famille.

Les exigences des systèmes de production en terme de qualités du foncier diffèrent également entre ces trois classes : elles sont d'autant plus fortes que le foncier doit permettre d'assurer l'alimentation d'un troupeau plus important (donc pour la classe 5).

Si l'on observe les exploitations des types 1, 4 et 5 pour lesquelles on dispose de l'information sur l'évolution foncière (24 sur 70), toutes ont augmenté leur SAU de moins de 15 ha, 17 ont plus de 40% de foncier en propriété et 21 ont moins de 40% de foncier loué à la famille. On retrouve donc ici les caractéristiques définissant la trajectoire n°1 dans l'échantillon des 23 exploitations (stratégie de valorisation du

patrimoine et de sécurisation du système de production). Il conviendrait sans doute de distinguer au sein de cette population les ménages agricoles en fin de carrière (percevant au moins une retraite - soit 33 exploitations), des jeunes ménages pluri-actifs (soit 26 exploitations), les uns et les autres ayant des projets fonciers différents. Les premiers ont, nous l'avons vu dans l'échantillon des 23 exploitations, des projets de repli sur les terres en propriété et d'abandon des locations aux tiers. Les projets des seconds (croissance foncière faible ou statu-quo ?) sont plus difficiles à cerner étant donnée la quasi-absence de ce type d'exploitations dans l'échantillon enquêté directement.

Grandes exploitations allaitantes

Les exploitations de la classe 2 se caractérisent sur le plan foncier par une surface notable en propriété, une SAU élevée à l'installation, une assez grande stabilité foncière surtout dans la période récente.

Dans l'échantillon enquêté directement, les exploitations de la classe 2 ont suivi une trajectoire d'évolution n°2 (conjonction d'une forte croissance foncière et d'une forte proportion de locations familiales). Or dans la population totale des huit communes, on ne retrouve pas exactement ces caractères distinctifs. On distingue au contraire deux groupes :

- cinq agriculteurs qui n'ont pas augmenté leur SAU depuis l'installation : ils se sont installés après 1980 sur des surfaces très importantes (76 ha en moyenne), avec une forte proportion de terres en propriété (40 % en moyenne) et en location familiale (56 % en moyenne),
- huit agriculteurs qui ont augmenté leur SAU de plus de 15 ha depuis l'installation : ils se sont installés avant 1975, sur des surfaces plus faibles (en moyenne 33 ha), et ont aujourd'hui une forte proportion de SAU en propriété (48 % en moyenne), et une part de SAU en location familiale plus variable.

Ces deux groupes conservent cependant un caractère commun qui est la forte part de terres en propriété, ce qui suggère, comme pour les exploitations enquêtées directement, une stratégie orientée vers la valorisation du patrimoine foncier familial (directement en propriété ou en location). Cette stratégie est sans doute associée à un développement de l'entreprise fondé sur la croissance foncière (au moins pour les agriculteurs installés avant 1975).

Grandes exploitations à temps complet au système de production intensif et modernisé

Les exploitations des classes 8, 9 et 3 se caractérisent sur le plan foncier par une SAU à l'installation plus grande que la moyenne, une croissance foncière plus importante également, notamment depuis 1983 (il y a très peu d'exploitations stables), une dominance du fermage surtout en location tiers et une forte proportion de terres drainées.

Nous faisons l'hypothèse que les ménages agricoles à la tête de ces exploitations ont plutôt une stratégie de développement de leur entreprise. En effet la croissance foncière s'accompagne chez eux d'une intensification et d'une modernisation importante de l'appareil de production. Le niveau d'intensification qu'ont atteint ces systèmes de production laisse imaginer que les exigences des agriculteurs vis-à-vis des qualités du foncier sont fortes : niveaux de rendements élevés, facilités d'exploitation des parcelles. L'importance des drainages réalisés témoigne de leur souci d'améliorer la qualité des sols. D'ailleurs ces exploitations mettent en valeur des combinaisons de sols en moyenne moins contraignantes que les précédents groupes.

Si l'on essaie d'appliquer aux exploitations des classes 8, 9 et 3 la clé d'identification des comportements fonciers décrite à la figure n°27, on obtient les résultats reproduits au tableau n°36.

Tableau n°36 : Répartition des exploitations des classes 8, 9 et 3 selon différents critères de comportement foncier.

% de SAU en loc. fam.	installation avant 1975			installation après 1975		pas d'augm. de la SAU
	% de SAU en propriété			augmentation de la SAU		
	0-9	10-19	20 et +	% de SAU en propriété		
			< 10	10 et +		
< 40	5	2	7	7	3	6
40 et +	2	2	4	3		

Parmi les agriculteurs installés avant 1975, on distingue parfaitement trois groupes selon le mode de faire-valoir :

- sept exploitations ayant moins de 20 % de SAU en propriété et moins de 40 % en location familiale : il s'agit d'exploitations mixtes (lait + boeufs) produisant peu ou pas de céréales,
- huit exploitations laitières ou mixtes ayant plus de 40 % de SAU en location familiale, et produisant plus de céréales (18 % à 76 % de la SAU),
- sept exploitations ayant plus de 20 % de SAU en propriété et moins de 40 % en location familiale, produisant du lait ou de la viande, associé à des céréales (18 à 84 % de la SAU).

Les deux premiers groupes ont des caractéristiques proches respectivement de la trajectoire n°3 (croissance foncière moteur du développement) et n°4 (accumulation du patrimoine, croissance foncière catalyseur du développement). Le comportement foncier des exploitations du troisième groupe n'a pas été identifié dans l'échantillon des 23 exploitations. On peut supposer néanmoins qu'il est proche de celui des exploitations ayant suivi la trajectoire n°4 (importance de la composante patrimoniale, et orientation de production proche). Comme dans l'échantillon enquêté directement, on retrouve une conjonction entre la valorisation d'un patrimoine foncier familial et la diversification du système de production vers les céréales. Cependant, contrairement aux observations réalisées sur les 23 exploitations, on ne remarque pas ici de différence significative de niveau d'intensification (production laitière par vache, chargement bovin), ni de pérennité, entre les exploitations de la trajectoire n°3 et celles de la trajectoire n°4³.

Parmi les agriculteurs installés après 1975, on distingue également quatre groupes :

- trois agriculteurs dont la SAU a augmenté de plus de 8 ha, surtout dans la période récente, et ayant 40 % ou plus de SAU en location familiale et moins de 10 % en propriété : ils présentent des caractéristiques proches des exploitations de la trajectoire n°5 (croissance foncière catalyseur du développement, importance des locations familiales) ;
- sept agriculteurs ayant moins de 40 % de SAU en location familiale et moins de 10 % en propriété, pour cinq d'entre elles (dont trois GAEC) la croissance foncière est récente (trajectoire n°7 : croissance foncière catalyseur du développement, agrandissements récents), pour les deux autres plus ancienne (trajectoire n°6 : croissance foncière catalyseur du développement, importance des locations tiers) ;

³ Cela peut provenir d'une fiabilité médiocre des informations recueillies sur ces critères par enquête indirecte.

- trois agriculteurs dont la croissance foncière dépasse 20 ha, et ayant plus de 20 % de SAU en propriété et moins de 40 % en location familiale : les trajectoires suivies sont probablement intermédiaires entre la trajectoire n°6 et la trajectoire n°4 (importance de la composante patrimoniale) ;
- enfin six agriculteurs n'ont connu aucune croissance foncière depuis leur installation, ce qui peut s'expliquer par une surface à l'installation en moyenne plus importante (50 ha contre 41 ha pour les autres exploitations installées après 1975).

Au total, on retrouve assez bien dans la population totale des huit communes, pour les classes 8, 9 et 3, les comportements fonciers observés dans l'échantillon des 23 exploitations, puisque seules 6 exploitations sur 41 ne peuvent être rattachées à aucune des trajectoires préalablement identifiées.

Exploitations à temps complet à orientation mixte lait + viande en système herbager

Les exploitations des classes 7 et 6 ne se caractérisent pas par un mode de faire-valoir particulier même si le fermage est assez fréquent.

Cependant les exploitations de ces deux classes se différencient nettement des autres classes par le rythme d'évolution foncière, les exploitations de la classe 6 ayant atteint une surface plus grande que celles de la classe 7, grâce à une croissance foncière importante (30 ha en moyenne dont plus du tiers récemment), et une surface à l'installation en moyenne un peu plus élevée. Selon nous cette importante croissance foncière reste tout de même guidée par une stratégie de consommation plutôt que d'entrepreneur (c'est-à-dire de satisfaction des besoins familiaux). En effet la croissance foncière ne s'accompagne pas de modifications notables du système de production, qui reste très proche du système traditionnel Normand.

Les systèmes de production des deux classes ne se distinguent pas suffisamment en terme de niveau d'intensification, pour que l'on puisse imaginer qu'ils aient vis-à-vis des qualités du foncier des exigences différentes quant au niveau des rendements obtenus. Ces exigences seront en tout état de cause modérées. Cependant les exploitations de la classe 6 ont en moyenne des combinaisons de sols plus hétérogènes que celle de la classe 7, probablement en raison de leur croissance foncière forte qui favorise la dispersion du parcellaire.

L'application de la grille d'identification des comportements fonciers aux exploitations des classes 6 et 7 s'avère délicate. En effet, étant donné le faible nombre d'exploitations appartenant à ces classes dans l'échantillon enquêté directement, aucune trajectoire n'a pu être spécifiquement associée à celles-ci. Les

trajectoires définies pour les classes 8, 9 et 3 supposent un processus d'intensification fourragère et laitière qu'on ne rencontre pas dans les exploitations des classes 6 et 7. Nous avons néanmoins opéré la segmentation des classes 6 et 7 décrite au tableau n°37 sur la base des mêmes indicateurs que pour les classes 8-9-3.

Tableau n°37 : Répartition des exploitations mixtes herbagères (classes 6 et 7) de huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe en fonction de leur comportement foncier

Installation	Augmentation de la SAU	Mode de faire-valoir	comportement foncier	effectif
		propriété > 20 % ou loc. fam. > 40 %	intermédiaire entre n°1 et n°2	8
	< 15 ha	propriété < 20 % et loc. fam. < 40 % surface importante à l'installation	proche de la trajectoire n°3	7
avant 1975		propriété < 20 % et loc. fam. < 40 %	trajectoire n°3	9
	> 15 ha	propriété > 20 % et loc.fam. < 40 %	trajectoire n°2	6
		loc. fam. > 40 %	intermédiaire entre n°2 et n°4	5
	< 0	installation sur surface importante en loc. tiers	non repéré	3
après 1975		loc. fam. < 40 % évolution récente	intermédiaire entre n°3 et n°7	2
	> 0	loc. fam. > 40 % évolution ancienne	trajectoire n°2	4

La moitié des exploitations a une stratégie orientée vers la valorisation d'un patrimoine foncier familial. Ces exploitations sont plus proches des exploitations de la classe 2 (trajectoire n°2) par le maintien d'un système mixte herbager sans intensification laitière ou fourragère, que des exploitations des classes 8, 9 et 3, sauf pour cinq d'entre elles (trajectoire intermédiaire entre n°2 et n°4).

Onze exploitations ont un comportement foncier proche des exploitations ayant suivi une trajectoire n°3 : accroissement foncier plus ou moins important en location tiers, moteur du développement global de l'exploitation (pas d'intensification laitière ou fourragère).

Enfin, dix exploitations se sont installées sur des surfaces importantes (environ 40 ha) en location tiers et ont peu ou pas augmenté leur SAU. Ce comportement n'a pas été observé dans l'échantillon enquêté directement.

Les comportements fonciers des exploitations des classes 6 et 7 sont donc plus difficiles à cerner que ceux des autres classes. Ils semblent souvent intermédiaires entre ceux des exploitations de la classe 2 et des classes 8, 9, 3. Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour mieux analyser les stratégies sous-jacentes aux pratiques observées.

La confrontation entre les comportements fonciers, tels qu'ils peuvent être décrits à travers l'enquête indirecte, et les situations familiales des agriculteurs (composition et activité du ménage, succession), permet d'émettre des hypothèses sur leurs projets fonciers à moyen terme. Ces hypothèses sont fondées sur les observations réalisées dans l'échantillon des 23 exploitations (voir tableau n°38).

Parmi les exploitations pérennes, on peut distinguer plusieurs cas de figures :

- les agriculteurs des classes 8-9-3 en phase de développement qui ont mené de front depuis leur installation croissance foncière rapide et investissements importants dans le système de production, vont probablement poursuivre leur développement et leur croissance foncière, avec peut-être une stabilisation et une restructuration foncière pour celles qui ont beaucoup augmenté leur surface récemment ⁴;
- les projets des exploitations des classes 6-7-2 sont plus difficiles à prévoir : vont-ils poursuivre leur croissance foncière avec le même système de production ou au contraire stabiliser la SAU et intensifier la production laitière ou celle de viande (et donc rejoindre les classes 8-9-3) ?

⁴ les quelques exploitations dites à temps partiel de ces classes sont en fait dirigées par de jeunes célibataires.

Tableau n°38 : Hypothèses sur les projets fonciers à moyen terme des agriculteurs des huit communes de la vallée de la Haute-Sarthe. Répartition selon leur situation familiale et leur comportement foncier.

Situation familiale Classe et comportement foncier	couple à temps plein < 45 ans	temps partiel < 45 ans	couple à temps plein > 45 ans successeur	couple à temps plein > 45 ans sans succ.	temps partiel > 45 ans sans successeur
Classes 1-4-5 faible croissance foncière valorisation du patrimoine	4	11	8	26	21
Classes 2-6-7 croissance foncière forte valorisation du patrimoine croissance faible valorisation du patrimoine croissance foncière forte en loc. tiers, moteur stabilité en loc. tiers	 4 3 3 1	 1 1 0 0	 4 1 1 1	 11 3 7 8	 3 7 0 0
Classes 8-9-3 croissance foncière forte en loc. tiers, moteur croissance foncière forte valorisation du patrimoine croissance foncière forte en loc. tiers, catalyseur stabilité foncière	 1 5 7 4	 0 2 3 1	 2 1 0 1	 4 10 0 0	 0 0 0 0
Projets fonciers à moyen terme	développement et croissance foncière ou stabilité	?	préparation de la succession croissance foncière	préparation de la retraite diminution de la surface ou stabilité	

- de même pour les exploitations pérennes des classes 1-4-5, les projets fonciers sont incertains, d'autant plus que les faibles ressources en main-d'oeuvre (ménage pluri-actif) ne vont pas dans le sens d'une croissance foncière importante ;
- pour les agriculteurs des classes 8-9-3 les plus âgés, qui ont pu, grâce à un capital social important, réaliser une accumulation progressive de capital foncier et de capital d'exploitation, et qui préparent leur succession, on peut raisonnablement supposer que leur croissance foncière va se poursuivre ou même s'accélérer dans la perspective d'une augmentation du collectif de travail ;
- les projets des agriculteurs âgés avec successeur des classes 1-4-5 sont plus incertains (maintien par le successeur de la pluriactivité sur petites structures ou engagement dans un processus de croissance foncière importante ?) ;
- enfin, pour les exploitations dont la pérennité n'est pas assurée à moyen terme, les projets fonciers sont faciles à imaginer : stabilité ou diminution de la SAU avec repli sur les terres en propriété, au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'âge de la retraite.

Conclusion

L'enquête exhaustive indirecte fournit donc des indicateurs simples sur le comportement foncier des différentes classes d'exploitations. L'analyse fine des pratiques foncières dans les 23 exploitations permet d'interpréter ces données "brutes" en terme de stratégie foncière et de projet et d'extrapoler les résultats acquis sur les 23 exploitations à l'ensemble des exploitations des huit communes. Ce type d'enquête est facile à mettre en oeuvre et relativement rapide, surtout si l'on dispose déjà d'un fichier exhaustif des exploitations, qu'il suffit alors de compléter.

Les caractéristiques foncières des exploitations des classes 1, 4 et 5 suggèrent une stratégie de valorisation du patrimoine foncier associée à une stratégie de consommation plus ou moins importante, telle que celle adoptée par les exploitations de l'échantillon qui ont suivi une trajectoire n°1. Leurs projets demeurent incertains compte tenu de leur collectif de travail restreint. De la même façon, on retrouve dans l'ensemble des exploitations des classes 8, 9 et 3 des caractéristiques foncières et de système et des projets proches de ceux des exploitations ayant suivi une trajectoire n°5, 6 ou 7 dans notre échantillon (croissance foncière catalyseur du développement global des exploitations, projet de croissance foncière ou de stabilisation).

Au-delà d'un comportement moyen des classes, la grille d'identification des comportements fonciers, issue de l'analyse fine des pratiques foncières, permet de

distinguer des nuances dans les comportements fonciers en fonction de la situation familiale et de la position dans le cycle de vie.

Enfin, des comportements fonciers qui n'avaient pas été recensés dans l'échantillon de 23 exploitations, apparaissent dans la population globale. C'est le cas d'exploitations moyennes à grandes, stables sur le plan foncier, ou d'exploitations des classes 6 et 7, aux comportements fonciers intermédiaires entre les trajectoires n°2 et n°4, ou n°3 et n°7. Les projets de ces agriculteurs sont plus difficiles à cerner que pour les autres classes, et leurs situations mériteraient d'être analysées plus finement à partir d'enquêtes directes sur les pratiques foncières des exploitations.

Les hypothèses que nous venons d'élaborer sur les stratégies et les projets fonciers des différentes classes d'exploitations peuvent être utilisées dans une perspective d'aménagement de l'espace rural local. L'exemple de la commune de Coulonges-sur-Sarthe servira d'illustration à une démarche possible.

6.2. Localisation des activités agricoles dans la commune de Coulonges-sur-Sarthe - Enseignements pour l'aménagement

Parmi les huit communes, celle de Coulonges-sur-Sarthe a été choisie pour une phase d'enquête fine sur la localisation des différents types d'agriculteurs en raison de sa forte proportion d'exploitations non pérennes. L'objectif de cette enquête était de préciser la qualité et la localisation des terrains potentiellement libérables, afin de mieux programmer les mesures d'aménagement à mettre en oeuvre pour limiter l'abandon de ces terres et faciliter leur reprise, soit pour agrandir des exploitations existantes, soit pour installer des jeunes agriculteurs. Le principe de cette enquête parcellaire est rappelé au chapitre II.

Après une présentation du territoire de Coulonges-sur-Sarthe et des personnes qui l'exploitent, nous observerons quelle est la localisation des différentes activités agricoles en commentant les cartes thématiques établies. Une carte de fragilités des espaces à l'intérieur de la commune synthétisant les cartes thématiques sera ensuite présentée. Nous en tirerons des propositions en matière d'aménagement foncier. Nous essaierons également d'évaluer les possibilités et modalités d'extension d'un tel dispositif à l'ensemble de la vallée de la Haute-Sarthe.

6.2.1. Un territoire aux potentialités agronomiques diversifiées

La commune de Coulonges-sur-Sarthe est une commune de taille moyenne du bassin versant de la Sarthe (965 ha cadastrés). Son finage est consacré à près de 90% à l'activité agricole. Il comporte deux parties bien distinctes : la vallée alluviale de la Sarthe, large de près d'un kilomètre à cet endroit, à laquelle se raccordent les vallons plus étroits de ses affluents (cours amont du Radrel et ruisseau des Acrans, à la limite ouest du finage), et le plateau recouvert de limons. Les pentes qui relient ces deux ensembles sont assez fortes. Le bourg de Coulonges est situé sur le bord sud-est du plateau mais les sièges des exploitations sont dispersés à travers tout le finage.

Le finage présente une assez grande diversité de milieu. Tout comme dans les trois secteurs représentatifs (voir Chapitre I), on peut distinguer différents quartiers (voir en annexe n°7 leur localisation et leurs principales caractéristiques). Ils diffèrent avant tout par leur milieu : pente, type de sol, hydromorphie. Ainsi les quartiers présentent des aptitudes à la diversification et à l'intensification contrastées. La vallée de la Sarthe est le domaine des prairies de fauche et surtout des parcs de grande taille pour les bêtes à viande et les génisses. Les terrasses sur argiles vertes sont également occupées par les prairies permanentes mais la proximité des habitations et la moins grande exposition aux inondations autorisent leur pâturage par les troupeaux reproducteurs (vaches allaitantes ou laitières). Les terrains sur gaizes, sols peu profonds généralement sains, sont occupés soit par les prairies lorsque les pentes sont fortes (éventuellement avec des vergers de pommiers assez anciens), soit par des cultures lorsque les pentes sont plus faibles. Mais ces terrains sont peu favorables aux cultures d'été (notamment le maïs) à cause de leur faible réserve en eau. Le plateau couvert de limons, enfin, est consacré aux cultures, avec quelques prairies et vergers ⁵.

6.2.2. Les personnes qui exploitent des terres à Coulonges-sur-Sarthe sont également très diverses

Plus de cinquante personnes ont été recensées comme exploitant des terres à Coulonges-sur-Sarthe (52 en tout pour 773 ha, dont 12 personnes pour lesquelles nous ne disposons que de peu d'informations). Près de 40% seulement résident dans la commune et exploitent à peine plus de la moitié de la SAU recensée. Les autres habitent dans des communes voisines ou proches.

⁵ Les occupations citées ici sont celles qui ont été observées sur les photographies aériennes et sur le terrain, par observation directe du paysage.

Tableau n°39 : Répartition de la surface agricole de Coulonges-sur-Sarthe selon le type d'exploitant

Exploitations	eff	dont résidant à Coulonges	SAU à Coulonges	dont SAU des résidents
<i>Exploitations pérennes</i>	11	4	224	168
dont Grandes	7	2	174	140
Moyennes	3	1	46	24
Temps partiel	1	1	4	4
<i>Exploitation à pérennité incertaine</i>	7	2	155	79
dont Grandes	2	0	36	0
Moy. et Petites	4	1	98	59
Temps partiel	1	1	20	20
<i>Exploitations non pérennes</i>	15	5	210	?
dont Grandes	3	0	56	0
Moyennes	4		67	?
Petites	8	5	87	78
<i>Non agriculteurs et retraités</i>	7	1	13	3
<i>Activité non connue</i>	12	?	107	?
<i>Vente d'herbe</i>	-	-	41	?
Ensemble	52	?	750	?

On peut regrouper ces personnes selon plusieurs catégories : les agriculteurs, divisés eux-mêmes selon la pérennité de leur exploitation, et les non-agriculteurs (voir tableau n°39). Les systèmes de production sont variés avec une fréquence d'orientation viande plus importante que la moyenne des exploitations des huit communes.

En dehors de la surface agricole exploitée par des agriculteurs ou non agriculteurs, 26 ha encore considérés au cadastre comme surface agricole sont d'ores et déjà plantés (peupliers, frênes, merisiers, ...).

Au total c'est 28% de la SAU recensée à Coulonges (210 ha) qui pourraient être libérés très prochainement, auxquels s'ajoutent les surfaces actuellement en vente d'herbe et les surfaces libérables à moyen terme (respectivement 5 et 21% de la SAU recensée, soit 194 ha). Parmi la SAU libérable très prochainement, 22% se situent en vallée de Sarthe, 23% sur argiles vertes, 42% sur sols labourables mais peu épais et 9% seulement sur sols de limons des plateaux (voir tableau en annexe n°7). Elle est dispersée à travers tout le finage. Les exploitations pérennes exploitent surtout la partie nord de la commune, celles dont la pérennité est incertaine la partie sud-ouest.

6.2.3. La localisation des activités dépend des potentialités du milieu et de la situation du siège d'exploitation

Nous aborderons la localisation des activités agricoles par l'analyse de deux cartes : celle de l'utilisation des parcelles : terres ou prés, et celle de la localisation des parcelles des différents systèmes de production.

Les exploitations qui ont leur siège à Coulonges-sur-Sarthe sont bien regroupées malgré le remembrement déjà ancien (1952)⁶. Certaines des plus grandes exploitations ont parfois 2 ou 3 blocs de parcelles afin de pouvoir bénéficier de milieux plus diversifiés (terres labourables de plateau et parcs pour les bêtes à viande dans la vallée). Les deux seules exploitations très morcelées sont dirigées par un exploitant double-actif, et un retraité. Les exploitations ayant leur siège hors commune s'intercalent entre les résidents de Coulonges. Elles occupent de façon dominante la moitié sud-ouest de la commune, c'est-à-dire l'essentiel des sols sur alluvions anciennes et plus de la moitié des sols alluviaux de la vallée de la Sarthe.

⁶ L'habitat dispersé favorise probablement le regroupement du parcellaire des exploitations en diminuant le risque de concurrence pour les parcelles proches des sièges d'exploitation. Il n'y a que très rarement plus d'un siège par lieu-dit.

La majeure partie du territoire de Coulonges-sur-Sarthe (80%) est occupée par les prairies permanentes données à bail ou louées à l'année. Elles occupent la quasi-totalité de la vallée alluviale de la Sarthe et des terrasses sur alluvions anciennes, les trois-quarts des sols de pente sur gaizes, mais la moitié seulement du plateau limoneux.

Les terres labourées par contre sont très localisées : sur le plateau limoneux (qu'elles occupent à 42%), et les sols limoneux battants et hydromorphes du nord-ouest de la commune (qu'elles occupent à 63%). Quelques parcelles sur pentes douces (gaizes ou alluvions anciennes) ont été labourées.

Des parcelles de grandes dimensions ont été récemment plantées de peupliers dans la vallée alluviale, de frênes et merisiers sur les parcelles non inondables du plateau limoneux.

Les exploitations laitières sont concentrées dans la partie ouest de la commune. Les parcelles correspondantes sont donc les seules à être porteuses de quotas laitiers, ce qui peut conditionner leur utilisation après leur abandon par les exploitants cessant leur activité. Les exploitations viande spécialisée occupent le quart nord-est de la commune et quelques parcelles dans le quart sud-ouest.

Le centre de la commune autour du bourg et des axes routiers principaux est le domaine des non-agriculteurs : retraités, résidents secondaires, artisans ou salariés. Cette localisation s'explique assez facilement : les parcelles à proximité du bourg sont plus petites que la moyenne, souvent sur un terrain en pente, peu commodes à exploiter (traversée du bourg par les matériels et les troupeaux). On peut imaginer qu'elles sont de ce fait délaissées par les agriculteurs qui recherchent des parcelles plus grandes, mieux situées par rapport au siège d'exploitation (il n'y a aucun siège d'agriculteur dans le bourg même, sauf un pluri-actif), et sur des terrains moins pentus.

Finalement, on peut dire que d'une façon globale l'utilisation des parcelles respecte les potentialités des sols présents : par exemple il n'y a pas de labours sur les sols les plus contraignants. Le milieu apparaît comme le principal facteur de localisation des activités. Le second facteur est structurel : il s'agit de la localisation relative du siège d'exploitation et des parcelles. Le regroupement des parcelles autour du siège d'exploitation explique que certaines terres labourables de bonne qualité demeurent en prairies, ou au contraire que certaines exploitations soient scindées en deux blocs de parcelles pour bénéficier de milieux plus diversifiés que ceux existant à proximité immédiate du siège. On retrouve ici les facteurs de localisation mis en évidence dans l'échantillon de 23 exploitations.

6.2.4. Les deux tiers de la SAU appartiennent à des personnes qui résident dans la vallée de la Haute-Sarthe

60 personnes ont été recensées comme propriétaires de terres à Coulonges-sur-Sarthe.

Les propriétaires ne se répartissent pas de façon uniforme sur le territoire de la commune, selon leur lieu de résidence⁷ :

- Les propriétaires résidant à Coulonges (16 personnes) possèdent essentiellement la partie nord-est de la commune, et des parcelles dispersées à l'ouest du bourg (39% de la surface agricole recensée). Les deux-tiers d'entre eux possèdent moins de 10 ha.
- Les propriétaires non résidant (36 personnes) occupent plutôt l'ouest, le sud et quelques parcelles autour du bourg (52% de la surface). La plupart d'entre eux habitent à proximité de Coulonges, dans une commune de la vallée de la Haute-Sarthe. Les propriétaires qui résident hors du département sont peu nombreux mais possèdent près de 20% de la surface agricole. Aucun propriétaire non résidant ne possède néanmoins plus de 50 ha, et 70% possèdent moins de 10 ha.

La plupart des propriétaires sont agriculteurs (15 personnes) ou retraités (22 personnes) et possèdent respectivement 4 ha sur 10 et 3 ha sur 10.

Le faire-valoir est partagé entre fermage (45% de la surface) et faire-valoir direct (42% de la surface). 9% de la surface sont loués à l'année. Ces parcelles sont disséminées à travers le territoire avec une prépondérance dans la vallée de la Sarthe.

Il n'y a pas de relations entre le mode de faire-valoir d'une parcelle et son type de sol, sauf pour les parcelles louées à l'année qui sont plutôt situées sur les terrains les plus contraignants (prairies inondables de la vallée ou argiles vertes).

6.2.5. Fragilité relative des espaces agricoles de Coulonges-sur-Sarthe : enseignements pour l'aménagement

A la suite de cette photographie du territoire de Coulonges-sur-Sarthe et de son utilisation, deux questions se posent aux responsables de l'aménagement :

⁷ Pour 10 d'entre eux, le lieu de résidence n'a pu être renseigné.

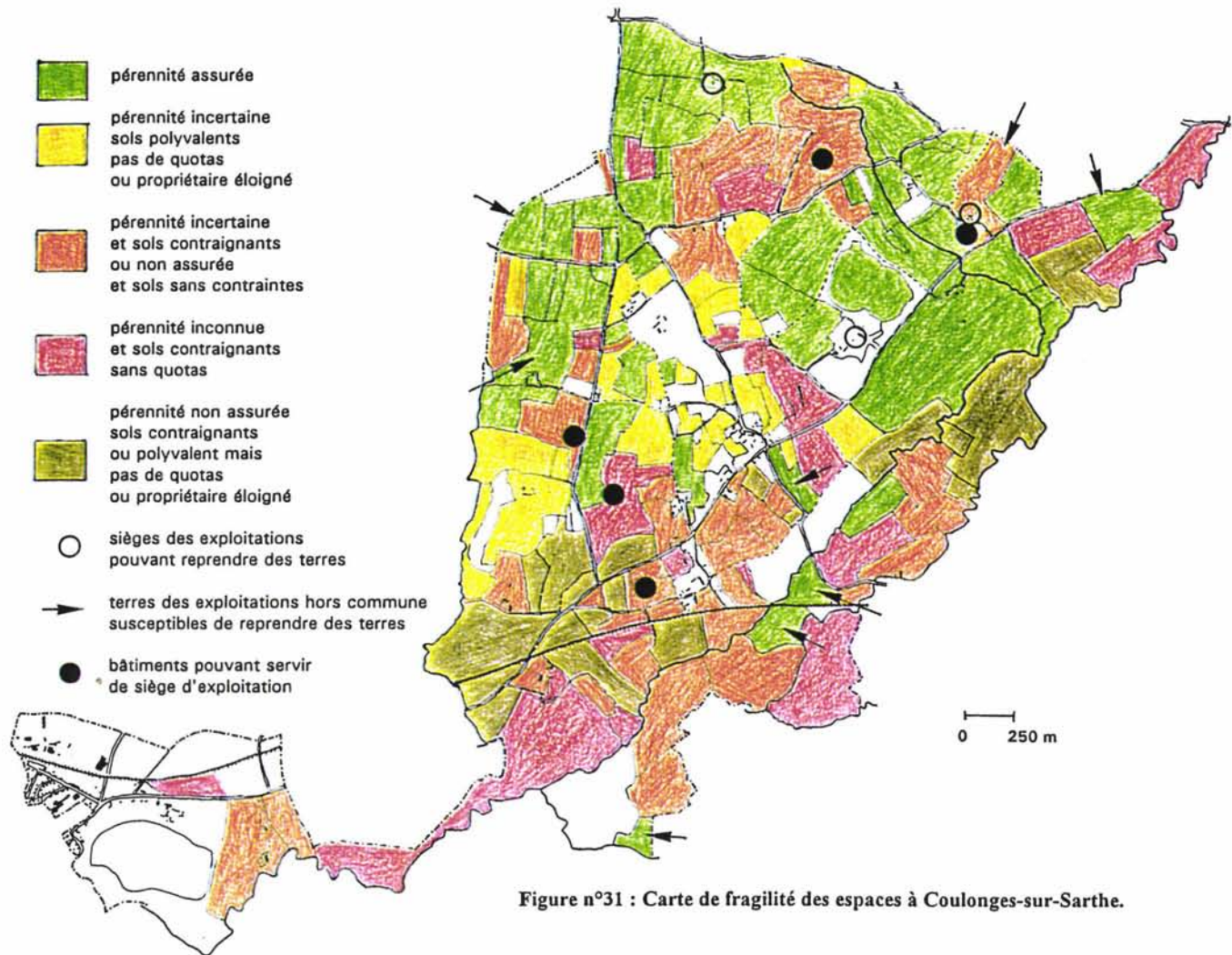


Figure n°31 : Carte de fragilité des espaces à Coulonges-sur-Sarthe.

- Dans quels quartiers (c'est-à-dire sur quels types de terrains) sont localisées les parcelles susceptibles d'être prochainement libérées par les agriculteurs cessant leur activité ?
- Comment se situent-elles par rapport aux sièges et aux parcelles des exploitations susceptibles de reprendre des terrains, et par rapport aux maisons et bâtiments susceptibles de constituer un siège convenable pour l'installation d'un jeune agriculteur ?

La figure n°31 permet de synthétiser l'ensemble des informations disponibles sur les parcelles de Coulonges. Nous pouvons ainsi constater que :

- Les parcelles de la vallée alluviale et des terrasses d'alluvions anciennes (secteurs n°1 et 2, figure n°31) sont utilisées soit par des exploitations à la pérennité incertaine, soit par des exploitations à la pérennité inconnue (parcelles en vente d'herbe qui ne portent pas de quota et dont le propriétaire réside à l'extérieur de la vallée de la Haute Sarthe), soit encore par des exploitants qui vont prochainement cesser leur activité. Ces dernières parcelles sont assez bien regroupées au sud-ouest et à l'est de la commune. Un seul lieu-dit est susceptible de constituer un siège d'exploitation pour une installation dans ces secteurs. Les exploitations pérennes exploitant des terrains dans ces secteurs ont pour la plupart leur siège hors commune.
- Les parcelles sur gaizes (secteurs n°3 et 4 de la figure n°31) sont occupées en partie par des exploitations pérennes (partie est du secteur n°3), mais surtout par des exploitations dont la pérennité est incertaine (majorité du secteur n°4). Les quelques parcelles devant être libérées prochainement sont plutôt dispersées. Quatre lieux-dits pourraient accueillir un siège d'exploitation. Les deux lieux-dits du secteur n°4 et un du secteur n°3 ne disposent que de peu de terres disponibles à moyen terme et à proximité. Par contre le quatrième lieu-dit, au nord de la commune, pourrait bénéficier d'un ensemble de parcelles assez important, d'un seul tenant. Ces parcelles pourraient également être convoitées par les trois exploitations pérennes ayant leur siège à proximité.
- Les parcelles sur limons des plateaux (secteur n°5) et sur sables fins limoneux (secteur n°6) sont pour plus de la moitié utilisées par des exploitations pérennes. Les quelques parcelles qui sont utilisées par des exploitations à la pérennité incertaine ou non assurée sont de petites dimensions. Il n'est pas certain qu'elles intéressent les exploitations pérennes voisines sauf si elles sont regroupées, mais elles pourraient être reprises par des non agriculteurs. Il n'y a pas de sièges potentiels pour une installation dans ce secteur.

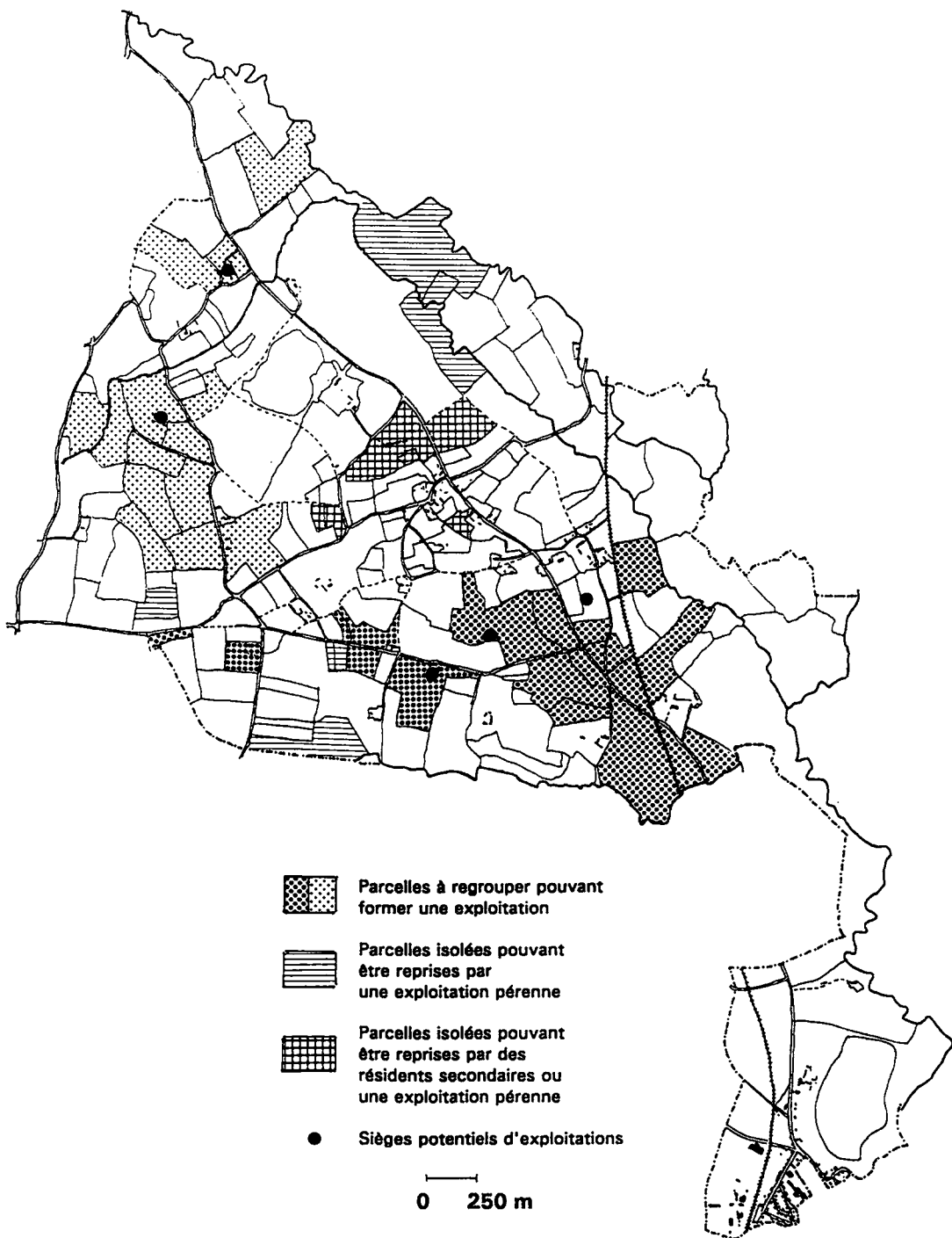


Figure n°32 : Propositions d'aménagements fonciers pour le territoire de Coulonges-sur-Sarthe.

En terme d'aménagement, on peut retenir deux priorités à court terme (voir figure n°32) :

- Regroupement de parcelles sur gaizes au nord de la commune formant un ensemble de 72 ha, avec deux sièges possibles. Sans offrir des potentialités agronomiques très élevées, ces terrains peuvent être labourés. Ils pourraient éventuellement être complétés par quelques parcs en vallée de la Sarthe. Ce premier regroupement concernerait 4 exploitations actuellement encore en activité.
- Regroupement au sud-ouest de la commune formant un ensemble de 78 à 85 ha (selon que l'on regroupe ou non les parcelles les plus éloignées). Trois sièges sont possibles. Les terrains sont ici moins favorables aux cultures que dans le premier regroupement envisagé. Le nombre d'exploitations et de propriétaires concernés est plus grand, donc devrait rendre l'opération plus complexe.

D'autres parcelles plus disséminées (à l'ouest et à l'est) pourraient être reprises par les exploitations pérennes existantes (deux ayant leur siège à Coulonges, une ayant son siège hors commune, mais exploitant une surface déjà importante à Coulonges). Les parcelles libérées les plus proches du bourg pourraient de plus intéresser les non-agriculteurs. Mais ceci n'est qu'une hypothèse qui demanderait à être confirmée par une interview des agriculteurs potentiellement repreneurs de terrains.

A plus long terme (environ 10 ans), il faudra réfléchir à l'aménagement de l'ensemble du secteur de vallée (secteur n°1) et du secteur n°4 (sur gaize). La vallée sera-t-elle "colonisée" par des exploitations productrices de viande bovine de très grandes dimensions de type "ranch" comme elle commence à l'être aujourd'hui ? Ou bien continuera-t-elle à être exploitée par des agriculteurs disposant de plusieurs groupes de parcelles aux potentialités diversifiées ? Les petites parcelles à proximité du bourg seront-elles toutes reprises par des résidents secondaires ou des pluriactifs ? Dans ce cas, quels sont les aménagements nécessaires à ce type d'usage ?

Conclusion

Le territoire de la commune de Coulonges-sur-Sarthe offre un éventail assez large de milieux aux potentialités agronomiques diversifiées. Les atouts du milieu naturel, qui ne sont pas négligeables ne sont semble-t-il pas suffisants pour maintenir au sein de la commune une agriculture dynamique : le territoire est largement "colonisé" par les exploitations extérieures, les exploitations pérennes occupent à peine le tiers de la surface agricole (et seules quatre sur onze ont leur siège à Coulonges), près de 30%

favorable aux cultures, ces dernières n'occupent que 20% de la surface et sont très localisées. Globalement la localisation des activités agricoles au sein du territoire de Coulonges dépend en premier lieu du milieu naturel et en deuxième lieu de la localisation des sièges d'exploitations. Les résidents secondaires et les pluriactifs sont regroupés autour du bourg. La propriété foncière à Coulonges est de petite dimension, aux mains des agriculteurs et des retraités, qui résident en majorité à proximité. Ceci est un atout dans une opération de restructuration foncière, les propriétaires étant plus faciles à joindre, et peut-être plus motivés par une "sauvegarde" du territoire agricole de la région.

La synthèse d'un ensemble d'informations relatives aux parcelles elles-mêmes, aux agriculteurs et aux propriétaires permet de dégager trois grandes zones pour l'aménagement foncier :

- Le secteur nord ne nécessite pas d'aménagements particuliers. Un regroupement de quatre exploitations devant prochainement disparaître est envisageable pour l'installation d'un jeune agriculteur. Il devrait être assez facile à réaliser.
- La partie la plus proche du bourg du secteur centre-ouest, plus fragile, sera certainement reprise par des non-agriculteurs, ce qui nécessitera des aménagements spécifiques. Ce secteur devra être particulièrement surveillé si l'on veut éviter le mitage, les parcelles étant de petite dimension et les propriétés et exploitations particulièrement morcelées.
- Un secteur sud-sud-est, dont l'avenir est préoccupant : milieu contraignant voué aux prairies permanentes, abondance des locations précaires, nombreuses parcelles utilisées par des exploitations dont la pérennité n'est pas assurée, morcellement des propriétés et des exploitations. Un regroupement de parcelles est envisageable aussi dans ce secteur mais il sera moins facile à obtenir.

Le type de travail que nous venons de décrire fournit des informations indispensables pour réaliser un aménagement foncier global : identification des partenaires potentiels de la restructuration foncière (propriétaires et exploitants), repérage des utilisations actuelles du territoire, localisation des secteurs à aménager. Cependant il apporte peu d'éléments pour la connaissance des mécanismes à l'oeuvre dans la restructuration foncière en cours.

Un travail de ce type est envisagé et déjà commencé pour l'ensemble des 50 communes de l'association de développement de la vallée de la Haute-Sarthe. Pour cette opération de plus grande envergure, le recueil des données est simplifié par l'utilisation des bases de données existantes : le fichier des exploitants tenu par la Chambre d'Agriculture (dernière mise à jour en 1988), la base ARSOE. Seules la

localisation des parcelles des différents agriculteurs et non agriculteurs et l'identification des propriétaires nécessitent la réunion d'un jury communal. Les interviews peuvent ainsi être limitées à une demi-journée ou une journée complète selon la taille de la commune. L'identification des propriétaires peut aussi se faire à partir du cadastre, opération facilitée par l'informatisation progressive de ce dernier.

Néanmoins ce type d'étude exige une quantité de travail assez considérable, non seulement pour le recueil des données, pour la saisie, mais aussi pour leur traitement. A cet égard, il apparaît particulièrement important de réfléchir à la conception de la base de données sur le foncier et les exploitations. Le principe de trois fichiers (parcelles, exploitants, propriétaires) pourrait être conservé, avec des passerelles entre eux.

Le travail réalisé à Coulonges-sur-Sarthe apparaît comme un outil très riche pour les études préalables aux aménagements fonciers. En effet ce qui intéresse les décideurs en matière d'aménagement est d'essayer d'imaginer les utilisations futures possibles du territoire. Or nous venons de le voir celles-ci dépendent de la confrontation entre des potentialités agro-pédologiques et la dynamique des Systèmes Familles-Exploitations. La méthode proposée ici permet d'identifier grossièrement les Systèmes Familles-Exploitations présents, dont on connaît par ailleurs la dynamique en référence à une typologie pré-existante. Les potentialités agro-pédologiques sont quant à elles définies à la fois par ce qu'en disent les agriculteurs interviewés et par les études pédologiques éventuelles. La méthode permet en même temps de repérer les partenaires éventuels d'un aménagement foncier : les agriculteurs qui vont cesser leur activité prochainement, ceux qui sont susceptibles, compte tenu de leur dynamique actuelle de reprendre des terres, et les propriétaires fonciers qu'il faudra mobiliser.

Ainsi la typologie des espaces présentée, qui fait référence à leur plus ou moins grande fragilité par rapport aux risques de déprise, et les aménagements proposés pour chaque type d'espace, intègrent des variables foncières mais aussi des critères relatifs aux Systèmes Familles-Exploitations (notamment la situation familiale). Les hypothèses formulées sur la fragilité des espaces supposent bien entendu qu'il n'y ait pas à moyen terme de bouleversement techniques majeurs (en effet les potentialités agro-pédologiques sont contingentes des techniques de cultures utilisées) et que les ruptures éventuelles dans les trajectoires d'évolution des Systèmes Familles-Exploitations soient prévisibles (donc que le fonctionnement de ceux-ci soit connu de façon assez approfondie).

CONCLUSION

Ce travail de recherche sur les comportements fonciers des agriculteurs est le fruit d'une double influence :

- une demande locale de diagnostic sur l'évolution de l'utilisation des terres agricoles d'une zone fragile, la vallée de la Haute-Sarthe,
- et une réflexion, interne au CEMAGREF, sur les méthodes d'appréhension du devenir des zones agricoles fragiles. Ce travail s'est également appuyé sur les travaux de l'INRA-SAD Versailles-Dijon-Mirecourt sur l'analyse de la diversité des systèmes d'exploitations agricoles à l'échelle d'une petite région.

Ce travail apporte des réponses d'ordre cognitif et méthodologique sur les déterminants des comportements fonciers, la possibilité de les appréhender à partir de l'analyse des pratiques foncières, et enfin sur les relations entre une politique relative à l'occupation de l'espace rural et la dynamique de développement des exploitations agricoles.

Notre conclusion s'articulera donc autour de quatre points : un retour sur les hypothèses et les questions de recherche, la validation de la démarche de recherche, les enseignements en termes d'aménagement et de développement, et les améliorations méthodologiques envisageables pour l'action.

Retour sur les hypothèses et questions de recherche

Ce travail confirme tout d'abord que les agriculteurs ont des comportements différenciés vis-à-vis du foncier. On peut aller jusqu'à parler de stratégies foncières, dans la mesure où les agriculteurs expriment des projets vis-à-vis du foncier. A l'issue de la présentation du modèle de décision foncière des agriculteurs que nous proposons, trois questions étaient posées. La première concernait l'existence de liaisons entre des combinaisons de pratiques foncières particulières et les stratégies foncières. Cette question reçoit une réponse positive. L'établissement de ces liaisons

exige d'obtenir de la part des agriculteurs une explicitation de leurs pratiques, et d'intégrer ces pratiques dans la dynamique globale d'évolution des exploitations. Ceci implique, nous le verrons plus loin, des procédures d'enquêtes particulières.

La deuxième question concernait les relations entre stratégies foncières et finalités globales des systèmes familles-exploitations. Notre travail montre qu'il y effectivement une relation forte entre les deux. Les résultats de nos enquêtes nous conduisent à insister à nouveau sur le rôle de la famille dans la définition de ces stratégies globales. Ainsi des liaisons ont été mises en évidence entre les modalités et facteurs de déclenchement des pratiques foncières et les moments du cycle de vie des exploitations où elles sont mises en oeuvre. Ce point est important à considérer pour l'élaboration de scénarios prospectifs d'évolution foncière.

Nos enquêtes ont montré d'autre part que les relations familiales et sociales des agriculteurs interviennent de façon importante dans l'accès au foncier, notamment dans l'accès aux informations sur les opportunités foncières de location ou d'achat. L'analyse de ses relations relève d'autres disciplines telles que la sociologie, et l'évaluation de leur impact économique reste à faire.

Finalement, s'il n'a pas toujours été possible de rattacher de façon univoque le fonctionnement de chaque exploitation enquêtée à l'une ou l'autre des trois logiques foncières posées en hypothèse, cette grille nous a beaucoup aidé dans l'interprétation des comportements fonciers des agriculteurs.

La dernière question de recherche concernait la hiérarchie entre les différents déterminants des comportements fonciers. Les trois types de stimuli des actions foncières annoncés dans les hypothèses ont été rencontrés parmi les exploitations enquêtées. Mais leur hiérarchie s'est avérée assez difficile à établir.

Le poids des déterminants biophysiques du milieu n'a pu être évalué avec précision, du fait de la grande diversité des conditions de milieu présentes dans les trois secteurs retenus, et de la petite taille de l'échantillon d'exploitations enquêtées. Par ailleurs, les processus d'adaptation des Systèmes Familles-Exploitations aux caractéristiques de l'espace relèvent plutôt des décisions tactiques sur le pas de temps de la campagne agricole, alors que nous avons centré notre attention sur les décisions foncières stratégiques qui s'inscrivent dans la dynamique globale d'évolution des exploitations à moyen et long terme. Enfin il nous semble que l'analyse de ces processus d'adaptation à l'espace est plutôt du ressort des agronomes, particulièrement ceux qui, au sein d'équipes pluridisciplinaires, adoptent une approche systémique du fonctionnement des exploitations agricoles. Cela n'exclut pas pour autant d'en mesurer les conséquences économiques pour répondre aux interrogations sur les utilisations futures de l'espace agricole.

L'influence sur le foncier de l'environnement économique et des politiques (concernant l'espace ou les exploitations) est toujours "médiatisée" par les Systèmes Familles-Exploitations. Par exemple lorsque le marché foncier se détend, lorsque des aménagements collectifs sont réalisés, les modifications du foncier sont d'autant plus importantes que les capacités de développement des exploitations leur permettent de valoriser ces opportunités et que les projets des agriculteurs les y incitent.

Les déterminants externes qui agissent sur le système de production (politique des quotas, politique du crédit par exemple) ont un effet au moins aussi important, sinon plus, sur les modifications de l'espace que les politiques d'aménagement proprement dites. Leur influence dépend également du fonctionnement des Systèmes Familles-Exploitations.

Il ne nous pas été possible de mesurer réellement le poids respectif des différents types de stimuli. Tout au plus pouvons nous dire qu'il varie selon le degré d'ouverture vers l'extérieur des exploitations. Répondre à cette question nécessiterait une enquête (plus simple et plus rapide) auprès d'un plus grand nombre d'exploitations pour évaluer l'importance statistique des différentes stratégies identifiées sur ce petit échantillon.

Nous n'avions pas pris le parti au départ d'analyser le rôle des relations des exploitations entre elles et avec les autres acteurs du monde rural (notamment les propriétaires fonciers, les résidents secondaires). Ce rôle apparaît pourtant en filigrane au travers de nos enquêtes, dans les concurrences ou les complémentarités qui peuvent exister entre des demandes différenciées d'espace, dans les réseaux par lesquels transite l'information sur les terres à louer ou à vendre. La mise en évidence de ces relations pourrait s'appuyer sur des méthodes d'investigation utilisées dans d'autres disciplines, comme la sociologie. L'analyse économique des conséquences de ces relations reste à faire, aussi bien au niveau individuel des exploitations, qu'à celui plus global de l'économie d'une petite région. Un nouveau champ s'ouvre là pour l'interdisciplinarité.

Validation de la démarche de recherche

La partie méthodologique la plus originale de ce travail correspond à l'analyse des stratégies foncières des agriculteurs.

La typologie des pratiques foncières et des stratégies foncières

Ce travail confirme la valeur des typologies d'exploitations dans la représentation de la diversité. La typologie des stratégies foncières élaborée au cours de ce travail constitue un résultat méthodologique important de la recherche. Elle est fondée sur une typologie des pratiques foncières et fait largement intervenir la notion de séquences de pratiques ou d'événements qui se déroulent dans le temps. L'analyse de l'évolution d'une exploitation par l'étude des transformations des flux internes et externes est souvent difficile du fait du manque d'informations fiables et fines sur le passé des exploitations et de l'absence de méthodes de formalisation. Inversement la représentation de l'évolution par une succession d'états, plus aisée, ne dit rien des processus à l'oeuvre. La notion de séquence d'événements paraît alors comme une alternative intéressante pour représenter des dynamiques.

A partir de notre expérience d'enquête, il est possible de proposer quelques règles pour le repérage et la description des pratiques foncières, nécessaires à l'identification des stratégies foncières. Il importe tout d'abord de balayer de façon systématique tous les types de pratiques foncières (notamment les changements d'utilisation), de façon à éviter que l'agriculteur ne privilégie un point de vue plutôt qu'un autre. Il est commode pour cela de s'appuyer sur le tableau d'inventaire des parcelles. Il est également nécessaire de bien cerner les causes et les conséquences des pratiques foncières, en les replaçant par rapport aux objectifs d'ordre stratégique des agriculteurs. Pour cela, la description de l'évolution globale des Systèmes Familles-Exploitations doit se faire indépendamment de la description des pratiques foncières, de façon à n'oublier aucune étape, et à interpréter correctement les trajectoires observées. Il faut en effet multiplier les possibilités de recoupement des informations entre elles.

Après le repérage des événements, il est nécessaire de les classer, et de formaliser les enchaînements, pour définir des séquences significatives d'une étape de développement de l'exploitation. Pour cette recherche, l'analyse a été faite manuellement et par tâtonnements. En effet les méthodes classiques d'analyse de données utilisées par ailleurs au cours de ce travail, ne sont pas adaptées au traitement des enchaînements d'événements. Plusieurs questions se posent : A partir de quels critères doit-on découper les trajectoires en séquences ? Faut-il nécessairement privilégier les événements fonciers comme nous l'avons fait ici, ou plutôt les événements familiaux, ou encore ceux relatifs au système de production ? Comment traiter des simultanités entre événements, et des événements ponctuels par rapport à des processus qui se déroulent dans le temps ? L'analyse des pratiques foncières pour des échantillons d'exploitations plus importants que celui que nous avons étudié nécessiterait d'utiliser des méthodes de traitement automatique appropriées.

Propositions pour une démarche de recherche sur les comportements fonciers des agriculteurs

Une des principales limites méthodologiques de ce travail est l'articulation des différentes étapes, qui limite de fait la portée des résultats établis sur les comportements fonciers des agriculteurs. Compte tenu de notre expérience, il semble possible aujourd'hui de proposer un autre cheminement pour répondre aux questions de recherche initiales :

- Monographies de quelques exploitations (une dizaine environ) centrées sur le thème des pratiques foncières. A ce niveau la plus grande diversité possible d'exploitations est recherchée. Le choix des exploitations est guidé par quelques hypothèses issues d'une étude bibliographique. On tire de ces monographies des hypothèses affinées sur les déterminants des pratiques foncières. Une enquête ouverte du type de celle que nous avons faite convient bien dans cette phase exploratoire. Le faible nombre d'exploitations autorise une deuxième interview si nécessaire pour affiner l'interprétation.
- Le comportement foncier de chaque type d'exploitation peut être modélisé en utilisant par exemple la programmation linéaire, et des hypothèses d'évolutions testées ¹.
- Les variables qui apparaissent comme des déterminants des pratiques foncières servent de critères d'échantillonnage pour une enquête auprès d'un plus grand nombre d'exploitations. Par exemple si le milieu naturel semble être un facteur important des pratiques foncières, un échantillonnage aréal ² devra être conservé. Cette enquête est destinée à vérifier la validité des hypothèses émises à partir des monographies. C'est de cette enquête que l'on pourra tirer une typologie des exploitations selon leur stratégie foncière, et tester véritablement la relation entre le type de Système Famille-Exploitation (tel qu'on peut le définir à partir d'une enquête par jury communal) et les types de stratégies foncières.

¹ Au cours de notre thèse, nous avons construit quelques modèles de programmation linéaire pour représenter le comportement de deux exploitations réelles de la vallée de la Haute-Sarthe. Ce travail a permis d'analyser leur fonctionnement, de hiérarchiser les contraintes foncières par rapport aux autres contraintes de l'exploitation, d'analyser le problème de l'adéquation des différentes ressources de l'exploitation, et de tester l'impact de certaines stratégies foncières sur les résultats économiques des deux exploitations. Les résultats, qui n'avaient aucune prétention à la représentativité, peuvent être consultés dans le mémoire de doctorat mais ne sont pas reproduits dans cet ouvrage.

² l'échantillon est constitué de la totalité des exploitations dont le siège est situé dans des secteurs représentatifs

La production cognitive consisterait en une explication des différentes stratégies foncières, la production méthodologique en une liste des critères permettant de décrire ces stratégies et une description des méthodes pour recueillir les informations indispensables sur un autre échantillon d'exploitations et/ou dans une zone différente. Cette démarche présente trois avantages par rapport à celle que nous avons suivie :

- les relations entre pratiques foncières, stratégies d'évolution globale et logiques familiales sont approfondies (monographies),
- la portée des résultats de l'analyse monographique est connue par le biais de la deuxième enquête,
- la modélisation permet de mesurer les impacts économiques des différentes stratégies foncières passées, élément faisant défaut dans la recherche présentée ici, de prévoir les conséquences à moyen terme de chacune des stratégies futures envisagées et de tester la faisabilité des projets exprimés par les agriculteurs.

Enseignements en terme d'aménagement de l'espace rural et de développement des exploitations

Un des intérêts de ce travail, en terme de développement des exploitations agricoles, est d'insister sur l'importance du rythme de croissance foncière. Il existe des phases-clés de la vie de l'exploitation dans lesquelles le foncier semble jouer un rôle moteur pour le développement. Il s'agit essentiellement des dix années qui suivent l'installation, en excluant les toutes premières qui constitue une phase d'apprentissage du métier d'agriculteur et ne sont pas toujours favorables aux agrandissements. Inversement les dix années qui précèdent la cessation définitive d'activité sont plutôt l'occasion d'une décroissance foncière en direction du successeur ou d'un tiers. En présence d'un successeur familial déclaré, l'installation de celui-ci peut être précédée d'une accumulation à la fois de foncier et de capital d'exploitation. On peut par la suite rencontrer aussi une phase de décroissance foncière dans l'exploitation des parents, lorsqu'il y a installation du successeur sur une exploitation différente de celle des parents, ou sur une partie de celle-ci, cas assez fréquent dans la vallée de la Haute-Sarthe.

Notre travail met donc l'accent sur les relations entre croissance foncière, possibilités d'accumulation du capital et disponibilités en main-d'oeuvre. Ainsi une reprise massive des terres libérées par les exploitations en phase d'installation et de

développement ne peut se concevoir que dans le cadre d'un aménagement des modes de travail dans les exploitations et des modalités de financement des investissements liés à la croissance foncière (cheptel, matériel, bâtiment). Cela confirme bien la nécessité de lier politiques d'aménagement rural et de développement agricole.

Améliorations méthodologiques pour l'action

D'un point de vue méthodologique, ce travail a permis de tester un ensemble plus ou moins cohérent d'outils. Il n'a pas abouti à une méthode directement opérationnelle, mais il éclaire sur ce qu'on peut attendre de chacun des outils et ce qu'ils ne sont pas capables de faire. On peut à partir de là faire une proposition de démarche pour l'action, qui s'inspire du cheminement proposé par différentes équipes du CEMAGREF.

Une première classification des exploitations reste indispensable. Elle doit être exhaustive pour permettre la localisation globale des exploitations dans le territoire. La méthode d'enquête par jury communal a, à cet égard, fait ses preuves, tant dans une perspective de conseil aux exploitations que pour une représentation globale à l'échelle de la petite région agricole. Il convient lors de cette enquête d'insister sur les variables jugées déterminantes dans l'évolution foncière des exploitations. Certaines d'entre elles sont faciles à recueillir même sur un grand nombre d'exploitations : les variables descriptives de la famille (âge du chef d'exploitation, activité et revenu extérieurs, taille de la famille) et de la structure foncière actuelle (SAU et faire-valoir, en précisant la part du foncier en fermage familial) sont contenues dans le RGA. D'autres sont mobilisables par le biais d'enquêtes indirectes assez légères : date d'installation, surface et faire-valoir à l'installation, origine de l'exploitation reprise. Certaines enfin ne peuvent être connues de manière exhaustive que par enquête directe : niveau global d'accumulation du capital et place du capital foncier. Ces quelques critères permettent de caractériser grossièrement les stratégies foncières des exploitations.

Le zonage préalable doit servir au repérage des zones susceptibles d'abandon et à l'échantillonnage des exploitations qui seront enquêtées de manière approfondie. Les variables de milieu que nous avons utilisées devraient être complétées par la prise en compte de données socio-économiques (données RGA, statistiques de l'INSEE sur la population et les activités économiques). La réflexion sur les caractéristiques de l'environnement socio-économique pertinentes à considérer pour l'analyse des stratégies foncières, mériterait cependant d'être approfondie. D'autre part, il convient de porter attention aux problèmes de superposition des découpages de l'espace issus des données de milieu et des données socio-économiques : différence de taille entre la maille statistique élémentaire, la commune, et la maille du zonage

du milieu, le quartier ; variabilité du degré d'hétérogénéité du milieu physique d'une commune à l'autre. L'utilisation d'un système d'information géographique peut être envisagée pour traiter ces informations hétérogènes et définir les zones, puis ultérieurement pour stocker les résultats d'enquêtes.

La localisation précise de l'assise foncière des différents types de Systèmes Familles-Exploitations est nécessaire dans une perspective d'aménagement de l'espace, mais elle doit être réservée aux zones particulièrement exposées aux risques d'abandon ou qui méritent un aménagement. Dans une phase d'étude préalable, pour identifier ces zones, il faut imaginer une procédure simplifiée de localisation des exploitations qui s'appuierait sur un zonage en quartiers assez fin du territoire. On se contenterait alors d'évaluer la part de SAU de chaque exploitation dans chaque type de quartiers. Cette méthode donne des résultats satisfaisants, moyennant certaines précautions, notamment la validation préalable du zonage par le jury communal.

Dans les zones qui apparaissent très sensibles aux risques d'abandon, une enquête approfondie des stratégies foncières des différentes exploitations présentes s'avère intéressante voire indispensable, ainsi que des simulations pour tester différents scénarios d'évolution foncière et leur impact sur l'espace. Les méthodes que nous avons employées dans la thèse, avec les améliorations évoquées plus haut demeurent donc pertinentes dans ce cas. Il faut veiller particulièrement à la représentativité de l'échantillon enquêté.

L'articulation entre une typologie des Systèmes Familles-Exploitations et une enquête parcellaire se révèle particulièrement féconde pour l'identification des espaces plus ou moins fragiles par rapport aux risques de déprise, et pour le repérage et l'évaluation des populations "cibles" des actions d'aménagement (exploitants et propriétaires). Ceci implique bien sûr que les comportements fonciers, identifiés sur un petit échantillon d'exploitations, puissent être rapportés aux grands types de Systèmes Familles-Exploitations dégagés par l'enquête exhaustive, ce qui n'est qu'imparfaitement réalisé aujourd'hui.

Cette démarche intégrée devrait permettre d'élaborer plus facilement des scénarios d'évolution foncière pour l'ensemble des exploitations d'une zone. Finalement on aboutit à la définition d'un modèle détaillé d'offre et de demande foncière au niveau local : localisation et évaluation des volumes et des qualités des terres recherchées et libérées. De tels scénarios fondés sur des stratégies qui prennent en compte tous les rôles que le foncier joue dans le Système Famille-Exploitation, enrichissent les analyses prospectives de l'agriculture au niveau d'un territoire, plutôt construites jusqu'à présent sur des critères structurels ou de rentabilité économique des systèmes de production, qu'il convient de conserver. Plus généralement, ce type de démarche peut présenter un intérêt dans le cas d'aménagements hydrauliques agricoles, ou dans le cas d'études de l'impact des activités agricoles sur l'environnement.

Pour une modélisation des ensembles d'exploitations en interaction

Les travaux que nous avons réalisés montrent par ailleurs que l'on peut considérer la petite région comme un système complexe, qui ne se réduit pas à une somme d'exploitations. La modélisation de son fonctionnement, en vue de prévoir son évolution, doit tenir compte des interactions existant entre les sous-systèmes qui la forment (les exploitations mais aussi les acteurs non agricoles), comme on le fait lorsque l'on modélise une exploitation. Certaines de ces interactions sont connues et en partie quantifiables, par exemple celles qui prennent la forme d'une confrontation sur un marché. D'autres sont moins bien connues et les outils permettant leur appréhension ne sont pas encore opérationnels, nous pensons notamment aux relations concernant le travail ou l'utilisation du matériel, qui sont souvent d'ordre informel. D'autre part, comme il est hors de question de modéliser chacune des exploitations composantes d'une région agricole, se pose la question du mode d'échantillonnage des exploitations étudiées et modélisées et des critères d'agrégation adoptés. A cet égard, le passage de la modélisation d'exploitations individuelles à la modélisation d'ensembles d'exploitations en interaction pose des problèmes particuliers pour l'instant incomplètement résolus. Ce passage nous semble être un pas important à franchir dans l'élaboration de méthodes de diagnostic et de prospective à moyen terme de la dynamique agricole à l'échelle d'une petite région.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

Généralités

- AUBERT Didier, LIFRAN, Robert, MATHAL, Pierre, PERRAUD, Daniel et VIALON, Jean-Baptiste (1985). **Systèmes de production et transformations de l'agriculture.** Volume 1 : **Essai de bilan des travaux d'économie et sociologie rurales**, Volume 2 : **Annexes : notes de lecture**, Institut National de la Recherche Agronomique, 107 p. et 136 p.
- Commission des Communautés Européennes (1988). **L'avenir du monde rural** (Communication de la Commission - résumé), Bruxelles, juillet, 19 p.
- DATAR, SEGESA (1987). **Rapport sur l'identification des zones rurales fragiles.** SEGESA, Paris, 13 p. + 18 cartes.
- DAUCE, Pierre et PERRIER-CORNET, Philippe (1986). *"Région et développement de l'agriculture. De l'après-guerre aux années 80 : Morbihan et massif Jurassien, deux modèles d'intensification à l'épreuve."* Cahiers d'économie et sociologie rurales, n°2, Institut National de la Recherche Agronomique, Economie et Sociologie Rurales, Versailles, avril, 140 p.
- GOUZES, Gérard (1985). **Tradition et modernité de l'agriculture.** Rapport à Monsieur le Premier Ministre, Ministère de l'Agriculture. 490 p.
- JOLLIVET, Marcel (sous la direction de) (1988). **Pour une agriculture diversifiée.** L'Harmattan (collection "Alternatives rurales"), Paris, 336 p.
- LAURENT, Catherine (1992). **L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge.** Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Paris VII, 454 p. + ann.
- LE BOTERFF, M. (1988). *"Le secteur agricole et agro-alimentaire et la crise économique : des réponses économiques et sociales, nouvelles et diversifiées."* Rapport présenté au nom du Conseil Economique et Social. Séances des 10 et 11 mai 1988. **Journal Officiel**, Paris, 96 p.
- MOATI, P. (1987). *"L'évolution du nombre et de la structure des exploitations agricoles."* **Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France**, 73, n°1, pp. 129-148.
- SEGESA (1988). **Les handicaps structurels d'adaptation des agricultures régionales. Détermination des zones agricoles les plus fragiles.** Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction de l'Espace Rural et de la Forêt, Paris, 31 p.
- TIREL, Jean-Claude (1987) (a). **Intensification hier ? Extensification demain ? Un essai d'analyse d'images sur des clichés flous...** Institut National de la Recherche Agronomique, Direction des Politiques Régionales, Paris, 98 p.

Aspects théoriques

Analyse des décisions

en général

- COURBON, Jean-Claude (1982). *"Processus de décision et aide à la décision."* *Economies et sociétés*, Série "Sciences de la gestion", décembre, n°3, tome XVI, 12, pp. 1455-1476.
- CROZIER, Michel (1988). *"Une approche sociologique des stratégies dans les organisations."* *Revue Française de Gestion*, n°67, janvier-février 1988, pp. 61-63.
- CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard (1977). *L'acteur et le système*. Le Seuil, Paris, 436 p.
- CYERT, M. Richard et MARCH, G. James (1970). *Processus de décision dans l'entreprise*. Dunod (Collection internationale d'organisation), Paris, 323 p.
- DE ROSNAY, Joël (1975). *Le Macroscopie, vers une vision globale*. Editions du Seuil (Collection Points), Paris, 249 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis (1977). *La théorie du système général, théorie de la modélisation*. Presses Universitaires de France, Paris, 320 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis (1987). *"Systémographie de l'entreprise."* *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 1, n°4, pp 449-531.
- MACHLUP, F. (1967). *"Theories of the firm : marginalist, behavioral, managerial."* *American Economic Review*, 57-1, pp. 1-33.
- MARCH, J.G., SIMON, H. (1964). *Organisation, problèmes psycho-sociologiques*. DUNOD, Paris, (traduit par J.C. ROUCHY), 240 p.
- MARTINET, Alain Charles (1983). *Stratégie*. Librairie Vuibert, collection de gestion, 320 p.
- MOISDON, J.-C. (1986). *"La recherche en gestion au CNRS."* *Le Courrier du CNRS*, n°64, janvier-mars, pp. 11-13.
- RIVELINE, Claude (1977). *"Esquisse d'une nouvelle économie d'entreprise."* *Annales des Mines*, avril, pp. 7-14.
- RIVELINE, Claude (1983). *"Nouvelles approches des processus de gestion (les apports de la recherche en gestion)." Futuribles*, décembre, pp. 64-77.
- RIVELINE, Claude (1985). *Evaluation des coûts. Eléments d'une théorie de la gestion*. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, 91 p.
- RIVELINE, Claude (1986). *"Pour une ethnographie des organisations."* *Le Courrier du CNRS*, n°64, janvier-mars.

- SFEZ, Lucien (1974). *Critique de la décision*. Fondation Nationale des Sciences Politiques, 3ème éd., 1981, 300 p.
- SFEZ, Lucien (1984). *La décision*. Presses Universitaires de France, Collection "Que-Sais-Je ?", Paris, 127 p.
- WALLISER, Bertrand (1977). *Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse de systèmes*. Editions du Seuil, Paris, 250 p.
- WALLISER, Bertrand (1978). *"Théorie des systèmes et régulation économique."* *Economie Appliquée*, Tome XXXI, n°3-4, pp. 337-351.

dans l'exploitation agricole

- BARTHEZ, Alice (1981). *"Quelques réflexions critiques sur la théorie de la décision fondée sur le comportement adaptatif de l'individu."* in *Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Actes de la journée du 21 janvier 1981*. ENSSAA-Institut National de la Recherche Agronomique, pp. 134-139.
- BARTHEZ, Alice (1982). *Famille, travail et agriculture*. Economica, Paris, 189 p.
- BROSSIER, Jacques (1991). *Gestion et agriculture. Soutenance sur travaux en vue de l'obtention du Doctorat de Science de Gestion*. Document de présentation des recherches, Université de Bourgogne, Faculté de Science Economique et de Gestion, décembre, 160 p.
- BROSSIER, Jacques, CHIA, Eduardo, MARSHALL, Eric et PETIT, Michel (1989). *"Recherches en gestion : vers une théorie de la gestion de l'exploitation agricole."* in *Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Vaison III, Séminaire de Saint-Maximin (Var)*, Institut National de la Recherche Agronomique, 48 p.
- publié dans BROSSIER, Jacques, VISSAC, Bertrand, LE MOIGNE, Jean-Louis (éditeurs scientifiques) (1990). *Modélisation systémique et système agraire. Décision et organisation*. Actes du séminaire du Département Systèmes Agraires et Développement, Saint-Maximin (2-3 mars 1989), Institut National de la Recherche Agronomique, Versailles, 365 p.
- BROSSIER, Jacques et PETIT, Michel (1977). *"Typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et situations des agriculteurs."* *Economie Rurale*, n°122, pp. 31-40.
- BRUN, André (1989). *"La famille comme unité d'analyse du secteur agricole."* *Economie Rurale*, n°194, novembre-décembre, pp. 3-8.
- CAVAILHES, Jean (1987). *"Le cycle démographique des exploitations agricoles dans le Charolais."* *Economie Rurale*, n°181, septembre-octobre 1987, pp. 66-72.
- CHAYANOV, A. (1966). *The theory of peasant economy*. The American Economic Association, Homewood (Illinois), 317 p.

- CHAYANOV, Alexandre (1972). *"Pour une théorie des systèmes économiques non capitalistes."* Revue Analyse et Prévision, Tome XIII, 1972, pp. 19-51.
- CHIA, Eduardo (1987). *Les pratiques de trésorerie des agriculteurs. La gestion en quête d'une théorie.* Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Dijon, Faculté de Science Economique et de Gestion, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement Versailles-Dijon, Dijon, 235 p.
- CHOMBART de LAUWE, Jean, POITEVIN, Jean et TIREL, Jean-Claude (1963). *Nouvelle gestion des exploitations agricoles.* Dunod, Paris, 509 p.
- GASSON, Ruth, CROW, Graham, ERRINGTON, Andrew, HUTSON, John, MARSDEN, Terry, and WINTER, Michaël (1988). *"The farm as a family business : a review."* Journal of Agricultural Economics, vol. 39, n°1, janvier, pp. 1-41.
- LANDAIS, Etienne (1987). *Recherches sur les systèmes d'élevage. Questions et perspectives.* INRA, Département de Recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement, Versailles-Dijon-Mirecourt, document de travail, 75 p.
- LANDAIS, Etienne et DEFFONTAINES, Jean-Pierre (1989). *"Les pratiques des agriculteurs, objets centraux de la recherche sur la gestion des exploitations agricoles."* in Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement Vaison III Séminaire de Saint-Maximin (Var), Institut National de la Recherche Agronomique, 33 p.
- MAINIE, Philippe (1971). *Les exploitations agricoles en France.* Presses Universitaires de France, Collection "Que-Sais-Je ?", Deuxième édition 1982, 127 p.
- MARSHALL, Eric (en collaboration avec BROSSIER, Jacques et l'Institut National de Gestion et d'Economie Rurale) (1981). *Le raisonnement économique des décisions de l'agriculteur. Trente mots-clés relatifs à l'analyse économique de l'exploitation agricole et à la gestion.* INRAP, Dijon, 234 p.
- MULLER, Pierre et VALCESCHINI, Egizio (1986). *"Vers une politique d'exploitation rurale."* Communication présentée au colloque Diversification des Modèles de développement rural, 17-18 avril 1986, pp. .
- OSTY, Pierre-Louis (1978). *"L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement."* Bulletin Technique d'Information, n°326, pp. 43-49.
- PETTIT, Michel (1975). *"Adoption des innovations techniques par les agriculteurs : plaidoyer pour un renouvellement de la théorie économique de la décision."* POUR, n°40, pp. 79-91.
- PETTIT, Michel (1981). *"Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs."* in Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Actes de la journée du 21 janvier 1981, ENSSAA-Institut National de la Recherche Agronomique, pp. 1-36.

- SALMONA, Michèle (1981). *"Pensée sociale, théories implicites, stratégies, imaginaire et action."* in *Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Actes de la journée du 21 janvier 1981.* ENSSAA-Institut National de la Recherche Agronomique, pp. 140-143.
- SEBILLOTTE, Michel (1980). *"Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles, trajectoire et typologie."* in *Eléments pour une problématique de recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement.* INRA-SAD, Versailles, pp. 20-30.
- SEBILLOTTE, Michel (1983). *L'analyse du fonctionnement de l'exploitation agricole. Principes de base.* Cycle Supérieur d'Agronomie, 7 p.
- SEBILLOTTE, Michel et SOLER, Louis-Georges (1988). *"Le concept de modèle général et la compréhension du comportement de l'agriculteur."* *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, 74, n°4, pp. 59-70.
- TEISSIER, Jean-Henri (1979). *"Relations entre techniques et pratiques."* *Bulletin INRAP*, n°38, mars, 13 p.
- VINCENT, Jean (1981). *"Pour une théorisation ouverte des comportements et des décisions."* in *Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Actes de la journée du 21 janvier 1981.* ENSSAA-Institut National de la Recherche Agronomique, pp. 124-133.

L'espace dans la théorie économique

en général

- AYDALOT, Philippe (1985). *Economie régionale et urbaine.* Economica, Paris, 469 p.
- BAILLY, A. S., HURIOT, J.-M. et ZOLLER, H. G. (1983). *"Conclusions : de nouvelles perspectives en analyse spatiale."* in PAELINCK, J. H.P. et SALLEZ, A. (dir.) (1983). *Espace et localisation. La redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française.* Economica, p. 335-336.
- BOUSSARD, Jean-Marc (1987). *Economie de l'agriculture.* Economica, Paris, 310 p.
- CAVAILHES, Jean et SCHMITT, Bertrand (1989). *Essai sur la pensée en économie régionale agricole. Analyse des travaux régionaux de l'Institut National de la Recherche Agronomique.* Institut National de la Recherche Agronomique, Département Economie et Sociologie Rurales, Dijon, Nancy, ENSAIA, Nancy, document de recherche n°37, 151 p.
- CAVAILHES, Jean et SCHMITT, Bertrand (1987). *Prolégomènes pour une lecture des travaux d'économie régionale agraire de l'INRA.* INRA, Economie et Sociologie Rurales, Dijon, ENSAIA, Nancy, document de travail, multigraphié, 20 p.

- COULOMB, Pierre (1991). **Eléments de politique agricole**. Notes de cours pour le Mastère "Développement rural et projets". CNEARC, ENGREF, ENSAM, IAM, Université de Montpellier (UER de Sciences Economiques), Université Paul Valéry (Département de Géographie), volumes 3 et 4, multigraphiés, multipagés.
- LAJUGIE Joseph, DELFAUD, Pierre et LACOUR, Claude (1979). **Espace régional et aménagement du territoire**. Dalloz (collection "Précis Dalloz"), Paris, 884 p.
- PAELINCK, Jean H.P. et SALLEZ, Alain (dir.) (1983). **Espace et localisation. La redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française**. Economica, Paris, 340 p.
- PERROUX, François (1950). "*Les espaces économiques*." *Economie Appliquée*, Archives de l'ISEA, n°1, pp. 225-244.
- PLASSARD-BUGUET, François (1987). "*L'espace économique existe-t-il ?*" *L'Espace Géographique*, n°2, pp. 143-148.
- VALCESCHINI, Egizio (1984). **Stratégies coopératives et diversification des modèles de développement agricoles. Le cas de la coopérative de Romans**. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université des Sciences Sociales de Grenoble, INRA-IREP, Grenoble, 225 p.

le foncier dans l'exploitation

- BARTHELEMY, Denis (1976). "*Travail paysan et propriété foncière*." in **Propriété foncière et réorganisation sociale**. (recueil d'articles) Institut National de la Recherche Agronomique, Laboratoire de recherches de la Chaire de Sciences Economiques, ENSSAA, Dijon, Série "Economie et Sociologie Rurales", pp. 5-37.
- BARTHELEMY, Denis (1980). "*Pas-de-porte et division du capital foncier en agriculture*." *Etudes Foncières*, n°8, pp. 25-34.
- BARTHELEMY, Denis (1981). **Propriété foncière et fonds-entreprise. La production du capital foncier en agriculture**. Economica, Paris, 190 p.
- BARTHELEMY, Denis (1982). "*Valeur des terres et théorie économique*." *Bulletin Technique d'Information*, n°370/372, pp. 585-589.
- BARTHELEMY, Denis (1989). "*Le patrimoine professionnel dans l'agriculture*." *Revue de Droit Rural*, n°173, mai, pp. 217-226.
- BARTHELEMY, Denis, BARTHEZ, Alice et LABAT, Philippe (1984). "*Patrimoine foncier et exploitation agricole*." *Collections de Statistique Agricole, Série Etudes*, n°235, octobre, 54 p.
- BARTHELEMY, Thiphaine (1988). "*Les modes de transmission du patrimoine. Synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France*." *Etudes Rurales*, n°110-111-112, avril à décembre 1988, "La terre : succession et héritage.", pp. 195-212.

- BARTHEZ, Alice (1976). *"Remembrement et valeur de la terre."* in **Propriété foncière et réorganisation sociale** (recueil d'articles), Institut National de la Recherche Agronomique, Laboratoire de Recherches de la Chaire de Sciences Economiques, ENSSAA, Dijon, Série Economie et Sociologie Rurales, avril 1976, pp. 59-93.
- BENOIT, Marc (1985). *La gestion territoriale des activités agricoles. L'exploitation et le village : deux échelles d'analyse en zone d'élevage. Cas de la Lorraine, région de Neufchâteau.* Thèse de Docteur-Ingénieur en Sciences Agronomiques, INA-PG, Paris, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Versailles, 150 p.
- BILLAUD, Jean-Paul et BRUGIERE-GARDE, Yves (1991). *"L'homme, l'eau, le marais : quelques aspects d'une relation sociale dans une zone humide."* Communication à la session de printemps 1991 de la Société Française d'Economie Rurale : "L'agriculture et la gestion des ressources renouvelables", 29 et 30 mai 1991, 9 p. (à paraître dans *Economie Rurale*).
- BOIFFIN, Jean et SEBILLOTTE, Michel (1982). *"Fertilité, potentialité, aptitudes culturales. Signification actuelle pour l'agronome."* *Bulletin Technique d'Information*, n°370/372 ("Fertilité du milieu et agriculture"), pp. 345-353
- BOINON, Jean-Pierre (1988). *"La géographie du prix des terres en France (1955-1985) : rôle des rapports fonciers et des systèmes de production."* *Economie Rurale*, n°187, septembre-octobre, pp. 2-9.
- BOINON, Jean-Pierre et CAVAILHES, Jean (1988). *"Essai d'explication de la baisse du prix des terres."* *Etudes Rurales*, n°110-111-112, avril à décembre 1988, "La terre : succession et héritage.", pp. 215-234.
- BROSSIER, Jacques et CHIA, Eduardo (1990). *"Pratiques agricoles et qualité de l'eau. Construction d'une recherche-développement dans le cas d'un périmètre hydro-minéral."* *Economie Rurale*, n°199, septembre-octobre, pp. 6-13.
- BRUN, André (1983). *"Les comportements régionaux en matière de propriété foncière agricole."* in *Cahiers de Statistiques Agricoles*, n°4/6, pp. 15-24.
- CAMUSET, Yves (1988). *"Le point de vue du CNJA."* *Etudes Rurales*, n°110-111-112, avril à décembre 1988, "La terre : succession et héritage.", pp. 291-298.
- COULOMB, Pierre (1973). *"Propriété foncière et mode de production capitaliste."* *Etudes Rurales*, n°51, pp. 27-66.
- COULOMB, Pierre (1988). *"Les systèmes fonciers locaux. Approche historique des rapports entre formes d'usage du sol et croissance industrielle."* *Etudes rurales*, n°110-111-112, avril-décembre, "La terre : succession et héritage.", pp. 85-91.
- DAVID, Jacques (1988). *"Les formes contemporaines de la transmission des exploitations agricoles."* *Etudes Rurales*, n°110-111-112, avril à décembre, "La terre : succession et héritage.", pp. 71-83.

- GODARD, Danièle et SEBILLOTTE, Michel (1982). *"La notion de fertilité : éléments d'analyse historique."* Bulletin Technique d'Information, n°370-372, mai-juin-juillet-août, pp. 337-343.
- LAMAISON, Pierre (1988). *"La diversité des modes de transmission : une géographie tenace."* Etudes Rurales, n°110-111-112, avril à décembre 1988, "La terre : succession et héritage.", pp. 119-175.
- LAURENT, Catherine (1991). *"Place de l'activité agricole dans l'espace rural. L'exemple d'une région agricole de Normandie : le Pays d'Auge."* Economie Rurale, n°202-203, mars-juin, pp. 34-39.
- LEVESQUE, Robert (1988). *"Les caractéristiques régionales du marché foncier agricole."* Etudes Rurales, n°110-111-112, avril à décembre, "La terre : succession et héritage.", pp. 265-281.
- LIFRAN, Robert (1988). *"Anthropologie économique du patrimoine."* Etudes Rurales, n°110-111-112, avril à décembre, "La terre : succession et héritage.", pp. 359-376.
- MARIN-LAFLECHE, A. et SOLAU, J.-L. (1982). *"Analyse critique des méthodes d'évaluation et de classement des terrains : point de vue de l'agronome au travers d'un inventaire des sols à grande échelle."* Bulletin Technique d'Information, n°370-372, mai-juin-juillet-août, pp. 527-537.
- MOISAN, Hervé (1986). *"Perception du territoire et production de référentiels techniques locaux par des agriculteurs."* Communication au Colloque du Comité "Diversification des Modèles de Développement Rural", 17-18 avril 1986, Atelier III : "Petites régions agricoles, développement rural et local", 9 p.
publiée dans JOLLIVET, Marcel (dir.) (1988). *Pour une agriculture diversifiée.* L'Harmattan, Paris, pp. 218-224.
- MOISAN, Hervé (1988). *Développement agricole et localités. Chemin critique d'une pratique de recherche sociologique dans les territoires villageois de la plaine ouest des Vosges.* Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Paris X-Nanterre, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Versailles, 313 p.
- REBOUL, Claude (1977). *"Déterminants sociaux de la fertilité des sols."* Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°17/18, novembre 1977, pp. 85-87.
- REBOUL, Claude (1989). *Monsieur le Capital et Madame la Terre. Fertilité agronomique et fertilité économique.* Etudes et Documentation Internationales (EDI), Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 253 p.
- REY, José (1987). *"Evolution de la Surface Agricole Utilisée."* Cahiers de Statistique Agricole, n°3/6, mai-juin 1987, pp. 51-59.

SCHMITT, Bertrand (1988). *Les déterminants économiques des transformations de l'espace rural. Une approche centrée sur la dynamique des systèmes de production agricoles. (Le cas de deux petites régions du Plateau Lorrain)*. Institut National de la Recherche Agronomique, Département Economie et Sociologie Rurales, Nancy, ENSAIA, Nancy, 318 p.

SEBILLOTTE, Michel (1989). *"Fertilité et systèmes de production. Essai de problématique générale."* in SEBILLOTTE, M. (dir.) *Fertilité et systèmes de production*. Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 1989, pp. 13-57.

THOMAS, Michel (1988). *"Droit de propriété et droit d'exploiter."* *Etudes Rurales*, n°110-111-112, avril à décembre 1988, "La terre : succession et héritage.", pp. 93-102.

Méthodologie

Généralités

ALLAIRE, Gilles (1988). *"Problèmes méthodologiques de l'analyse localisée des systèmes socio-économiques."* in JOLLIVET, M. (dir.) *Pour une agriculture diversifiée*, L'Harmattan, Paris, pp. 179-190.

BENOIT, Marc, BROSSIER, Jacques, DEFFONTAINES, Jean-Pierre, MAIGROT, Jean-Louis, MARSHALL, Eric, MOISAN, Hervé et MORARDET, Sylvie (1989). *Etudier une agriculture locale : des méthodes pour le développement. Une application au cas d'un village lorrain*. Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Unité Versailles-Dijon-Mirecourt, document de travail, 107 p.

BIANNIC, Louis, BAUD, Georges, AMON, Georges, CAYLA, Denis et GUITTON, Jean-Luc (1988). *Avenir d'une zone rurale fragile dans le Massif Central : le Mézenc*. CEMAGREF, Groupement de Clermont-Ferrand, Division "Techniques et économie des exploitations d'élevage bovin et ovin", Riom, Commissariat à l'Aménagement du Massif-Central, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Région Auvergne, Etude n°125, 101 p.

BIANNIC, Louis, BOUSSET, Jean-Paul, BAUD, Georges et GUITTON, Jean-Luc (1989). *Avenir d'une zone rurale fragile dans le Massif Central : le bassin de l'Aumance dans la zone charolaise de l'Allier*. CEMAGREF, Groupement de Clermont-Ferrand, Division "Techniques et économie des exploitations d'élevage bovin et ovin", Riom, Commissariat à l'Aménagement du Massif-Central, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Région Auvergne, 94 p.

- BLANC, Michel (1979). *"Peut-on déterminer un niveau régional d'analyse ? Point de vue d'un socio-économiste"*. in **Eléments pour une problématique de recherche sur les systèmes agraires et le développement**. (Compte-rendu de l'assemblée constitutive du Département Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Toulouse, le 20 novembre 1979) Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Versailles, pp. 65-73.
- BOUSSET, J.-P., BIANNIC, L., MORARDET, S., AMON, G., CAYLA, D. et BAUD, G. (coord.) (1989). **Vers un développement de systèmes extensifs en viande bovine ? Approche localisée en "zones fragiles"**. CEMAGREF, Groupement de Clermont-Ferrand, Division "Techniques et économie des exploitations d'élevage bovin et ovin", Groupement d'Antony, Division "Productions et Economie Agricoles", Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction de la Production et des Echanges, multipaginé.
- DEFFONTAINES, Jean-Pierre et PETIT, Michel (1985). *"Un ensemble méthodologique expérimenté."* in ENSSAA Dijon, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement Versailles-Dijon, INRAP Dijon, Lycée agricole de Besançon, Lycée agricole de Chaumont (1985) **Méthodes d'étude des systèmes de production agricole. Une contribution à la rénovation de l'enseignement agricole, l'expérimentation pédagogique**. MESPARD septembre 1981-juin 1984. Bulletin INRAP, n°64, pp. 25-64.
- EIZNER, Nicole et LARRERE, G.R. (1988). *"L'approche micro-régionale des problèmes de développement rural : des ambiguïtés à lever."* in JOLLIVET, M. (dir.) (1988). **Pour une agriculture diversifiée**. L'Harmattan, Paris, pp. 168-174.
- ENSSAA Dijon, INRA-SAD Versailles-Dijon, INRAP Dijon, Lycée agricole de Besançon, Lycée agricole de Chaumont (1985). *Méthodes d'étude des systèmes de production agricole. Une contribution à la rénovation de l'enseignement agricole. L'expérimentation pédagogique MESPARD, septembre 1981-juin 1984*. Revue de l'INRAP, n°64, 129 p.
- Groupe de recherche INRA-ENSSAA (1977). **Pays, paysans, paysages dans les Vosges du sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace**. Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 192 p.
- JAUNEAU, Jean-Claude (1987). **Analyse de l'agriculture locale. Contribution méthodologique au diagnostic exploratoire de l'agriculture d'une petite région**. Conseil Régional Rhône-Alpes, CEREF-ISARA, Lyon, 107 p.
- MORARDET, Sylvie (1986). **Quels outils pour un système d'observation de l'activité agricole dans une petite région ?** Mémoire de DEA "Analyse et politique économique" (option "Economie et sociologie rurales"), Université de Science Economique et de Gestion, Dijon, ENGREF, Paris, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement Versailles-Dijon-Mirecourt, Dijon, 136 p.

VALCESCHINI, Egizio (1990). *"Exploitation, filière et méso-système."* in BROSSIER, Jacques, VISSAC, Bertrand, LE MOIGNE, Jean-Louis (éditeurs scientifiques) (1990). *Modélisation systémique et système agraire. Décision et organisation. Actes du séminaire du Département Systèmes Agraires et Développement, Saint-Maximin (2-3 mars 1989), Institut National de la Recherche Agronomique, Versailles, pp. 269-282.*

Analyse spatiale

AURICOSTE, Caroline, DEFFONTAINES, Jean-Pierre, FIORELLI, Jean-Louis, LANGLET, Alain et OSTY, Pierre-Louis (1983). *Friches, parcours et activités d'élevage. Points de vue d'agronomes sur les potentialités agricoles. Le cas des Vosges et des Causses.* Institut National de la Recherche Agronomique, Versailles, 55 p.

BENOIT, Marc (1985). *La gestion territoriale des activités agricoles. L'exploitation et le village : deux échelles d'analyse en zone d'élevage. Cas de la Lorraine, région de Neufchâteau.* Thèse de Docteur-Ingénieur en Sciences Agronomiques, INA-PG, Paris, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, Versailles, 150 p.

BENOIT, Marc GIRARD, Collette et de VAUBERNIER, Emmanuel (1988). *"Comparaison de la typologie agronomique de prairies permanentes de Lorraine avec leur comportement spectral."* Agronomie.

BIANNIC, Louis (1989). *Une approche cartographique des activités économiques et de l'occupation de l'espace dans une petite région. Guide pratique.* CEMAGREF, Groupement de Clermont-Ferrand, Division "Techniques et économie des exploitations d'élevage bovin et ovin", Riom, 12 p.

DEFFONTAINES, Jean-Pierre (1977). *"Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole."* Economie rurale, n°98, pp. 3-13.

DEFFONTAINES, Jean-Pierre (1982). *"Activité agricole, espace et paysage."* in *Activité agricole, espace, parcelle et paysage.* Documents INRAP, n°29, juin, pp 3-23.

DEFFONTAINES, Jean-Pierre (1986). *"Un point de vue d'agronome sur le paysage."* in INRAP, Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, ENSSAA Lectures du paysage. Foucher, Paris, pp. 33-51.

DEFFONTAINES Jean-Pierre (1986). *Systèmes agricoles et paysages.* Communication au colloque du Comité "Diversification des Modèles de Développement Rural", 17-18 avril 1986, Atelier III : "Petites régions agricoles, développement rural et local", 10 p.

publiée dans JOLLIVET, Marcel (dir.) (1988). *Pour une agriculture diversifiée.* L'Harmattan, Paris, 1988, pp. 225-232.

- LEGILE, A. (1989). **Systèmes d'élevage pyrénéens et espace agricole : l'exemple du canton de Massat.** Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Dijon, Chaire de Sciences Economiques, mémoire de fin d'étude, CEMAGREF, Groupement de Grenoble, division INERM, 63 p.
- MAIGROT, Jean-Louis (1987). **A l'échelle du village. Une approche historique et géographique de l'activité agricole locale en région d'habitat groupé.** Institut National de la Recherche Agronomique, Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement Versailles-Dijon-Mirecourt, Versailles, document de travail, 37 p.
- MALAVIEILLE, D., CARRERE, G., BARBAGIN, J., COLLICARD, J.-J. (1989). **Approche méthodologique de l'utilisation de l'espace agricole. L'exemple du canton de Massat.** CEMAGREF, Groupement de Grenoble, Division INERM, Etude n°225, 44 p.
- MALAVIEILLE, D., CARRERE, G., BARBAGIN, J. (1990). **Organisation de l'espace. Dynamiques agricole et foncière. Résultats. L'exemple de Massat (Ariège).** CEMAGREF, Groupement de Grenoble, Division INERM, 43 p.
- MOISAN, Hervé (1982). *"L'approche parcellaire (enseignements et questions à partir d'une recherche en cours dans les villages lorrains)." in Activité agricole, espace, parcelle et paysage. Documents INRAP, n°29, juin, pp 25-47.*

Diversité des exploitations et analyse de leur fonctionnement

- BENOIT, Marc, BROSSIER, Jacques, CHIA, Eduardo, MARSHALL, Eric, ROUX, Marc, MORLON, Pierre et TEILHARD de CHARDIN, Bernard (1988). *"Diagnostic global d'exploitation agricole : une proposition méthodologique."* Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, n°12, mai, 47 p.
- BLANC, Michel et ALLAIRE, Gilles (1979). *"Types d'exploitations et couches sociales dans l'agriculture."* Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, Tome 50, fascicule n°2, avril, pp. 343-369.
- BROSSIER, Jacques (1978). *"Le développement agricole pour tous ? Interprétation d'un échec."* (traduction du "Contributed paper" présenté à l'Association Internationale des Economistes Ruraux, Nairobi, juillet 1976), INRA-ESR, Dijon, 15 p.
- BROSSIER, Jacques, CHAUMONNOT, Georges et MARSHALL, Eric (1979). **Analyse technico-économique des exploitations agricoles et formation des agriculteurs. Une expérience menée avec un groupe d'agricultrices et d'agriculteurs de la région de Beaune.** INRAP, Dijon, 260 p.
- BROSSIER, Jacques et CHIA, Eduardo (avec la collaboration de Xavier LE BRIS) (1984). **Fonctionnement de l'exploitation agricole et simulation de son évolution. Le système de production d'une exploitation laitière du Barrois-Côtes de Meuse (Vosges). Première approche de l'influence des quotas laitiers.** Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, n° , INRA, Versailles, 52 p.

- BROSSIER, Jacques, DE LA VAISSIERE, Pierre, LIENARD, Gilbert et PETIT, Michel (1974). *Systèmes de production en région de grandes cultures*. INRA, Série Economie et Sociologie Rurales, Editions SEI, Versailles, 292 p.
- CAPILLON, Alain et MANICHON, Hubert (1979). *"Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles. Principes, application au développement agricole régional"*. Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France, octobre 1979, pp. 1168-1178.
- CAPILLON, Alain et MANICHON, Hubert (1987). *Guide d'étude de l'exploitation agricole à l'usage des agronomes*. INA-PG, Chaire d'Agronomie, multi-pagination.
- CAPILLON, Alain et SEBILLOTTE, Michel (1980). *Etude des systèmes de production des exploitations agricoles. Typologies*. Communication au Séminaire Inter-Caraïbes sur les systèmes de production agricole. Méthodologie de recherche. Pointe-à-Pitre, 5-8 mai 1980, 18 p.
- CAPILLON, Alain et TAGAUX, Marie-Josèphe (1984). *"Typologie des exploitations agricoles du Marais Poitevin de Vendée. Trajectoires d'évolution et contraintes du milieu."* Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France,
- CAPILLON, Alain, DAVID, Geneviève et HAVET, Alain (1988). *"Typologie des exploitations et diagnostic sur l'assolement fourrager. Cas du Marais de Rochefort"*. Fourrages, n°113, pp. 15-36.
- CEMAGREF, Division "Techniques et économie des exploitations d'élevage bovin et ovin" (1989). *Note sur la démarche d'analyse des exploitations agricoles pratiquée par la division TEEBO du CEMAGREF*. CEMAGREF, Groupement de Clermont-Ferrand, Riom, document de travail, 52 p.
- CERF, Marianne, DAMAY, Joël et SIMIER, Jean-Paul (1987). *"La typologie des exploitations."* Chambres d'Agriculture, Supplément au n°743, mai 1987, 52 p.
- JULLIAN, Pierre (1986). *"Modèles d'exploitation et diversité."* Communication au colloque du Comité "Diversification des Modèles de Développement Rural", 10 p.
- MAIGROT, Jean-Louis et POUX, Xavier (1991). *Systèmes agraires du Plateau Langrois Chatillonnais. Systèmes de productions et développement (Agronomie - Economie - Géographie - Histoire)*. INRA Systèmes Agraires et Développement, Unité de Versailles-Dijon-Mirecourt, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Marne, Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Haute-Marne, Chaumont, 259 p.
- RUFFIO, Philippe. (1984). *"Exploitation agricole et évolution : problèmes méthodologiques."* Bulletin Technique d'Information, n°391, pp. 349-365.
- SEBILLOTTE, Michel, THIERRY, J. et CAPILLON, Alain (1975). *Evolution des exploitations agricoles d'une petite région. Elaboration d'une méthode d'étude*. CNASEA, GEARA, INA, Paris, Ronéo, 27 p.

REBOUL, C. (1976). "Mode de production et système de culture et d'élevage." *Economie rurale*, n°112, mars-avril, pp. 55-65.

Données régionales

DAUGE, Christophe (1988). **Place et avenir des systèmes de productions de viande bovine dans une zone fragile du Perche Ornais.** Mémoire de fin d'études, ENITA, Clermont-Ferrand, CEMAGREF, Division Productions et Economie Agricoles, Antony, 87 p.

MORARDET, Sylvie, BIANNIC, Louis et BOUSSET, Jean-Paul (1989). **Avenir d'une zone rurale fragile de l'Ouest de la France : la vallée de la Haute-Sarthe.** CEMAGREF, Groupement d'Antony, Division PAAN, Groupement de Clermont-Ferrand, Division TEEBO, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction de la Production et des Echanges, 75 p.

ADASEA de l'Orne, Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Orne : **Programme de restructuration et d'aménagement laitier.** Département de l'Orne, Union des Organisations Agricoles, Chambre d'Agriculture, FDSEA, CDJA, DDAF, multigraphié, 1987.

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Orne, Service statistique : **L'élevage bovin dans l'Orne au 1^{er} décembre 1986.** multigraphié, 1987.

SAS : **Etude pédologique des bassins de la Pervenche et de l'Erine.** DDAF de l'Orne, SIA des bassins de la Pervenche et de l'Erine, novembre 1987, 84 p.

ERPA : **Canton du Mêle. Etude pédologique.** Département de l'Orne, 1986-87, 75 p.

ANNEXES

Annexe n°1 : Questionnaire de l'enquête indirecte auprès des jurys communaux.

(d'après le questionnaire établi par le Service Etudes
Aménagement de la Chambre Départementale d'Agriculture
de l'Orne pour son enquête cantonale)

① - EXPLOITANT

NOM et Prénom (en capitales)

(pour G.A.E.C., Sociétés, Personnes Morales : raison sociale)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Commune : _____ Lieu-dit : _____

Numéro d'exploitation (ne rien inscrire) _____

Année(s) de naissance _____

du plus jeune Mettre, ci-dessus, les années de naissance de l'exploitant (ex-
au plus âgé ploitation individuelle), de tous les associés (exploitations
en GAEC ou en société), du gérant (sociétés civiles ou Person-
nes Morales).

1	
2	
3	
4	
5	
6	

} NB

Pour positions 2 et 3, codifier 80 en cas d'exploitation unique.

Sexe et état matrimonial (pour chacun des exploitants, du plus jeune au plus âgé)

	Célib	Marié	Veuf	div. ou séparé		C	M	V	D
1. Masculin	[1]	[2]	[3]	[4]	4. M.	[1]	[2]	[3]	[4]
Féminin	[5]	[6]	[7]	[8]	F.	[5]	[6]	[7]	[8]
<hr/>									
2. Masculin	[1]	[2]	[3]	[4]	5. M.	[1]	[2]	[3]	[4]
Féminin	[5]	[6]	[7]	[8]	F.	[5]	[6]	[7]	[8]
<hr/>									
3. Masculin	[1]	[2]	[3]	[4]	6. M.	[1]	[2]	[3]	[4]
Féminin	[5]	[6]	[7]	[8]	F.	[5]	[6]	[7]	[8]

1	
2	
3	
4	
5	
6	

} NB

Activité sur l'exploitation et hors de l'exploitation

Temps plein (pas d'autre revenu professionnel ni de retraite) [1]

retraité agricole [2] retraité autre [3] salarié d'exploitation [4]

para-agricole [5] salarié autre [6] commerçant ou artisan [7]

profession libérale [8] ne sait pas [9]

② - ACTIVITE EXTERIEURE DU CONJOINT
 (Pour GAEC, associations et sociétés, tenir compte de l'ordre de naissance des co-exploitants comme à la rubrique "sexe et état matrimonial").

	sans activité	activité extérieure		retraité exploitant	retraité autre
1.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="1"/>	_____	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>
2.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="1"/>	_____	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>
3.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="1"/>	_____	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>
4.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="1"/>	_____	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>
5.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="1"/>	_____	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>
6.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="1"/>	_____	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>

1
 2
 3
 4
 5
 6 } NB

③ - ENFANTS A CHARGE : 1 - moins de 16 ans - nombre

(pour GAEC, associations et sociétés, tenir compte de l'ordre de naissance des co-exploitants)

Pour personnes morales : enfants du gérant

2 - 16 ans et plus - compter tous les enfants de plus de 16 ans des différents exploitants.

Nombre total d'enfants suivant des études générales

Nombre total d'enfants suivant des études techniques non agricoles

Nombre total d'enfants suivant des études techniques agricoles

Autres enfants de plus de 16 ans à charge
 (handicapés, chômeurs non secourus...)

1
 2
 3
 4
 5
 6 } NB

④ - SUCCESSION : (jeunes de moins de 35 ans, présents ou non sur l'exploitation, désireux de s'installer

masculins

Nombre de successeurs potentiels
 féminins

⑤ - MAIN D'OEUVRE FAMILIALE : Activité sur l'exploitation évaluée en années pleines et dixièmes d'années. 39 heures par semaine ou plus = 1.

(En exploitation d'élevage, le conjoint qui travaille 6 heures par jour 6 jours par semaine et 3 heures le dimanche fait 39 heures par semaine et doit compter 1 unité).

Exploitant(s) , - conjoint(s) , }
 autres (parents, enfants, collatéraux...) , } M.O.F. totale ,

N.B.: ne pas codifier, exploitation manuelle

- ⑥ - MAIN D'OEUVRE SALARIEE
(pour entreprises de travaux agricoles, ne compter que la main d'oeuvre salariée nécessaire à l'exploitation agricole)

Nombre de salariés plein temps, masculins féminins

M.O.S. TOTALE ,

Salariés à temps partiel, compter le nombre total de jours moyen par semaine de tous les salariés 'M+F) à temps partiel et diviser par 5

,

Emploi de main d'oeuvre saisonnière (sauf entr'aide) : oui non

- ⑦ - SURFACE AGRICOLE UTILE DE L'EXPLOITATION (ha)
- Arrondir au nombre d'hectares inférieur.
Pour exploitations exclusivement hors sol, pour les exploitations en maraîchage ou en cultures florales, mettre la S.A.U. ci après : _____ ha _____ a.

dont sur la commune

dont sur les autres communes :

nom de la commune	surface

Superficie en propriété (arrondir à l'ha inférieur)

Superficie en fermage - propriétaire membre de la famille
- propriétaire hors famille

Superficie drainée (arrondir à l'ha)

Date des drainages

- hectares de terres de cultures drainées (cultures de vente ou maïs)
- hectares de prairies temporaires ou artificielles drainées
- hectares de prairies permanentes drainées

Superficie inaccessible au tracteur (arrondir à l'ha)

⑦ bis - EVOLUTION DE LA SAU

Date d'installation (du père pour les GAEC)

SAU à l'installation

Date de création du GAEC

SAU à la création du GAEC

SAU en 1983

Comment s'est faite cette évolution ?

- par achat : oui/non

preciser le nombre d'hectares
le mode de financement
la date de l'achat

- par location : oui/non

préciser le nombre d'hectares
la date
si le propriétaire est membre
de la famille

Nature des parcelles acquises ou louées au moment
de leur acquisition :

date	nature des parcelles (TL ou STH)	changement d'affectation

⑦ ter - PARCELLAIRE

Nombre de parcelles en 1987-88

Parcelles les plus éloignées : distance (en km)
taille de l'flot (en ha)
utilisation (cultures ou prés)

Evolution depuis 5 ans du parcellaire :

modifications entraînées sur l'exploitation par :

le remembrement (s'il a eu lieu)
les échanges parcellaires (si il y en a)
le drainage collectif (si il y en a eu)
le plan d'occupation des sols (si il y en a un)

8 - <u>RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR</u>	oui	non	
Fait appel à l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fait habituellement appel à l'entr'aide	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adhère à une C.U.M.A.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A du matériel en copropriété	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adhère au G.V.A.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tient une comptabilité de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adhère au contrôle laitier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<hr/>			
Insémine en totalité <input checked="" type="checkbox"/>	en partie <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9 - SYSTEME D'EXPLOITATION

ystème	na
V.L. seules ou V.L. + remplacement.....	11
V.L. + élevage (viande < 25 % produit).....	12
V.L. + viande (viande > 25 % produit).....	13
V.L. + divers (surface de vente, hors sol... > 25 % produit).....	14
Elevage bovin (viande < 25 % produit).....	21
Viande bovine (viande > 25 % produit).....	22
Elevage ou viande + polyculture (surfaces de vente > 25 % produit)..	23
Elevage ou viande + divers (hors sol, fruits à cidre > 25 % produit). 24	
Céréales (céréales > 2/3 produit).....	31
Agriculture générale (culture > 2/3 produit).....	32
Divers - SAU > 1 ha (porcs, hors sol, petits fruits...)	41
Divers - SAU < 1 ha (hors sol, maraîchage...)	42
Haras spécialisés.....	51
Vente d'herbe.....	61

10 - LES CULTURES

Céréales.....(arrondir à l'ha le plus proche).....

Maïs grain.....".....

Cultures industrielles : bett. suc. _____ ha ; lin _____ ha ;
 _____ ha ; _____ ha ; _____ ha.....

Maïs fourrage.....".....

Autres cultures fourragères.....".....

Cultures légumières de main champ...".....

Vergers intensifs.....(en ha et dizaines d'ares)..... ,

Petits fruits : _____ ha _____ a ; _____ ha _____ a ;
 _____ ha _____ a ; _____ ha _____ a. } total ,

Pépinières.....(en ha et dizaines d'ares)..... ,

Cultures spéciales : maraichages horticulture
 m + h autres }

Présence de serres : oui non

11 - LES PRODUCTIONS ANIMALES

laitières.....

Nombre moyen de vaches
 nourrices.....

Nombre moyen d'animaux de viande vendus dans l'année (y compris réforme)
 dont taurillons

boeufs

génisses

Nombre de places de taurillons.....

" de veaux de boucherie.....

" de truies.....

" de porc à l'engrais.....

Nombre de brebis mères (si supérieur à 5).....

Nombre de chevaux et poulinières (sauf haras spécialisés).....

si vaches laitières :

rendement laitier par vache

situation par rapport aux quotas

Petits élevages - production destinée à la commercialisationaucun ou

Préciser, ci-dessous la nature et l'importance du ou des petits élevages de l'exploitation :

Nature de l'élevage	Nombre de places (N.B.)
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

N.B. : 1 - A défaut de connaître le chiffre précis, mettre l'ordre de grandeur
 2 - Pour pigeons : nombre de couples ; pour lapins : nombre de cages mères ;
 pour lombrics : nombre de litières.

12 - TRACTEURS (N.B.). Moins de 5 ans, nombre (si tracteur en copropriété, mettre en dixièmes) ,

Puissances _____
 (mettre la puissance de chaque tracteur,
 en fraction pour ceux en copropriété)

. 5 ans et plus, nombre (cf - de 5 ans) ,

Puissances _____
 (cf - de 5 ans)

12 bis - MATERIEL DE RECOLTE DES CULTURES DE VENTE

Nature du matériel de récolte (préciser s'il est en propriété,
 en copropriété, en CUMA ou si le travail est réalisé par entre-
 prise)

CULTURES FOURRAGERES ET ALIMENTATION DES ANIMAUX

	surface	nombre de récoltes et modalités (1)	fertilisation
prairies permanentes			
prairies temporaires ou artificielles			
maïs			
autres cultures fourragères			

(1) pâturage, ensilage, foin, regain, affouragement en vert
(préciser le nombre d'hectares fanés, ensilés)

Date d'introduction de l'ensilage d'herbe
de maïs

Déroulement des chantiers : (ne traiter que le chantier le plus
important sauf si ils sont d'égale importance en surface)

- de foin :

- . nature et âge du matériel utilisé
- . propriété du matériel (propriété, copropriété, CUMA, entreprise)
- . nombre d'agriculteurs participant au chantier
- . nombre d'hectares total du chantier

- mêmes questions pour les chantiers d'ensilage d'herbe et/ou
de maïs s'il y a lieu

préciser :

- à quels animaux est distribué l'ensilage d'herbe et/ou de maïs ?

- à quelles périodes de l'année est distribué l'ensilage, en hiver seulement ou aussi en été ?

- l'agriculteur achète-t-il ou vend-il des fourrages ?
si oui lesquels : foin, ensilage, herbe sur pied ?

- l'agriculteur achète-t-il ou vend-il de la paille ?

- l'agriculteur prend-il ou met-il des animaux en pension ?

13 - SIEGES D'EXPLOITATION

Maison en location [1], en propriété [2], aucune maison [0]

Tous les bâtiments en location [1], tous les bâtiments en propriété [2]

Propriété partielle (vieux bâtiments) [3],

Propriété partielle (bâtiments neufs) [4]

Aucun bâtiment [0]

Etable V.L. aucune [0] en un ou plusieurs bâtiments (indiquer le nombre)

Type d'étable VL : (préciser la date de construction)

. entravée [1], entravée, alimentation mécanisée [2]

. stabulation libre, aire paillée [3], Logettes [4]

Mode de traite : manuelle [1], mécanique [2], avec transfert [3]

salle de traite [4], s.d.t. avec transfert [5], s.d.t. ambulante [6]

pratique de la traite au pâturage.....oui/non

Etable vaches nourrices : aucune [0], entravée [1]

entravée, aliment. mécanisée [2] stabulation libre [3], Logettes [4]

Etable bovins de viande : aucune [0], entravée [1]

entravée avec couloir d'aliment. [2] stab.libre,bât.ancien aménagé [3]

stabulation libre sous hangar [4] (date de construction :)

Bâtiments élèves de moins d'un an : aucun [0]

bâtiment vétuste ou de fortune [1], bâtiment ancien aménagé [2]

bâtiment neuf [3] (date de construction :)

Bâtiments autres élèves : aucun [0], bât. vétuste ou de fortune [1]

bâtiment ancien aménagé [2], bâtiment neuf [3]

(date de construction :)

pour le bâtiment principal :
effectif permis (nombre de places)
saturation ou non ?

évacuateur à fumier ou lisier ?

Desserte du siège par camions citernes ou semi-remorques :

voie publique suffisante : accès direct [1]
" - chemin privé suffisant [2]
" - chemin privé insuffisant [3]

voie publique insuffisante : accès direct [4]
" - chemin privé suffisant [5]
" - chemin privé insuffisant [6]

Annexe n°2 : Guide d'entretien pour l'enquête directe sur les pratiques foncières des agriculteurs.

ENQUETE SUR LES PRATIQUES FONCIERES GUIDE D'ENTRETIEN
--

(Confidentiel)

Date de l'enquête :

Nom de l'enquêteur :

Nom de l'agriculteur :

Numéro de l'exploitation :

Adresse :

Lieu-dit :

Commune :

Code Postal :

Canton :

Statut juridique de l'exploitation : Individuelle GAEC Société de fait EARL SARL

1 VERIFIER LES INFORMATIONS DEJA DISPONIBLES (VOIR TABLEAU)

② PRECISER CERTAINS POINTS TECHNIQUES

1- l'alimentation des animaux

a- voir tableau

b- Problèmes rencontrés au pâturage (périodes, fréquence, solutions adoptées, en particulier achats d'herbe)

Problèmes rencontrés dans l'alimentation des animaux en hiver : (stocks hivernaux insuffisants, fréquence, solutions adoptées)

exploitation n°:

ALIMENTATION DES ANIMAUX

	VL	Génisses > 1 an	VA	Génisses > 1 an	Bovins mâles engraisés (2)	Autres animaux (2)
<u>EN ETE</u> date de mise à l'herbe type de pâturage fréquence de changements des parcelles						
surface disponible à la mise à l'herbe surface disponible, en été (1) complément en fourrages*						
<u>EN HIVER</u> date de rentrée à l'étable ration hivernale						

(1) préciser à partir de quelle date
 (2) préciser le type d'animaux

* grossiers ou concentrés

Généralement vos difficultés sont-elles dues :

- à un manque de surface ?
- à la qualité insuffisante des sols ?
- à des problèmes d'équipement en matériel ? (préciser)
- autres ?

2- les productions végétales

Cultures	Surface moyenne	Rendement moyen	Utilisation

③ DESCRIPTION DU PARCELLAIRE

- faire dessiner sur une carte la limite des parcelles avec un numéro
- reporter ce numéro dans le tableau descriptif des parcelles

exploitation n°:

LISTE DES PARCELLES

Parcelle (nom ou numéro)	Surf (aire-volée) (11)	type de terrain (12)	UTILISATION de ces trois dernières années (13)			
			n-2	n-1	n	n

(11) mode de faire valoir, identité du propriétaire, type et durée du bail
(12) nature du terrain, nature des cultures, type de culture, type de culture
(13) pour les utilisations en herbe, préciser le type de récolte : ensilage, foin, pâturage, le type d'animaux, et la période de pâturage (printemps, été) ; préciser le niveau de fertilisation

Fermeage :
MSA :
Impôts Fonciers :

SAU :
SH :
SAU drainée :

contraintes particulières de la parcelle (4)	aménagement réalisés (5)	date d'entrée dans l'expl (6)	Observations (7)

(4) par rapport à son utilisation actuelle ou pour d'autres activités prévues sur l'exploitation
(5) aménagements réalisés
(6) date à laquelle la parcelle a été intégrée dans l'exploitation
(7) autres utilisations possibles, éventuellement après aménagement, labourable ou non, projet, etc.

④ HISTOIRE DE L'EXPLOITATION ET DU FONCIER

1- situation de l'exploitation à l'installation

date de l'installation :

surface : SAU
 dont STH
 TL

Principales productions :

Composition de la famille et main-d'oeuvre présente :

Principaux équipements et matériels :

A qui avez-vous succédé ?

Que faisiez vous avant la reprise de l'exploitation ? (aide familial, activité extérieure, travail sur l'exploitation sans statut particulier...)

Comment s'est passée la reprise au point de vue financier ? (emprunts éventuels)

2- évolution de l'exploitation et évolution des pratiques foncières

Faire raconter à l'agriculteur quels ont été les principaux changements dans l'utilisation du foncier depuis son installation (agrandissement, abandon de terre, échanges parcellaires, changements d'utilisation ou de faire-valoir, aménagements, etc...) (voir tableau)

S'il n'y a pas eu d'évolution du foncier, pourquoi ? (pas d'opportunité, pas de financement, pas de besoins, autres raisons ?)

Questions complémentaires :

. date du remembrement

. date des opérations de drainage collectif (ou autres aménagements collectifs) :

. point de vue de l'agriculteur sur le remembrement :

exploitation n° :

CHANGEMENTS DANS L'UTILISATION DU FONCIER
(agrandissement, abandon de terres, échanges parcellaires,
changements d'utilisation, aménagements)

date	nature du changement	circonstances et raisons (1)	coût et financement (2)	conséquences (3)

(1) changements dans la famille, l'exploitation ou son environnement qui ont provoqué ce changement : (M.O. SAU dt SIH, orientation)

(2) si emprunt : type, montant et durée

(3) changements dans la famille, l'exploitation provoqués par ce changement (investissement, type de produit, façons de produire, résultats)

. point de vue de l'agriculteur sur le drainage :

. quels ont été les investissements importants réalisés ces dernières années ? avec quel financement ?

. les quotas laitiers ont-ils entraîné des modifications du foncier et de son utilisation ? d'autres changements sur l'exploitation ?

5 PROJET

. Envisagez-vous de diminuer ou d'augmenter votre surface dans les cinq prochaines années ?

. Envisagez-vous de réaliser des aménagements sur vos parcelles ?

Annexe n°3 : Questionnaire pour l'enquête parcellaire dans une commune de la vallée de la Haute-Sarthe.

mai 1990

ENQUETE FONCIERE

Commune :

date de l'enquête :

Première partie : cartographie des exploitations

- ① Faire une liste des agriculteurs exploitant des terres sur la commune (qu'ils aient ou non leur siège sur la commune, qu'ils soient à temps complet ou à temps partiel) et affecter un numéro à chacun d'entre eux.
- ② Pour chaque parcelle, reporter sur le plan cadastral, le numéro de l'agriculteur qui l'exploite et un deuxième numéro d'ordre pour la parcelle.

Deuxième partie : caractérisation des parcelles

Pour chaque agriculteur figurant sur la liste remplir une fiche parcellaire d'exploitation (voir modèle joint).

Troisième partie : compléments sur les exploitations

Pour les exploitations qui ont leur siège dans une commune qui n'a pas été enquêtée en 1988-89, ou qui ont connu des évolutions importantes depuis l'enquête, remplir le questionnaire "Exploitation".

Quatrième partie : les types de sols

A partir de la carte pédologique, discuter des atouts et contraintes des différents types de sols présents sur la commune.

QUESTIONNAIRE EXPLOITATION

① Identification

Numéro :

Nom du chef d'exploitation :

Prénom :

Commune siège :

Lieu-dit :

② La famille

Date de naissance du chef d'exploitation :

Etat matrimonial : marié célibataire veuf divorcé

Sexe : masculin féminin

Nombre total d'enfants :

dont encore à charge :

Succession familiale : oui non incertaine

si oui échéance :

si non et chef né avant 1935, reprise du foncier, bâti ou non, envisagée :

en totalité en partie surface : non

par un agriculteur de la commune

un agriculteur d'une commune voisine autre

Activité du ménage hors de l'exploitation :

chef : non oui complémentaire oui principale

conjoint : non oui complémentaire oui principale

Préciser l'activité : chef :

conjoint :

③ Le foncier

SAU totale :

dont sur la commune siège :

dont sur la commune enquête :

dont en faire-valoir direct :

en fermage familial :

en fermage non familial :

dont drainé :

nombre d'îlots (groupes de parcelles non contiguës) :

④ Les productions

Nombre de vaches laitières :

quotas :

Nombre de vaches allaitantes :

Nombre de bovins viande ou élevage vendus par an :

veaux de boucherie :

broutards :

taurillons :

boeufs :

génisses viande :

Nombre de brebis :

Nombre de chevaux :

Productions hors-sol (préciser) :

Autres productions animales (préciser) :

Nombre d'hectares de cultures de vente :

⑤ Les bâtimentsMaison d'habitation : en location en propriété pas de maison au siège maison séparée des bâtiments d'exploitation : oui non

Si chef né avant 1935, projet sur la maison :

Bâtiments d'exploitation :en propriété totale partielle location totale nombre total de bâtiments : dispersés groupés

Type de bâtiment (bâtiment principal) :

étable : entravée entravée + alimentation mécanisée stabulation libre stabulation logette évacuation du fumier : manuelle tracteur évacuateur mode de traite : pots lactoduc salle de traite possibilité de stockage de balles rondes : oui non

effectifs permis par les bâtiments (bâtiments principal) :

date de construction du bâtiment principal :

Si chef né avant 1935, projet pour les bâtiments d'exploitation :

Annexe n°4 : Description des différents types de sols.

1 - sols sur alluvions

Ces sols sont assez hétérogènes, mais cette hétérogénéité n'apparaît pas sur la carte au 1/25000 ème. Ils varient en fonction de la position en amont ou en aval d'un affluent. Plus les alluvions sont anciennes, plus elles sont homogènes. En général inondables, ils peuvent être drainés si la nappe n'est pas trop haute. La circulation de l'eau est souvent difficile à maîtriser. Les caractéristiques varient suivant la proportion et la profondeur de l'argile verte : dès que l'épaisseur dépasse 50 cm, ces sols présentent les mêmes caractéristiques que ceux sur argiles vertes. Ils ne sont que rarement labourés.

2 - sols sur argiles vertes

Ces sols sur terrasses ou pentes douces présentent à peu près les mêmes caractéristiques dès que l'épaisseur d'argile verte dépasse 50 cm, bien que les matériaux argileux soient assez variés (en fonction de leur histoire). Les placages limoneux de plus de 20 cm d'épaisseur modifient les propriétés de ces sols. On ne peut donc établir un diagnostic à partir de la carte au 1/25000 ème, ces variations n'étant pas toujours cartographiées, un retour à la parcelle ou une cartographie au 1/10000 ème est nécessaire pour conseiller les agriculteurs.

La principale caractéristique de ces sols est leur très forte rétention en eau : ils sont de ce fait très difficiles à drainer (l'eau reste dans les drains). Un drainage qui fonctionne dans ces sols est très coûteux (10 à 15000 F avec remblai poreux) et exige un entretien avec un matériel spécialisé. La topographie étant en générale très plane, le réseau d'assainissement n'est pas toujours efficace et fragile : les fossés ont des pentes très faibles et s'éboulent facilement.

Ce sont des sols lourds et peu stables. Les labours d'automne ne sont pas recommandés car le sol est très rapidement battu. Ces terrains ne sont pas adaptés aux cultures d'hiver car ils ne sont pas praticables en hiver et au début du printemps et très sensibles au tassement.

Inversement les labours de printemps doivent précéder de peu les façons superficielles car ces sols font des blocs durs et compacts en séchant. Si un agriculteur dispose d'une surface importante en argiles vertes à labourer, il doit être équipé d'un matériel puissant et être bien organisé pour implanter toute sa surface en bonnes conditions. Ces sols ne sont pas très adaptés à la culture de maïs, sauf si on évite le labour. Certains agriculteurs pratiquent depuis de nombreuses années et avec succès la rotation suivante : 4 ans de prairies + 2 ans de cultures avec désherbage chimique, la culture bénéficiant ainsi de la bonne structuration du sol due à la teneur importante en matière organique.

Le pâturage ne pose pas de problème particulier à condition de ne pas rentrer trop tôt dans la parcelle au printemps (pas avant la mi-mai), cela exclue les récoltes en ensilage et la mise à l'herbe précoces. Il est parfois difficile d'exploiter l'herbe au bon moment pour des raisons de portance. Par contre il n'y a en général pas de problème de regain si les parcelles n'ont pas été trop piétinées par les animaux en conditions humides. L'herbe est de bonne qualité car le substrat est riche chimiquement, en particulier en oligo-éléments.

3 - sols sur argiles de décarbonatation de la craie Cénomaniennne

- sur plateau ou pentes, en général cultivés
- plus faciles à cultiver que les sols sur argiles vertes (le matériau argileux fait moins de 50 cm d'épaisseur), mais avec un comportement assez semblable (instables et humides).

4 - sols sur sables fins limoneux du Callovien supérieur

- sables très fins battants et très fragiles
- humides, souvent drainés avec un drainage qui ne fonctionne pas toujours très bien (colmatage au dessus des drains) ; ils reposent sur une alternance de couches calcaires et marneuses qui provoquent la formation de mouillères
- en général cultivés, ils se travaillent facilement
- mal adaptés aux cultures de printemps car séchants, ils gagneraient souvent à être remis en herbe.

5 - sols sur gaizes

- matériaux acides (craie avec cailloux de silice) reposant sur matériau argileux
- ils se comportent mieux que les sols sur argiles de décarbonatation et sont toujours labourés
- peu épais et sur pentes.

6 - sols sur argiles de l'Oxfordien

- bons sols sans contraintes particulières
- humides mais se drainent facilement
- bonne réserve calcique.

7 - sols sur marnes grises à bancs calcaires

- bonnes potentialités
- humides mais se drainent facilement

8 - sols sur limons des plateaux

- caractéristiques variables selon l'épaisseur de limons
- en général battants et de structure fragile, humides mais se drainant bien, bonnes potentialités.

Principales contraintes agronomiques des différents sols

Contraintes Sols	B	T	E	H	D	S	RV	TD	C	P	
Alluvions modernes				X	X			X			Prairies humides inondables
Argiles vertes		X		X	X	X					Prairies ou cultures
Alluvions anciennes	X			X					X		Prairies ou cultures sur limons battants hydro-morphes
Glaucanie sur Oxfordien	X			X							
Cénomaniens moyen	X			X							
Callovien supérieur	X	X		X							
Callovien inférieur	X		X	X						X	
Limons des plateaux	X	X	X	X							
Marnes grises				X							
Oxfordien				X				X			Cultures sur argiles hydro-morphes non battantes
Oxfo-callovien				X				X			
Gaizes	X						X			X	Cultures sur sols peu épais sur pente
Craie glauconieuse							X		X	X	
Colluvions		X	X							X	

B : battance

T : sensible au tassement

E : sensible à l'érosion

H : hydromorphie

D : drainage difficile

S : séchant

RV : faible réserve utile

C : cailloux nombreux

P : pente

IDENTIFICATION DES COMBINAISONS DE SOLS EXPLOITEES PAR LES SYSTEMES FAMILLES-EXPLOITATIONS DE HUIT COMMUNES DE LA VALLEE DE LA HAUTE-SARTHE

On peut identifier dix combinaisons de sols typiques.

* Combinaisons où dominant des sols très contraignants :

. **Combinaison de sols A** : plus de la moitié de la SAU sur prairies alluviales inondables, associées à des argiles vertes (4 cas sur 10) ou des terres labourables de potentialités agronomiques variables (10 exploitations).

. **Combinaison de sols B** : plus de 30% d'argiles vertes dans la SAU. On peut cependant distinguer deux sous-ensembles :

- B1 : dans le premier cas, les argiles vertes sont associées à des terres alluviales inondables (dans 14 exploitations : de 10 à 30%), ou plus rarement à des terres labourables de potentialités variables (6 exploitations), ou encore à des terres de nature inconnue (3 exploitations) - (23 exploitations).

- B2 : dans le deuxième cas, les terres alluviales inondables sont absentes, les argiles vertes dépassent les trois-quarts de la SAU, le reste est constitué de terres de nature inconnue (35 exploitations).

* Combinaisons où dominant des sols labourables mais présentant des contraintes assez fortes (hydromorphie ou faible réserve en eau) :

. **Combinaison de sols C** : dominance des sols de limons battants hydromorphes (argiles de décarbonatation et sables du Callovien supérieur : plus de 45%), associés le plus souvent avec des terres alluviales inondables (5 à 50%) - (21 exploitations).

. **Combinaisons de sols D** : présentant une proportion importante de sols peu épais sur pentes (gaizes). On rencontre trois types d'associations :

- D1 : un quart à la moitié de la SAU sur gaizes associés à 20% environ de sols sur colluvions également sur pente mais offrant de meilleures potentialités agronomiques. Le reste de la SAU est occupé par des terres de nature inconnue (4 exploitations).

- D2 : un quart à la moitié de sols sur gaizes associés à un quart à la moitié de sols sur limons battants hydromorphes. Le reste de la SAU est occupé par des terres de nature inconnue (14 exploitations).

- D3 : près de la totalité de la SAU sur gaizes (4 exploitations).

* Combinaisons où dominant les sols les moins contraignants :

. **Combinaison de sol E** : 45% à 100% de sols sur argiles de l'Oxfordien, lourds mais de bonnes potentialités une fois drainés. Ils sont associés à des sols de nature diverse (4 exploitations).

. Combinaison de sol F : comportant une forte proportion de terres labourables de potentialités agronomiques assez bonnes (marnes grises ou limons des plateaux). Deux types d'associations se rencontrent :

- F1 : les terres labourables sont associées à 10 à 45% de prairies naturelles inondables sur alluvions. Le reste de la SAU est constitué de sols de nature inconnue (6 exploitations).

- F2 : les terres labourables occupent la SAU de façon quasi-exclusive. Elles sont éventuellement associées à des argiles vertes (6 exploitations).

Le tableau n°15-1 ci-dessous donne pour chaque combinaison les proportions minimale, moyenne et maximale de chaque type de sol. A noter qu'une dernière combinaison rassemble les exploitations dont une forte proportion des sols n'ont pu être déterminés (plus de 60% de la SAU - 11 exploitations).

Analyse factorielle de correspondance sur le tableau croisant la part de SAU selon les différents types de sols et les variables descriptives des systèmes familles-exploitations : variables les plus contributives à l'inertie des trois premiers axes (source : enquête 1988 - traitement : bibliothèque de programme LADDAD)

Variables	FACTEUR 1 = 43%		FACTEUR 2 = 20%		FACTEUR 3 = 15%	
	SOLS	20-80% d'argiles vertes > 10% de marnes grises et limons des plateaux	< 20% d'argiles vertes > 10% de limons battants hydromorphes	10-60% de limons battants hydromorphes > 10% de sols sur pentes peu épais < 20% d'argiles vertes > 10% de marnes grises et limons des plateaux	> 80% d'argiles vertes	> 10% de terres alluviales inondables
FAMILLE	< 35 ans pas de revenu extérieur	pas de successeur revenu extérieur			> 60 ans avec successeur	< 35 ans
DIMENSIONS	> 70 ha	< 25 ha				
ORIENTATION	> 35 VL	1-16 VA	Taurillons	1-19 VL	Boeufs	Pas de bovins mâles Pas de VA
INTENSIFICATION	50-70% STH > 30% drainé chargement moyen	Pas de drainage chargement élevé	< 50% de STH chargement élevé	> 85% de STH		> 30% de maïs
BATIMENTS	Stabulation + salle de traite	pas de bâtiment ou bâtiments anciens			ancien aménagé ou stabulation neuve sans salle de traite	

Annexe n°5 : Analyse de données sur les pratiques foncières.

AFC sur les pratiques foncières des 23 Familles-Exploitations - Axe horizontal (1) - axe vertical (4)

NOMBRE DE POINTS : 30
 ==ECHELLE : 4 CARACTERE(S) = .211 1 LIGNE = .088

DRAI	6674BFAMDEVT		LFAM	SU50	TFAM	NBAI	PROP
	BSDP	ECO SU10	8185	8690	SU20	SUC 7580	
	INST					STRUECHP	
	RETO	MAT1		SUR5			
			RISQHERI				
						ACHA	
							PATR

Nombre de pratiques foncières et exploitations concernées selon la période de réalisation et la phase du cycle de vie de l'exploitation (source : enquête 1990).

Périodes	1966-74		1975-80		1981-85		1986-90		inconnue		Ensemble	
	prat.	expl.	prat.	expl.	prat.	expl.	prat.	expl.	prat.	expl.	prat.	expl.
0-4 ans	4	3	1	1	6	4	2	2	0	0	13	8/23 *
5-9 ans	8	3	4	4	8	5	12	5	0	0	32	14/23
10-14 ans	2	2	5	4	5	4	7	3	0	0	19	12/19
15-19 ans	0	0	6	3	6	3	7	4	0	0	19	10/16
> 20 ans	0	0	1	1	4	3	10	5	0	0	15	7/11
inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	6	6
Nombre total	14	8/15 *	17	11/19	29	16/23	38	15/23	6	6	104	23

* nombre d'exploitations concernées par rapport au nombre d'exploitations ayant connu cette phase

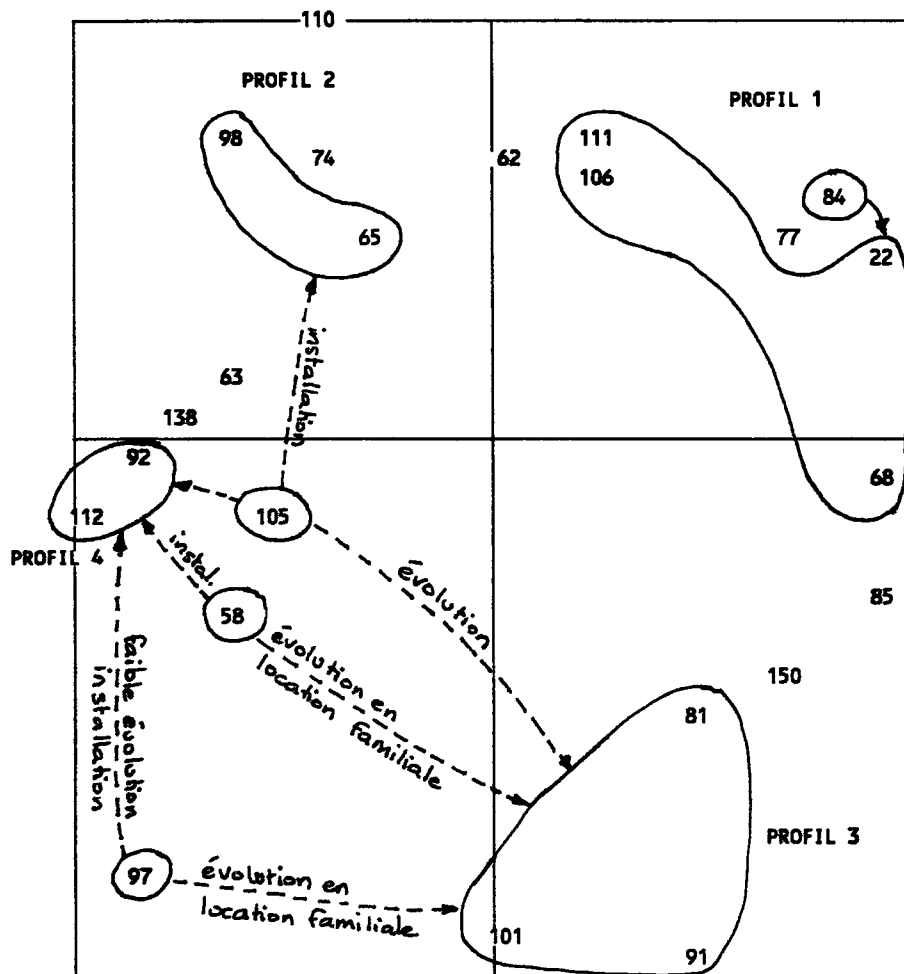
** nombre d'exploitations concernées par rapport au nombre d'exploitations présentes dans cette période

**Répartition des pratiques foncières par exploitation et selon l'objectif de la famille mis en cause
(source : enquête 1990).**

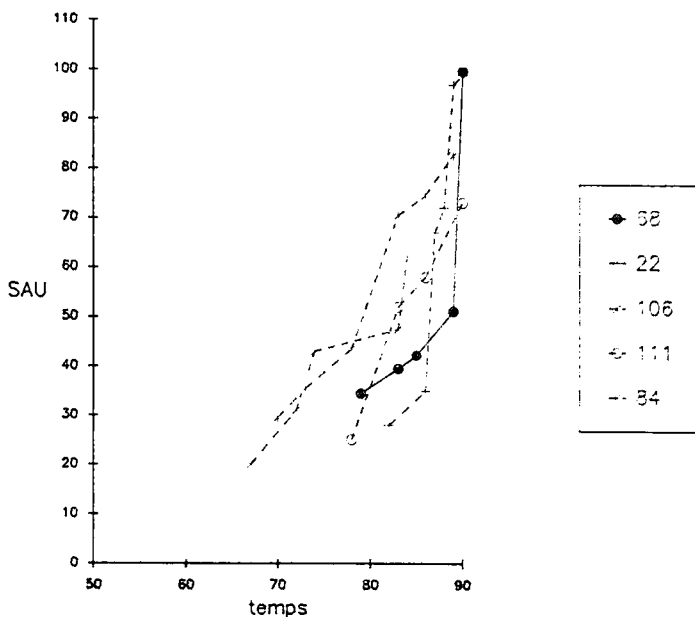
Exploitation	Phase atteinte	Objectifs de la famille mis en cause					Total
		Consommation de la famille	Constitution du patrimoine	Valorisation de la main-d'oeuvre	Développement et amélioration de l'entreprise	Amélioration des conditions de travail	
112	MAT1	1	0	0	1	0	2
92	DVPT	0	0	0	4	0	4
111	MAT1	1	0	0	3	0	4
58	MAT2	1	0	0	2	0	3
85	MAT2	1	0	1	2	(1)	5
108	MAT2	1	1	0	4	1	7
98	SUC	2	0	0	1	0	3
97	SUC	1	0	0	1	(2)	4
22	DVPT	0	0	6	1	0	7
68	MAT1	3	0	4	2	0	9
74	SUC	0	1	2	2	0	5
81	MAT1	1	0	0	3	2	6
63	SUC	0	0	0	2	2	4
91	SUC	1	0	1	2	1	5
138	SUC	0	1	1	1	3	6
62	SUC	1	1	0	0	2	4
84	MAT2	2	1	0	1	2	6
105	SUC	1	1	0	0	0	2
101	MAT2	2	1	0	0	0	3
65	SUC	1	2	0	1	1	5
150	DVPT	1	2	0	0	1	4
110	MAT2	0	1	0	1	0	2
77	SUC	0	3	0	1	0	4

Annexe n°6 : Evolutions foncières des exploitations.

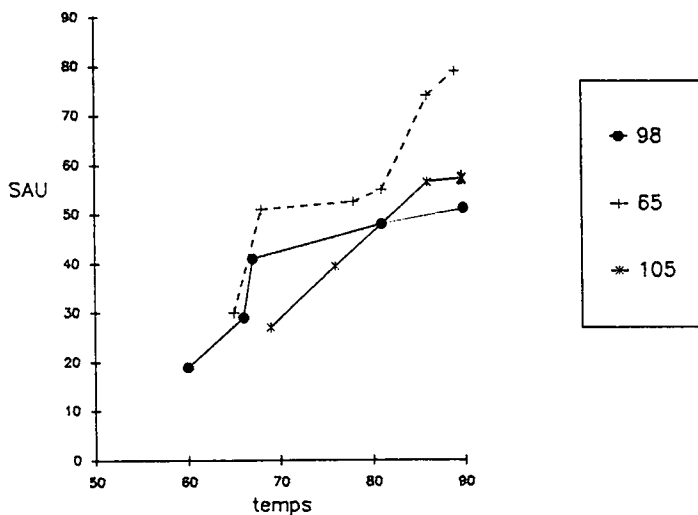
ACP sur les variables décrivant les évolutions foncières globales des 23 exploitations - Axe horizontal (2) - Axe vertical (3)



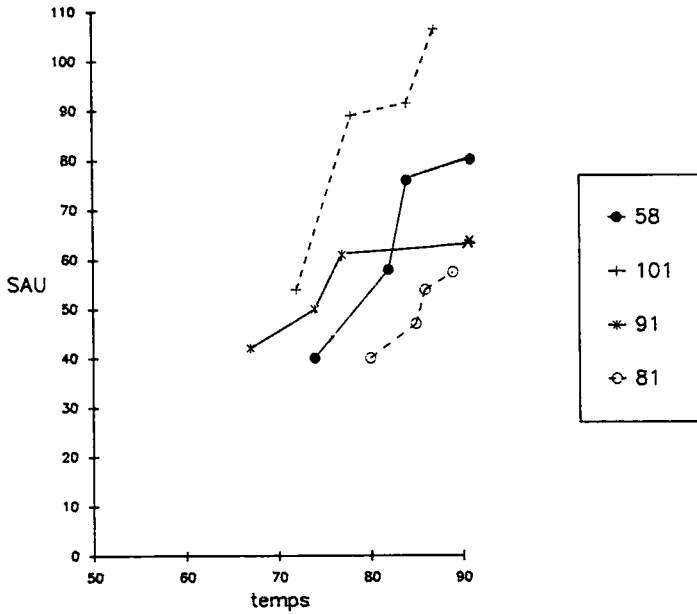
NB : l'exploitation n°63 est mal représentée sur ce plan (COR de 0,180 avec l'axe 2 et de 0,007 avec l'axe 3)



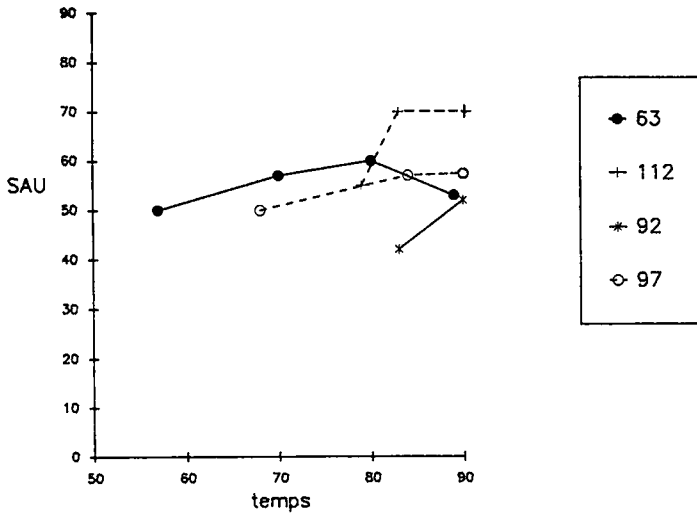
Evolution de la SAU en fonction du temps pour les exploitations du profil 1 (source : enquête 1990)



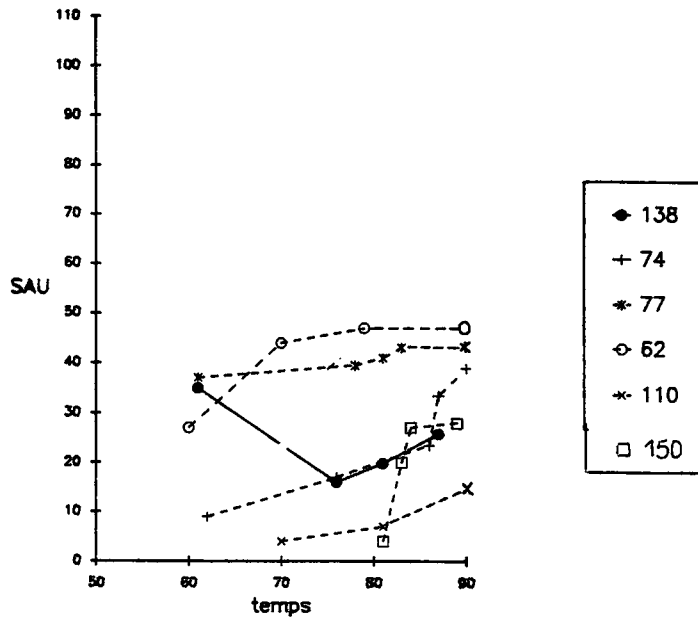
Evolution de la SAU en fonction du temps pour les exploitations du profil 2 (source : enquête 1990)



Evolution de la SAU en fonction du temps pour les exploitations du profil 3 (source : enquête 1990)

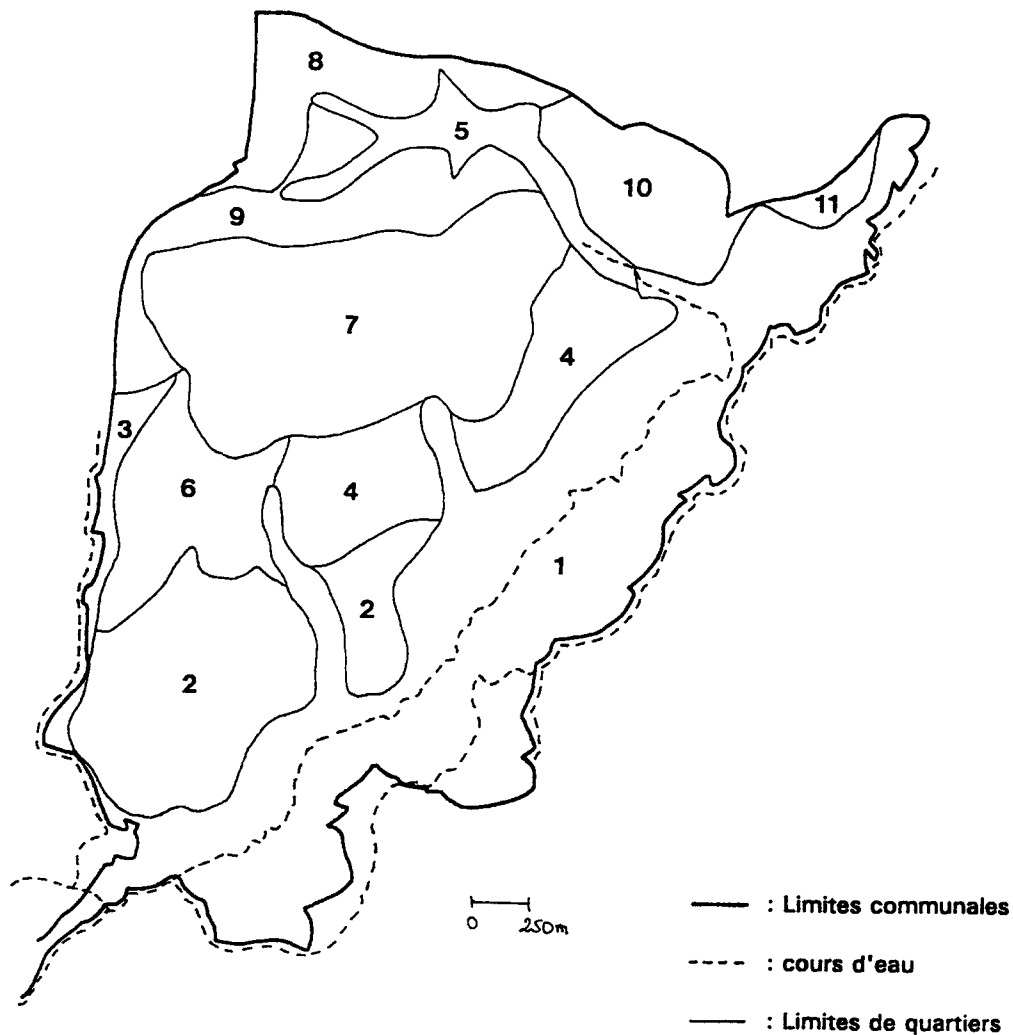


Evolution de la SAU en fonction du temps pour les exploitations du profil 4 (source : enquête 1990)



Evolution de la SAU en fonction du temps pour les exploitations de moins de 50 ha (source : enquête 1990)

Annexe n°7 : Occupation du territoire dans la commune de Coulonges-sur-Sarthe.



Localisation des quartiers dans la commune de Coulonges-sur-Sarthe (d'après la carte pédologique au 1/25000^{ème}, ERPA, 1987).

les numéros de quartiers font référence au tableau ci-contre

Description des différents quartiers de Coulonges-sur-Sarthe (d'après les cartes topographiques, pédologiques et les photographies aériennes).

Géomorphologie	Quartiers	Substrat	Pente	Eau	Accès	Taille des parcelles	Occupation	
Vallée alluviale de la Sarthe	(1)	alluvions modernes	plat	très humide drainage nécessaire	peu de chemins	grandes	prairies	
	(5)	colluvions	plat	bonne RU	moyen	petites à moyennes	prairies	
Terrasse	(2)	alluvions anciennes et argiles vertes	pente moyenne et plat	très humide drainage nécessaire RU moyenne	facile	petites à moyennes	prairies	
Pentes et bord du plateau	(3)	colluvions	forte	drainage nécessaire RU moyenne	peu de chemins	moyennes	prairies + vergers	
	(4)	gaizes	forte et plat	drainage inutile RU faible	facile	petites à moyennes	prairies et cultures + vergers	
	(10)	"	faible à moyenne	RU faible drainage inutile	facile	petites et grandes	prairies et cultures + vergers	
	(9)	"	plat	RU variable drainage nécessaire	facile	grandes	cultures et prairies	
	(6)	"	plat et faible	drainage inutile ou nécessaire RU moyenne	moyen	moyennes	cultures	
	(11)	"	"	plat	RU forte drainage nécessaire	facile	grandes	prairies
	(8)	sables fins limoneux calc.	faible	RU moyenne drainage utile	facile	grandes	cultures	
Plateau	(7)	limons des plateaux	plat	RU forte drainage utile ou nécessaire	facile	moyennes à grandes	cultures et prairies + vergers	

REPARTITION DE LA SURFACE AGRICOLE DE COULONGES-SUR-SARTHE SELON LE TYPE D'EXPLOITANT ET LE TYPE DE SOLS

Exploitants	eff	soils de vallée inondable	soils sur argiles vertes	soils de limons battants et hydromorphes	soils peu épais sur pentes	soils sur limons des plateaux	Ensemble
<i>Exploitations pérennes</i>	11	50	0	33	95	46	224
dont Grandes	7	38	0	33	59	44	174
Moyennes	3	12	0	0	32	2	46
Temps partiel	1	0	0	0	4	0	4
<i>Exploitation à pérennité incertaine</i>	7	52	21	1	56	25	155
dont Grandes	2	19	0	0	4	14	36
Moy. et Petites	4	31	21	1	45	0	98
Temps partiel	1	2	0	0	7	11	20
<i>Exploitations non pérennes</i>	15	47	49	6	89	19	210
dont Grandes	3	6	38	1	8	3	56
Moyennes	4	10	7	5	43	3	67
Petites	8	31	4	0	38	13	87
<i>Non agriculteurs et retraités</i>	7	3	7	0	0	3	13
<i>Activité non connue</i>	12	45	56	0	0	6	107
<i>Vente d'herbe</i>	-	20	8	0	11	2	41



"Études" du CEMAGREF, série Gestion des Territoires n° 14, **Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs - Un outil d'analyse pour l'aménagement des zones fragiles** - (c) CEMAGREF 1994, 1^{re} édition. ISBN 2-85362-395-5. Dépôt légal 4^e trimestre 1994 - Coordonnateur de la série : Daniel Terrasson, chef de département - Photo de couverture : S. Morardet, CEMAGREF - Impression et façonnage : Ateliers CEMAGREF-DICOVA 92162 Antony Cedex - Edition et diffusion : CEMAGREF-DICOVA, BP 22, 92162 Antony Cedex, tél. (1) 40 96 61 32. Diffusion aux libraires : TEC et DOC, 14, rue de Provigny, 94236 Cachan Cedex, tél. (1) 47 40 67 00. Prix : **240 F TTC.**